GARCHES

REGISTRE
ÉTAT CIVIL

N M D

AN XI
1842

premiere feuillet
B

DÉPARTEMENT DE SEINE ET OISE.

ARRONDISSEMENT DE VERSAILLES.

COMMUNE de Garches

REGISTRE

Pour servir de première minute aux actes de Naissances qui se feront pendant la onzième année Républicaine, en la Commune de Garches

Contenant Dix — feuillets, cotés et paraphés par premier et dernier, par moi soussigné Préfet du Departement.

A Versailles, le Vingt — Fructidor, dixième année de la République.

Pour le Préfet absent,
Le Secretaire-général de la Préfecture,
Peyronet

1 Du premier Brumaire de l'an onze de la
Victoire Caumt république françoise

Acte de naissance de Victoire Caumt née
D'hier a quatre heures de l'après Midi fille de
Jean Baptiste Caumt Blanchisseur Demeurant a
Garches, Et de Marie adelaide Divari son Epouse
Demeurant paud. Garches
Le sexe de l'Enfant a été reconnu Etre
Du Genre feminin En presence de jean Baptiste

Jervin Vigneron à Garelges premier temoin majeur
agé de Quarante un ans, et de andré
Divari agé de cinquante sept ans Vigneron
aud. Garelges second temoin grand pere maternel.

Sur la requisition a nous faite par le
Le S. jean Baptiste Laurent Blanchisseur aud
Garelges pere de l'Enfant, les temoins et le
pere ont signé avec nous

jean Baptiste Laurent
andré divary
J. B. Servin

Constaté par moi jacques Moreau de la vigerie
maire remplissant les fonctions d'officier public
de l'Etat civil soussigné Moreau de la vigerie
Maire

2

Naissance de Julie Boudin

Du Deux frimaire an onze de la republique
française

Acte de naissance de julie née d'hier a sept
heures du soir fille legitime de jean Baptiste Boudin
je Vigneron demeurant a Garelges et de marie Madeleine
Dorangé son epouse legitime Demeurant aud. Garelges

La sexe de l'enfant a été reconnu Etre du sexe
feminin En presence de Vincent domicilié Laurent Blanchisseur
a Garelges agé de trente sept ans premier temoin

Et de Marie françoise Boudin agé de dix huit ans
fille mineure de jean Baptiste Boudin je et de Marie
Madeleine Dorangé, Le sœur de l'Enfant

Et de jean Michel Laurent Vigneron Demeurant
aud Garelges agé de Soixante huit ans

REP. FR. SEINE ET OISE. 50. cent.

Jean

Sur la requisition a nous faite par le C. Jean Baptiste Boudine Négociant aud. Garches père de l'Enfant ci après nommé et le père ayant signé a l'Exception de Vincent Dominique Faulte agé de dix sept ans

M/ Boudine J. B. Boudine

/ Moreau

Constaté par nous Jacques Moreau de la Vigerie Maire de la Commune soussignant les fonctions d'officier public de l'état civil susdites

Moreau de la Vigerie
maire

3

L'an quatre mil huit cent de la république française

Acte de naissance de antoine né d'aujourd'hui

Naissance de antoine frédéric

a Dix heures du matin fils naturel de Marie Madeleine frederic fille agée de Vingt trois ans native de Bailly département de Seine et ville, Domestique chez le C. François Laumont Laitier, Demeurant aud. Garches, Et présentement chez la Citoyenne Marie Catherine Dupuis Veuve Nicolas Faultard Domiciliée aud. Garches

Le sexe de l'Enfant a été reconnu Etre du Sexe Masculin En présence de antoine Nicolas Jacques Moreau de la Vigerie agé de quarante ans,

Et de Marie Catherine Dupuis Veuve Nicolas Faultard Demeurant aud. Garches agée de quarante quatre ans

sur la Declaration a nous faite par le C. Jacques Moreau de la Vigerie patenté Demeurant aud. Garches agé de soixante sept

aus le f. Soup a signé avec vous, Les
Temoins ont declaré ne le savoir de ce
interpellé.

Lyrvoir

Constaté par moi jay aux Moreau delavigerie
Maire de la Commune de Garelges remplissant
les fonctions d'officier public de l'Etat civil
soussigné. Moreau Delavigerie

Du Vingt cinq mivor an onze de la republique
françoise.

4.

Naissance de Vincent Louis Rognon

Acte de Naissance de Vincent Louis Rognon
né Dhier a huit heures du soir fils Legitime
de pierre Vincent Rognon, journalier, demeurant
en la Commune de Garelges et De Denise Servin
son Legitime Epouse.

Le Sexe de l'Enfant a été reconnu être du
Sexe Masculin En presence de jean pierre
Boudin, Vigneron aud Garelges agé de quarante
trois ans premier temoin, de jean Baptiste
Grand, Desservant de la paroisse de Garelges
y demeurant agé de trente sept ans second
temoin

sur la requisition a nous faite par le
Citoyen Pierre Vincent Rognon, journalier aud
Garelges Pere dud Enfant, Les temoins ont signé
le C. Pierre Vincent Rognon pere a declaré ne le
savoir J. Grand J. P Boudin

V. LEROGNON

Constaté suivant la loi par moi jay aux Moreau
de la Vigerie, Maire de la Commune faisant les fonctions d'officier
public de l'Etat Civil soussigné Moreau Delavigerie

REP. FRA. SEINE ET OISE. 50. cent.

Trois

Du Neuf Sept mil vingt au onze de la
République Française

Acte de naissance de Marie Victoire
Sagaret née du jour d'hier à trois Heures
après midi fille Légitime de Henry Henriette
Sagaret Vigneron demeurant a Garches et de
Marie Fribot sa Légitime Epouse demeurant
aud Garches.

Le Père de l'Enfant a été vu un Etre de
Sept pouces cinq Lignes de pierre Louis
Faust Vigneron âgé de Neuf ans, et demeu-
Demeurant aud Garches Et de Marie Victoire
Brodier fille de jean pierre Boudin Vigneron
agée de Dix Sept ans et demeu- demeurant aud
Garches

De jean pierre Boudin Vigneron demeurant
aud Garches premier temoin agé de quarante
trois ans

de jean Baptiste Grand, Desservant de la
~~Commune de la~~ paroisse de Garches agé de
trente Sept ans lesquels temoins y demeurant

Sur la requisition a nous faite par Henry
Henriette Sagaret Vigneron demeurant aud
Garches Père dud. Enfant, les temoins et le
Père ont signé a l'Exception de pierre Louis
Faust qui a déclaré ne le savoir

J.B. Grand H. H. Sagaret P Boudin M V Boudin

Constaté suivant la loi par moi Jacques
Moreau de la Vigerie Maire de la Commune
de Garches Faisant les fonctions d'officier
public de l'Etat civil soussigné

M Moreau de la Vigerie

6

Dix huit Floréal an onze de la
République Française

Acte de naissance de jean Michel
né de hier à deux Heures de soir
fils Légitime de jean Baptiste Gaillou
Vigneron demeurant à Garches et de Marie
Cécile Boudin son Epouse Légitime
demeurant aud. Garches

La Sage de l'Enfant a été reconnu
Etre du Sexe Masculin en présence de
François Léopold Villain, Marechal ferrant
demeurant aud. Garches âgé de ~~Cinquante~~
deux aux premier Témoin

Et de Augustin Richereuil, Charron
à Versailles rue du Grand Montreuil âgé de
quarante trois aux second Témoin

Sur la réquisition à nous faite par
jean Baptiste Gaillou père dud. Enfant

Et ont signé

J B Gaillou F L Villain Richereuil

Constaté suivant la loi par moi, Jacques
Moreau de la Vigerie Maire de la Commune
de Garches faisant les fonctions d'officier
public de l'Etat Civil soussigné

Moreau de la Vigerie

Du onze Floréal an onze de la
République Française

7

Acte de naissance de Marie Geneviève
née de hier à Huit heures du Soir

REP. FRA. SEINE ET OISE. 50 cent.

quoté

Acte de naissance de Louis Laurent Viguerie
Demeurant en la commune de Garches
de Marie Catherine Jagerer son épouse
Légitime, Demeurant aud. Garches.

Le Sexe de l'Enfant a été reconnu
Etre du Sexe féminin Les présents de
François Claude Lavin Domestique à Boulogne
âgé de trente ans

Et de Geneviève Rouffelet femme de
François Guillot, jardinier demeurant aud.
Garches âgées de trente deux ans

Sur la réquisition à nous faite par
le C. Louis Laurent Viguerie aud. Garches
père de l'Enfant.

Les témoins et le père ont signé à
l'exception de Geneviève Rouffelet femme
Guillot qui a déclaré ne le savoir

J. C. Lavin Louis Caru

Constaté sur moi jaugeur Moreau
De la Viguerie Maire de la Commune de
Garches faisant les fonctions d'officier
public de l'état civil soussigné

Moreau De la Viguerie

8 Du treize Floréal an onze de la
république française

Acte de naissance de Geneviève

Virginie née d'Yves à neuf Heures du
Soir fille Légitime de Nicolas Claude
Le Coup attaché au Service du premier
Consul Demeurant à Garches Maison du
Et de
Catherine Françoise Vattier sa Légitime
Epouse Demeurant aud. Garches.

Le Sept de L'Vendémiaire a été reconnu
Elle de Sept Semaines la présente de sexe
Féminin dit Dabuisson attaché au Service
Du premier Consul, Demeurant à la poste
Jeune Fondation de St Cloud âgé de Vingt
quatre ans premier Témoin
Et de Genevieve Virginie Herpin dite
Dabuisson fille Demeurant à Versailles
Cousine du Déclarant âgé de Vingt trois ans
Second Témoin.
Sur la réquisition à nous faite par
Nicolas Claude Le Coup Demeurant aud
Garches Lequel nous a déclaré être père
dud. Enfant et nous Signé

Le Coup Herpin

Constaté par Moi Jacques Moreau
De la Virginie Maire de la Commune de Garches
faisant les fonctions d'officier Public de
l'Etat Civil Soussigné

Moreau de la Virginie

REP. FR. SEINE ET OISE 50 cent

Cinq

Du quatre Nivôse an cinq de la République française

Acte de naissance de Agatha Marie Lucie de Le matin est venu fille Légitime de jacques pierre Le Sieur officier de santé demeurant à Garches Et de Marie Therese Martin demeurant aud. Garches sa Légitime Epouse,

Le Sexe de l'Enfant a été reconnu Etre du Sexe féminin Sur présentation de jean pierre Chauvet percepteur des contributions demeurant à Nanterre âgé de trente Cinq ans premier temoin

Et de Marie anne Agatha Lefebvre Epouse de jean Baptiste jean jardinier chez le Cn Guerrier de romagnat agée de Quarante Sept ans, Demeurante aud. Nanterre Second temoin

Sur la requisition à moi faite par jacques Pierre Le Sieur officier de Santé demeurant aud. Garches Lequel a déclaré Etre pere dud. Enfant les temoins Et Le pere ont signé à l'Expédition de Marie Agatha Lefevre qui a déclaré ne Le Savoir

Le Sieur Ot

Chauvet

Constaté par moi jacques Moreau Delavigerie Maire de la Commune de Garches faisant les fonctions d'officier Public de l'Etat Civil soussigné

M Moreau Delavigerie

10

Du quinze Germinal an onze
de la republique francoise

acte de naissance de louis francois
né D'hier a huit heures du soir fils de
jean pierre divari Vigneron demeurant a Garches
et de jeanne francoise Dupuis sa legitime
epouse Demeurant audit Garches

le Sexe de l'Enfant a été reconnu etre du
Sexe masculin sur la presente de louis denis Dupuis
demeurant a Paris rue des champs Elisees n.° 9.
premier temoin agé de Vingt huit ans oncle
maternel de l'Enfant

et de marie francoise Goglein Epouse
de Charles francois soulas Demeurant a Boissy
departement de seine et oise agée de quarante
ans second temoin Cousine issue de Germaine
de l'Enfant

sur la requisition a moi faite par
jean pierre Divari Vigneron audit Garches
Lequel nous a déclaré etre pere de l'Enfant
les temoins ont signé. le pere a déclaré ne
le savoir

M.e goglein f.e soulas

Constaté par moi jacques Marceau de
la Vigerie maire de la commune de Garches
faisant les fonctions d'officier public de
l'Etat Civil soussigné.

Marceau Delavigerie

11

Du Vingt neuf Germinal an onze de
La republique francoise Cinq heures du Soir

acte de naissance de jean Baptiste Mé
Mavaux Ligier a minuit Fils de jean Lemaire
tisserand demeurant a Gareges, et de marie
francoise Catherine Leclout Sa Legitime Epouse
demeurant audit Gareges agées de Vingt quatre ans

Le Sexe de l'Enfant a été reconnu Etre
du Sexe masculin Sur presentation de jean Denis
Sevin Vigneron demeurant a Gareges agé
de Cinquante un ans, Voisin

De jean Baptiste Boudin L'aîné Vigneron
audit Gareges agé de Cinquante Deux ans
Voisin,

Sur la requisition a moi faite par
~~jacques~~ jean Lemaire tisserand demeurant
audit Gareges agé de Vingt Cinq ans Lequel
a declaré Etre pere de l'Enfant, Les Temoins
Et le pere ont signé après Lecture faite

J B Boudin J Lemaire

Constaté par moi, jacques Moreau
Dale Vigerie Maire de la Commune de
Gareges Soussigné remplissant les fonctions
d'officier Public de l'Etat Civil Soussigné
minutragé ainsi

Moreau Delavigerie

12

Du huit floreal an onze de la republique
francoise sept heures après Midi

Acte de naissance de francois a Louis
Né de Cette nuit a onze heures du Soir

fille de jean Bourron jardinier chez Le Cte de la Malle, Demeurant a Garches agé de quarante ans et de jeanne Geigneard Demeurant aud. Garches agée de trente huit ans Sa Legitime Epouse.

Le Sexe de l'Enfant a été reconnu Etre Du Sexe feminin En presence de jean Baptiste Samuel Blanchisseur Demeurant aud. Garches agé de trente deux ans et de Denis, Voisin temoin

Et de François Louis Preilly Négociant Demeurant aud. Garches agé de Vingt deux ans Voisin temoin.

Sur la requisition a Moi faite par jean Bourron jardinier chez Le Cte de la Malle Demeurant aud. Garches qui a Declaré Etre pere de l'Enfant; Les temoins et le pere ont Signé apres Lecture faite

J. Preilly Bourron J. D. Denis

Constaté Par Moi jacques Morgan de la Rigerie Maire de la Commune de Garches faisant les fonctions d'officier public de l'état civil soussigné

Morgan de la Rigerie

13

Du Six Frairial an onze de la Republique francoise trois heures après Midi

Acte de naissance de Genevieve Caroline Devant Moi Maire a onze heures du Soir fille de jean Georges Mercier Blanchisseur Demeurant a Garches, et de Marie Genevieve

J G M J P

Sept.

jeffet agée de Neuf Sept ans Sa Legitime
Epouse, Demeurantes aud. Garelges.

Le Sexe de l'Enfant a Eté reconnu
Etre du Sexe feminin En presence de jean
philippe joffet Boulanger et Jos Cloud agé de
trente ans, ous le maternel de l'Enfant,

Et de joseph levin Blanchisseur a Garelges
agé de trente trois ans, Voisin Temoin,

Sur la requisition a moi faite par jean
Georges Mercier Blanchisseur aud. Garelges
age de Neuf Sept ans, Sept mois, Legitime
Declare Etre pere de l'Enfant, les temoins et
le pere ont Signé à l'Exception de
joseph levin qui a declaré ne le savoir
après Lecture faite J G Mercier

J Pffort

Constaté par moi jacques Mercier de la Nigerie
Maire de la Commune de Garelges faisant les
fonctions de Officier Public de l'Etat Civil
soussigné. Mercier De la Nigerie

14. De trois Instituteur au nuge de la
republique Française Cinq Germinal après
midi.

Acte de naissance de Marie Cecile
Mar. De jeune de nuge Jeune Du matin
fille de mere antoine Divari agé de
Neuf Cinq ans Negresse a Demeurant a
M. A. Jos
J M S.

garçon et de marie anne Gerard agée de trente ans demeurante audit Garçon sa legitime épouse.

Le Sieur de l'Eschaut a été reconnu être du genre feminin la personne de jean pierre Divari agé de trente deux ans Vigneron demeurant audit Garçon

Et de joseph marie Sevin agé de trente cinq ans Blanchisseur demeurant audit Garçon

Sur la requisition a lui faite par Ledit marie antoine Divari qui a déclaré etre parent de l'Eschaut, Lequel a signé avec Ledit joseph Sevin, le Citoyen jean pierre divari ayant déclaré ne le savoir, Lecture faite

M. a Divary
3 M Sé Lm

Constaté par moi, jacques Moreau de Labigarre Maire de la Commune de Garçon faisant les fonctions d'officier Public de l'Etat civil soussigné

Moreau Delavigerie

Du Dix sept Messidor an onze de la république française Cinq jours après midi

Acte de naissance de Marguerite née le jour d'hier a cinq heures après midi fille de pierre Maillocheau Procureur demeurant

J B B [illegible]

Juin

and. Garches agé de quarante deux ans
et de françoise Gerard sa Legitime Epouse
demeurant aud Garches agée de trente ans.

Le Sexe de l'Enfant a été reconnu être
du genre feminin en presence de jean
baptiste Brodin Le agé de cinquante deux
ans Vigneron demeurant a Garches
Et de Etienne jean françois Gerard Vigneron
aud. Garches agé de trente ans demeurant
sur la requisition a moi faite par
Ed. pierre Maillochon Brocanteur demeurant
aud. Garches agé de quarante deux ans
lequel a declaré etre pere de l'Enfant
Les temoins ont signé, pierre maillochon
a declaré ne le savoir Le tout apres
Lecture faite. Etienne Jean François Gerard

J B Boudic Lercé

Constaté par moi jacques Murcau de la Vigerie
Maire de la commune de Garches faisant les
fonctions d'officier public de l'Etat civil soussigné
Murcau de la Vigerie

16 Du dix fructidor an onze de la
republique françoise

Acte de naissance de Naissance de Charles
auguste Gaspard né le quatre de ce mois
a dix heures du Matin fils de jean Claude
Gaspard Verret jardinier Maison du citoyen
Bizouard agé de trente dix ans demeurant
a Garches et de Marie Marguerite Louise

Louyset Jean Baptiste Eugène âgé de trente neuf ans demeurant aud. Garehes.

Le Père de l'Enfant a été reconnu être du sexe masculin de présent dit. déclaré Pierre Fortière propriétaire demeurant à Paris rue Fromanteau âgé de quarante sept ans

Et a ensuite Simon Marie Bizouard propriétaire demeurant à Villeneuve âgé de cinquante deux ans.

Sur la réquisition à moi faite par Jean Claude Gaspard Verret dit Jean Louis Lequel a déclaré être père de l'Enfant devant Nommé après Lecture faite Charles Pierre Fortière

Ch. J. M. Bizouard Gaspard Verret

Constaté par moi Jacques Marcau de la Vigerie Maire de la Commune de Garches faisant les fonctions d'officier public de l'état Civil soussigné Marcau de la Vigerie maire

Clos et arrêté par moi Maire soussigné à Garches le trois Vendémiaire an douze.

Marcau de la Vigerie maire

Table des naissances
de L'an 11.

A. B.

Boudin julie — 11e. 2.
Bouroux françoise louise — 12.

C

Caunt victoire — 1
Caunt marie Genevieve — 7.
Chaillou jean michel — 6.

D

Divari louis françois — 10
Divari marie Cecile — 14.

E F.

frederic antoine — 3.

G. H. J. L.

Leroux Genevieve Virginie. 9
Le maire jean Baptiste — 11

M

Maillochon marguerite — 15
Mercier Genevieve Cecile — 13.

N. O. P

Roux agathe marie — 9

Q. R.

Roguon Vincent Louis — 4.

S.

Sagerer marie Victoire — 5

T. V.

Verret, Gabriel Charles auguste 16.

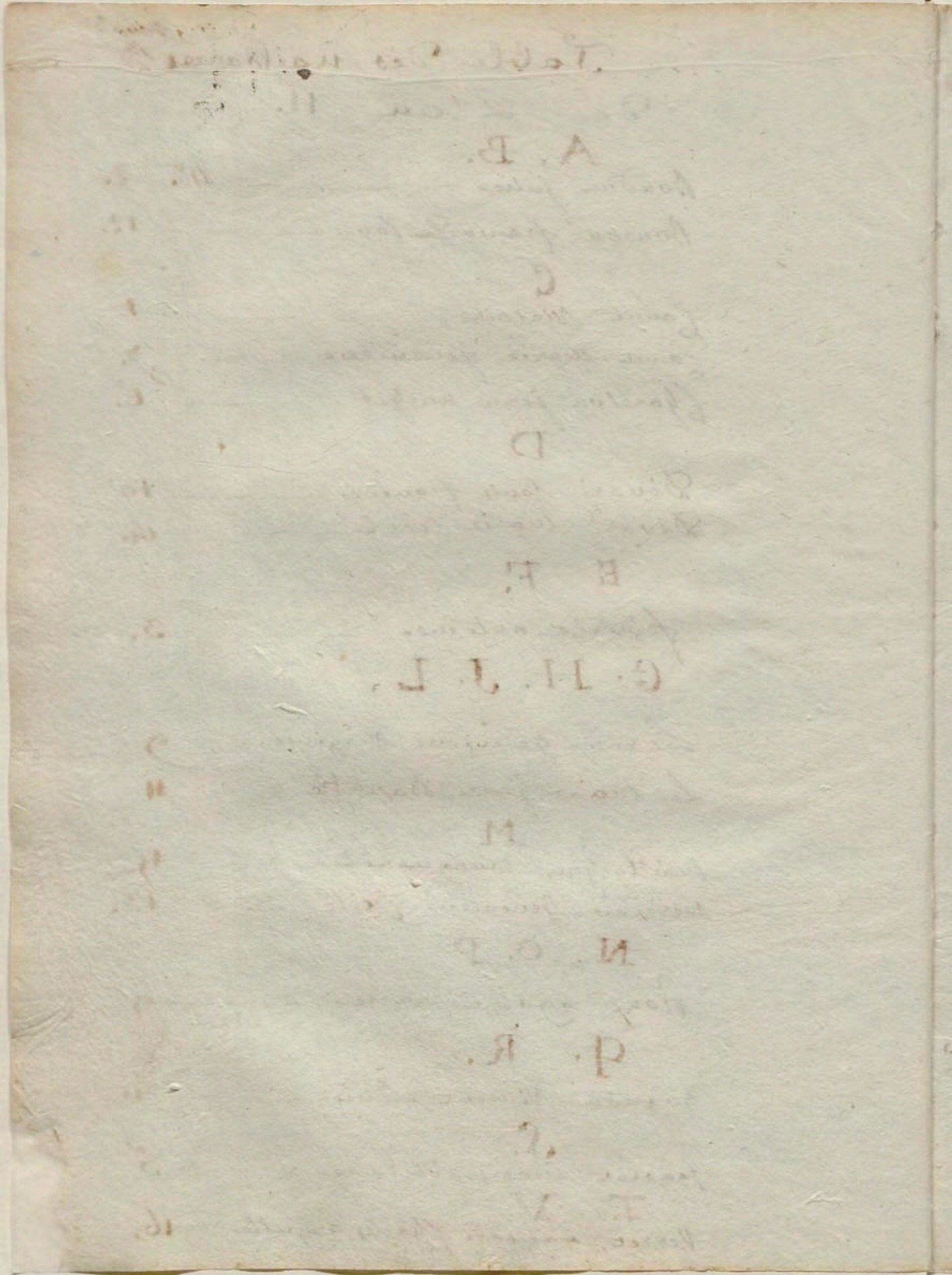

premiere feuille

DÉPARTEMENT DE SEINE ET OISE.

ARRONDISSEMENT DE VERSAILLES.

COMMUNE de Garches

REGISTRE

Pour servir de première minute aux actes de Mariages, Divorces et Adoptions qui se feront pendant la onzième année Républicaine, en la Commune de Garches

Contenant huit feuillets, cotés et paraphés par premier et dernier, par moi soussigné Préfet du Département.

A Versailles, le Vingt Fructidor, dixième année de la République.

Pour le Préfet absent,
Le Secretaire-général de la Préfecture,

Seyronet

1

J. B. Chaillou Le Dix Sept Brumaire. l'an onze de
cette Republique française.

Acte de Mariage de jean Baptiste
Chaillou agé de trente ans né a
Garches Département de Seine et oise le
neuf Septembre Mil sept cent soixante
douze, Vigneron Demeurant aud. Garches
fils de pierre Chaillou Vigneron aud

Garches et de Defunte Marie Louise
Gallin son Epouse.

Et de Cecile Boudin agé de Neuf
Cinq ans neuf mois Née a Garches
Departement de Seine et Oise le onze
Frimaire Mil sept cent soixante Dix sept
Demeurant aud. Garches fille Mineure
de Louis Antoine Boudin Negociant
Demeurant aud. Garches et de Defunte
Marie Anne Jevin son Epouse.

Les actes preliminaires sont Extraits
des registres des publications de Mariage
faits en la Commune de Garches le neuf
Brumaire Dernier. Et Delivré le huit
Brumaire Dernier par nous officier
public soussigné et affiché aux termes
de la loi Extrait du registres des actes de
Baptesme Mariage et Sepultures de la
parroisse de Garches les St Cloud pour
l'année Mil sept cent soixante douze
Delivré par nous officier public soussigné
Le quatorze Brumaire Dernier, Extrait
des registres des actes de Baptesmes Mariage
et Sepultures de la parroisse de St Louis
de Garches St Cloud pour l'année Mil
sept cent soixante dix sept Delivré par
nous officier public de l'Etat Civil
soussigné le quatorze Brumaire Dernier
Le tout En forme de tous lesquels actes
il a Été Donné Lecture par moi officier
public aux termes de la loi.

Et il m'a paru En de quoi j'ai dressé

Deux

Les Epoux ont Declaré prendre
En legitime mariage Lavoir L'Epoux
la Demoiselle Cecile Boudin ey presente
pour Sa legitime Epouse, Et L'Epouse
Le Citoyen jean Baptiste Gaillon pour
Son legitime Epoux

En presence de pierre louis Gaillon
Demeurant aud. Garreyes Nigueron agé de
Soixante trois ans Cousin issu de Germain
de L'Epoux.

De Pierre antoine Levin Demeurant aud
Garreyes Nigueron agé de Soixante ans oncle
par la femme de L'Epoux.

De jean pierre Gaillon Demeurant aud. Garreyes
Nigueron agé de Soixante un ans pere de
L'Epoux.

De jean Baptiste Boudin Demeurant aud.
Garreyes Nigueron agé de Cinquante deux
ans oncle paternel de L'Epouse

De jean joseph Levin Demeurant à
Villeneuve Commune de Garreyes Nigueron
agé de Cinquante un ans oncle Maternel
de lad. Epouse

De Louis antoine Boudin demeurant
aud. Garreyes Nigueron agé de Cinquante
neuf ans pere de lad Epouse.

Après quoi Moi jacques moreau
de Lavigerie Maire de la Commune de
Garreyes faisant les fonctions d'officier
public de L'Etat Civil en presence
que sus nom de la loi Lesd. Epoux ont
mis le mariage En ont Lesd. Epoux

Ygs
Ps J. B. Cte Jph Lt A. B. J. M. D
Ste

12

et témoins signé avec nous a
l'exception de Louis Boudin et de
pierre Louis Chaillou qui ont declaré
ne le savoir.

Jean Baptiste Chaillou Jp chaillou

L a Boudin F. ferm B

J B Boudin yeanejoseph

Morcau delavigerie =
maire

Jesiu

2

Du premier frimaire an onze de la
republique francaise

foi plocque
Madeleine marie
maurice

Acte de Mariage de francois Plocque
agé de Vingt cinq ans ne a Sevres
Departement de Seine et oise le trois avril
mil sept cent soixante dix sept, Monissier
Demeurant a Sevres Departement de Seine
et oise fils majeur de defunt jacques Gilbert
Plocque sculpteur et de louise francoise
Feulgé Demeurant audit Sevres
Et de Madeleine Marie Maurice agée
De dix neuf ans née a St Germain en laye
Departement de Seine et oise le treize
Novembre mil sept cent quatre vingt douze
Demeurante en la Commune de Garches
Departement de Seine et oise fille mineure
de Guillaume pierre Maurice ferdinan
cher La Dame de la salle En lad. Commune
de Garches et de Madeleine Therese Josephe
Demeurant en la maison de lad. Dame

La salle aud. Garches

Les actes Preliminaires sont Extrait des registres des publications de Mariage faite a Sevres le Neuf trois Brumaire Dan Delivré Le jourd'hui par le C. Berry un Maire de la Commune de Sevres, Celui des registres de publication de Mariage de la Commune de Garches Delivré par nous Maire remplissant les fonctions d'officier public de l'Etat civil le Neuf deux Brumaire Dan Et affichés aux termes de la loi Extrait des registres des actes de l'Etat civil de la Commune de Sevres pour l'année mil sept cent quatre vingt dix sept Delivré Le dix neuf Brumaire dan par le C. Patrice adjoint, Extrait des registres de naissance de la Cidevant paroisse de St Germain En Laye Delivré par le C. Dauna Commis au Bureau Civil de St Germain En Laye le Neuf cinq brumaire an cinq legalisé par le C. Valmont adjoint de la Commune de St Germain En Laye Le même jour le tout En forme, de tous lesquels actes il a été Donné Lecture par moi officier public pour jouir aux termes de la loi

Le Mariage Da Lecarcantonnent Donné En notre presence par Guillaume Pierre Maurice, Et Madeleine Et Garches la fille pere Et mere de l'Epouse

il n'y a pas eu d'opposition audit Mariage

Ledit Epoux ont declaré prendre En Mariage Savoir l'Epoux Madeleine Marie Maurice pour la Epouse Et

l'Epouse françois floccque pour sa
Legitime Epouse

De presence de pierre louis fouché
employé à la lotterie nationale demeurant
a paris Departement de la seine rue des
petits Carreaux N°. 1946. Division de Brutus
age de quarante deux ans temoin maternel de l'Epouse

De jean françois Godefroi jardinier
depuis Demeurant a paris Departement
de la seine rue du faubourg de route
N°. 122. premier arrondissement agé de
trente deux ans Beaufrere de l'Epouse

De françois Maurice jardinier Demeurant
au Mesnil sur seine Departement de seine
et oise agé de cinquante six ans parent de
l'Epouse

De Louis jacques Lugumin jardinier
Demeurant a Maurec Departement de
Seine et oise ami de l'Epouse

Après quoi moi jacques Moreau
de Lavigerie Maire de la commune de
Garches faisant les fonctions d'officier public
de l'Etat civil ai prononcé qu'au nom de
la loi. Lesd. Epoux sont unis en mariage
et ont Lesd. Epoux et temoins signé avec moi

M M
Maurice
L. f. fouché
veuve floccque
Godefroi
maurice
maurice
m t lagaudé femme maurice
lugumin
moreau de lavigerie maire

jean Baptiste
jullin
Marie anne
Divari

3

quatre

Le quinze frimaire an onze de la republique
francoise.

Acte de Mariage de jean Baptiste jullin
agé de Vingt Sept ans et Demie environ né a
Garches Departement de Seine et oise le Sept Mars
Mil Sept Cent Soixante Quatorze Vigneron demeurant
aud. Garches fils majeur de defunt Etienne
jean jullin Vigneron, et de Marie Louis Lainé
Demeurante aud. Garches.

Et de Marie anne Divari agée de Dix
neuf ans née a Garches Departement de Seine
et oise le Vingt un aoust Mil Sept Cent quatre
Vingt trois Demeurante aud. Garches fille
mineure de defunt Marc antoine Divari et de
Marie Angelique ferin Demeurante aud. Garches.

Les actes preliminaires sont Extrait des
registres des publications de Mariage faits
en la Commune de Garches le premier de ce
mois Delivré Ld. jour par nous Maire
soussigné remplissant les fonctions d'officier
public de l'Etat civil et affiché aux termes
de la loi, Extrait des registres des Baptêmes
Mariage et Sepultures de la paroisse de
Garches les St Cloud pour l'année Mil Sept Cent
Soixante Quatorze Delivré par nous faisant
les fonctions d'officier public de l'Etat Civil
le Vingt Cinq Brumaire dud. Extrait des registres
des Baptêmes Mariage et Sepulture de la
paroisse de Garches les St Cloud pour l'année
Mil Sept Cent Quatre Vingt trois Delivré par

J B J M. C.
C C M. a D l' S

dous le Vingt cinq Brumaire. d.e le tout En
forme de tous Les quels actes il a été Donné
Lecture par Moi officier public soussigné
aux termes De la loi

Led. Mariage du Consentement donné. la
dotte presente par Marie Angelique Servie
Veuve Marc Antoine Divari Mere de lo L.e Marc
Antoine Divari.

Il n'y a pas eu d'opposition aud Mariage

Les Epoux ont declaré prendre Le Mariage
savoir L'Epoux Marie Anne Divari pour Sa
Legitime Epouse, et L'Epouse Jean Baptiste
Gallin pour Son Legitime Epoux.

En presence de Pierre Vincent Gallin Vigneron
demeurant aud. Garelges agé de trente neuf
ans frere de L'Epoux.

De Charles Samuel Vigneron demeurant aud.
Garelges agé de trente neuf ans Beau frere de
L'Epoux

De Marc Antoine Divari Vigneron demeurant
aud. Garelges agé de Vingt quatre ans frere
de L'Epouse

De Philippe Sevin Vigneron demeurant
aud. Garelges agé de Cinquante un ans, oncle
de L'Epoux

De Marie Louise Joseph Etienne Jean
Gallin demeurant aud. Garelges agée de
Soixante cinq ans Mere de L'Epoux

Après quoi Moi Jacques Moreau
Delatigniere Maire de la Commune de
Garelges remplissant les fonctions d'officier

cinq

publie de l'Etat civil au premier
tour de Salut Lesdits Epoux sont unis en Mariage.
Les Epoux et les temoins ont signé avec nous
a l'exception de Marie Anne Divari Epouse
Marie angelique Serin Vve Laure antoine
Divari mere de l'Epoux et de pierre Vincent
Julien.

Jean Baptiste Julien

Marie Divary Vve Serin Mercandelas Régente

4 Du Vingt Sept Floreal an onze de la
republique francaise Sept heures du matin
acte de Mariage de Denis louis premier
agé de trente deux ans né a Garelges le Vingt
neuf aoust Mil Sept cent soixante onze, Vigneron
Demeurant aud. Garelges fils majeur de pierre louis
Mennier, Vigneron demeurant aud. Garelges, et de
Defunte Marie Geneviève Serin, Veuf en premieres
noces de Marie Françoise Chaillou.

Et de Marie Louise Serin agée de Environ
Vingt ans, née a Garelges le Vingt octobre Mil
Sept Cent quatre Vingt trois demeurant aud.
Garelges fille Mineure de jean Denis Serin
Vigneron demeurant aud. Garelges et de Defunte
Marie Louise Thibaut.

Les actes Preliminaires sont extrait des
registres des Publications de mariage faites par
moi maire soussigné a la porte de l'Eglise de
lad. Commune de Garelges, attendu qu'il n'y a
pas de maison Commune a l'heure de midi le

Vingt sept Germinal Dix Et le quatre floreal
present mois Et affiché pendant huit jours
aux termes de la loi Extrait des registres des actes
de Baptême mariage Et Sepultures de la
Commune de Garches pour l'année Mil sept
cent soixante onze Delivré par moi maire
soussigné le dix Germinal Dernier, Extrait des
registres de naissance décès Et mariage de lad.
Commune de Garches pour l'année Mil sept cent
Quatre Vingt trois Delivré le Vingt Huit Brumaire
an sept par Doucet secretaire de l'administration
municipale du Canton de Sevres Legalisé le
même jour par J. B. Gauvin Président, —
Extrait des registres des actes de décès de lad
Commune de Garches pour l'an dix de la
republique française Delivré par moi maire
soussigné le dix nivos Dix Extrait des registres
des Baptêmes, mariage Et Sepultures de lad.
Commune de Garches pour l'année Mil sept
cent soixante dix sept Delivré par moi maire
soussigné le dix nivos Dernier, Extrait des
registres des naissance de décès de lad. Commune
de Garches pour l'année Mil sept cent
Quatre Vingt neuf Delivrés à Sevres le Vingt
Huit Brumaire an sept par Doucet
secretaire en Chef de l'administration
municipale du Canton de Sevres Legalisé
le même jour par J. B. Gauvin Président
Le tout en forme, de tous lesquels actes, il a
Eté donné lecture par moi officier Public aux
termes de la loi.

Ledit Mariage dit sus enregistré dans

Jér.

En notre présence de Pierre-Louis Mannier père de l'Epoux, de Jean Denis Jervin père de l'Epouse, De Denis Jervin ayeul paternel de l'Epouse, et ayeul maternel de l'Epoux.

Il n'y a pas eu d'opposition au Mariage

Lecture a été donnée par Moi officier public soussigné aux termes de la loi, du Chapitre six du titre cinq du Mariage contenant les Droits et les devoirs respectifs des Epoux

Les Epoux présents ont déclaré prendre les Mariage savoir l'Epoux Marie-Louise Jervin pour sa légitime épouse, et l'Epouse Denis Louis Mannier pour son légitime époux.

En présence de Jean pierre Mannier l'aîné Vigneron demeurant aud. Garches oncle paternel de l'Epoux, agé de soixante dix ans.

De Henry Mannier Vigneron aud. Garches frere dud. Epoux agé de Vingt sept ans

De jean louis Jervin femme Gairemtier aud. Garches oncle paternel de lad Epouse agé de trente sept ans

De Georges etienne Fichi, Vigneron aud. Garches oncle paternel par sa femme de lad. Epouse agé de quarante cinq

De Pierre-Louis Mannier Vigneron aud. Garches père de l'Epoux soixante deux ans

De jean Denis Jervin Vigneron aud. Garches père de l'Epouse agé de cinquante un ans

De Denis Jervin Vigneron aud. Garches ayeul maternel de l'Epoux, et ayeul paternel de l'Epouse agé de soixante seize ans

Lecture faite

[illegible]

16

Après quoi moi jacques Morcau de la Vigne Maire de la Commune de Garches faisant les fonctions et officier public de l'état civil soussigné, ai prononcé au nom de la loi que lesd. Epoux sont unis par mariage, les Epoux, les temoins Henry Mennier, George Etienne Girli ont declaré ne savoir signer les autres ont signé avec moi, après lecture faite

J. Morcau D. Sevin

J. L. Sevin

Morcau Delavigerie
maire

5

Du treize Thermidor an onze de la republique francoise neuf heures du matin

Acte de mariage de Pierre antoine Sevin le jeune âgé de vingt trois ans six mois, né a Garches le premier janvier mil sept cens quatre vingt, vigneron, demeurant au d. Garches, fils de Pierre martin Sevin vigneron au d. Garches agé de quarante huit ans, et de Marie marguerite Pigny son epouse legitime agée de cinquante ans, demeurant au d. Garch

Et de e Marie Pierre Sevin, fille mineure, âgée d'environ dix neuf ans, née a Garches le vingt huit juin mil sept cens quatre vingt quatre demeurante au d. Garches, fille de Noel Sevin, vigneron demeurant au d. Garches, agé de soixante deux ans, et de Genevieve Boudin sa legitime epouse, âgée de cinquante sept ans, demeurant au d. Garches.

Les actes preliminaires sont: Extraits des registres des publications de mariages, faites par moi maire soussigné, a la porte de l'Eglise de lad. Commune de Garches, attendu qu'il n'y a pas de maison

commune, a l'heure de midi le vingt huit Messidor dernier, et le cinq de ce mois, et affiché pendant huit jours aux termes de la loi. Extrait des registres des actes de Baptême, mariage, et sepultures de la Commune de Garches pour l'année mil sept cent quatre vingt, delivré par moi Maire soussigné le dix Messidor dernier; Extrait des registres des actes de Baptême, naissance, et mariage de la d. Commune de Garches, pour l'année mil sept cent quatre vingt quatre, delivré par moi Maire soussigné le dix Messidor dernier le tout en forme, de tous les quels actes il a été donné lecture par moi officier public aux termes de la loi.

Le dit mariage du consentement donné en notre presence de Pierre martin Sevin, et de Marie Marguerite Pigny, pere et mere de l'epoux, et de Noel Sevin et de Genevieve Boudin, pere et mere de l'Epouse.

Il n'y a pas eu d'opposition au mariage.

Lecture a été donnée par moi officier public soussigné aux termes de la loi du chapitre six du titre cinq du Mariage, contenant les droits et les devoirs respectifs des Epoux.

Les d. Epoux presents ont declaré prendre en mariage, savoir l'Epoux Marie Pierre Sevin pour sa legitime Epouse, et l'Epouse Pierre Antoine Sevin pour son legitime Epoux.

En presence des Citoyens Joseph Pierre, demeurant a la thuillerie Bignon, commune de Saint nom la Bretesche Departement de Seine et Oise, âgé de trente quatre ans, ami de l'Epoux.

Pierre Antoine Sevin vigneron, demeurant a Garches, âgé de soixante un ans, grand oncle paternel de l'Epoux.

Pierre Sevin vigneron demeurant aud. Garches âgé de soixante

trois ans, oncle paternel de l'Epouse.

Pierre Louis Boudin, Vigneron aud. Garches, âgé de soixante trois ans, oncle maternel de l'Epouse.

De Pierre Martin Sevin vigneron aud. Garches, agé de quarante huit ans, pere de l'Epoux.

Marie marguerite Pigny, femme dud. Pierre martin Sevin, agée de cinquante ans, mere de l'Epoux, demeurans aud. Garches.

Noel Sevin, vigneron aud. Garches, agé de soixante deux ans, pere de l'Epouse.

Genevieve Boudin, femme dud. Noel Sevin, agée de cinquante sept ans, demeurans aud. Garches, mere de l'Epouse.

Après quoi, moi Jacques Moreau de la Vigerie Maire de la Commune de Garches, faisant les fonctions d'Officier public de l'état civil soussigné, ai prononcé au nom de la loi que les d. Epoux sont unis en mariage.

Et ont les d. Epoux, temoins et peres signé avec nous, Marie marguerite Pigny et Genevieve Boudin ont declaré ne le savoir,

Pierre Martin Sevin

P. A. Sevin.

M. P. Sevin

Pierre Louis Boudin

Moreau de la Vigerie

Justice de Paix

Table des mariages

Jean Baptiste Chaillou Cécile Boudin	N°. 1.
Jullin, Jean Baptiste Divari, Marie Anne	N°. 3.
Meunier, Denis Louis Sevin, Marie Louise	N°. 4.
Ploque, François Maurice, Madelaine Marie	N°. 2.
Sevin, Pierre antoine Sevin, Marie Pierre	N°. 5

première feuillet

DÉPARTEMENT DE SEINE ET OISE.

ARRONDISSEMENT DE VERSAILLES.

COMMUNE de Garches

REGISTRE

Pour servir de première minute aux actes de Decès qui se feront pendant la onzième année Républicaine, en la Commune de Garches

Contenant Dix — feuillets, cotés et paraphés par premier et dernier, par moi soussigné Préfet du Département.

A Versailles, le Vingt — Fructidor, dixième année de la République.

Pour le Préfet absent,
Le Secretaire-général de la Préfecture,
Seyrouet

Du trois Vendemiaire an onze de la republique francoise.

Acte de Decès de Genevieve Moreau Decedée a Garches ce jourdhui a cinq heures Du Soir, Vigneronne agée de soixante un ans Née a Garches le Septmay 1741. Veuve en premieres noces de Defunt pierre Etienne Lamit et femme en Seconde noces de nicolas Guillaume francois, fille de Defunt

P LVS CC &c

Pierre Moreau son frere et de Marguerite Gibon sa mere

Sur la Declaration a moi faite par le C. Pierre Louis Boudin Vigneron Demeurant aud. Garetes qui a dit Etre son Beaufrere, agé de Soixante deux ans, et par le C. Charles Faure Vigneron Demeurant aud. Garetes qui a dit Etre un de ses fils du premier lit

p L V Boudin P C a a u w

Constaté par moi adjoint de la Commune de Garetes faisant en l'absence du C. maire de cette Commune les fonctions d'officier public de l'Etat Civil soussigné.

Fremont, a

2

Du quatrieme jour De Vendemiaire de l'an onze de la republique francoise

Acte de deces de jean ~~Madeleine~~ Lemaire

+ marié f° p C f p L V

Decedé a Garetes le jourdhui onze heures du matin agé de huit mois né a Garetes le Dix sept pluvios Dix fils De jean Lemaire et de Marie Francoise retoup Demeurant aud. Garetes

Sur la declaration a moi faite Par le C. Pierre Louis Boudin Vigneron demeurant aud. Garetes agé de soixante ans qui a dit Etre aui Du pere du defunt Et le C. Pierre Claude fremont Demeurant aud. Garetes agé de trente deux ans Qui a dit Etre Voisin et ami du pere du Defunt. Dont signé

f° p L V Boudin

P. C. fremont

Jeux

Constaté par moi adjoint de la
Commune de Garches faisant en l'absence du
Maire de ladite Commune. Les fonctions d'officier
public de l'Etat civil soussigné.

Fructidor an 7

3

Du Vingt trois Vendemiaire. an onze. de La
republique francoise

Acte de decés de Marie francoise Le Seigle
Decedée. hier à huit heures du soir agée de
Cinquante un ans onze mois née à Garches
Le quinze Novembre. Mil. sept Cent Cinquante un
femme de jean pierre Sagerat, Vigneron, la
Decédée fille de Denis Le Seigle Vigneron à
Garches Et de Marie francoise. Ligat, Demt audit Garches

sur la declaration a moi faite par jean
Louis Sagerat Vigneron à Garches Son Beaufrere
agé de Cinquante cinq ans, Et par pierre Sevin
Dit Gingot Vigneron a Garches Beaufrere.
de la defunte par Sa femme, agée de soixante
quatre ans. Et ont signé J L Sagerat

Constaté par moi jacques Moreau de la Vigerie. Maire
de la Commune de Garches faisant les fonctions d'officier
public de l'Etat civil soussigné.

Moreau de la Vigerie
maire

4 Du sept Brumaire an Onze de la
republique francoise

Acte de decès d'un Enfant de sexe Masculin
Mort en naissant ce jourdhui à quatre heures de
l'après Midi, né de francois tautin Nigueron a
Garelys Et de marguerite Sophie Jaunet Son Epouse.
La Declaration m'a Eté faite par francoise
Dupuis femme de jean pierre Divari Sage femme
jurée de la Commune En presence de jean Georges
Mercier Blanchisseur a Garelys agé de Vingt Sept
ans, de jean pierre Divari Nigueron aud Garelys
agé de trente deux ans Et de francois tautin
Pere dud. Enfant lad francoise Dupuis femme
Divari, lesd. jean pierre Divari et francois tautin
ont declaré ne savoir Signer, Le C. jean Georges
Mercier a Signé

jean georges Mercier

Constaté Par moi maire Soussigné faisant
les fonctions d'officier Public de l'Etat Civil

Maurel de Lauvergne

5 julie Louise Divary Du Vingt Sept Brumaire an onze de la republique francoise

Acte de decès ~~D'une Enfant de sexe feminin~~
de julie louise Divari Decédée hier a Sept heures
du Soir agée de 25 mois née a Garelys de quatorze
Vendemiaire an neuf fille de andré francois
Divari Nigueron En cette Commune Et de
Marguerite francois Son Epouse Legitime Demeurant

J f

Croix

aud. Garches.

Sur la Declaration a Moi faite par
andré françois Divari Nigueron aud. Garches
pere de la defunte agé de trente cinq ans et
par jean françois Nigueron demeurant aud.
garches agé de quarante Sip ans, oncle maternel
de la defunte le C. jean françois a signé le C.
andré françois Divari a declaré ne le savoir.

Jean françois

Constaté par Moi ~~offic~~, Maire de la Commune
de Garches Soussigné, ~~fonc~~ remplissant les fonctions
d'officier public de l'Etat Civil. Sept mots rayés nuls.
d'office

Divari de la Vigerie

6

Marie Catherine Corbeuil

De Vingt neuf Brumaire an cinq de la
republique françoise
acte de Decès de Marie Catherine Corbeuil
decedée De cette nuit à Minuit agée de cinquante
quatre ans veuf mois née a Garches le Vingt
trois pluviose an Sip fille de joseph Corbeuil
Nigueron demeurant a Garches, le de Marie jeanne
Pierre fayard sa femme Legitime demeurante aud.
Garches
Sur la declaration a Moi faite par joseph
Corbeuil Nigueron aud Garches agé de trente
Sept ans pere de la defunte le de nicolas Corbeuil
Nigueron aud Garches agé de cinquante trois ans
grand pere de la Defunte le C. joseph Corbeuil a
Declaré ne savoir signer le C. nicolas Corbeuil a
signé

N. corbeuil

Constaté par Moi Maire de la Commune.

21

de Garches faisant les fonctions d'officier
public de l'état civil soussigné
Moreau Delavigerie

Du quatre nivos an onze de la republique
française

7 — acte de décès de françois augustin tautin
decédé ce jourd'hui à cinq heures du soir agé de
deux ans quatre mois douze jours né à Garches le
vingt un thermidor de l'an huit, fils legitime de
françois tautin Vigneron à Garches et de Sophie
Laure sa legitime épouse.

sur la declaration a moi faite par le
Citoyen françois tautin Vigneron à Garches
qui a declaré etre pere dud. Enfant, et de Gregoire
Eugenie, Domicilié en la commune de Suresnes
Departement de Seine et oise, ami du pere,
françois tautin a declaré ne savoir signer le
C. Eugenie a signé Eugenie

constaté par moi jacques Moreau de la vigerie
maire de la commune de Garches faisant les
fonctions d'officier public de l'état civil
soussigné
Moreau Delavigerie

8 — Du Douze nivos an onze de la republique
française

acte de décès de Madeleine frederique
Decedée le jour d'hier a une heure après midi

quatr.

a Garches chez la Citoyenne Veuve Boucher Lafayerie Duprés Veuve fauteuil ou elle etoit logée par charité, Domestique, agée de Vingt trois ans environ, née a Bailly Departement de Seine Et oise le Seize fevrier mil sept cent quatre Vingt, non mariée, fille legitime de francois frederic journalier a Bailly, y demeurant, et de Defunte Marie Louise Soulaillere son Epouse.

Par la declaration a moi faite par le Citoyen jean Baptiste Boudin Laiterie Vigneron de Garches, Voisin, et le Citoyen Antoine Jevin Vigneron aud Garches aussi Voisin, En presence de francois frederic pere de la Defunte demeurant a Bailly Lequel a signé avec le C. j. B. Boudin, le C. Antoine Jevin ayant declaré ne le savoir.

J B Boudin

Frederique

Constaté Par moi jacques Moreau De la Vigerie Maire de la Commune de Garches faisant les fonctions d'officier public de l'Etat Civil soussigné.

J Moreau de la Vigerie

2

jean louis Jevin

Du Vingt quatre Nivose an onze de la republique francoise

acte de Decès de jean louis Jevin Vigneron, mort de Lamyenne

Decedé ce matin a Une heure a Garches En

C V L f

sa maison agée de Soixante ans y quatre Mois
Mié a Garelges le onze Septembre Mil Sept
Cent Quarante Deux fils Legitime de Defunt
jean Louis Jevin Vigneron, et de Marie Catherine
Delume Demeurant audit Garelges

Epouse de Marie Catherine Jevin

Sur la Declaration a Moi faite par Vincent
Louis Jevin Vigneron a fait Cloud Lequel nous
a Declaré Etre fils Beaufrere de Louis Claude
Couturier Propriétaire a la Jelle Lequel
nous a declaré Etre fils Gendre Lesquels nous
Signé

L. C. Couturier J Jevin

Constaté Par Moi jacques Moreau
De la Vigerie Maire de la Commune de Garelges
faisant les fonctions d'officier public de
l'Etat Civil Soussigné.

Moreau Delavigerie
Maire

Du Seize Flavion an onze de la
republique francoise,

Acte De Deces De Marie Catherine
Boudin Decedée Le Matin a Quatre Heures
Cinquante, agée De Trente ans Mié a Garelges
Le Vingt Neuf novembre Mil Sept Cent Soixante
Douze, Demeurante a Garelges Lez le Citoyen
jean pierre francois Lalande, Celibataire,
fille De jean Louis Boudin Vigneron
Demeurant audit Garelges Et De Defunte Marie
Therese Chevet Sa premiere femme.

Sur la Declaration a Moi faite par

REP. FR. SEINE ET OISE. 50. cent.

Cinq

Le C. jean Louis Boudin Vigneron — Demeurant aud. Garches qui a dit etre pere de la Defunte et de jean pierre francois lalande Vigneron Demeurant aud. Garches beau frere par sa femme de la Defunte. Le C. jean Louis Boudin a signé, le C. Pierre francois lalande a declare ne le savoir

Louis Boudin

Constaté par moi jacques moreau Delavigerie Maire de la Commune de Garches faisant les fonctions d'officier public de l'etat civil soussigné.

Moreau Delavigerie
Maire

11

Du Seize pluviose an onze de la republique francaise

acte de deces de henry louis Meunier decedé le matin a onze heures agé de cinq ans, né a Garches le Vingt cinq Germinal an cinq Demeurant aud Garches fils de jean francois henry Meunier et de marie Victoire adelaide Meunier ses legitimes Epoux

sur la Declaration a moi faite par le C. Pierre louis Meunier Vigneron demeurant aud. Garches qui a declaré etre Grand pere du Defunt, et de jean francois henry Meunier Vigneron aud. Garches, lequel a declaré etre pere du defunt, pierre Louis Meunier a signé jean francois henry meunier a declaré ne le savoir

Pr. L. Meunier

Constaté par moi jacques moreau

de la Vigerie maire de la commune de Garlyes faisant les fonctions d'officier public de l'état civil soussigné.

Morceau de la Vigerie

12

Du dix sept pluviose an onze de la république française

acte de décès de julie lucie ferrier. Décédée ce matin à dix heures âgée de quatre ans Cinq mois à Garlyes la Neuve Morcat au foyer Demeurant à Garlyes fille de antoine ferrier Négociant aud. Garlyes et de Marie catherine Helene Gervalle ses père et mère

sur la déclaration à nous faite par le S.r antoine ferrier Négociant aud. Garlyes, père de la Défunte et de Charles Saint Négociant aud. Garlyes Voisin de la Défunte, Charles Saint a signé avec nous antoine ferrier déclarant et la soussi

Mu

Constaté par nous soussigné officier de la commune de Garlyes faisant les fonctions d'officier public de l'état civil soussigné

Morceau de la Vigerie

13

1

Du trente pluviose an onze de la république française

acte de décès de jeanne perrin. Décédée ce jourd'hui à Midi âgée de Cinquante Cinq ans née à La Commune de Morey Département de Vaucluse domicilié à Garlyes veuve de jean Baptiste Divari Négociant aud. Garlyes, fille de defeu nicolas perrin et de défunte Elisabeth Carbillet

J F

Sur la Declaration a moi faite par
le S. jean françois Vigneron aud. Garelyes
qui a Declaré Etre Sain de Ses Sens Et de
jean pierre Divarin Vigneron aud. Garelyes
Lequel a Declaré Etre Sain de Ses facultés
Lesquels ont Signé a l'Exception de jean pierre
Divarin Lequel a Declaré ne Le Savoir

Jean françois

Constaté Par moi jacques Morceau
De la Vigerie Maire de la Commune des
Garelyes Soussigné, faisant les fonctions
d'officier Public de l'Etat Civil

Morceau de la vigerie

14 Du douze Ventose an onze de la republique
françoise

Acte de deces de françois Saint Decédé ce
matin a une heure du matin Agé de trois ans
onze mois né a Boulogne de Partement de la
Seine demeurant aux Garelyes, fils de Vincent dominique
Saint blanchisseur aud Garelyes Et de Marie
jeanne Genevieve Mercier Sa Legitime Epouse
demeurant aux Garelyes

Sur la Declaration a moi faite par les
Citoyen Susnommés Mercier blanchisseur
Demeurant aud. Garelyes, Grand pere Maternel
Du decedé Et par le S. françois Leopold Villain
Marechal aud Garelyes qui a Declaré Etre Voisin
du decedé Et ont Signé.

Mercier Villain

Constaté Par moi jacques Morceau de la Vigerie
Maire de la Commune de Garelyes faisant les fonctions
d'officier public de l'Etat Civil Soussigné

Morceau de la vigerie

15

Du Vingt trois Germinal an onze de la
republique francoise.

Acte de Decès de Marie Louise Elisabeth
Serrat decedée a Garches Le jour de hier
a Quatre heures de L'après midi agée de
quatorze ans trois mois Le Vingt sept Mars mil
sept cent quatre Vingt neuf a Garches
Demeurante fille Legitime de Etienne pierre
et de Elisabeth Morceau Son epouse.

Sur la declaration a moi faite par Etienne
Serrat Laitier demeurant aud. Garches pere
de la defunte et Sr jean louis fremont
Vigneron aud. Garches Voisin et ami de la
Defunte.

Les temoins ont Signés a l'Exception
de Etienne Serrat qui a declaré ne le savoir
fremont

Constaté Sur moi jacques Morceau
Delavigerie Maire de la Commune de Garches
faisant les fonctions de officier Public de
L'Etat Civil soussigné.

Morceau Delavigerie

16

Du Vingt un Floreal an onze de la
republique francaise

acte De Decès de pierre Michel rozé
decedé le jour D'hier a Garches, Cordonnier
agé de Soixante ans Enbervu né a Vaucresson
Departement de Seine et oise le Quatre avril
mil sept cent quarante trois Veuf de Marie
francoise Le Sertre, Demeurant aud. Garches
fils de Michel rozé et de Marie Genevieve
Fleurieu. J M S

Sur la Declaration à Moi faite par Joseph Marie Sevin Blanchisseur aud. Garehes agé de trente Cinq ans lequel a declaré être son Gendre et par Jean Pierre Severi Vigneron aud. Garehes agé de trente Deux ans Voisin et ami du Defunt lesd. Joseph Marie Sevin a signé Jean Pierre Divarieu declaré ne le Savoir

Signé

Constaté Sur procès Verbal Du juge de paix du Canton de Sevrès du jour d'hier ouvert à ce présent.

Moreau Delavigerie

7

Du Seize Frairial an onze de la République Française onze heures du matin

Acte de Deces de Jeanne Signy, Decédée le jour d'hier à Midi. En Gareches agée de quatre Vingt Dix ans, née aud. Gareches Le Vingt quatre Septembre Mil Sept Cent treize, demeurante aud. Gareches Veuve de Jean Sageret Vigneron aud. Gareches, fille de Michel Signy et de Marguerite Moricaud.

Sur la Declaration à Moi faite Sur Le Citoyen Jean Pierre Sageret Vigneron demeurant aud. Gareches agé de Cinquante Cinq ans qui a declaré être Son fils, et Sur Le Citoyen Jean Louis Sageret Vigneron aud. Gareches agé de Cinquante Cinq ans qui a declaré être Son fils, et ont Signé après Lecture faite.

Signé Sageret et Signé Sageret

Constaté Par Moi Sageret Moreau de Lavigerie Maire de la Commune de Gareches faisant les fonctions d'officier Public de L'Etat Civil Soussigné

Moreau Delavigerie

18

Du Vingt sept floréal an onze
de la republique francoise onze heures du
matin

Acte de decès de jules petit decédé le
jour d'hier a trois heures apres midi âgé
d'environ un an né a Paris rue notre dame
des Victoires N°. 17. section du mail trois[ième]
arrondissement. Departement de la Seine. Le
quel frotidez au dix, fils de jacques petit
laumonier marie Therese Jarry Son Epouse
demeurant a paris rue notre dame des
Victoires N°. 17. Les dits petit Declarant
et moi jean Louis Boudin Vigneron de cette
commune

Sur la Declaration a moi faite par les
S.S jean louis boudin Vigneron de cette
commune agé de soixante ans, et de jacques
Louis boudin Vigneron de cette commune
agé de soixante trois ans les ont signé
apres Lecture faite

J L Boudin J L Boudin

Constaté par moi jacques Moreau des
Laverjes maire de la commune de Garches
faisant les fonctions d'officier public de
l'Etat Civil soussigné Moreau Desvergnes

19

Du Quatre Thermidor an onze de
la republique francoise Dix heures du matin

Acte de Decès de auguste louis Marie
Decédé le jour d'hier a onze heures du
matin né a paris Departement de la
seine rue frateline N°. 356. divisions de
la fidelité le Vingt neuf frimaire Dernier

du mariage chez Le C. pierre Louis Soumeire Vigneron de cette commune fils de jean Louis Mariaux Caissier de banque, agé de Quarante ans demeurant a paris faubourg St honoré N°. 11. Et de louise le tellier agée de Vingt huit ans demeurant a paris rue St Etienne N°. 356, non mariés

sur la Declaration a moi faite par le C. pierre Louis soumeire Vigneron aud. Garches agé de Quarante huit ans pere nourricier dud. Enfant

Et par jean pierre Lagarde jeune agé de cinquante ans, Vigneron aud. Garches agé de cinquante ans, Voisin et ami dud. pierre Louis Soumeire Et ont signé après Lecture faite.

J. P. L. Soumeire

J. Lagarde

Constaté par moi jacques Marcau De la Vigerie maire de la Commune de Garches faisant les fonctions d'officier public de l'Etat Civil soussigné

Marcau De la Vigerie

26

Du dix neuf thermidor an onze de l'ère republicaine française cinq heures après Midi acte de deces de Genevieve Virginie Leroux decedée le jour d'hier a onze heures du matin née a Garches le douze pluviose dernier fille de Nicolas Claude Leroux attaché au service du premier Consul demeurant aud. Garches

J. L. B. L. A. F.

Et de Catherine Mathieu sa Legitime
Epouse Demeurante audit Garches

Sur la Declaration a Lui faite par
le Citoyen jean Louis Zacharie Boudin Vigneron
audit Garches agé de Vingt Six ans fils du
pere et de la Mere

Et par Pierre Antoine Servin jeune
Vigneron audit Garches agé de Vingt trois
ans et Voisin audit pere et de la Mere
de la Defunte Tous Temoins agés Lecture
faite.

Jean Louis Zacharie Boudin S.A. Servin

Constate Par Moi Jacques Mercier de Lavigerie
Maire de la Commune de Garches faisant les
fonctions d'officier public de l'Etat Civil Soussigné

Mercier Delavigerie

21

Du Dix huit Fructidor an onze de la
republique Francoise a Heure de Midi

Acte de Deces de Marie Eugenie Decaux
Decedée de Ce matin a Sept Heures agée de
Deux ans huit mois née a Garches le douze
Vendemiaire an neuf Demeurante audit Garches
fille de Pierre Louis Decaux Vigneron audit
Garches et de Marie Catherine Dorangé
Sa Legitime Epouse

Sur la Declaration a Moi faite par
le C. Pierre Louis Decaux Vigneron audit
Garches agé de Vingt huit ans pere de

V. C. L. D.

la Defunte.

Et de francois Leo ysold Vitain marechal aud Garelyes ami du pere de lad. defunte a agé de

Et ont signé apres lecture faite

Villain P.L Drouet

Constaté par moi jacques Moreau de la vigerie Maire de la Commune de Garelyes faisant les fonctions d'officier public de l'Etat Civil soussigné

Moreau de la vigerie

22

Du Vingt un fructidor an onze de la Republique francoise. Dix heures du matin

Acte de deces de marie rozalie Grigeon decedée le jourd'hier a onze heures du soir a Garelyes agée d'environ deux ans nee aud. Garelyes le Vingt deux Vendemiaire an dix fille de francois joseph Grigeon et de marie Esther Boudin ses Legitimes epoux demeurant aud. Garelyes.

Par la Declaration a moi faite par le Cn francois joseph Grigeon Vigneron aud. Garelyes agé de

Et de Ste toussaint Anatholie Maigret sentuse demeurant aud. Garelyes agé de soixante six ans voisin

Maigret Ste / / gillon

Constaté par moi jacques Moreau de la vigerie maire de la Commune de Garelyes faisant les fonctions d'officier public de l'Etat Civil soussigné

Moreau de la vigerie

23

Du vingt trois fructidor an onze de la republique francoise dix heures du matin

Acte de deces de Antoine Lamy decedé le jour d'hier a neuf heures du soir agé d'environ cinq ans ne a Garches le vingt huit frimaire an sept y demeurant fils de Antoine François Lamy agé de quarante ans Vigneron aud. Garches et de Marie Antoinette Signy sa legitime epouse

Sur la declaration a moi faite par Nicolas François Lamy Vigneron aud. Garches agé de quarante ans pere du defunt

Et par André Divari Vigneron aud. Garches agé de cinquante sept ans, oncle maternel du defunt, et ont signé avec lecture faite

André Divari

Constaté par moi Jacques Moreau de Savigerie maire de la Commune de Garches soussigné faisant les fonctions d'officier public de l'Etat Civil

Moreau de Savigerie maire

24

Du vingt cinq fructidor an onze de la republique francoise huit heures du matin,

Acte de decès de Victoire Lamy decedée le jour d'hier a six heures du matin, agée d'environ dix mois, née a Garches le trente frimaire an onze, y demeurante, fille de Jean baptiste Lamy blanchisseur demeurant a Garches, et de Marie Adelaide Divari son epouse legitime.

Sur la declaration a moi faite par Jean baptiste Lamy blanchisseur, demeurant au dit Garches, agé de quarante ans pere de la defunte,

et par André Divari, vigneron au d. Garches agé de cinquante sept ans, grand pere maternel de la defunte, et ont signé avec lecture faite

André Divari j'ai dit Lamy

Constaté par moi Jacques Moreau de Savigerie, maire de la Commune de Garches, soussigné, faisant les fonctions d'officier public de l'état Civil.

Moreau de Savigerie maire

25

Du Vingt cinq Frimaire an deux de la République française dix heures du matin

Acte de Décès de Marie Rose Josset Décédée le jour d'hier à quatre heures du matin née à Garches le Vingt quatre Mars Mil Sept cent quatre vingt dix, demeurante fille de Philippe Josset et de Marie Geneviève Bona

Sur la déclaration à moi faite par Jean Georges Mercier blanchisseur à Garches âgé de Vingt huit ans, beaufrere.

Et par Pierre Henry Rozay Cabaretier au dit Garches âgé de trente quatre ans voisin

Ont les dits signé après lecture faite.

Rozay J. Mercier

Constaté par moi jacques Mercier de la Vigerie Maire de la Commune de Garches faisant les fonctions d'officier public de l'état civil soussigné

Deux mots rayés nuls Mercier de la Vigerie

Yvriette Hyacinte Lalande

26

Du Vingt Six Frimaire an deux de la république française dix heures du matin

Acte de Décès de Yvriette Hyacinte Lalande décédée le jour d'hier à onze heures du soir âgée d'environ dix huit ans née à Garches le trente Germinal an dix et demeurante fille Légitime de Pierre François Lalande Vigneron demeurant aud. Garches et de Jeanne Hyacinte Bondieu son épouse Légitime

Sur la déclaration à moi faite par Pierre François Lalande Vigneron demeurant aud. Garches âgé de Vingt cinq ans père de la défunte

Et par Antoine Dupuis Jardinier attaché au Service du premier Consul demeurant aud. Garches âgé de trente Huit ans lequel a signé Pierre Lalande déclaré ne savoir.

Antoine Dupuis

Constaté par moi Jacques Mercier de la Vigerie Maire de la Commune de Garches, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil soussigné un mot rayé nul.

Mercier de la Vigerie

27

Du vingt six fructidor an douze de la republique
francoise au ~~Bourg~~ onze de la republique francoise
acte de deces de marie paluire Lamut decedée le jour d'hier
a onze heures du soir agée d'environ deux ans née a Garejes
le deux messidor an neuf fille de antoine Lamut vigneron
demeurant aud Garejes et de marie ~~francois~~ Seigny autoin
Seigny Sa legitime Epouse
Sur la declaration a moi faite par le S.r Citoyen antoine
francois Lamut âgé de quarante un ans vigneron de cette
Commune pere de la Defunte
Et Sor toussaint matyrien maigre rentier, agé de
Soixante six ans demeurant aud. Garejes Lequel a signé
Sauf autre francois Lamut ayant declaré ne le
Savoir

Maigre

Constaté Sar moi jacques Moreau de la vigerie Maire
de la Commune De Garejes faisant les fonctions d'officier
public de l'Etat Civil soussigné - quatre mots rayés nuls.

Moreau de la vigerie

28

Du vingt huit fructidor an onze de la republique
francoise Dix heures du Matin.
acte de deces de Etienne andré decedé le jour an
d'hier audit agé d'environ cinquante huit ans
domicilié en la Commune de Bauzée arrondissement
de Bar sur ornain Departement de la meuse Lequel
nous a Garejes Maison de S.r jean Baptiste
joffart Epoux de Barbe jeannin demeurant en
la Commune de Bauzée
Sur la declaration a moi faite par le S.r jean
louis joffart vigneron demeurant en cette Commune
agé de vingt huit ans voisin
Et Sar le Conseil Sarin vigneron en cette
Commune voisin du Defunt agé de soixante
Deux ans Voisin
le Conseil Sarin a signé Le S.r jean louis joffart de celon
ne le Savoir apres lecture faite

Seyer

Constaté Sar moi jacques Moreau de la Vigerie Maire
de la Commune De Garejes faisant les fonctions
d'officier public de l'Etat Civil soussigné

Moreau de la vigerie

REP. FRA. 50. cen

Deux feuillets supplémentaires à la première minute du Registre servant à constater les Décès dans la Commune de Garches pendant la présente année, coté et paraphé par premier et dernier par moi soussigné Préfet du Département de Seine et Oise. à Versailles le deuxième jour complémentaire de la onzième année de la République.

Pour le Préfet absent
Le Secrétaire Général de la préfecture
Peyronet

Du trente fructidor an onze de la République française neuf heures du matin

27

Acte de Décès de Henry Louis Rozay Né le Vingt trois février an dix Demeurant à Garches fils de Pierre Henri Rozay âgé de trente quatre ans Demeurant audit Garches, et de Marie Antoinette Dévaré âgée de Vingt Cinq ans sa Légitime épouse

Sur la Déclaration a moi faite par Pierre Henri Rozay Cabaretier audit Garches âgé de trente ans père du défunt

Et par Joseph Marie Sevin Manufacturier audit Garches âgé de trente cinq ans ami du défunt par les comparus, lesquels ont signé après Lecture faite.

Rozay

J M Sevin

Constaté par moi Jacques Marcau de la

Vergerie Maire de la commune de Gareby
faisant les fonctions d'officier public
de l'Etat Civil soussigné

Moreau de la vergerie

Vu et arrêté par moi maire soussigné
Le quatre Vendémiaire an douze

Moreau de la vergerie
maire

Deuxième vendémiaire

Table des décès de l'an 11.

A

11e. 28. André Etienne

B

11e. 10. Boudin marie Catherine

C

11e. 23. Caumont antoine Magloire.
14. — Caumont françois
27 — Caumont marie Calixte
24 — Caumont Victoire.
6 Corbonnois marie Catherine

D

21. — Decour marie Eugenie
3. Divari julie louise.

E

F

8 frederic, madeleine

G

22 — Grignon marie rosalie.

H. J.

25. — jossel marie rose

L.

26 — Lalande, henriette hyacinte
26 — Le roux Genevieve Virginie
2 — Le Maire jean marie.
3 — Le Sueur marie francoise.

M

19. — Marceau auguste louis

30

M

11e. 11. Meunier Henry Louis

1. Moreau Geneviève

N. O. P.

13. Perrin jeanne Vve Divari

15 Perrot Marie Louise Elisabeth

18 Petit jules

17 Pigny jeanne Vve jean Jagerer

Q. R

16 rozay Pierre Michel

29. rozay Henri Louis

S

9 Sevin jean Louis

12 Sevin julie Lucie

T.

7 Tautin francois auguste

4. Enfant Mort né

DÉPARTEMENT DE SEINE ET OISE.

TROISIÈME ARRONDISSEMENT.

Premier feuillet

COMMUNE de Garchel

REGISTRE

Pour servir de première minute aux actes de Naissances, Mariages et Décès qui se feront pendant la douzième année Républicaine, en la Commune de Garchel

Contenant Vingt six feuillets, cotés et paraphés par premier et dernier, par Mon Président du Tribunal de première Instance du troisième arrondissement du Département de Seine et Oise.

A Versailles, le Vingt un Fructidor, onzième année de la Republique.

1

Du trois vendemiaire an douze, de la republique francoise, neuf heures du matin

Décès de jean michel Baillou

Acte de décès de Jean michel Baillou decedé le jour d'hier a huit heures du soir, âgé de huit mois, né a Garches le dix Sept Pluviose an onze, fils de Jean baptiste Baillou, vigneron au dit Garches, et de Marie Cecile Boudin sa legitime epouse demeurante au dit Garches

Sur la declaration a moi faite, par le C. Jean Pierre Baillou vigneron aud. Garches âgé de soixante deux ans, grand pere paternel du defunt

Et par Jean Baptiste Baillou vigneron aud. Garches

J P C J B C

âgé de trente deux ans, pere du defunt, les quels ont signé après lecture faite.

J. B. Chaillon — J. B. Chaillon

Constaté par moi Jacques moreau de la vigerie maire de la Commune de Garches faisant les fonctions d'officier public de l'état Civil soussigné. Moreau de la vigerie

2

naissance de charles adolphe grillon.

Du Cinq Vendemiaire an douze de la republique francoise neuf heures du matin.

Acte de naissance de charles adolphe né le jour d'hier a cinq heures du soir fils de francois joseph Grillon, Vigneron demeurant a Garches agé de trente ans, et de marie Gilbert Boudin agée de trente ans demeurant aud. Garches sa legitime epouse.

Le sexe de l'Enfant a été reconnu être du genre masculin en presence de ~~francois joseph grillon Vigneron aud~~ pierre claude fremont Vigneron aud. Garches agé de trente trois ans oncle par sa femme de l'Enfant premier temoin

Et de jean pierre Bourgoin 1er de. Medes Demeurant à paris rue jean St Denis 11e. Bl. agé de trente deux ans second temoin

sur la requisition a nous faite par francois joseph Grillon Vigneron aud. Garches pere de l'Enfant. Et ont signé après lecture faite J. J. grillon

J. B. Bourgoin

P. C. Fremont

Constaté par nous jacques moreau de la Vigerie maire de la Commune de Garches sus dite ans et mois susdits.

3

faisant les fonctions d'officier public de Deux
l'état civil soussigné

Morceau Delavigerie

Du Seize Vendemiaire an douze de la republique
françoise neuf heures du matin

Décès de françoise marguerite Elisabeth joffet.

acte de decès de françoise marguerite Elisabeth joffet decédé ce matin a sept heure du matin agée d'environ dix sept mois née à Garelgas le Vingt huit floreal an dix, y demeurant, fille de louis joffet Vigneron en cette Commune agé de Vingt huit ans, et de Elisabeth L'vinée Sa legitime Epouse agée de Vingt Sept ans

sur la declaration a nous faite par louis joffet agé de Vingt huit ans Vigneron aud Garelgs pere de la defunte

Et par francois Leopold Villain marechal aud. Garelgs agé de Cinquante deux ans amis du pere de la Defunte, louis joffet a declaré ne savoir Signer, francois Leopold Villain a signé apres lecture faite

f l villain

Constaté par moi jacques Moreau delavigerie Maire de la Commune de Garelgs faisant les fonctions de officier public de l'Etat civil soussigné

Morceau Delavigerie

4.

Du Vingt Vendemiaire an douze de la republique françoise dix heures du matin

Décès de jean antoine dorange

acte de decès de jean antoine dorange decédé de ce matin a onze heure du matin agé d'environ huit ans et demie né a Garelgs le premier prairial an trois, y demeurant fils de pierre dorange Vigneron

S. D. 1 B Bo

32

a Garches y Demeurant agé de quarante deux ans Et de madeleine divari agée de quarante deux ans laboureuse Voisine

sur la Declaration a lui faite par Ld. pierre dorange Vigneron a garches agé de quarante deux ans parent du defunt

Et par jean pierre Boudin & jeune Vigneron aud. Garches agé de quarante trois ans Cousin germain du defunt lesquels ont Signé apres lecture faite

P. Dorange J P Boudin

Constaté par moi jacques moreau delavigerie maire de la Commune de garches faisant les fonctions d'officier public de l'Etat Civil Soussigné

Moreau delavigerie
maire

5

Decès de Marie catherine pigny ve pierre louis Boudin

Du vingt six Brumaire an douze de la republique Française — a neuf heures du matin —

Acte de decès de marie Catherine pigny decedée avant hier a deux heures après midi, agée de quatre vingt un ans, née à garches le vingt un avril, mil sept Cent vingt deux, fille de jacques pigny et de catherine Sevin, veuve de pierre louis Boudin demeurant au dit garches —

Sur la declaration à moi faite par louis Cam Macon demeurant à garches agé de quarante six ans, neveu de la defunte qui a signé.

et joseph Corbonois vigneron aussi à garches agé de trente un ans, vigneron, neveu de la defunte qui a declaré ne savoir signer. L Cam

Constaté par moi jacques moreau de lavigerie maire de la Commune de garches faisant les fonctions d'officier public de l'état Civil Soussigné

Moreau delavigerie
maire

6

Deces de marie victoire sageret

Du jeudi Deux frimaire an douze de la Republique francoise Dix heures du matin

acte de Decès de Marie Victoire Sageret

Decedé le jour d'avant hier a huit heures du soir chez a Garelles le Sieur mineur du lieu de Henry Henriette Sageret Vigneron en cette Commune, et de marie Frichot agée de trente cinq ans Sa Legitime Epouse.

Sur la Declaration à moi faite par Henri Henriette Sageret Vigneron aud. Garelles agé de quarante deux ans pere de la defunte

Et par jean pierre Sageret Vigneron aud. Garelles agé de Cinquante ans oncle Paternel Lesquels ont Signé après Lecture faite

H. H. Sageret. Psageret

Constaté par moi jacques Marcou de la vigerie Maire de la Commune de Garelles Soussigné faisant les fonctions d'officier public de l'Etat Civil

Marcou de la vigerie
maire

7

acte de Naissance de louis adolphe Meunier

Du quatorze frimaire an douze de la republique francaise a une heure après Midi

Acte de Naissance de louis henri adolphe né le onze frimaire à deux heures après midi, fils de henri Jean François Meunier Vigneron demeurant à Garches, agé de vingt huit ans, et de Marie Victoire adelaide Meunier agée de trente trois ans, vesidente aussi à Garches

le Sexe de l'enfant a été reconnu etre du genre Masculin, en présence de Louis Caquet un autre voisin

33

résidant à paris, et de jean pierre Caquet
aussi résidant à paris témoins, tous deux amis
du père qui ont signés
sur la requisition à moi faite par Jean Louis françois
Monsieur Vigneron au dt garetes, lequel a
déclaré être père de l'enfant et a signé avec moi
lecture faite, après lecture faite. o.

approuvé quatre mots rayés et trois mots ajoutés

Caquet Caquet

~~Du vingt un frimaire~~ Constaté par moi jacques
Morceau Delavigerie maire de la commune de Garetes
faisant les fonctions d'officier public de l'état civil
soussigné mots rayés nuls

Morceau Delavigerie
maire

8

Décès de jean pierre fremont

Du vingt un frimaire an deux de la
république française une et indivisible du matin
acte de décès de jean pierre fremont décédé
le jour d'hier en sa maison à Garetes âgé d'environ
soixante ans né à Garetes fils de jean baptiste
fremont et de jeanne françoise Chaillon époux de
marie françoise Chesnau demeurant aud. Garetes
sur la déclaration à moi faite par jean louis
fremont Vigneron en cette commune âgé de quarante ans
fils du défunt
et pierre Claude fremont Vigneron en cette
commune âgé de trente trois ans aussi fils du défunt
et ont signés après lecture faite

Pierre Claud fremont Jean Louis fremont

Constaté par moi jacques Morceau de la Vigerie maire
de la commune de Garetes faisant les fonctions d'officier
public de l'état civil soussigné

Morceau Delavigerie
maire

9

naissance de martin thomas la toreye

Du vingt sept frimaire an douze Quatre de la republique francoise dix heures du matin

acte de naissance de Martin thomas né le jour d'avant hier a dix heures du matin fils de jacques latoreye Cultivateur et de marie Geneviève Malivat agée de trente cinq ans demeurant audit Garelles légitime epouse

Le Sexe de l'Enfant a été reconnu être du Sexe Masculin en presence de jean Baptiste Boudin jeune Vigneron de cette Commune agé de quarante trois ans cousin Germain par la femme de l'Enfant premier temoin

Et jacques louis fremont Vigneron de cette Commune agé de quarante ans Second temoin

Sur la requisition à moi faite par jacques latoreye Cultivateur demeurant audit Garelles agé de quarante ans Lequel a declaré être pere de l'Enfant et ont signé après Lecture faite a Lenquisition dud. jacques latoreye qui a declaré ne le savoir J B Boudin

J. L. fremont

Constaté par moi jacques morcau de Lavigerie maire de la Commune des Garelles faisant les fonctions d'officier public de l'Etat Civil soussigné.

Morcau delavigerie
maire

10

Naissance d'un enfant du Sexe masculin né mort.

Du trente un frimaire an douze de la republique francoise dix heures du matin

acte de naissance d'un enfant mort né fils le jour d'hier a dix heures

f L P

Dun fois fils de pierre vivant rogneux
Vigneron En cette Commune de
Marie denise Perrin Sa legitime Epouse
Demeurant aud. Garches

Le sept de Mr Brumaire a été reconnu Etat
du sept mil sept cent Vingt sept du present de pierre
Vivant rogneux Vigneron En cette Commune
agé de trente ans pere dud. Enfant

De jean louis fremont Vigneron de cette
Commune agé de quarante ans

Sur la requisition a moi faite par le
C. jacques pierre le roux, Cherin ainé
Detenteur Domicilié En cette Commune
Lequel a Signé avec jean louis fremont
pierre vivant rogneux ayant declaré ne
le savoir Lecture faite

fremont, Lepreux

Constaté Par moi jacques moreau delavigerie
Maire de la Commune de Garches soussigné
faisant les fonctions d'officier public de
l'Etat Civil. Un mot rayé nul

Moreau Delavigerie

11
mariage de Edmé ridoux Et de marie jeanne mativet

Du Seize nivose an deux de la république
Française, a onze heures du Matin.

Acte de Mariage de Marie edme Ridoux agé de
Vingt un an environ, né à Ville davrai, département
de Seine et oise, le treize Fevrier, mil sept Cent quatre
Vingt deux, Blanchisseur, demeurant au dit Ville davrai
fils majeur de defunt edme Ridoux blanchisseur au
dit ville davrai et de Marie Françoise hardi agée de
quarante huit ans, demeurant au dit ville davrai, epouse
en secondes nôces de François Couturier agé de
trente Cinq ans, blanchisseur au dit ville davrai,

mer

Cinq

et de Marie jeanne metivet née à Gauches
le cinq aout, mil sept cent quatre vingt deux
ij demeurant, fille majeure de pierre françois
metivet l'aîné vigneron dans cette Commune
et de deffunte marie geneviève pelletier sa
légitime épouse, ledit pierre françois metivet
l'aîné agé de soixante ans environ,
les actes préliminaires de mariage sont extraits
des publications de mariage faites par nous
maire soussigné, à la porte de l'eglise de la
Commune de gauches, attendu qu'il n'y a pas
de maison Commune, à l'issue de midi
les vingt six frimaire dernier et trois ni vôse
présent mois et affichés pendant huit jours
aux termes de la loi.

extrait des registres des publications de mariage
faites en la Commune de villedavray Les
dix neuf et vingt six frimaire dernier
et délivré par Mathieu Duprais
maire de ladd Commune le quinze
de ce mois

extrait des registres de Naissance de la Commune
de villedavrai troisième arrondissement département
de Seine et oise pour l'année mil sept cent
quatre vingt deux, délivré par le Citoyen
Vantoin adjoint du maire de la dite Commune
le vingt un frimaire dernier, signé j. Vantoin

Extrait des registres des actes de Baptême, mariage
et Sépultures de la paroisse de saint louis de Gauches,

35

les St. Cloud, pour l'année mil sept cent quatre vingt deux. délivré par moi Maire soussigné le vingt trois frimaire dernier.

Extrait des registres des décès de la Commune de ville davray, troisieme arrondissement département de Seine et oise, pour l'année mil sept cent quatre vingt huit, délivré par le Citoyen jacques Vaultrin adjoint de la dite Commune le vingt un frimaire dernier, Signé j. Vaultrin

Extrait des registres des actes de décès, Baptemes et mariage de la dite Commune de gauches pour l'année mil sept cent délivré par moi Maire soussigné le dit jour vingt trois frimaire dernier: le tout en forme, de tous les quels actes il a été donné lecture par moi officier public de l'état Civil, aux termes de la loi.

ledit Mariage du Consentement donné en notre présence par pierre François melisset l'aîné pere de l'epouse et par Marie Françoise hardij épouse en secondes nôces de François denis Couturier, et de lui autorisé à cet effet, mere de l'epouse.

il n'y a pas eu d'opposition audit mariage.

lecture a été donnée par moi officier public de l'état Civil soussigné, aux termes de la loi, du chapitre six du titre cinq du Mariage Contenant les droits et les devoirs respectifs des époux.

les dits époux présents ont déclaré prendre en mariage savoir l'époux Marie jeanne melisset pour la légitime épouse, et l'épouse, marie

mer [illegible] mus [illegible] f.f.m

f.p.m. [illegible]

edme. Phidoux pour son legitime épouse.
En préfence de François denis Couturier demeurant à ville dasvai, blanchisseur, agé de trente Cinq ans, beau pere de l'époux. premier temoin du Coté de l'époux —
De jean Marie Denis fils blanchisseur a — ville dasvai, agé de trente quatre ans beau frere de l'époux, second temoin du Coté de l'époux.

De jean François metivet charron demeurant au bas de Vivoffaij agé de trente quatre ans, frere de l'epouse, premier temoin du Coté de l'epouse.
De jean pierre Métivet chaffeur de la garde des Consuls, refident à paris, agé de trente Cinq ans frere de l'epouse, second temoin du Coté de l'epouse.

De pierre François metivet l'aîné vigneron audit gavches, agé de Soixante ans, pere de l'épouse,
De Marie Françoise Chardj epée de quarante ans, veuve en premieres nôces de Edme Phidoux epouse en secondes nôces de François Denis — Couturier blanchisseur audit ville dasvai.

Après quoi Moi jacques Moreau de la Silgerie Maire de la Commune de Gavches, faisant les fonctions d'officier — public de l'état Civil Soussigné, ai — prononcé, au nom de la loi que les dits époux Sont unis en Mariage.
et ont les dits époux, temoins, pere et

meri mj mush &c f.f.m
jtle Sindic p. jp. Mr.

Mere Signés avec Moi apres lecture
faite
Merideux M.J. Metivet
M.J. Hardy Le Lorrieur
J. Couturier J.J. Metivet Lainé
J.J. Metivet J.P. Metivet
Mercadé Lavigerie
maire

12
Décès de marie anne francois vve antoine lalande

Du Vingt trois aivos an douze de la republique francoise. onze heures du matin
acte de Décès de marie anne francois Decédée le jour d'hier a huit heures du matin agée de Environ Soixante trois ans née a Garelges le onze juillet mil sept cent trente neuf fille de defunt andré Laurent francois Et de Defunte Marie Catherine Lainé Vve de antoine Lalande journalier En cette Commune.

Louis antoine

Sur la declaration a nous faite par francois lalande journalier aud. Garelges agé de Vingt trois ans fils
M. a J
C. D.
Et par marie antoine Divary Vigneron En cette Commune agé de Vingt cinq ans Neveu par sa femme de la Defunte.
Et claude robert Dorange Vigneron aud Garelges agé de Soixante Six ans ami de la Defunte lesquels ont signé a l'exception de francois lalande louis antoine lalande qui a declaré ne Le Savoir apres lecture faite.
M. C. Divary C. Dorange

13.

Deces de marie genevieve metivet ve. la tourlze.

Constaté par moi jacques moreau Delavigerie Maire de la commune de Garelges, faisant les fonctions d'officier public de l'Etat Civil soussigné me marié ainé

Moreau Delavigerie
maire

Du Vingt Sept Mivos an douze de la republique francoise onze Jeuris du matin

Acte de Deces de marie Genevieve metivet decedée le jour d'hier a neuf heures du soir agée d'Environ trente cinq ans, nee a Garelges le vingt janvier mil sept cent soixante neuf fille de jean francois metivet Vigneron En cette commune, et de francoise nicole Jervin, Epouse de jacques tatouleze compagnon, marinier demeurant aud. Garelges

par la declaration a moi faitte par pierre louis Fournier Vigneron en cette Commune agé de cinquante cinq ans ami de la Defunte

Et pierre francois metivet le jeune Vigneron En cette Commune agé de quarante neuf ans frere de la defunte

Et par jacques tatouleze Compagnon marinier demeurant aud. Garelges agé de quarante un ans Epoux de la Defunte Et ont Signé a l'exception de jacques tatouleze qui a declaré ne le savoir, apres Lecture faite

P. L. Fournier P. F. Metivet

Constaté par moi jacques Moreau de la vigerie maire de la commune de Garelges faisant les fonctions d'officier public de l'Etat Civil soussigné

Moreau de la vigerie
maire

37

14

Décès de marie geneviève Lamet

Du Cinq pluviôse an douze de la république française huit heures du matin

acte de Décès de Marie Geneviève Lamet Décédée Le jour d'hier a huit heures du matin agée de Environ cinquante ans née a Garches le Dix pluviôse an onze fille de Louis Lamet Vigneron et de Lette Comme une ci devant Marie Catherine Jagerer son Epouse Légitime

sur la Déclaration a moi faite par François Léopold Villain maraîcher aud Garches agé de cinquante trois ans ami du père de la Défunte

Et par Louis Lamet Vigneron aud. Garches agé de quarante six ans père de la défunte Et ont signé après lecture faite

Pt C Villain L Lamet

Constaté par moi jacques moreau Delavigerie faisant les fonctions d'officier public de l'Etat civil soussigné

Moreau delavigerie

13.

mariage de jean philippe sevin avec marie victoire boudin

Du Seize Pluviôse an douze de la république française huit heures du matin

acte de mariage de jean philippe sevin agé de Environ Vingt trois ans né à Garches le Neuf avril mil sept cent quatre vingt un Vigneron aud Garches fils mineur de philippe sevin Vigneron aud. Garches et de marie françoise Divaris sa légitime Epouse demeurant aud. Garches

J P S M V B S J B B A G T P
P C Lmb M. le D. N S D J B M

Et de Marie Victoire Boudin née à Garelges le 2 mars Mil sept cent quatre vingt cinq demeurante aud. Garelges fille mineure de jean pierre Boudin la jeune, vigneron aud. Garelges Et de marie Catherine Beaton sa legitime Epouse demeurante aud. Garelges.

Les actes preliminaires du mariage sont extrait des publications de mariage faites par moi maire soussigné remplissant les fonctions d'officier public de l'Etat Civil à la porte de l'Eglise de la commune de Garelges attendu qu'il n'y a pas de maison Commune a l'heure de midi Les Vingt quatre mars Dernier Et premier de Germinal, Et affichées pendant dix jours Consecutifs aux termes de la loi

Extrait des registres des ~~naissance~~ actes de Baptemes, Mariage Et Sepultures de la paroisse de St Louis de Garelges les St Cloud pour l'année Mil sept cent Quatre Vingt onze Delivré par moi maire soussigné Le Vingt deux mars Dernier

Extrait des registres des actes de Baptemes Mariage Et Sepultures de la paroisse de St Louis de Garelges les St Cloud pour l'année Mil sept cent Quatre Vingt cinq Delivré par moi maire soussigné Led. jour Vingt deux mars Dr. Le tout en forme de tous lesquels actes il a été donné Lecture par moi officier public de l'Etat Civil aux termes de la loi.

Led. Mariage du Consentement donné en ma presence par Sylvain Pierre Severin Vigneron aud. Garelges age de cinquante trois ans, Et par marie Francoise Divari agée de Quarante-

Ipc Mvbpc Jbbapm
(mc M. a Dxsbd/bd

veuf aux femme dud. Philippe Jevin et de lui autorisée a cet effet par acte de l'Epoux,

Et par jean pierre Boudin jeune Vigneron aud. Garelgez agé de quarante quatre ans

+ agée de cinquante trois ans
J p S

et par marie Catherine Breton Epouse de jean pierre Boudin jeune et de lui autorisée a cet effet, pere et mere de l'Epouse

M V B

Et par ayeul paternel Michel Breton agé de soixante onze ans, Demeurant aud. Garelgez, Veuve de pierre François Boudin

P S

ayeule paternelle de l'Epouse.

J P B

Il n'y a pas eu de dispositions — aud mariage.

A P M

Lecture a été donnée par moi officier public de l'Etat civil soussigné aux termes de la loi du Septidi du titre cinq du mariage contenant les droits et les devoirs respectifs des Epoux

C M C

Lesd. Epoux presents ont declaré prendre en legitime mariage savoir l'Epoux marié Victoire Boudin pour sa legitime Epouse, et l'Epouse jeune Philippe Jevin pour son legitime Epoux.

M. A. D.

En presence de Louis Michel Breton Vigneron aud. Garelgez agé de quarante-sept ans, oncle paternel par sa femme de l'Epoux, et oncle maternel de l'Epouse premier temoin,

N S D

De Marie autre Divari Vigneron aud. Garelgez agé de Vingt cinq ans Cousin Germain de l'Epoux Second temoin du Coté de l'Epoux

J B

De Nicolas Bernard Devaux Vigneron aud. Garelgez agé de trente ans, Beau frere de l'Epouse, premier temoin du Coté de l'Epoux

J p S De jean Baptiste Divari Vigneron.

M V B p S J P B A P M
C M C M a D. N S D J B

aud. Garches agé de trente un ans beau frere
de l'Epouse, second temoin de l'acte de l'Epouse,

Dud. philippe Sevin Pere de l'Epoux

De lad. Marie françoise Divari Epouse dud. philippe Sevin mere de l'Epoux

Dud. jean pierre Boudin jeune pere de l'Epouse

De lad. Marie Catherine Breton Epouse dud. jean pierre Boudin jeune mere de l'Epouse

De lad. agée Perpetue Chabiral Veuve de pierre françois Boudin ayeule paternelle de l'Epouse.

après quoi nous jacques Moreau de la vigerie maire de la commune de Garches faisant les fonctions d'officier public de l'état civil soussigné avons prononcé au nom de la loi que lesd. Epoux sont unis par le mariage

Et ont lesd. Epoux, peres, meres, et temoins signé avec nous a l'exception de Marie françoise Divari Epouse de philippe Sevin Marie Catherine Breton Epouse de jean pierre Boudin jeune qui ont declaré ne savoir signer, de ce interpellés suivant la loi.

Sevin M Boudin Sevin
J B Boudin apmabet sese
Breton boudin
M. a Divary V B Deurs
Moreau de la vigerie J b Divary
maire

16

Deces de marie Elisabeth Boudin f.e jean Bernard

Du vingt et un pluviose an douze de la Republique françoise une Heure du matin

Acte de decès de marie Elisabeth Boudin decedée a Garches le jour d'hier a midi agée de trente deux ans née a Garches le premier janvier mil sept cent soixante

J. L. [illegible] S.

quatorze, épouse de jean Bernardou
maçon en cette commune ——— —
fille de pierre louis Boudin ———
jeune Vigneron en cette ——— —
Commune, et de Defunte marie amable
Divari

sur la Declaration à moi faite
par jean louis fremont Vigneron en
cette Commune agé de quarante ——— ans
Beaufrere par sa femme ——— de
la Defunte

Et Sar francois Lobbut, maçon en
cette Commune agée de trente Sept ans
Beaufrere par sa femme de la Defunte
Et ont Signé apres Lecture faite

J. L fremont J. Lobbut

Constaté par moi jacques moreau de la vigerie
maire de la Commune de Garigues faisant les
fonctions d'officier public de l'état civil
soussigné

Moreau De la vigerie
maire

17 — Du vingt Sept pluviose an douze de la
naissance de republique francaise trois heures après midi
Catherine Julienne Virginie Guillaume — Acte de naissance de Catherine Julienne
Virginie née le jour d'hier a onze heures
du matin fille de jean jacob Guillaume
Demeurant ordinairement a Gadebeaucage
Departement de la Moselle, de present en
cette Commune agé de Quarante deux ans

P L P & J J

Et Denise Et de Caltgerine judicaille Dix
son Epouse Legitime agé de trente neuf
ans Domicilié audit Godebranche Dé
partement de la Moselle

Le Sexe de l'Enfant a été reconnu
Etre du Genre feminin En presence de Jean
François Lavigne, Maçon Domicilié En
Cette Commune agé de trente Sept ans, voisin.
Et de pierre Louis Leprong Vigneron En
Cette Commune agé de vingt neuf ans voisin
Sur la requisition à moi faite par Led
jean jacob Guillaume agé de quarante
Deux ans En Denise Lequel a Declaré Etre
pere de l'Enfant Les Temoins ont Signé
jean jacob guillaume a Declaré ne
Savoir Signer Le tout après Lecture faite

pierre Louis Leprong f f Lavigne

Constaté par moi, jacques Mercau Delavigerie
Maire de la Commune de Garches faisant
Les fonctions d'officier public de l'Etat Civil
Soussigné

Mercau Delavigerie

18
Deces de Caltgerine
jullieume
Virginie guillaume

Du Deux Ventose an douze de La Republique
Françoise, Huit Heures du Matin
Acte de Decés de Caltgerine jullieume
Virginia, née à Garches le Neuf Sept plavios
Dix fille de jean jacob guillaume Demeurant
ordinairement a Godebranche Departement
de la Moselle De present En Cette Commune.
agé de quarante Deux ans et Denise En de
Caltgerine judicaille Son Epouse Legitime agee
de trente ans, Declaration faite par Le Sieur Dolgieu.

Mc

sur la declaration à moi faite par jean
francois la Vigne Vigneron en cette Commune
agé de trente six ans, Voisin
et par pierre louis le groux
Vigneron aud. Garches agé de Vingt
neuf ans, Voisin et ont Signé après lecture
faite
f Lavigne pLL prre
Constaté par moi jacques Moreau de la Vigerie
maire de la Commune de Garches
faisant les fonctions d'officier
public de l'Etat civil soussigné
Moreau de la Vigerie
maire

"19"
naissance de
Marie Catherine
Sophie Meminier.

Du Dix Ventose an douze de la republique
française quatre heure après midi.
Acte de naissance de Marie Catherine
Sophie Née Le Sept présent mois a dix heures
du matin fille de Etienne Simon Meminier
Vigneron en cette Commune âgé de trente
deux ans et de Catherine Corbemont, agée
de Vingt Sept ans demeurant aud. Garches
sa legitime Epouse
La Sepa de l'enfant a été reconnu
Etes des Sepa feminin en presence de
jean jacques Germain, palfrenier, demeurant
en la Commune de St Cloud, agé de trente
huit ans Cousin Germain par sa femme
de Etienne Simon Meminier, premier
temoin,
Et de jean Baptiste Pere, cuisinier
demeurant à St Cloud agé de trente
J J Germain J. B. P

trois ans, ami des pères et mere

Du 27

Sur la requisition à moi faite par Etienne Simon Meunier Vigneron en cette Commune agé de trente deux ans lequel a declaré être pere de l'Enfant ci après Lecture faite

J J Germain J B Pelé

~~Du vingt Six Ventose an douze de la republique Française à cinq heures après midi~~

Constaté par moi jacques Morceau de Lavigerie maire de la Commune de Lagarde faisant les fonctions d'officier public de l'Etat civil soussigné

Morceau de Lavigerie

Du vingt Six Ventose an douze de la république Française à cinq heures après midi

20 naissance de jean antoine de la Croix.

Acte de naissance de jean antoine né le vingt cinq Ventose à dix heures du matin. fils legitime de pierre louis Lacroix, vigneron de cette Commune agé de trente cinq ans et de marguerite adelaide Courtois agée de trente sept ans, demeurant au dit Lagarde, sa legitime épouse. —

le sexe de l'enfant a été reconnu etre du sexe masculin, en presence de jean Rouquet chaviron demeurant à villeneuve agé de soixante sept ans, et de jean joseph Xavier Bouvelier residant aussi a villeneuve agé de cinquante trois ans, tous deux temoins le premier ami des pere et mere, le second oncle paternel. —

J J

Sur la réquisition à moi faite par
pierre louis Savoir, pere de l'enfant qui
a déclaré ne savoir signer, les deux temoins
ont signé, le tout après lecture faite.

Couëlet jean Servan

Constaté par moi jacques moreau de la vigerie
Maire de la Commune de garches, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil,
soussigné. =

Moreau de la vigerie
maire

21.
naissance de françois joseph jean Savigne

De Nivôse an neuf Vendre an dixe de
la republique françoise a huit heures du
matin
acte de naissance de françois joseph jean
née d'avant hier a deux heures après midi
fille legitime de jean françois Savigne
Maçon a Garches et de Elisabeth auguste sa
femme âgé de
trente six ans Et de Elisabeth auguste sa
femme âgé de trente trois ans sa legitime
épouse

Le sexe de l'Enfant a été reconnu
Etre du genre féminin en présence de jean
Couëlet Charon aud. Garches âgé de
soixante sept ans, Et de jean joseph Savigne
Vigneron aud. Garches âgé de cinquante
trois ans amis des pere Et mere

Sur la réquisition a moi faite par
jean françois Savigne âgé de trente six
ans Legret a declaré Etre pere de
l'Enfant

Les témoins Et le pere ont signé après
lecture faite

Savigne Couëlet
Couëlet jean Servan

Douze

Constaté Sur moi, officier public
Maire de la Commune de Garlyes faisant
les fonctions d'officier Public de l'état
Civil soussigné
Mercadelavigerie
Deux mots rayés nuls.

22e
naissance de
Joseph Henri
Caumont

Du trois Germinal an douze de la
république française trois heures après midi
acte de naissance de Joseph Henry
né le premier de ce mois à cinq heures
du matin fils légitime de Vincent
Dominique Caumont, Blanchisseur à
Villeneuve Commune de Garlyes, agé de
trente sept ans, et de Marie Jeanne
Geneviève Mercier sa légitime épouse
agée de trente ans demeurant audit
Villeneuve

Le sexe de l'Enfant a été reconnu être
du genre masculin En présence de
Augustin Mercier, Blanchisseur audit
Villeneuve, agé de soixante dix ans
grand père maternel de l'Enfant
Et de Bonaventure Joseph Decourt
demeurant audit Villeneuve agé de Neuf, neuf
ans, Six mois, amis des pères et mère
sur la requisition a moi faite par Vincent
Dominique Caumont, Blanchisseur à Villeneuve
Commune de Garlyes agé de trente ans, Lequel
a déclaré être père de l'Enfant.
Les témoins ont Signé le père a déclaré
ne de Savoir, le tout après Lecture faite

Mercier Decourt

Constaté par moi, maire soussigné faisant les
fonctions d'officier public de l'état Civil
Mercadelavigerie

42

23

Décès de marie jacqueline Lamet Vve de Louis Friejot

Du quatre Germinal an douze de la republique francoise dix heures du matin

acte de décès de marie jacqueline Lamet née a Gareyes le quinze fevrier mil sept cent trente quatre fille d'Etienne Lamet Vigueron, et de marie Estelene veuve de Louis friejot, demeurante aud. Gareyes

Sur la declaration a moi faite par henri autoin jagerer âgé de quarante un ans, Vigueron en cette commune Gendre de la defunte

Et par Louis pajot, Blanchisseur aud. Gareyes âgé de quarante ans, gendre de la defunte

Et ont signé apres lecture faite

L. à Signer.

L PAJOT

Constaté par Moi jacques Moreau de Lavigerie maire de la Commune de Gareyes faisant les fonctions d'officier Public de l'Etat Civil soussigné

Moreau Delavigerie
maire

24.

Naissance de marie francoise Gaillou

Du huit Germinal an douze de la republique francoise à quatre heures après midi

acte de naissance de marie francoise née le jour d'avant hier a deux heures après Minuit, fille de jean Baptiste Gaillou Vigueron demeurant a Gareyes âgé de trente trois ans et de marie cecile Boudin demeurante aud. Gareyes âgée de vingt.

V. B. C. J. B. S.

Trois

RÉP. FRA. 50. cent

Dix huit frimaire

Le Sept de l'Enfant a été reconnu
Etre du Genre feminin En presence de
Jacques Rogeret, maitre charon,
Demeurant au Grand Montreuil près
Versailles N°. 100. agé de Quarante ans
Cousin issu de Germain par sa femme de
l'Enfant
Et de jean Baptiste Jevin Vigneron aud.
Garches agé de Quarante deux ans ami
du pere Et de la mere
Sur la requisition a moi faite par
jean Baptiste Gaillon Vigneron aud.
Garches agé de trente trois ans lequel a
Declaré Etre pere de l'Enfant Et ont
Signé après Lecture faite
J B Gaillon
J B. Jevin
P. Chereid

Constaté par moi jacques moreau de
Lavigerie Maire de la Commune de
Garches faisant les fonctions d'officier
Public de l'Etat Civil soussigné
Moreau de Lavigerie
maire

25.

Du Dix germinal an douze de la
naissance de republique francoise, quatre heures
Louise Genevieve après midi
Camus.

Acte de naissance de Louise Genevieve
née d'hier a dix heures Et demie du matin
fille Legitime de jean francois Camus,
Laitier a Villeneuve Commune de Garches,
J M P
Ate

43

agé de Neuf huit ans, Et de Marie anne
Gaudelier Sa Legitime Epouse agée de
trente Six ans, Demeurante aud ———
Villeneuve.

Le Sexe de l'Enfant a été ———
reconnu Etre du Genre feminin En presence
de Gilbert Mosnier, Boulanger, a Paris
rue des petites Ecuries Division Poissonniere
N°. 38, agé de quarante deux ans, amis
des peres Et Meres

Et de Joseph François, ———
Boulanger a paris, rue de ———
Marivaux, Division de petites N°. ——
500, amis des peres Et Meres

Sur la requisition a moi faite par
jean François Caunt, Laitier a Villeneuve
Commune de Garches agé de Neuf huit
ans, Lequel a declaré Etre pere dudit
Enfant.

Les temoins ont Signé, le pere a declaré
ne Savoir Signer, le tout après Lecture
faite.

G Mosnier, J. François

Constaté par moi Jacques Moreau de
la Vigerie maire de la Commune de Garches
faisant les fonctions d'officier public de
l'Etat civil Soussigné

Moreau de la Vigerie

26.

Décès de Louise Guyard.

Du Vingt sept Germinal an douze Quatorze de la republique francoise dix heures du matin

acte de décès de Louise Guyard, décédée le jour d'hier a trois heures après midi, âgée de deux ans deux mois, née a Garches fille de jean Guillaume Guyard âgé de Soixante ans, Vitrier En cette Commune et de marie anne Simbaut âgée de quarante deux ans. ses légitimes Epoux

sur la declaration a moi faite par deux autres Commis Vignerons a Garches Voisins de la defunte, âgés de Cinquante ans

Et par jean Baptiste Divari, Vigneron aud. Garches Voisin de la defunte âgé de trente trois ans.

Et ont Signé après Lecture faite.

D. C. L. Paumier Divary

Constaté par moi jacques Moreau, de la Vigerie maire de la Commune de Garches faisant les fonctions d'officier public de l'Etat Civil soussigné

Moreau de la Vigerie

27.

Naissance de Genevieve Louise Perin.

Du trente Germinal an douze de la republique francoise une heure après midi.

Acte de naissance de Genevieve Louise Et de Laure antoinette, nés le jour d'avant hier quatre heures

après midi, fille Légitime de
Pierre antoine Sevin jeune, Vigneron
de cette Commune, demeurant de
cette Commune agé de Vingt quatre
ans et de marie pierre Sevin
demeurant aud. Ganges agée de
Vingt ans son Epouse Légitime

Le sexe des Enfants a été reconnu
être du Genre feminin en présence
de Ct joseph Sierre, propriétaire
demeurant a la tuillerie Bigues
Commune de St Jean la Bruguière
Département de Seine et oise ami
des pere et mere agé de trente cinq
ans

et de jean Baptiste Sevin, Vigneron
de cette Commune oncle paternel
des Enfants agé de quarante deux
ans

sur la requisition a moi faite
par pierre antoine Sevin jeune
Vigneron de cette Commune agé de
Vingt quatre ans Lequel a declaré
être pere desd. Enfants

Les temoins et le pere ont signé
après lecture faite

J. B. Sevin J. A. Sevin

Constaté par moi jacques Moreau de
la Vigerie Maire de la Commune de Ganges faisant
les fonctions d'officier public de l'Etat Civil
soussigné

Moreau de la Vigerie
maire

28.

Naissance de Marie-francoise Louise Villain

Du onze floreal an dou[illegible] de 2 quinq[illegible]
La republique francoise une heure après
Midi

Acte de naissance de marie-francoise Louise, née le jour d'avant hier sept heures du matin, fille legitime de francois Leopold Villain, marechal ferrant en cette commune agé de cinquante trois ans et de marie Genevieve Corbonnois agée de trente ans, demeurant aud. Garches son epouse legitime.

Le sexe de l'enfant a été reconnu etre du genre feminin En presence du citoyen toussaint Mathurin Mauguet, instituteur, demeurant aud. garches agé de soixante dix ans ami des pere et mere

Et de jacques pierre Bosselet, marechal a Viroflay Departement de Seine et oise agé de quarante huit ans oncle par sa femme de l'enfant

Sur la requisition a moi faite par francois Leopold Villain, marechal ferrant agé de cinquante trois ans — demeurant en cette commune lequel a declaré etre pere de l'enfant

Les temoins et le pere ont signé apres Lecture faite (J. P. Bosselet)
(T. Mauguet)
(L. Villain)

Constaté par moi jacques Moreau De Lavigerie officier de la commune de garches faisant les fonctions d'officier public de l'Etat civil soussigné

Moreau De Lavigerie
maire

29

Naissance de francois louis Decour.

Du Seize floreal an douze de
La republique francoise une heure apres midi
Acte de naissance de francois louis,
né le jour d'hier a cinq heures du
matin, fils legitime de Pierre louis
Decour, Vigneron de cette commune
agé de trente sept et de marie Catherine
Dorange agée de vingt six ans demeurant
aud. Garches sa legitime epouse
Le sexe de l'enfant a été reconnu
etre du genre masculin en presence
de S. francois rocy joly Bonnetier a
Paris rue taranne ~~fauxbourg~~ Dipieux
arrondissement N°. 632., ami des pere
et mere, agé de trente quatre ans,
et de Louis Cabannes, pharmacien
rue des St peres Dipieux Division
N°. 55. a paris, agé de quarante cinq
ans ami des pere et mere
sur la requisition a moi faite
par led. Pierre louis Decour Vigneron de
cette commune agé de trente sept lequel
a declaré etre pere dud. Enfant
Les temoins et le pere ont signé
apres Lecture faite

C L. Devillé Joly

Constaté par moi jacques Marcou de
Lavigerie maire de la commune de Garches,
faisant les fonctions d'officier public de
l'Etat civil soussigné
un mot rayé nul
Marcou de Lavigerie
maire

30

Naissance de Théodore Jevin

Lan trente floreal an douze de la
Republique francoise une heure
après midi

Acte de naissance de Théodore né le
jour d'avant hier a cinq heures du soir fils
Legitime de jean pierre Jevin jeune a
Nigueron et de cette Commune agé de
trente deux ans Et de Marie Elisabeth
Jageret agée de trente deux ans, demeu-
rant aud Garelgues sa Legitime Epouse

Le sexe de l'Enfant a été reconnu
Etre de Lhomme Masculin En presence de
jean louis Divari Nigueron de cette Commune
agé de Neuf deux ans, Cousin Germain
Des Pere Et Mere

Et de francois Leopold Villain
Marechal, agé de cinquante trois ans
ami des pere Et mere demeurant aud Etat
Commune

sur la declaration a moi faite par led
jean pierre Jevin qui a declaré Etre pere dud
Enfant sa femme Et les temoins ont signé
apres Lecture faite.

J J Devaux
P C Villain

J. P. Jevin

Constate par moi joseph Moreau de la Vergerie
Maire de la Commune de Garelgues faisant les
fonctions d'officier public de l'Etat Civil
soussigné

Moreau de la Vergerie
Maire

46

31

Décès de Jean Herot

Du trois frairiat an douze. avant Midi

acte de décès de jean Gerant. decédé le jour d'hier a cinq heures après Midi âgé de soixante ans né a Garelges le douze mars mil sept cent quarante quatre, demeurant rue de la Guillaries, fils de defunt jean francois Gerant, et de defunte marie Sailly, epoux de marie Genevieve Boudin

sur la declaration a moi faite par Etienne jean francois Gerant, Vigneron aud. Garelges agé de trente un ans fils du Defunt

et Sar pierre antoine Boudin, Vigneron aud. Garelges agé de Vingt neuf ans, son gendre Lesquels ont dignés après Lecture faite

S. j. f. Herot Jn. A. Boudin

Constate par moi jacques Morcau de la vigerie maire de la commune de Garelges soussigné Les fonctions d'officier Public de l'Etat Civil soussigné

Morcau Delavigerie maire

32

Naissance de Jean-Marie Etienne Sirly.

Du dix neuf frairiat an douze. trois heures après Midi

Acte de naissance de jean marie Etienne né le jour d'hier a neuf heures du matin fils Legitime de Georges Etienne Sirly

J. M. S.

Dix Sept

Nigueron En fait Commune agé de
quarante Deux ans Et de Maria Jeanne
Jevin agée de quarante Deux ans Demeurant
aud. Garelges Sa Legitime Epouse

Le Sexe de l'Enfant a été reconnu
Etre du Genre masculin En presence de
Toussaint Matthieu Maigret, rentier,
agé de Soixante Six ans Demeurant aud.
Garelges ami des peres Et mere,
Et de Jean Marie Denis fils, Blanchisseur
a Villedaveau agé de trente quatre
ans oncle Paternel de l'Enfant
Sur la requisition a moi faite
Par Ld. Georges Etienne fils Lequel
a declaré Etre pere dud. Enfant
Les temoins ont Signé Le Sere a
declaré ne Le Savoir Le tout après
Lecture faite J M D Firby Maigret

Toussaint Sur moi Jacques Moreau
Delavigerie maire de la Commune de
Garelges faisant les fonctions d'officier
Public de l'Etat civil Soussigné

Moreau Delavigerie

33

Décès de Pierre Louis Boudin.

Du Vingt huit prairial an douze
dix heures après midi.

Acte de Décès de Pierre Louis Boudin
Décédé ce jourd'hui a quatre heures
après midi âgé de Vingt trois mois
mois a Garches le Vingt un messidor
an dix fils de jean Louis Zacharie
Boudin âgé de Vingt sept ans et de
Marie Geneviève Sophie Dorange âgée
de Vingt quatre ans, demeurant aud.
Garches

Sur la Déclaration a nous faite
par jean Louis Zacharie Boudin
Vigneron, aud. Garches âgé de Vingt sept
ans pere du Défunt

Et Henri Meunier Vigneron aud. Garches,
âgé de Vingt huit ans, Cousin par
la femme de la Mere du Défunt
jean Louis Zacharie Boudin a Signé
Henri Meunier a Déclaré ne le savoir
Le tout après Lecture faite.

Signé Z Boudin

Constaté par moi, jacques Moreau
de la Vigerie Maire de la Commune
de Garches faisant les fonctions
d'officier Public de l'Etat Civil
soussigné

Moreau de la Vigerie
Maire

31

Décès de Charles maurice alexandre Louette

Du dix neuf messidor an dix huit
sept heures après midi

acte de décès de Charles Maurice alexandre Louette, décédé ce jourd'hui a cinq heures âgé de cinq ans et demie né à pontoise Département de Seine et oise le vingt un nivôse an sept fils de pierre nicolas Louette jardinier domicilié En cette commune âgé de Vingt huit ans Et de Marie angelique Elisabeth Le Brun âgée de Vingt huit ans demeurante aud Garches

Sur la déclaration a Moi faite par pierre nicolas louette jardinier âgé de Vingt huit ans demeurant aud Garches Sara de l'Enfant

Et françois Leopold Villain, Maréchal aud. Garches âgé de Cinquante trois ans Et Demie ami des Sara Et mere

Les témoins ont Signé après Lecture faite Louette

f^t L Villain

Constaté par moi jacques Marcau De La Vigerie maire de la commune de Garches faisant les fonctions d'officier public de l'Etat Civil soussigné

Marcau De La Vigerie
maire

31

Décès de Madeleine aline.

Du Dix Sept thermidor an douze
Cinq heures après Midi
acte de Décès de Madeleine aline
Decédée le jour dhier a Dix heures du
soir, agée D'environ soixante huit
ans née au plessis Souchard Veuve
de Pierre roger Nigueron a Ermeilles
En Berisis, Demeurante a Garelges maison
de Pierre Louis Soumier son Gendre
Sur la Declaration a moi faite
par Pierre louis Soumier Nigueron
a Garelges agé de Quarante neuf ans
Gendre de la Defunte
Et par Denis antoine Soumier
Nigueron aud. Garelges agé de Cinquante
deux, Voisin Et ami de La Defunte
Lesquels ont Signé après Lecture
faite S L Paulmier
Det Paulmier

Constaté par moi jacques Moreau
De La Nigerie maire de la Commune
de Garelges faisant les fonctions
d'officier public de l'Etat Civil
Soussigné
Moreau de la nigerie
maire

36. Du treize floréal an douze. Dix neuf

Naissance de Dlle Geneviève Sophie Fremont.

Acte de naissance de Sophie née le jour d'hier à minuit fille légitime de Jean Louis Fremont Négociant de cette Commune âgé de Quarante ans et de Marie Louise aimable Boudin âgé de trente huit ans demeurant en cette Commune sa légitime Epouse.

Le Sexe de l'Enfant a été reconnu être du Genre féminin en présence de Jean Bernardou, Propriétaire de cette Commune âgé de Quarante Sept ans ami et Voisin du père et mère

et Louis Lapeyre, Marchand de Vins à Boulogne Département de la Seine âgé de trente Six ans ami des père et mère

par la réquisition à moi faite par led. Jean Louis Fremont Légal a déclaré être père de l'Enfant

Les témoins et le père ont signé après Lecture faite

J. Bernardou J. L. Fremont

Lapeyre

Constaté par moi Maire

49

Moreau Delavigerie - Maire de la
Commune de Garches faisant les
fonctions d'officier public de l'état
civil soussigné

Moreau Delavigerie
maire

Clos et arrêté par moi maire
soussigné le Deux Vendémiaire
an treize

Moreau Delavigerie

Vingt 2

Table des noms
de l'an 12.

A.B.C.

Canus, Joseph Henry ——— N°. 22.

Canus, Louise Genevieve ——— 25.

c'est un Décès. ~~Canus, Marie Jacqueline ——— 23.~~

Chaillou, Marie françoise ——— 24.

D.

Decouy, françois Louis ——— 29.

E.F.

Firlis, Jean Marie Etienne ——— 32.

Fremont, Sophie ——— 36.

G.

Grillon, Charles Adolphe ——— 2.

Guillaume, Catherine Julienne Virginie ——— 17.

H. J. L.

Latouche, Marie Thomas ——— 9.

Lacroix, Jean Antoine ——— 20.

Lavigne, francoise Josephine ——— 21.

M.

Meunier, Louis Henry Adolphe ——— 7.

Meunier, Marie Catherine Sophie ——— 19.

N.O.P.Q.R.S.

Sevin {Genevieve Louise / Laure Antoinette} ——— 27.

Sevin, Theodore ——— 30.

T.V.

Villain, Marie francoise Louise, ——— 28.

Vingt an

Table Des Decès
De l'an 12.

A.

Aline, Madeleine ——— N°. 35.

B.

Boudin, Marie Esther f^e. Bernardon — 16.

Boudin, Pierre Louis ——— 33.

C.

Canus, Marie Genevieve ——— 14.

Chaillou, Jean Michel ——— 1.

D.

Dorange, Jean Antoine ——— 4.

E. F.

Fremont, Jean Pierre ——— 8.

François, Marie anne, V^e. antoine Lalande 12.

G.

Guillaume, Catherine Julienne virginie — 18.

Guyard, Louise ——— 26.

H.

Herau, Jean ——— 31.

J.

Josses, françoise Marguerite elizabeth — 3.

L.

Louette, Charles Maurice alexandre — 34.

M.

Metivet, Marie Genevieve f^e. Latouche 13.

N. O. P.

Pigny, Marie Catherine V^e. Pierre Louis Boudin 5.

Q. R. S.

Sageret, Marie Victoire ——— 6.

Enfant mort né ——— 17.

Vingt deux

Table des mariages
de l'an 12.

Bidou, Edme Motivet, Marie Jeanne	}	N° 11
Sevin, Jean Philippe Boudin Marie Victoire	}	15

Vingt trois.

Vingt quatre

Vingt cinq

Vingt Sixieme et dernier feuillet

Premier feuillet

RÉP. FRA. 50. cen

DÉPARTEMENT DE SEINE ET OISE

ARRONDISSEMENT DE VERSAILLES.

REGISTRE

Pour servir de première minute aux actes de Naissances, Mariages et Décès, qui se feront pendant l'an treize, en la Commune de Garches. Canton de Sevres.

Contenant Vingt six feuillets, cotés et paraphés par premier et dernier, par moi soussigné Jean Baptiste marie francois Jugé du Tribunal de première Instance du troisième Arrondissement du Département de Seine et Oise.

A Versailles, le Deux Fructidor de l'an douzième.

Du Dix Neuvieme an treize Dix heures du matin

1. Acte de Decés de marie francoise louise Villain decedée

Decès de marie francoise louise Villain.

ce jourd'hui a minuit la dame agée de Cinq mois, née à Garches, le neuf Floreal an douze fille de

François Leopold Villain, marechal
ferrant Rue Sotte Commune
agé de Cinquante trois ans — Et Ca.
Marie ~~Genevieve Corbonnois~~ — agée
~~de trente ans~~ Louise Corbonnois agée de trente
ans demeurant aud. Garelges demeurant aud
Garelges Son Epouse Legitime.

Sur la Declaration a moi faite Par led
François Leopold Villain agé de
Cinquante trois ans, demeurant — aud.
Garelges Pere de la Defunte.

Et Par augustin Mercier —
Blanchisseur aud Garelges agé de Soixante
Dix ans, Voisin de la Defunte

Le tout Signé après Lecture faite.

Mercier Villain

Constaté Par moi jacques Moreau
Delavigerie Maire de la Commune de
Garelges faisant les fonctions d'officier
Public de l'Etat Civil Soussigné
Cinq mots rayés nuls
Moreau Delavigerie
maire

2
Naissance de Aimée Françoise Marie Boudin

De Dix Neuf mois an treize avril
Gaures du matin

Acte de naissance de Aimée
Françoise Marie Née Le Huit de ce Mois
à Dix Gaures du matin fille de Jean
Baptiste Boudin Jardinier Vigneron Rue

Deux

Cette Commune agé de quarante cinq ans
Et de Marie Madeleine Denise Doralyne
agé de trente ans sans Profession Lequel Enfant

Le Sexe de l'Enfant a été reconnu
Etre du Genre feminin En presence de
Claude francois Martinique agé de Soixante
ans Horloger a paris rue St Denis N°. 72.
Sixieme arrondissement
Et de M. Louis andré Victor Serrurier
rue St faubourg Mont martre N°. 1036.
Dixieme arrondissement agé de quarante
Sept ans
Par la requisition à nous faite par
jean Baptiste Boudin jeune Vigneron
en cette Commune agé de quarante cinq
ans Lequel a declaré Etre pere de l'Enfant
Les temoins Et le Pere ont Signé
après Lecture faite

J B Boudin Martinique

Une fille nitat

Constaté par nous jacques Marcou
De Lavigerie Maire de la Commune de
Garches faisant les fonctions d'officier
Public de l'Etat Civil soussigné

Marcou de Lavigerie

(3)

Mariage de Georges Louis Mercier & de Marguerite Prilly

Du quatorze Brumaire an treize Heure de Midi.

Acte de mariage de Georges Louis Mercier

58

né à Garelgues le quatorze janvier mil
sept cent soixante quinze, demeurant
aud. Garelgues, Compagnon Charron,
fils majeur de Jean Estienne Mercier
Blanchisseur aud. Garelgues, agé de
soixante dix ans, et de Marie Henriette
Boutigny, demeurante aud. Garelgues, agée
de soixante trois ans, ses père et mère légitimes

Et de Marguerite Dreilly née
à Garelgues le trente un May mil
sept cent soixante dix huit, fille
majeure de defunts jacques Louis
Dreilly, et de Marie anne Lalmente,
agée de cinquante cinq ans, demeurant
aud Garelgues

Les actes préliminaires du mariage
sont, extrait des publications de mariage
faites par moi maire soussigné, faisant
les fonctions d'officier public de l'Etat
civil, à la porte de l'Eglise de la
Commune de Garelgues, attendu qu'il n'y a
pas de maison Commune, à deux dates
differentes, Les Vingt neuf Vendemiaire, an
de ce présent mois, et affiché seul aux
huit jours consécutifs aux termes de
la loi.

Extrait des registres des naissances

Mhb

JBS. J. Ab. E. P.

Trois

pour la paroisse de St Louis de Garelgas pour l'année mil sept cent soixante seize, delivré par moi maire soussigné le Vingt Six Vendemiaire Dre

Extrait des registres des Baptemes de la Cd. Commune de Garelgas pour l'année Mil sept cent soixante dix sept, delivré par moi maire soussigné Cd. jour Vingt Six Vendemiaire Dre

Extrait des registres des Sepultures de la Commune de Garelgas pour l'année mil sept cent quatre Vingt douze, delivré par moi maire soussigné Cd. jour Vingt Six Vendemiaire Dre

Le tout En forme, de tous lesquels actes il a été donné Lecture par moi officier Public de l'Etat Civil aux termes de la loi.

Led. mariage du Consentement donné En ma Presence, par Led. Conjoints mariés. Blanc Gisseins aud. Garelgas, et marie Henriette Boutigny son Epouse de lui autorisée a fet effet, Pere, et mere de l'Epoux

Et par Marie anne la maule Veuve de jacques louis Sailly mere de l'Epouse

Blanc
Gisseins
Boutigny
Sailly

il n'y a pas eu d'opposition
audd. mariage

Lecture a été donnée par moi
officier public de l'Etat Civil soussigné
aux termes de la loi du Cinquième Sep du
titre cinq de la loi du mariage portant
les Droits et les Devoirs respectifs des
Epoux

Les dd. Epoux présents ont
déclaré prendre en légitime
mariage savoir, l'Epoux Marguerite
Scully pour sa légitime Epouse, et
l'Epouse Georges Louis Mercier pour son
légitime Epoux.

En présence de Vincent Dominique
Lauret Manufacturier en cette Commune
âgé de trente huit ans Beau frere
du premier témoin du Coté de l'Epoux

Et de jean Louis Joseph Viguerie
en cette Commune âgé de cinquante
six ans ami de l'Epoux, et
Voisin de l'Epouse second témoin
du Coté de l'Epoux.

De jean Bouron jardinier
en cette Commune âgé de quarante
quatre ans, ami et Voisin de la
mere de l'Epouse premier témoin

Mab
Jbs J B & P

quatre

du Coté de L'Epouse

De François Tautin, Vigneron En Cette Commune agé de Cinquante Sept ans, Cousin Germain par la femme de L'Epouse Second Temoin du Coté de L'Epouse

Dedd. augustin Mercier Et marie Henriette Bontigny Pere Et mere de L'Epoux

De marie anne Lamonde Ne jacques louis Seilly mere de L'Epouse

De François Louis Seilly Vigneron En Cette Commune agé de Vingt quatre ans, frere de L'Epouse

Après quoi moi jacques Mercier de la Vigerie Maire de la Commune de Gorée faisant les fonctions d'officier Public de L'Etat Civil soussigné ai Declaré au nom de la loi que les dd. Epoux sont unis de mariage

Les Epoux, Pères, mères Et temoins ont signé a L'Exception de marie anne Lamonde Ne jacques louis Seilly de Vivant Dominique Faure, François Tautin qui ont Declaré ne le savoir, Les Epoux ont Egalement Declaré ne savoir signer, Le tout après Lecture faite

me Mercier

Mli Bontigny femme Mercier

Jles Agerel

L. Seilly

J Bouron

L Mercier de la Vigerie

4

Du Vingt six Brumaire an treize.

Naissance de six heures du soir

Marie Marguerite Bernard Lemaire.

acte de naissance de Marie Marguerite Bernard née du jourd'hui a neuf heures du soir fille Legitime de jean Le Maire tisserand en Cette Commune agé de Vingt sept ans et de Marie françoise Catherine retout son Epouse Legitime agée de Vingt six ans.

Le sexe de l'Enfant a été reconnu etre du genre feminin. En presence de Claude fremont Negotiant en Cette Commune agé de trente trois ans Voisin tous amis des peres et Meres.

Et de jean pierre Rouselet charron En Cette Commune agé de Vingt sept ans aussi amis des peres et Meres

sur la requisition a Moi faite par Led. jean Le Maire Lequel a declaré Etre pere dud. Enfant. Les temoins et le pere ont signé Apres Lecture faite

jean le Maire Claude fremont

rousselet

Constaté par moi jacques moreau de Lavigerie Maire de la Commune de Cette, faisant les fonctions d'officier Public de l'Etat Civil soussigné

Moreau de Lavigerie
maire

5

Cinq

RÉP. FRA. 50. cen

Naissance de Magdeleine françoise Rognon

Du dix sfrimaire an treize. A six heures du soir

Acte de Naissance de magdelaine Françoise Rognon, née d'hier à huit heures du matin, fille legitime de pierre Vincent Rognon vigneron, agé de trente quatre ans et de marie Denise Sévin sa legitime épouse agée de trente sept ans

le sexe de l'enfant a été reconnu être du genre féminin, en présence de louis pature adjoint maréchal des logis des grenadiers à cheval de l'empereur, resident à paris, ami des pere et mere, agé de vingt quatre ans et de Vincent louis Rognon grand pere vigneron en cette Commune agé de soixante ans

Pature

Sur la requisition à moi faite par le dit pierre Vincent rognon lequel a déclaré être pere de l'enfant les temoins et le pere ont signés, après lecture faite.

Pierre V. L. Rognon

Constaté par moi jean louis Sfremont adjoint à la mairie, en l'absence du maire de la Commune de garches faisant les fonctions d'officier public de l'état civil soussigné

Sfremont

61

6

Naissance de Genevieve marie Louise Corbonnois.

Du onze février mil huit cent cinq
heures du soir

Acte de Naissance de genevieve Marie
louise née d'hier, fille legitime de joseph
Corbonnois vigneron à gauchez, agé de trente
trois ans et de marie jeanne pierre Lagarot
sa legitime epouse agée de trente - ans,

le sexe de l'enfant a été reconnu
etre du genre féminin en présence
de louis Camus oncle, maçon à gauchez
agé de soixante sept ans et de nicolas
Corbonnois grand pere, vigneron aussi
audit gauchez, agé de cinquante quatre
ans.

Sur la réquisition à moi faite par le
dit joseph Corbonnois lequel a déclaré etre
le pere de l'enfant sudit et ne savoir
signer, les deux témoins ont signé

L CAMUS Nicol Corbois

Constaté par moi jean louis Fremont
adjoint à la mairie, en l'absence de
maire de la Commune de gauchez faisant
fonction d'officier public soussigné de
l'état civil

fremont

Décès de Jean François Métivet

Sixième

Du douze Vendémiaire an treize. Da
dix heures du matin

Acte de décès de jean-François métivet
vigneron a gauchez decedé hier a cinq
heures du soir agé de soixante et onze ans
né à gauchez le vingt neuf septembre mil
sept cente trois, fils de pierre-métivé
vigneron à gauchez et de therese-Divari
son epouse...
Sur la déclaration à moi faite par pierre
François métivé jeune vigneron audit
gauchez, agé de quarante deux ans, fils
du défunt,
et par pierre Boudin vigneron a gauchez,
agé de quarante quatre ans, neveu du
défunt, et ont signés après lecture faite

J B Boudin P. F. Metivet

Constaté par moi jean louis Fremont
adjoint à la mairie, en l'absence du
maire de la Commune de gauchez,
faisant fonctions d'officier public de
l'état civil soussigné.

Fremont

62

8

Du quatorze frimaire an treize a quatre heures du soir —

Naissance de Jean-Nicolas Bernardon

Acte de Naissance de jean nicolas nee d'hier fils legitime de jean Bernardon propriétaire à garches, agé de quarante sept ans, et de marie louise moté agée de vingt trois ans, sa legitime epouse —

le sexe de l'enfant a été reconnu etre du sexe masculin en presence de nicolas Maudui agé de soixante quatre ans, resident a louveciennes, Cousin germain des pere et mere —

et de pierre philippe resident a garches agé de trente huit ans, ami des pere et mere —

Sur la requisition à moi faite par le dit jean Bernardon lequel a déclaré etre le pere du dit enfant et a signé avec pierre philippe, nicolas Maudui ayant déclaré ne le savoir.

pierre Philippe Jean Bernardon

Constaté par moi jean louis Fremont adjoint à la mairie, en l'absence du maire de la Commune de garches faisant les fonctions d'officier public de l'etat civil soussigné.

Fremont

Décès de françoise Bornet

Sept[e]

Du Neuf neuf frimaire Mil huit cent treize.
Dix heures du matin

Acte du décès de françoise Bornet
Decédée le jour d'hier agée d'environ
soixante trois ans née a Ruailly Departement
de l'aube Epouse de jean joseph
Serin demeurante en cette Commune.
Et Veuve en premieres noces de Louis Lainé.

Sur la Declaration a moi faite par
nicolas Didier agé de trente sept ans
Blanchisseur a St Cloud ~~[illegible]~~ neveu de
la Defunte par la Mere
Et jean joseph Serin Bourrelier a
Villeneuve Commune de Garches agé de
Cinquante quatre ans Mari de la
Defunte.
Et ont Signé apres Lecture faite
jean Serin
Nicolas Didier

Constaté Par moi jacques Moreau
De Lavigerie Maire de la Commune
de Garches faisant les fonctions
d'officier Public de l'Etat Civil
soussigné un mot rayé nul
Moreau Delavigerie
Maire

Naissance de Marie-françoise Bertrand

Du deux mars mil neuf cent trois à Dix heures du matin

acte de naissance de Marie françoise Eléonore, née le jour d'hier à onze heures du matin fille de Hilarion Louis Bertrand, jardinier chez M. Cain de Villeneuve, et Cette Commune âgé de trente deux ans, et de Marie Simonne Bellier Sa femme Légitime âgée de trente quatre ans.

Laquelle de l'Enfant a été reconnu Etre du Genre féminin en présence de Jean Pierre Jerin Vigneron en Cette Commune - âgé de Cinquante quatre ans, Voisin et ami Des père et mere

Et de Jean Baptiste Gerard Cabaretier en Cette Commune, ami, âgé de quarante deux ans

Par la requisition a moi faite par led. Hilarion Louis Bertrand, - lequel a declaré Etre père dud. Enfant

Les témoins et le père ont signé après Lecture faite.

Bertrand

J. Jerin

J. B. Gerard

Constaté par moi Jacques Moreau de la Vigerie Maire de la Commune de Garaye faisant les fonctions d'officier public de l'Etat Civil soussigné

Moreau de la Vigerie

Mariage de Jean pierre Sevin, avec Marie-marguerite Didier Boudin

huit

Du dit Sept Nivôse an 13 à Dix heures du Matin.

Acte de Mariage de Jean-Pierre Sévin né à Garches le 7 Août 1782, demeurant au dit Garches, Vigneron, fils majeur de défunt Jacques Sévin Vigneron en cette Commune, et de Marie-Claude Sévin, âgée de soixante et un ans, demeurante en cette Commune sous épouse légitime:
et de Marie-Marguerite-Didier Boudin, née à Garches le 20 Juillet mil sept cent quatre-vingt dix, fille mineure de Jean-Baptiste Boudin Père, Vigneron en cette Commune, âgé de cinquante cinq ans, et de Marie-Marguerite Pigny âgée de quarante neuf ans, demeurante au dit Garches, son légitime épouse.
Les actes préliminaires du mariage ont été faits des publications de mariages faites par moi Maire soussigné, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil, à la porte de l'Eglise de la Commune de Garches, attendu qu'il n'y a pas de maison Commune, à l'heure de midi de la Vingt cinq frimaire dernier et deux Nivôse présent mois, et affichées pendant huit jours consécutifs aux termes de la loi.
Extrait des registres des naissances, Mariages et Sépultures de la Paroisse de St. Louis de Garches pour l'année mil sept cent quatre vingt deux, Délivré par les Sr. Voyard précédent Maire de Garches le premier Frimaire an dix.
Extrait des registres des naissances, Mariages et Sépultures de la Commune de Garches pour l'année mil sept cent quatre Vingt dix, délivré par moi Maire soussigné le Vingt frimaire

Signés Louis Bb mme de

Dernier.
Extrait des registres de la Commune de Gardes pour l'an dix, délivré par moi Maire soussigné le cinq nivôse an treize. Le tout en forme, de tous les quels actes il a été donné lecture par moi officier public de l'état civil aux termes de la loi.
Le dit Mariage du Consentement donné en ma présence par Marie-Claude Sévin, Veuve de Jean-Pierre Sévin, mere de l'époux; et par Jean-Baptiste Boudin l'aîné, Vigneron en cette Commune; et Marie-Marguerite Pigny autorisée du dit Jean-Baptiste Boudin son mari, pere et mere de l'épouse.
Il n'y a pas eu d'opposition au Mariage.
Lecture a été donnée par moi officier public de l'état civil soussigné, aux termes de la loi du Chapitre six, du titre cinq du Mariage, contenant les droits et devoirs respectifs des époux. Les dits époux présents ont déclaré prendre en légitime Mariage, savoir l'époux Marie-Marguerite-Didier Boudin pour sa légitime épouse; et l'épouse Jean-Pierre Sévin pour son légitime époux; en présence de Charles-Denis Le Guay Vigneron en cette Commune, agé de trente quatre ans et demi, beau frère de l'époux; premier témoin de son côté; de Pierre Sévin Vigneron en cette Commune, agé de soixante et six ans, oncle de l'époux, second témoin de son côté: de Jacob Dorange Vigneron de cette Commune, agé de soixante et un ans, oncle de l'épouse, et premier témoin de son côté: de Louis-Antoine Boudin Vigneron en cette Commune agé de

Ch Le Guay J B Boudin Pigny
Louis

Neuvᵉ

soixante trois ans, oncle de l'épouse, et second témoin de son côté.

Après quoi, moi Jacques Moreau de la Vigerie, Maire de la Commune de Garabes, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil, ai prononcé au nom de la loi, que les dits époux étoient unis en Mariage.

Les époux, les père et mère, et les témoins ont signé à l'exception de Marie-Claude Sévin, mère de l'époux, de Marie-Marguerite-Didier Boudier, épouse de Joseph Delange, oncle de l'épouse et son premier témoin, qui ont déclaré ne savoir signer.

J. B. Sevin

J B Boudier

Marie Marguerite Didier

C D Lequay J. Sevin

L. de Boudin

Moreau De la Vigerie
maire

(12)
Décès de Michel Canu

Du dit Sept Nivose an treize —
acte de décès de Michel Canu Vigneron de la Commune de Garabes, décédé hier entre quatre et cinq heures du soir âgé de soixante neuf ans neuf mois, fils de

J. C. L. C.

65 f°

fils Jacques Canet et de Marie-Louise Boudine, tous deux de cette Commune de Garches.
Sur la déclaration à moi faite par Louis Canet son neveu, âgé de quarante sept ans et six mois, et par Jean-Pierre Sagaret l'aîné, âgé de soixante ans, tous les deux résidant dans cette Commune, et tout signé après lecture faite.

Louis Canet — J. P. Sagaret

Constaté par moi Jean-Louis Fremont adjoint à la Mairie, en l'absence du Maire de la Commune de Garches, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil, soussigné

J. L. Fremont de Joinz

13.

Naissance de Marie Madeleine Rousselet.

Du Vingt un Nivôse an treize onze heures Du matin

acte de naissance de Marie Madeleine née de ce jourd'hui à cinq heures du matin fille de Jean Pierre Rousselet Cocher à Villeneuve de cette Commune âgé de Vingt sept ans, et de Marie Rosalie Radot âgée de Vingt six ans son épouse légitime, Demeurant audit Villeneuve de cette Commune.

J P R [illegible]

Dixième

Le Sexe de l'Enfant a été reconnu Etre du Genre feminin En presence des Deux testins Mercier Manuscrit ami dud. Villeneuve agé de Soixante Dix ans, Voisin Et de François Leopold Villain Marechal ferrant, aud. Villeneuve agé de Cinquante trois ans, Voisin Et ami Des pere Et mere

Sur la requisition a moi faite par led. jean pierre rousselet Leguet a Declaré Etre Le pere dud. Enfant.

Les temoins Et Le pere ont Signé apres Lecture faite

rousselet Mercier Villain

Constaté Par moi soussigné — Moreau De La Vigerie Maire de La Commune de Garlyes faisant Les fonctions d'officier Public de L'Etat Civil soussigné

Moreau de la vigerie
maire

14

Décès de Marie catherine Sophie Meunier

Du Dix juin Mil huit cent treize Dix heures du matin

Acte de Décès de Marie Catherine Sophie Meunier Décédée le jour d'hier a neuf heures du soir agée d'un an, née a Garchy le sept Mars an douze fille de Etienne simon Meunier, Vigneron de la Commune agé de trente trois ans, et de Catherine Corbemois agée de Vingt huit ans, son Epouse Légitime

Par la Déclaration a Moi faite Par Led. Etienne simon Meunier pere du Enfant

Et par jean pierre Rousselet Vigneron a Garchy agé de Vingt sept ans ami des pere et Mere Lequel a Signé Etienne simon Meunier a Declaré ne le savoir de tout après Lecture faite.

Rousselet

Constaté Par Moi jacques Mercau De La Vigerie Maire de la Commune de Garchy faisant les fonctions d'officier Public de l'Etat Civil soussigné

Mercau De la Vigerie
maire

15.

onzieme

Du Dix neuf Novembre mil huit cent
Dix Sept Heures du Matin

Acte de naissance de Josephine agla
née le jour d'hier a trois heures du
matin fille de Joseph Fontaine
jardinier chez M. Delavigerie a Villeneuve
agé de Vingt sept ans, et de Angelique
Rollet agée de Vingt Cinq ans sa Legitime
Epouse demeurant aud. Villeneuve.

Le Sexe de l'Enfant a été reconnu
Etre du Genre feminin En presence de
Monsieur Morcau de
Delavigerie, Proprietaire demeurant
aud. Villeneuve, Parrain de Cette Commune
agé de Quarante Cinq ans.

Et de Monsieur Toussaint Matturin
Maigret, Domicilié aud. Villeneuve agé
de Soixante Sept ans

Sur la requisition a moi faite
par Led. Joseph Fontaine Lequel a
Declaré Etre pere dud. Enfant. Lecture
Et les Temoins ont Signé apres Lecture
Faite Dehors mots rayés nuls.

Maigret Morcau Delavigerie

Constaté Par moi jean Louis Fremont
Adjoint de la Commune de Garches faisant
les fonctions d'officier Public de l'Etat Civil
Soussigné Fremont Adjoint

Naissance de Josephine agla Fontaine

67

16

Naissance
Boudin
antoinette louise
Véronique

Du Deux Ventôse an treize Dix
heures du Matin

Acte de naissance de antoinette
Louise Veronique née de ce
jourd'hui a quatre heures du matin, fille
de Pierre antoine Boudin jeune Vigneron
en cette Commune, agé de trente ans, et de
marie antoinette Christine Eleonore Geraud
agée de vingt neuf ans, Demeurante
aud Garches, son Epouse Legitime

Le Sexe de l'Enfant a été
reconnu Etre du Genre feminin en
presence de M. toussaint Maigret
Maigret agé de soixante dix ans
Domicilié en cette Commune, &
Et de M. jean Baptiste Geraud
Domicilié en cette Commune agé de
quarante deux ans,

Sur la requisition a nous faite par
Led. Pierre antoine Boudin jeune
Lequel a declaré Etre pere dud. Enfant
Les temoins de Lecture faite
ont signé
après

J.B. Geraud
P. A. Boudin
Maigret

Constaté par nous jacques moreau de
Lavigerie maire de la Commune de Garches
faisant les fonctions d'officier public de l'Etat civil
soussigné.

Moreau Delavigerie
maire

17

Naissance de Brémond Louis.

Douzième

Du Sept Ventôse an treize — Dix quatre heures après midi

Acte de naissance de Louis né du jour d'hier à cinq heures du matin fils de François Brémond Cordonnier en cette commune âgé de quarante Sept ans, et de Marie Anne Donnolle, âgée de quarante quatre ans. Demeurante aud. Garéjer ses légitimes époux.

Le Sexe de l'Enfant a été reconnu être du genre Masculin en présence de Silvain Barrie, maçon demeurant en cette commune Elzéar Lafont Denis cordier âgé de trente Sept ans voisin des père et mère

Et de Jean François L'Evêque Vigneron en cette commune, âgé de quarante cinq ans voisin des père et mère

Sur la déclaration à moi faite par led. François Brémond lequel a déclaré être père dud. Enfant. Les témoins et le père ont signé à l'Exception dud. Barrie lequel a déclaré ne le savoir, Lecture faite

J. L'Evêque

† Brémond

Constaté par moi Jacques Moreau Delavigerie Maire de la Commune de Garéjer faisant les fonctions d'officier public de l'Etat Civil soussigné

Moreau Delavigerie
maire

68

18

Naissance de Pierre Louis Le prou.

Du premier Germinal an treize heure de midi

acte de naissance de Pierre Louis né du jour d'hier a midi, fils de Pierre Louis Le Proux Vigneron en cette Commune agé de vingt neuf ans, et de Marie Josephine Gomet agé de trente ans, Demeurante aud. Garejes Jourgneur Legitime.

Le Sexe de l'Enfant a été reconnu Etre du Genre Masculin

En presence de Jean François Lavigne maçon aud. Garejes agé de trente sept ans oncle Sur la femme de l'Enfant

Et de François Lamet Vigneron en cette Commune agé de trente ans oncle Maternel Sur la femme de l'Enfant

Sur la declaration a moi faite Sur led. Pierre Louis Le Proux qui a declaré Etre Pere dud. Enfant Les temoins de la Pere ont Signé a l'Exception de François Lamet qui a declaré ne le Savoir Le tout après Lecture faite

pierre Louis Le proux

Lavigne

Constaté Sur moi officier Soussigné

Delavrye maire de la Commune de Garejes faisant les fonctions d'officier Public de l'Etat Civil Soussigné

Delavrye maire

19

Treizième

Du Deux Germinal an treize
Dix heures du matin

Acte de naissance de jean françois né du jour d'hier a six heures du matin fils de jean louis josset Vigneron en cette Commune agé de trente deux ans, et de Elisabeth Laine agée de trente un ans Demeurant en cette Commune son Epouse Legitime.

Le Sexe de l'Enfant a été reconnu Etre du Genre masculin En presence de françois Seguy Vigneron aud. Garigues agé de quarante neuf ans ouncle de l'Enfant

Et de jean Louis françois Vigneron en cette Commune agé de quarante ans en Vertu du pere et mere

Sur la declaration a moi faite par led. jean louis josset Lequel a declaré Etre pere dud. Enfant. françois Seguy Et jean louis josset ont declaré ne savoir Signer, jean Louis françois a Seguy après Lecture faite J. L. françois

Constaté par moi jacques Moreau de la Vigerie Maire de la Commune de Garigues fais aux Les fonctions d'officier Public de l'Etat Civil soussigné

J Moreau De la vigerie
maire

Mention du Jugement rendu par le Tribunal civil de Versailles pour tenir lieu d'acte de naissance au nom de jean Zacharie [illegible]

Naissance de Jean-françois Josset.

Boudin, né à Garches le 3 mars 1829, qui n'a point été inscrit par oubli sur les registres civils de la même année. Ledit jugement transcrit en entier sur les registres civils de 1829.

20

Du deux floreal dix Heures du matin
an treize

acte de decès de jean joseph
Sevin, Bourrelier en cette Commune
decedé le jour d'hier a neuf Heures en dem.
du soir, né en cette Commune Le vingt sept
juillet mil sept cent cinquante, fils de def.
jean sevin et de defunte marie anne Lucas
Veuf de francoise Bonnet

sur la declaration a lui faite
par andre julien Vigneron en cette
Commune agé de cinquante quatre ans
voisin par la femme du defunt,

Sur francois Leopold Villain, marechal
ferrant en ladite Commune, agé de cinquante
Quatre ans, voisin et ami du defunt

Et sur jean Touchet, Charron a Villeneuve
agé de soixante huit ans, voisin et ami
du defunt

Lesquels ont signé apres Lecture
faite Touchet Villain Julien

Constaté par moi jacques Mercadier
de la Vigerie maire de la Commune
de Garches faisant les fonctions
d'officier public de l'Etat Civil soussigné

Mercadier de la Vigerie

21

Naissance de Jeanne marguerite Mercier =

Du quatorzième jour floréal an treize Quatorzième
Heure du matin

acte de naissance de jeanne marguerite née du jour d'hier a cinq heures du soir fille de Georges Louis Mercier Compagnon Garron, demeurant en cette Commune agé de trente ans et de marguerite Sreilly agé de vingt sept ans demeurant en dite Commune sa Legitime Epouse.

Le Sexe de l'Enfant a été reconnu etre du Genre feminin en presence de francois Louis Sreilly agé de vingt quatre ans, Vigneron en cette Commune oncle Maternel de l'Enfant

Et de jean Bourou jardinier agé de la Malle agé de quarante quatre ans Voisin et ami des Pere et mere

Sur la requisition a moi faite par led. Georges Louis Mercier Lequel a declaré etre pere de l'Enfant

Les temoins ont signé le Pere a declaré ne le savoir de tout après Lecture faite J Sreilly

Bourou

Constaté par moi jacques Moreau de Lavigerie Maire de la Commune de Gensac faisant les fonctions d'officier Public de l'Etat Civil soussigné

Moreau De Lavigerie
maire

Décès de Marie-Louise Julie Lobbut.

Du Seize Frairiat an treize. Huit heures du matin

acte de décès de Marie Louise Julie Lobbut decédée Le jour d'hier a huit heures du soir, née a Garches le Dix fructidor an sept fille de François Lobbut Maçon de cette Commune ~~Garches~~ agé de trente sept ans Et de Marie Geneviève Boudin agées de trente trois ans Son épouse légitime

Sur la Declaration a moi faite par Led. François Lobbut Maçon de cette Commune agé de trente sept ans Veuf de la Defunte

Et Sur Jean Louis Fremont Vigneron de cette Commune agé de quarante deux ans oncle Maternel Sur la femme de la Defunte

Et ont signé apres Lecture faite

Lobbut Fremont

Constaté par moi Jacques Morcau Delavigerie Maire de la Commune de Garches faisant les fonctions d'officier Public de l'Etat Civil Soussigné

Morcau Delavigerie
Maire

23

Quinze

Décès de Jean-marie Etienne Firly.

Du dix huit prairial an treize dix heures du matin.

Acte de decès de Jean Marie Etienne Firlé décédé de ce matin à six heures du matin né à Gureber le dix huit prairial an douze, fils de Georges Etienne Firlé Vigneron en cette commune, age de quarante trois ans, et de Marie Jeanne Sevin agée de quarante trois ans son épouse legitime.

Sur la déclaration à moi faite par le dit Georges Etienne Firlé Vigneron en cette commune agé de quarante trois ans pere du défunt.

De Louis Simon le Mire Percepteur des contributions de cette commune agé de quarante huit ans ami et voisin des pere et mere, le quel a signé; Georges Etienne Firlé a déclaré ne le savoir. Le tout après lecture faite. Lemire

Constaté par moi Jacques Moreau de Lavigerie Maire de la commune de Gureber suivant les fonctions d'officier public de l'état civil soussigné.

Moreau Delavigerie
maire

24.

Naissance de Marie-anne Canut.

Du trois Messidor quatre heures après midi.

Acte de naissance de Marie anne née le jour d'hier à deux heures du matin fille de Antoine fils Canut Négociant en Gelle, Comune agé de quarante deux ans, Et de Marie antoinette Digny agée de quarante ans, Demeurant audit Gareyes Son Epouse Les témoins

Le Sexe de l'Enfant a été reconnu Etre de Genre feminin En presence de Vincent dominique Canut Blanchisseur audit Gareyes agé de trente huit ans, Cousin du pere de l'Enfant.

Et de Toussaint matthieu Maigrat, demeurant audit Gareye agé de soixante six ans, —

Sur la requisition à moi faite par Ledit Antoine Canut Lequel a déclaré Etre pere dudit Enfant. Le Sieur Et vincent dominique Canut ont déclaré ne savoir signer. Le Sr Maigrat a signé après Lecture faite

Maigrat

Constaté par moi jacques Moreau de Lavergne Maire de la Commune de Gareyes faisant les fonctions d'officier Public de l'Etat Civil Soussigné.

Moreau de Lavergne

24 bis

Décès de Marie Marguerite Dorange

Du Six messidor an treize seizième trois heures après midi

Acte de décès de Marie Marguerite Dorange, âgée d'environ quatre vingt un ans, née à Garelgas le Douze May mil sept cent Vingt quatre, fille de Claude Dorange et de Marie Madeleine Fretat, Veuve de Etienne Geraut, Vigneron en cette Commune, décédée le jour d'hier à sept heures du soir

sur la Declaration a moi faite par jean Baptiste Geraut, Vigneron demeurant aud. Garelgas âgé de Cinquante trois ans fils

De Claude Lalande Vigneron aud Garelgas âgé de Soixante six ans, Demeurant aud Garelgas fils Gendre

De Pierre Louis Sevin Vigneron aud Garelgas, âgé de Cinquante huit ans, fils Gendre

Les sr Claude Lalande a Declaré ne savoir signer, les sr. jean Baptiste Geraut et Pierre Louis Sevin ont signé après Lecture faite

J B Geraut P L Sevin

Constaté par moi jacques Marcan de Lavigerie Maire de la Commune de Garelgas faisant les fonctions d'officier Public de l'Etat Civil soussigné Marcan de Lavigerie maire

72

Décès de Jean Baptiste Gero.

Du Dix sept Messidor an treize Heure
Gorges du soir

Acte de Décès de jean baptiste Gero age de cinquante trois ans, né a Gorges le premier avril mil sept cent cinquante deux fils de defunt Etienne Gero, Rode defunte marie Marguerite Dubruy, Epoux de Charlotte Melanie Gibert agée de quarante cinq ans Vigneron de cette Commune decedé ce jourd'hui a midi

Sur la Declaration a moi faite par jean Baptiste Gero Vigneron demeurant a la dite jeune Commune de son Cousin fils du defunt agé de Vingt cinq ans.

Claude Lalande Vigneron de cette Commune agé de soixante cinq ans Beau frere du Defunt

Et de Georges Serriot Vigneron de cette Commune agé de Soixante dix ans Cousin Germain par la femme du defunt

Le Sr jean baptiste Gero a signé avec Lalande et Serriot ont declaré ne le savoir de tout après Lecture faite Lecture

Constaté par moi Jacques Moreau de Lavigerie Maire de la Commune de Gorges faisant les fonctions d'officier public de l'Etat Civil soussigné

Moreau de Lavigerie
Maire

26

Dix Sept.

Décès de François Toutin.

Du Vingt Sept Germinal an Dix trois heure de midi

acte de décès de françois toutin agé de cinquante ~~sept~~ ans né a Garelyes le trente un janvier Mil sept Cent quarante Sept, fils de défunt Louis toutin Et de défunte Marie Edeline Vigneron en cette Commune, Veuf en premieres noces de Marie Madeleine Bordat Et Epoux en secondes noces de Marguerite Sophie Saint, Decédé Ce jour d'hier

Sur la Declaration à Moi faite Par Augustin toutin, Vigneron ~~Cultivateur~~ demeurant aud. Garelyes agé de Cinquante trois ans frere du défunt

Par Charles Saint Vigneron en cette Commune agé de quarante trois ans Beaufrere du Défunt

Les temoins ont signé après Lecture faite Deux mots rayés nuls.

Ag toutin Caun

Constaté par moi, J'ay(es) Moreau Delavigerie Maire de la Commune de Garelyes faisant les fonctions d'officier Public de l'Etat Civil Soussigné

Moreau Delavigerie
Maire

73

Naissance de Charles Pierre Louette

du trois fructidor an treize, a cinq heures de l'après midi. —
acte de Naissance de charles pierre né le vingt sept thermidor, à deux heures du matin, fils de pierre nicolas louette jardinier agé de vingt neuf ans, et de marie angelique elizabeth lebrun son epouse agée de trente ans, residans tous les deux à gauches.
le sexe de l'enfant a été reconnu être du genre masculin en présence de M.r françois philippes jacques guerard negociant a paris agé de quarante un ans, ami de M.r claude jean moreau résidant à paris, ami et de jacques charles guérard agé d'onze ans, aussi ami.
sur la réquisition à nous faite par le dit pierre nicolas louette lequel a déclaré etre pere de l'enfant et a signé ainsi que les témoins susnommés

louette Moreau Guerard Guerard

constaté par nous jacques moreau de la vigerie maire de la Commune de gauches faisant fonctions d'officier public de l'état civil soussigné

Moreau de la vigerie
maire

Dix huitième

Naissance de Pierre Louis Julien.

Du Dix sept fructidor an treize à cinq heures après midi

Acte de naissance de Pierre Louis né du jourd'hui à une heure du matin, fils de Pierre Vincent Julien Négociant de cette Commune âgé de quarante deux ans et de Marie Catherine Gerot. Sa Légitime épouse âgée de trente huit ans demeurant aud Garaby

Le Sexe de l'Enfant a été reconnu être du Genre Masculin En présence de Pierre Le Moule âgé de Quarante quatre ans, Négociant de cette Commune ouïe par la femme de l'Enfant.

Et de Elysabet Caumont âgé de quarante trois ans, Négociant de cette Commune ouïe par la femme de l'Enfant.

Sur la requisition à moi faite par led. Pierre Vincent Julien lequel a déclaré être père de led. Enfant le dire a déclaré ne savoir signer ainsi que Pierre Le Moule Elysabet Caumont a signé après Lecture faite

Deux mots rayés nuls.

Julien

Le Moule

Constaté par [redacted] mois jaugeur Mercenier Delavigerie maire de la Commune de Garaby faisant les fonctions d'officier public de l'Etat Civil soussigné Mercenier Delavigerie maire

Deux mots rayés nuls.

Naissance de Jacques françois Maillochon

Du dix neuf Juin dix huit cent trente trois heures après midi

Acte de naissance de jacques françois Maillochon du jour d'hier a cinq heures après midi fils de pierre Maillochon Procureur en cette Commune agé de quarante six ans Et de marie Madeleine françoise Gerot agé de trente deux ans Son Epouse Demeurante aud. Garches.

Le Sexe de l'Enfant a été reconnu Etre du Genre Masculin En presence de Mr. jacques françois Gillard Vigneron ~~aud Garches~~ Demeurant a Jouy agé de quarante six ans ami des pere Et Mere

Et de jean philippe Vigneron a Jouy agé de Quarante neuf ans ami des pere Et Mere

Sur la requisition à Moi faite par Led. Pierre Maillochon Lequel a declaré Etre pere dud Enfant Et a declaré ne savoir Signer Les temoins ont Signé après Lecture faite Deux mots rayés nuls.

Jacques françois Gillard Philippe

Constaté par Moi jacques Moreau de Lavigerie maire de la Commune de Garches faisant les fonctions d'officier Public de l'Etat civil Soussigné

Deux mots rayés nuls Moreau de Lavigerie

maire

Dix neuv.e

Du Vingt cinq Janvier Mil huit cent treize.
Dix heures du matin

Naissance de René Denis Louis Meunier

acte de naissance de René Denis Louis, né du jour d'avant fils de Denis Louis Meuniers Négociant en cette commune âgé de trente quatre ans et de Marie Louise Jevin âgée de Vingt un ans sa légitime épouse demeurant audit cette commune

Le sexe de l'Enfant a été reconnu être du genre Masculin la présente de Pierre Louis Meuniers Négociant en cette commune âgé de soixante quatre ans Grand père paternel de l'Enfant

de Jean Denis Jevin Négociant en cette commune âgé de Cinquante trois ans Grand père maternel de l'Enfant

sur la déclaration à moi faite par led Denis Louis Meuniers Signant ont déclaré être père dud. Enfant de nos Jevin susnommés, les Témoins ont Signé après lecture faite.

L. Meunier

Jevin

Constaté par moi Joseph Mureau de la Vigerie Maire de la Commune de Garnaches faisant les fonctions d'officier public de l'Etat Civil soussigné

Mureau de la Vigerie

75

Décès de félix Schmitz

Du premier jour Complementaire
an treize Dix heures du matin.

Acte de Décès de felix Schmitz, agé
d'environ un an né a paris le Vingt-
quatre fructidor an douze, decédé dans
matin a quatre heures du matin, fils de
Pere inconnu, et de Suzanne-Sophie-
Schmitz rentiere agée de Vingt dix ans
demeurante a paris rue St. Avoie N°. 38,
section de l'homme armé, le Defunt
Etant Ru nourrice chez le Sieur jean
francois Lavigne, maçon de Cette-
Commune.

+ faite

Hz

Sur la declaration a moi + Sur jean
francois Lavigne, maçon de Cette
Commune agé de trente huit ans.

L

Et Sur Pierre Vincent Roquon
Vigneron de Cette Commune agé de
trente quatre ans Voisin dud. ~~de~~
Lavigne.

Pierre Vincent Roquon a declaré
ne savoir signer, le tout après lecture
faite

Lavigne

Constaté par moi jacques Moreau de la Vigerie
Maire de la Commune de Garaches faisant
les fonctions d'officier public de l'Etat
Civil soussigné un mot rayé nul.

Moreau de la Vigerie
maire

Vingtième.

Vingt-un.

Vingt deux

Vingt trois

Vingt quat.e

Vingt cinq

Vingt sixième de Feuille

Premier feuillet

RÉP. FRA. 50. cen

DÉPARTEMENT DE SEINE ET OISE.

ARRONDISSEMENT DE VERSAILLES.

REGISTRE

Pour servir de première minute aux actes de Naissances, Mariages et Décès qui se feront pendant l'an quatorze, en la Commune de Garches Canton de Sèvres.

Contenant Vingt six feuillets, cotés et paraphés par premier et dernier, par moi soussigné président du Tribunal de première Instance du troisième Arrondissement du Département de Seine et Oise.

A Versailles, le Vingt trois Fructidor de l'an treize.

Bugnot

1.

naissance de Etienne joseph grignon

Du jeudi vendémiaire an quatorze

Dix heures du matin

Acte de naissance de Etienne joseph né Du jourd'hui à Dix heures du Soir fils de ~~joseph grignon~~ francois joseph

Deux mots rayés nuls

Grégoire Nigueron en cette Commune agée
de trente deux ans, et de marie ——
Etienne Boudin agée de trente trois
ans de légitime épouse

Le sexe de l'enfant a été reconnu être
du genre Masculin en présence de jean
Pierre Boudin jeune Nigueron en cette
Commune agée de quarante cinq ans
oncle de l'enfant par la mère

et de Pierre Claude Fremont Nigueron
en cette Commune agée de trente cinq ——
ans oncle par alliance de l'enfant

sur la réquisition à moi faite par le dit
François Joseph Grégoire lequel a déclaré
être père de dit enfant. Le tout vu et lu
par eux et signé après lecture faite

J J grillon J B Boudin P. C. Fremont

~~Du treize Vendemiaire an neuf~~ dix

Constaté par moi soussigné Officier
de l'Etat Civil de la Commune
de Gargas faisant les fonctions
d'officier public de l'Etat Civil —
soussigné ~~Fructuoso~~ rayés nuls.

Morcaud de Lavigerie
maire

2

Deux

Du treize Vendemiaire an quatorze
Dix heures du matin

acte de decés de Pierre Louis agé de
prés deux mois, né a Garaye le Seize
fructidor Dnié, fils de Pierre Vincent jallin
Vigneron En Cette Commune agé de
quarante deux ans, et de Marie Catherine
Gerard Sa Legitime Epouse agée de trente
huit ans Demeurante En Cette Commune
Decédé Ce jourd'hui.
Sur la declaration a moi par Pierre
Vincent jallin Pere dud. Defunt
francois Leopold Villain, marechal
En Cette Commune, agé de Cinquante
Cinq ans Ami du pere du defunt
jean Pierre rousselet Cabaretier En Cette
Commune agé de Vingt huit ans, ami
du Pere du defunt
Pierre Vincent jallin a declaré ne
Savoir Signer Les autres Temoins ont
Signé apres Lecture faite

f l villain rousselet

Constaté par moi jacques Moreau
Delavigerie Maire de la Commune
de Garaye faisant les fonctions
d'officier public de l'Etat Civil Soussigné

Moreau Delavigerie
maire

84

3

Deces de Geneviève Alexandrine Lamant

Du Seize Vendemiaire an quatorze
six heures après midi

Acte de Décès De Geneviève
Alexandrine Lamant âgée de Sept ans née
à Garches le neuf Vendemiaire an Sept
fille de jean francois Lamant Laitier en
cette Commune âgé de Vingt Huit ans et
de Marie anne Chandelier Son
Epouse Legitime agée de trente
Sept ans demeurante en cette
Commune

Decédée de ce matin a onze heures.

sur la declaration à nous faite par
Ed. jean francois Lamant pere de la
Defunte,
francois Leopold Villain Marechal
en cette Commune agé de Cinquante
Cinq ans, ami de la
de Vimant Dominique Lamant Manufac-
turier en cette Commune agé de trente-
neuf ans oncle Paternel de la Defunte
francois Leopold Villain a Signé le
Pere Et vimant Dominique Lamant ont
declaré ne le Savoir

Villain

Constaté par moi Jacques Moreau de Lavigerie,
Maire de la Commune de Garches, faisant les
fonctions d'officier public de l'état civil Soussigné
Moreau de Lavigerie
maire

Du premier Brumaire an quatorze, six heures du soir

Acte de mariage de Jean Louis Divari âgé de vingt-trois ans, né à Garcher le quatre Aoust, mil sept cens quatre vingt deux, vigneron demeurant au dit Garcher, fils de André Divari, vigneron au dit Garcher, âgé de soixante ans, y demeurant; et de defunte Marie Jeanne Prunnier.

Et de françoise Boudin, âgée de vingt ans, née à Garcher le vingt et un decembre, mil sept cens quatre vingt quatre, y demeurante, fille de Jean Baptiste Boudin jeune, vigneron au dit Garcher, âgé de quarante six ans, et de defunte Marie Madelaine Pierre.

Les acten preliminaires du mariage sont extraits des publications de mariage faites par moi Maire soussigné, remplissant les fonctions d'officier public de l'etat civil, à la porte de l'Eglise de la Commune de Garcher, attendu qu'il n'y a pas de maison Commune, à l'heure de midi, les Dimanches vingt et un et vingt huit Vendemiaire dernier, et affichés pendant huit jours consecutifs, aux termes de la loi

Extrait des registres des acten de Baptêmes, Mariages et Sepultures de la paroisse de

4
mariage de jean Louis Divari et françoise Boudin

St Louis de Garcher pour l'année mil
Sept cent quatre vingt deux, delivré
par moi Maire Soussigné, le dix
huit Vendemiaire dernier.

Extrait des registres des actes de Baptême, mariages
et Sepultures de la dite Paroisse de Garcher, pour
l'année mil Sept cent quatre vingt quatre
délivré par moi Maire Soussigné
le dix jour, dix huit Vendemiaire
dernier, le tout en forme; de tous lesquels actes
il a été donné lecture par moi officier public de
l'état civil Soussigné aux termes de la loi.

Ledit mariage du consentement donné en ma
présence par André Divarii, vigneron en cette
Commune, âgé de Soixante ans, y demeurant,
pere de l'épouse, et par Jean Baptiste Boudin
jeune, vigneron en cette commune, âgé de quarante
Six ans, pere de l'épouse, et par Marie
Barbe l'ainée, Veuve de ~~Louis Boud~~ defunt
Louis Boudin le jeune âgée de Soixante et
dix Sept ans, demeurant à Garcher, ayeule
paternelle de l'épouse.

Il n'y a par eu d'opposition audit mariage.

Lecture a été donnée par moi, officier public

de l'état civil Susdit en Soussigné, aux termes de la loi, du chapitre Six du titre cinq du mariage du Code civil, contenant les droits et les devoirs respectifs des époux. Quatre

Les dits époux présents ont déclaré prendre en légitime mariage ; Savoir l'époux, Francoise Boudin pour sa légitime épouse, et l'épouse, Jean Louis Divari pour son légitime époux

En présence du Sr. Martin Guillain, fordonnier à Versailles, rue du Commerce N°. 13, âgé de quarante cinq ans, beau-frere de l'époux, premier témoin,

de Jean Pierre Sevin l'aîné, vigneron demeurant à Garches, âgé de cinquante cinq ans, oncle par sa femme, de l'époux, second témoin

De Antoine Dupuis, vigneron demeurant à Garches, âgé de quarante trois ans, oncle maternel par sa femme, de l'épouse, premier témoin,

De Bonaventure Chenot, charpentier à St. Cloud, cul de sac du Vrseliner, âgé de cinquante ans, ami du pere de l'épouse, second témoin

Dedit André Divari, pere de l'époux,

Dudit Jean Baptiste Boudin jeune, pere de l'épouse.

Après quoi, moi Jacques Moreau de Lavigerie
Maire de la Commune de Gaschez
faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, soussigné, ai prononcé au nom de la
loi, que les dits époux sont unis en mariage.

En ont les dits époux, pères, ayeule, et témoins
signé avec moi, le tout après lecture faite

Deux mots rayés nuls

H Dirary J Boudin A Dirary

J B Boudin Mr Gillain Bothenel

Jpse Vin A Dupuis

A Moreau De Lavigerie
maire

Dix Dix-huit Brumaire an quatorze, quatre heures
après midi:

5

naissance de Catherine Lydia Joseph Louise

Acte de naissance de Catherine Lydie Josephine
Louise, née du jour d'hier à quatre heures du
matin, fille de Monsieur Luc Hugand propriétaire
en cette Commune, âgé de cinquante ans, y
demeurant, et de Catherine Geddes demeurant
en cette Commune, âgée de trente sept ans, sa
légitime épouse.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être du genre
feminin, en presence de Monsieur Jean

Cinq

Baptiste Grand demeurant en cette commune, âgé de quarante deux ans, ami des pere et mere ;

et de Monsieur Jules D'Haranguier, demeurant à Paris Cul de Sac Feron N°. 3, onzieme arrondissement, âgé de vingt-quatre ans, ami des pere et mere ;

Sur la déclaration à moi faite par Dame Marie Pierrette Bonder, Veuve de Jacques Lecouvreur, âgée de quarante huit ans, Garde de femmes en couches, demeurant à Paris, rue St. Dominique d'Enfer, N°. 19 ; laquelle a signé avec les témoins après lecture faite. Bonder Ve Lecouvreur

J. D'Haranguier J.B. Grand

Constaté par moi Jacques Moreau De Savigerie Maire de la Commune de Garches, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil :

Moreau De Savigerie
Maire

6.

Louise Charlotte Laurent

Naissance

=

Du frimaire — Cinq — frimaires an quatorze Cinq heures après midi — acte de naissance de Louise Charlotte Laurent née du jour d'hier — à Cinq heures du matin de Lette Commune fille de jean Baptiste Laurent Manœuvrier en Lette Commune agé de quarante deux ans, et de marie adelaide Divarin agée de trente trois ans Laboureuse demeurante en Lette Commune.

Le Sexe de l'Enfant a été reconnu être du genre feminin les presens de François Guillot, jardinier en Lette Commune agé de quarante Cinq ans ami des pere et mere de jean Baptiste Louis Nigeron en Lette Commune agé de quarante quatre ans ami des pere et mere

Sur la requisition à moi faite par ledit jean Baptiste Laurent lequel a déclaré ne savoir de ce. Enquis de la part et les temoins ont signé après Lecture faite

Guillot J. B. Louis A. Divarin

Constaté par moi jacques Moreau Delavigerie maire de la Commune de Garchez faisant les fonctions d'officier Public de l'Etat Civil soussigné un mot rayé nul

Moreau Delavigerie
maire

7
marie Jeanrietta
philippe

Naissance

3

Six.

Du quatorze frimaire an quatorze
une heure après midi

Acte de naissance de Marie Jeanrietta
née du jour d'avant hier à Dix heures du
soir, fille de Pierre philippe Viguerie
en cette commune agé de trente neuf ans
et de Marie Charlotte Legrain, agée de
trente huit ans demeurante en cette commune
sa legitime Epouse

Le Sexe de l'Enfant a été reconnu
être du genre feminin en presence de
M. jacques Pierre Le Sroux cultivateur en cette
commune agé de soixante neuf ans —
amis des pere et mere

Et de antoine Dupuis Viguerie en cette
commune agé de quarante trois ans amis
des pere et mere

Sur la requisition a Moi faite par led.
Pierre philippe qui a declaré etre pere
dud. Enfant les temoins et le pere sont
Signé après Lecture faite.

pierre philippe Jeanrietta
antoine dupuis

Constaté Sur moi jacques Moreau
De la Vigerie Maire de la Commune de
Garlyes faisant les fonctions d'officier
Public de l'Etat Civil soussigné

Moreau De la Vigerie
maire

88

Du quinze février mil huit cent quatorze.

jean Baptiste Leroux

Cinq heures après midi

acte de naissance de jean Baptiste né du jour d'hier à neuf heures du matin fils de jacques Charles Leroux attaché au service de M. le Maréchal Soult demeurant en cette Commune âgé de trente quatre ans et de Adelaïde Sophie Fouraille âgée de Vingt trois ans demeurante à Garaye sa légitime épouse

La Sepe de l'Enfant a été reconnu Etre du genre Masculin en présence de M. jean Baptiste Laudiot Jardinier et voisin de M. le Maréchal Soult âgé de cinquante ans, demeurant tous à Commune de Marnes ami du père et mère

Et de Augustin Mercier Blanchisseur en cette Commune âgé de soixante onze ans, Voisin et ami du père et mère

Sur la déclaration à moi faite par le dit jacques Charles Leroux qui a déclaré être père dud. Enfant

M. Laudiot a déclaré ne savoir signer le père et les Mercier ont signé avec moi — Lecture faite. Charles Roux Mercier

Constaté par moi jacques Moreau Delavigerie Maire de la Commune de Garaye faisant les fonctions d'officier public de l'état civil soussigné — Moreau Delavigerie

Sept.

Du vingt sept frimaire an quatorze.
Cinq heures après midi.

Acte de décès de Marie Baduelle
agée d'environ soixante-dix huit ans
née a Lorient En la Cidevant auvergne
Decédée de ce jourdhui a une heure
après midi veuve de Bernard Chauvel
demeurante En Cette Commune

9
Decès de la Ve Chauvel

Sur la Declaration a moi faite
Par François Caunet Vigneron En
Cette Commune agé de trente neuf ans
Gendre de la Defunte.

Et Par pierre Louis Le Prohp Vigneron
En Cette Commune agé De trente ans
Gendre de la Defunte.

François Caunet a Declaré ne Savoir
Signer Pierre Louis Le prohp ce
Signé après Lecture faite
pierre Louis Le prohp

Constaté Par moi jacques Moreau de
Lavigerie Maire de la Commune de
Garelgez faisant les fonctions d'officier
Public de l'Etat Civil Soussigné
Moreau de Lavigerie
maire

10

Joseph Jean Charlotte Hortense grand pierre

Du Huit mai mil neuf cent quatorze Cinq heures après midi

Acte de naissance de Joseph Jean Charlotte Hortense grand pierre

Charlotte Hortense née le jour d'hier à trois heures du matin fille de Augustin Grand pierre serrurier en cette commune âgé de Cinquante ans, et de Marie Geneviève Blanc âgée de trente huit ans son épouse légitime demeurant en cette commune

Le sexe de l'enfant a été reconnu être du genre féminin en présence de jean pierre Jevin Viguerie en cette commune âgé de Cinquante dix ans ami des père et mère -

de Jean Louis Prosper Guy serrurier demeurant en la commune de Marnes âgé de Vingt deux ans, ami des père et mère

sur la déclaration à lui faite par led. Augustin Grand pierre qui a déclaré être père dud. Enfant les témoins et le père ont signé après lecture faite

J. Jevin Grand pierre Augustin

Constaté par moi Jacques Moreau de Lavigerie Maire de la commune de Garaye faisant les fonctions d'officier public de l'Etat civil soussigné

Moreau de Lavigerie
Maire

Huit

RÉP. FRA. 50. cen

Du Vingt deux janvier Dix-huit cent six heure de midi

Acte de naissance de Victoire Louise née du jour d'avant hier a six heures du soir de cette commune fille de Pierre Antoine Sevin Le jeune Vigneron de cette Commune agé de Vingt six ans et de Marie Pierre Sevin agée de Vingt deux ans demeurante de cette Commune ses époux Légitimes

11. Victoire Louise Sevin

Le Sexe de l'Enfant a été reconnu Etre du Genre feminin en présence de M. Guillaume L'Epinet Marchand de Vin En gros, demeurant a Versailles rue du Bel air N°. 25. Ami des père et Mère.

De Pierre Martin Sevin Vigneron de cette Commune agé de Cinquante deux ans Aieul paternel de l'Enfant

Sur la Declaration a nous faite par led. Pierre Antoine Sevin jeune Lequel a declaré Etre père dud. Enfant les Témoins et le père ont signé après Lecture faite Guillaume L'Epinet

Sevin P. A. Sevin

Constaté par Moi Jacques Moreau de Lavigerie Maire de la Commune de Garches faisant les fonctions d'officier public de l'Etat Civil soussigné Moreau de Lavigerie maire

12.

Décès de Marie Lainé.

Du Deux février Dix sept Cent Soixante neuf heure du matin

acte de décès de [redacted] femme Dorange décédée le jour d'avant hier à onze heures du matin âgée d'environ soixante trois ans, née à Gareyes le Dix décembre Mil sept cent trente trois, fille de Defunt Claude Dorange, et de Defunte Marie Fretat, Mariés en première noces de jean Jamine Vigneron à Jarnac, et en Secondes de [redacted] Defunt jerome Lainé Vigneron à [redacted] Gareyes demeurante aud Gareyes

sur la Declaration a moi faite par Jean Siguy Vigneron en cette Commune âgé de Cinquante ans Gendre de la Defunte

et par jean Louis Joseph Vigneron en cette Commune agé de trente deux ans, Gendre de la Defunte les quels ont declaré ne savoir signer après Lecture faite

Constaté par moi jacques Moreau De la Vigerie Maire de la Commune de Gareyes faisant les fonctions d'officier public de l'Etat Civil Soussigné

un mot rayé nul.

Moreau de la vigerie
maire

13
martin Louis divari

Du trois fevrier Dix huit Cent - Neuf.
Dix Six heures du soir.

Acte de Martin Louis né du jour d'hier
a trois heures du matin, de Cette Commune
fils de jean Louis Divari, Convert de
naissance de l'armée de reserve de l'an onze du Canton
de Sevres, demeurant ordinairement en
Cette Commune, en presentement sous les
Drapeaux dans la Cinquante Septieme
demie Brigade d'infanterie de ligne, agé
de Vingt trois ans, et de Francisca Boudin
agée de Vingt ans demeurante dud. Garches
son épouse Legitime.

Le Sexe de l'Enfant a été reconnu Etre
du genre masculin, en presence de dudé
Divari, Vigneron aud Garches, agé de
Soixante ans, ayeul paternel dud. Enfant,
Et de jean Baptiste Boudin jeune
Vigneron aud. Garches agé de quarante
Six ans, ayeul maternel dud. Enfant.

Sur la Declaration a moi faite, attendu
l'absence du pere par M. Jacques pierre
Le Roux Chirurgien patenté demeurant aud
Garches agé de Soixante dix ans lequel a
assisté a l'accouchement de lad. Francisca
Boudin femme dud. Divari lequel a
signé, avec les temoins après Lecture
faite.

a divari Le Roux J B Boudin

Constaté par moi jacques Moreau de la Vigerie
Maire de la Commune de Garches faisant les fonctions
d'officier public de l'Etat civil Moreau de la Vigerie
Maire

31

Mariage de jean louis prosper Guyennin Et Marie antoinette allamore

Du onze janvier Dix huit cent six, Dix heures du matin.

Acte de mariage de jean louis prosper Guyennin agé de Vingt ans et huit mois, Né de la Commune de Marnes le quatorze May Mil sept cent quatre Vingt quatre, jardinier, demeurant aud Marnes, fils majeur de louis jacques Guyennin, jardinier demeurant au Chateau de l'Etang Commune de Marnes, agé de quarante neuf ans, et de Marie jeanne Joyeux son Epouse Legitime agée de quarante neuf ans demeurante aud Chateau de l'Etang, Sect. Commune de Marnes.

Et de Marie antoinette allamort agée de Vingt Deux ans née a Garches le Dix neuf septembre Mil sept cent quatre Vingt trois, demeurante aud Garches, fille majeure de jean allamort, maçon aud Garches agée de Cinquante ans, Et de Marguerite Moreau son Epouse Legitime agée de quarante six ans demeurante aud. Garches

Les actes preliminaires du mariage ont été publiés aud. mariage faites par moi Maire soussigné a la porte de l'Eglise de la Commune et attendu qu'il n'y a point de maison Commune a Marnes, les dimanches douze janvier et dix neuf du même mois derniers et

Pelik Jam M. J.B.S.
R. Sim. G. Guy.

officiers aux termes de la loi. Dixe

Extrait des registres des publications de Mariage de la Commune de Marnes faites en lad. Commune les Douze et Dix neuf janvier dnd et delivré par le Sieur Alexandre Brionne maire de lad. Commune le Dix de ce mois, avec Certificat de non opposition.

Extrait des registres des Baptemes — mariages et Sepultures de la paroisse St. Eloy de Marnes les St Cloud pour l'année Mil sept cent quatre Vingt quatre delivré par M. Coquelin Curé de Marnes le quinze juin Mil sept cent quatre Vingt douze.

Extrait des registres des actes de Baptemes Mariage et Sepulture de la paroisse St. Louis de Garches les St Cloud pour l'année Mil sept cent quatre Vingt trois, delivré par moi Maire soussigné le Vingt janvier Dernier.

Le tout en forme de tous les quels actes il a été donné Lecture par moi officier public de l'Etat Civil aux termes de la loi

Led. Mariage du Consentement donné en ma presence par Louis jacques Gregoire et Marie jeanne Foyen, pere et mere de l'Epoux.

Et par jean allaucort, et Marguerite

P S l j h Le Ste J S.

A C K S n M M G

Moreau son Epouse, pere et mere de l'Epouse.

Il n'y a pas eu d'opposition aud Mariage

Lecture a été donnée par moi officier public de l'Etat civil, soussigné aux termes de la loi du cinquième jour du Code civil intitulé du Mariage, contenant les droits et les Devoirs respectifs des Epoux.

Les d. Epoux presents ont declaré prendre en Mariage savoir l'Epoux Marie antoinette allamand pour sa legitime Epouse, et l'Epouse jean louis prosper Guyneuin pour son Legitime Epoux.

En presence de M. jean Baptiste Saudreau agé de quarante neuf ans Concierge dud. Chateau de l'Etang demeurant a Marnes premier temoin du Coté de l'Epoux.

De M. louis Etienne Caille jardinier au Chateau de Villadavray agé de trente huit ans, demeurant aud Villadavray second temoin du Coté de l'Epoux.

De Pierre antoine Jevin, Vigneron et Garçon agé de soixante cinq ans premier temoin du Coté de l'Epouse

De jean Baptiste Jevin, Vigneron aud Garçon agé de quarante quatre ans second temoin du Coté de l'Epouse

De louis jacques Guyneuin pere de l'Epoux de marie jeanne Soyer Epouse dud.

louis jacques Guyonnin, mere de l'Epoux

De jean allamort pere de l'Epouse

De Marguerite Moreau Epouse dud. jean allamort mere de l'Epouse

De marie Georges Guyonnin agé de vingt quatre ans, Epicier a paris rue fromenteau n°. 304. frere de l'Epoux.

Nicolas Guyonnin agé de soixante ans, Cultivateur a ferrol departement de seine et marne oncle de l'Epoux

jean thomas allamort, majeur demeurant a gareau frere de l'Epouse

Les Epoux les parents meres, oncle freres et temoins sus signés a l'exception de marie antoinette allamort Epouse marie jeanne soyer femme Guyonnin et jean baptiste laudriot qui ont declaré ne savoir signer

Guyonnin - huguenin Gailly

allamort

Moreau fame

Nicolas huguenin

J.B. Soyer Lamour

Moreau Delavigerie maire.

+ après avoir lu et fait lecture de la Commune des parties soussignées ont déclaré que les dits Epoux sont unis en mariage

33

15

Mariage de Pierre Louis Caumont et de Marie Geneviève Meunier

Du Dix sept janvier Mil huit cent Six neuf heures Duplicata
acte de mariage de Pierre Louis Caumont né a Garlyes le Neuf Six May Mil sept cent quatre Vingt Dix fils majeur de defunt Pierre Etienne Caumont, Vigneron de cette Commune, et de defunte Geneviève Moreau son épouse légitime, Vigneron, demeurant en cette Commune.

Et Marie Geneviève Meunier agée de Dix neuf ans née a Garlyes le Huit Decembre Mil sept cent quatre Vingt Dix fille de defunt jean pierre Meunier Vigneron en cette Commune et de Marie Geneviève Dorange Vve en premières noces dud. jean pierre Meunier, et femme en secondes noces de Pierre Charles Caumont tous Vignerons en cette Commune.

Les actes préliminaires du Mariage tant les publications dud mariage faites par deux fois Maire soussigné a la porte de l'Eglise de la Commune attendu qu'il n'y a pas de Maison Commune les dimanches deux du mois de Janvier ont été affichées, au terme de la loi

Extrait des registres des actes de baptême mariage et Sepultures de la paroisse de St Loüis de Garlyes pour l'année Mil sept cent quatre Vingts dix délivré par moi Maire soussigné le Vingt cinq Nivôse Dernier.

Extrait des registres des actes de baptême

Mariage et Sepultare de lad. Douze
paroisse pour l'année Mil sept cent
quatre Vingt dix delivré par moi maire
soussigné le dix janvier Dernier

Extrait des registres des actes de Baptesme
mariage et Sepultare de lad. paroisse
pour l'année Mil sept cent quatre Vingt
quatre Delivré par moi maire soussigné
le quinze janvier Dernier

Extrait des registres des actes de Baptesme
Mariage et Sepultare de lad. paroisse
pour l'année dix delivré par moi maire
soussigné le quinze janvier Dernier

Extrait des registres des actes de l'Etat
Civil de la paroisse St Sulpice pour
l'année Mil sept cent quarante neuf de
paris delivré par le sieur Margueré
Greffier du tribunal de premiere instance
du Departement de la Seine le sieur
janvier dernier Legalisé par le sieur
le Beau President de la Sipieme section
dud. tribunal de sept du même mois

Extrait des registres des actes de
Baptesme Mariage et Sepultare de la
paroisse de Gareges pour l'année Mil
sept cent quarante ~~neuf~~ sept delivré par
moi maire soussigné le deux janvier
Dernier un mot rayé nul.

M y M m m m J. D

J S M V J a g p. l s

C x d

J B D

Extrait des registres des actes de Baptême
Mariage et Sepultare de la d[e] ——
paroisse pour l'annee Mil sept
Cent quarante trois Delivré par ——
moi maire soussigné le premier fevrier
Dernier

+ Extrait des registres des actes de Baptême
Mariage et Sepultare de la d[e] paroisse
pour L'annee Mil sept Cent quarante trois
Delivré par moi soussigné le ——
premier fevrier dernier

Le tout En forme de toute
Lequel acte il a été donné Lecture
par moi officier public de l'Etat Civil
aux termes de la loi

Led. mariage du Consentement donné
En ma presence par Marie Genevieve
Dorange Veuve En premieres noces de Jean
Pierre Meunier Et femme En secondes noces
de Pierre Charles Laurent Le jeune Vigneron
demeurant En Cette Commune agée de
quarante trois ans mere de l'Epouse
Et autorisée En ma presence de Pierre
Charles Laurent Le Jeune mari

Par Claude Robert Dorange, Vigneron
demeurant En Cette Commune agée
de Soixante neuf ans ayeul Maternel
de l'Epouse

Et par Marie Madeleine Meunier

+ Jean Pierre Meunier Laine Negociant En Cette Commune agée de Soixante douze ans ayeul paternel de l'Epouse

Epoux dud. Claude robert Dorange Treize
et de lui autorisée, agée de soixante
neuf ans demeurant en cette Commune
Rue Nationale de l'Epouse.

Il n'a pas été fait de proposition de
mariage

Lecture a été donnée par moi
officier public de l'Etat Civil soussigné
aux termes de la loi du Chapitre six de titre
cinq du Code Civil, intitulé du mariage
contenant les droits et les devoirs respectifs
des Epoux

Led. Epoux présents ont déclaré
prendre en mariage, savoir l'Epoux
Marie Genevieve Meunier pour sa
légitime Epouse, et l'Epouse Pierre Louis
Camus pour son légitime Epoux

En présence de MM. Pierre Jacques
André Groc, employé, demeurant à Paris
rue de Bourgogne N°. 25. division de
l'ouest âgé de soixante ans, Beau frère
de l'Epoux premier temoin du côté
de l'Epoux

de Pierre Louis Boudin Vigneron en
cette Commune âgé de soixante six ans
Bel oncle de l'Epoux second temoin du côté de
l'Epoux

Et de Joseph Dorange Vigneron en cette
Commune âgé de trente huit ans.

Mg M m m m D

J F M V J a g M C V 3

C x d J S D F C C

oncle de l'Epouse, premier Temoin
du Coté de l'Epouse

De jean Baptiste Dorange
Vigneron en cette Commune
agé de trente six ans oncle de l'Epouse

Deuxieme temoin du coté de l'Epouse

De jean pierre Meunier Laine Vigneron
en cette Commune ayeul paternel

De marie Genevieve Dorange
Veuve de jean pierre Meunier
de l'Epouse de pierre Charles Lamet
la jeune mere de l'Epouse

De pierre Charles Lamet le jeune
Vigneron en cette Commune agé de
trente neuf ans Beaupere de l'Epouse

De Claude robert Dorange ayeul
Maternel de l'Epouse

De marie Madeleine Metivet
Epouse dud. Claude robert Dorange

Après quoi nous ~~off~~ maire de la
Commune de Gerbeys soussigné avons
declaré aux formes de la loi que ledit
Epoux sont unis en Mariage

Les Epoux & les temoins & les Meres ayeuls
& ayeule ont signé a l'exception de l'Epoux
de marie Genevieve Dorange Veuve Lamet qui
ont declaré ne le savoir après lecture faite
~~de~~ que dessus.

N J Meunier M M Metivet
J P Meunier
Dorange P J a grou Morceau de Vigne
maire
P L Boudin J. Dorange
J B Dorange

16. Du quatre mars mil huit cent six Quatorze
Pierre Louis napoleon Villain quatre heures après midy

Acte de naissance de pierre Louis napoleon. né du jour d'avant hier en cette commune a dix heures du soir fils de françois Leopold villain marechal en cette Commune agé de cinquante cinq ans, et de marie Corbenois, agée de trente deux ans son epouse Legitime Demeurante audit garches

Naissance

Le Sexe de l'enfant a été reconnu etre du genre masculin en presence de nicolas Corbenois vigneron en cette Commune agé de Cinquante cinq ans ayeul maternel de l'enfant et de jacques pierre ~~Boffelet~~ Bosselet maraicher demeurant a Viroflé agé de quarante neuf ans, oncle de l'enfant par sa femme

Sur la declaration a moi faite par ledit françois Leopold villain, lequel a declaré etre le pere dudit enfant, les temoins et le pere ont signé apres lecture faite

f l villain jf Bosselet
nicol Corbois

Constaté par moi jacques moreau de la Vigerie maire de la Commune de garches faisant les fonctions de officier public de l'etat civil soussigné
un mot rayé nul

Moreau de la Vigerie
maire

17. Du vingt cinq mars mil huit cent six, quatre
Genevieve Perriot heures après midy.

Naissance

acte de naissance de Genevieve née du jour d'avant hier a cinq heures après midy, fille de

georges clotil de Periot Vigneron en la Commune de garches, agé de trente neuf ans, et de genevieve motivet agée de vingt neuf ans demeurante en la dite Commune son Epouse Legitime

Le Sexe de l'enfant a été reconnu pour être de genre feminin en presence de jean pierre motivet chasseur de la garde imperiale agé de trente sept ans residant a la caserne de Gueil oncle maternel de l'enfant et de pierre vincent Dupuis agé de quarante ans Vigneron en ladite Commune ami du pere et mere

Sur la declaration a moi faite par ledit georges clotilde periot lequel a declaré etre le pere dudit enfant les temoins et le pere ont signé apres lecture faite

georges clotil de periot

jean pierre Motivet

P V Dupuis

Constaté par moi jacques moreau de la Vigerie maire de la Commune de garches, faisant les fonctions d'officier public de l'etat civil soussigné

Moreau De la Vigerie
Maire

Du Vingt sept may Mil Quatre Cent Quatre Vingt Seize

Sip Quatre Heures du Matin

Acte de naissance de marie jeanne

18
marie jeanne
Elisabeth Lemaire

Naissance

Elisabetty née ce jourd'hui dix neuf de 2 janvier
Le mois a quatre heures du matin
fille de jean le Maire, [illegible]
Voitarieu En Cette Commune agé de
Vingt huit ans Et de marie francoise
Caltgerine Estat agée de Vingt Sept ans
Son Epouse Legitime Demeurant Lun
Et l'autre En Cette Commune.

Le Sexe de l'Enfant a Eté
Reconnu Etre du Genre feminin En
presence de jean Pierre Rousselet
Garçon En Cette Commune agé de
Vingt neuf ans

Et de jean Delas Maçon En Cette
Commune agé de Vingt Sept ans
tous Deux Voisins Et amis des pere
Et mere

Sur la Declaration a Moi faites
Par Led. jean le Maire Lequel a
Declaré Etre pere dud. Enfant le Sexe
Et les Temoins ont Signé apres Lecture
faite un mot rayé nul.

jean le Maire
rousselet

J. Dulaqua

Constaté par moi, jacques Moreau
de Lavigerie Maire de la Commune de
Garlin faisant les fonctions d'officier
Public de l'Etat Civil Soussigné

Moreau Delavigerie
maire

19.

joseph marie jullien

Naissance.

Du Vingt trois may Dix huit Cent Sept Sip heures du Matin

acte de naissance de joseph marie Jullien du jour d'avant hier a Sip heures du soir fils de jean Baptiste Jullien Vigneron de cette Commune agé de trente Deux ans et de Marie anne Divari agée de Vingt Deux ans Son epouse legitime demeurante aud. Garedje

Le Sexe de l'Enfant a été reconnu Etre du Sexe Masculin en presence de joseph Marie Jerome Mauljeffren demeurant de cette Commune agé de trente huit ans oncle de la mere de l'Enfant

et de charles Lamet, Vigneron de cette Commune agé de quarante trois ans oncle par la femme de l'Enfant

Sur la declaration a nous faite par led. jean Baptiste Jullien lequel a declaré Etre pere desd. Enfant Lecture faite

Jullien jean Baptiste

Constaté par nous Maire adjoint de la Commune de Garedje faisant les fonctions d'officier public de l'Etat civil soussigné

Maurel Delavigerie

Décès de Marie Catherine Gero femme de Jean Louis Sagaret

Seize

Du treize juin Mil huit Cent Seize

Dix heures du Matin

acte de Décès de Marie Catherine Gero née a Garches le Vingt un Septembre Mil sept Cent Cinquante huit, fille de Jean pierre Gero et de Marie Madeleine Galumet, Décédée le jour d'hier a Six heures du soir femme de Jean Louis Sagaret Vigneron en cette Commune

Sur la Declaration a Moi faite par Jean Baptiste Serin Vigneron en cette Commune agé de quarante quatre ans

De Jean pierre Serin Cainé Vigneron en cette Commune agé de Cinquante Six ans Voisins et amis de la Defunte Lesquels ont Signé après Lecture faite

J. B. Serin J. P. Serin

J L Sagaret

Constaté par moi Jacques Moreau De la Vigerie Maire de la Commune de Garches faisant les fonctions d'officier public de l'Etat Civil soussigné

Moreau de la Vigerie

21.
Sierre thomas
fremont

Du Deux juillet Mil huit Cent Six, six heures après Midi

Acte de naissance de Pierre thomas né du jour d'avant hier a sept heures du soir fils de Sierre Claude fremont Vigneron de cette Commune agé de trente six ans et de anne Madeleine Grillon agée de Vingt deux ans demeurante de cette Commune son épouse légitime

Le sexe de l'Enfant a été reconnu être du genre masculin en présence de Jean Louis fremont Vigneron de cette Commune agé de quarante trois ans oncle paternel de l'Enfant

Dethomas allamort Maçon de cette Commune agé de Vingt un ans ami des pere et mere

Sur la requisition à moi faite par led. Sierre Claude fremont lequel a declaré être pere dud. Enfant.

Les temoins et le pere ont signé après Lecture faite

P. C. Fremont thomas allamort

J. L. fremon

Constaté par moi jacques Moreau de la Vigerie Maire de la Commune de Garat en présence des temoins et officier Public de l'Etat Civil soussigné

Moreau de la vigerie
maire

22

Mariage de jean pierre Caspar avec anne Sophie Sevin

Dix sept

Du sept juillet Mil huit cent soixante dix

Dix heures du matin

Acte de mariage de jean Pierre Caspar âgé de trente trois ans, né en la commune de Montreuil Departement de la Seine le huit septembre mil sept cent soixante dix sept journalier Demeurant en cette commune, fils majeur de defunt Sebastien Caspar et de Marie Genevieve Noel son Epouse Legitime agées de soixante un ans Demeurante a Garches Son Domicile Departement de Seine et oise

Et de anne Sophie Sevin née a Garches le douze août Mil sept cent quatre vingt, fille majeure de jean pierre Sevin Vigneron en cette commune agée de cinquante cinq ans et de Genevieve Divaris son Epouse Legitime agée de cinquante sept ans Demeurante aud. Garches

Les actes Preliminaires du Mariage sont les publications de Mariage faites par Mr le Maire soussigné a la porte de L'Eglise de la commune attendu qu'il n'y a pas de maison commune les Dimanche quinze et Neuf deux juin Dernier et affichées aux termes de la loi C. D. N.

Mgd [illegible]

99

Extrait des registres des actes de
Baptêmes, mariages et sépultures de la
Commune de Montreuil pour l'année
mil sept cent
soixante dix sept délivré par le Cen
Vitry Greffier Municipal de la Commune
de Montreuil le Vingt neuf Septembre
Mil sept Cent quatre Vingt treize légalisé
le même jour par le Sr Breon maire

Extrait des registres des actes de
Baptême mariage et Sépulture de la
paroisse de St Louis de Gonesse pour
l'année Mil sept Cent quatre Vingt.
Délivré par Moi maire soussigné le
Douze juin dernier

Extrait des registres des actes de l'Etat
Civil de la Commune de Gonesse pour
l'an Deux Délivré par le Cen Guttenoire
maire de Gonesse le Deux juin Mil sept
Cent Six Légalisé par le Cen Varin
Sous Préfet de l'arrondissement de
Pontoise le quatre du même Mois

Le tout en forme de tous les quels
actes il a été donné lecture par Moi
officier public de l'Etat Civil, aux
termes de la loi.

Lecd. Mariage du Consentement

Dix huit

Donné En Mairie presence par Marie
Geneviève Moët Veuve de Sebastien
Laspar agée de Soixante un ans
Demeurant a Garges Departement de
Seine et Oise mere de l'Epoux

Et par Jean Pierre Servin Vigneron
Demeurant a Garges agé de Cinquante
Six ans Et Geneviève Divari Son Epouse
agée de Cinquante Sept ans Demeurante
aud. Garges pere Et mere de l'Epouse

Il n'y a pas Eu d'opposition au
Mariage

Lecture a été donné par moi officier
Public de l'Etat Civil Soussigné aux termes
de la loi du Chapitre Six du titre Cinq
du Code Civil intitulé du Mariage
Contenant les Droits Et les Devoirs respec-
tifs des Epoux.

Les d. Epoux presents ont declaré
prendre En Mariage l'un l'autre l'Epoux
une Sophie Servin pour Sa legitime
Epouse, Et l'Epouse Jean Pierre Laspar
pour Son legitime Epoux

En presence de Christophe Denis Noel
agé de Soixante quatre ans, Marechal
ferrant Demeurant En la Commune
de Gyllaye Arrondissement de Senlis
oncle maternel de l'Epoux Et premier
temoin de l'Epoux

Noel J P G [illegible] C. D. N.
P. L. S. [illegible] J. B. D. F. S.

De jean Louis Duval agé de trente deux ans, Menuisier a Paris rue du faubourg St Martin N°. 54. Louis jn Germain de l'Epoux second temoin de l'Epoux

De Pierre Louis Sevin agé de Soixante ans, Vigneron En cette Commune oncle Paternel de l'Epouse premier temoin de l'Epouse

De jean pierre Sevin le jeune agé de trente trois ans Vigneron En cette Commune frere de l'Epouse second temoin du Coté de l'Epouse

Après quoi moi Maire de la Commune de Garches soussigné ai declaré aux termes de la loi que les Epoux sont unis en mariage

Les Epoux, pere mere, et temoins ont Signé a l'Exception de l'Epouse et de la Ve Capar les quelles ont declaré ne savoir Signer après Lecture faite

J P Capar J C Duval

mg Dizard L Sevin

C D Noel B J P Sevin

P L Sevin J L Sevin

Le Maire de la Garenne

maire

Dixneuf.

23.
Mariage de jean louis fayeret et d. marie jeanne Camet

Du vingt quatorze juillet mil huit cent trente
Dix heures du matin

acte de mariage de jean louis fayeret agé de Vingt trois ans, né à Garelges le Vingt cinq mil sept cent quatre Vingt trois, journalier demeurant en cette commune fils majeur de jean pierre fayeret Vigneron en cette commune et de defunte marie françoise le Seigle

et de marie jeanne Camet agée de Vingt cinq ans née à Garelges le trente un decembre mil sept cent quatre Vingt quatre fille majeure de louis Camet Vigneron en cette commune agé de quarante neuf ans et de Defunte marie Louise Lafferee, demeurante susd. Garelges.

Les actes Preliminaires du mariage sont les publications susd. mariage faites par moi Maire soussigné à la porte de l'Eglise de la Commune attendu que il n'y a pas de maison commune les Dimanche huit et quinze juin dernier et affiché au terme de la loi.

Extrait des registres des actes de Baptesme mariage et Sepultures de la paroisse de St louis de Garelges pour l'année mil sept cent quatre Vingt trois, delivré par moi Maire le deux juin dix

Extrait des registres des actes de

101

Baptême mariage Et Sépultures de
la paroisse de St Louis de Garaye pour
l'année mil sept cent quatre vingt cinq
Délivré par moi Maire soussigné le deux
juin dito

Extrait des registres des actes de baptême
mariage et Sépultures de la paroisse de
St Louis de Garaye pour la même année
Délivré par moi Maire soussigné le deux
juin dito

Extrait des registres des actes de l'Etat
Civil de la Commune de Garaye pour l'an
cinq délivré par moi Maire soussigné
le Deux juin dito

Le tout En forme de tous les quels
actes il a été donné Lecture par moi
officier public de L'Etat Civil aux termes
de la loi

Le mariage du Conjoint ayant
donné En ma présence Sr Jean Pierre
Sayeret, Viguerons En cette Commune
agé de Soixante quatre ans Père de
l'Epouse,

Et par Louis Lamet, Viguerons En
cette Commune age de quarante neuf
ans, père de l'Epouse

il n'y a pas eu d'opposition
aud. Mariage.

Lecture a été donnée par moi
officier public de L'Etat Civil soussigné
en terme de la loi du cinquième
du titre cinq du Code Civil intitulé

Du mariage contenant les devoirs Vingt
et les droits respectifs des Epoux

Lesd. Epoux presents ont declaré
prendre en mariage, savoir le Epoux
Marie jeanne Lamet pour sa legitime
Epouse, et l'Epoux jean louis Sageras
pour son legitime Epoux

En presence de Pierre Servin Viguerons
en cette Commune agé de soixante
huit ans, oncle maternel par la femme
de l'Epoux premier temoin du coté de
l'Epoux

De pierre Martine fontainier
de sa Majesté l'Empereur et Roi —
demeurant a St Cloud, agé de quarante
sept ans, second temoin du coté de
l'Epoux,

De jean Baptiste Lamet, Viguerons
en cette Commune agé de quarante
trois ans, oncle de l'Epouse premier
temoin de son coté

De jean francois Lafferes
Viguerons en cette Commune agé de
quarante sept ans oncle maternel
de l'Epouse second temoin du coté de
l'Epouse

Marie Catherine Sageras femme
de louis Lamet demeurante en cette
Commune agée de trente neuf ans
jean louis Sageras Viguerons en

J B S

J B S J B C

J B C

Cette Commune âgée de cinquante ans
aux Dues Paternel de l'Epoux

Jacques Breton Vigneron a Jarnac
âgé de cinquante ans, oncle par la femme
de l'Epoux

Louise Denise Le Seigle femme de
Jacques Breton âgée de cinquante ans
aux demeurante a Segonzac toute de
Maternel de l'Epoux.

Après quoi Moi Maire de la Com-
mune de Garat soussigné ai declaré
aux parties de la loi que Ledit Epoux sont
mis en Mariage

Les Epoux ont declaré ne savoir
signer ainsi que Louise Denise Le Seigle
les pere, mere et temoins ont signé
après Lecture faite.

J B Sageret

J D F Z M

J Bicin

Martine L Cam

J. B. Epoux

J B Sageret

M C Sageret S^e Cam

J Breton

Morceau de la Vigerie
Maire

24.
nicolas victor
favre.

Naissance
=

Vingt un.

Du Neuf deux juillet mil huit
cent six deux heures après midi.

Acte de naissance de ambroise
nicolas victor, né du jour d'avant
hier a cinq heures du matin fils de
ambroise favre Garde des chasses et bois
de sa majesté demeurant en cette
commune agé de quarante six ans
et de catherine elisabeth hyppolite guest
agée de trente un ans, demeurante en
cette commune sa legitime epouse.

Le sexe de l'Enfant a été reconnu
etre du genre masculin en presence
de M. nicolas Valerant agé de
trente neuf ans, Garde chasse des
plaisirs de sa majesté demeurant
a la susdite Villeneuve Commune de
St Cloud Canton Germain de Lere de
l'Enfant

Dacte ne constate Lheure de cette
Commune agé de Neuf heures Voisin des
pere et mere

sur la declaration a moi faite par led
favre lequel a declaré etre pere de
Enfant les trois temoins et le pere soussigné
apres Lecture faite

N. Valerant A. favre

Constaté sur moi jacques Moreau de
Lavigerie Maire de la Commune de Garch
faisant les fonctions d'officier public de
l'Etat civil Moreau Delavigerie

103

N° 25

angélique natalie alexandrine fourtelle

Naissance

Du vingt quatre juillet mil huit cent quatre vingt six, quatre heures après midi. —

acte de Naissance d'angélique, natalie, alexandrine née d'hier à sept heures du matin, fille de pierre courtelle jardinier en cette commune agé de trente sept ans, et de catherine billaud agée de trente cinq ans, son légitime épouse. le sexe de l'enfant a été reconnu être du genre féminin, en présence de MM. jean joseph tintray cuisinier agé de quarante ans, ami, et de jean joseph roger agé de trente cinq ans, aussi ami des père et mère, et de cette commune. Sur la déclaration à moi faite par le dit pierre courtel lequel a déclaré être père du dit enfant, qui a signé ainsi que les témoins Piercourtelle tintray Jean Joseph Roger.

Constaté par moi jacques marcau delavigerie maire de la commune de gaudies faisant fonctions d'officier public de l'état civil soussigné.

Marcau Delavigerie
maire

26.
Mortenise

Du Vingt sept Juillet mil Vingt deux
huit Cent Six heures du matin

Par Devant Nous Maire de la
Commune de Garaye soussigné faisant
les fonctions d'officier public de l'Etat
civil soussigné Est Comparu le sr
jean pierre françois Salaude Vigneron
En cette Commune, agé de Vingt huit
ans, assisté de M. jacques pierre
le prou Chirurgien Patenté demeurant
En cette Commune Agé de Soixante dix
ans Et Ayant assisté a la naissance
dont va Etre question et de auto ine Dupuis
Vigneron En cette Commune agé de quarante
ans Lequel nous a declaré que jeanne
Lyacinte Boudin son Epouse agée
de trente cinq ans demeurante à
Garaye Est accouchée hier soir Et Neuf
heures d'une Enfant du Sexe feminin
Et Nous a Representé le Cadavre d'une
Enfant du Sexe feminin n'ayant
plus Vie, Nous Declarant que Cet Enfant
n'avoit pas Vecu plus d'un quart
d'heure après Etre sorti du Sein de
Sa Mere, de laquelle Declaration j'ai
dressé le present procès Verbal que
Led. autoine Dupuis Et Prou ont Signé
Led. Salaude ayant Declaré ne le Savoir
A Illisible ne ne sayé ont

Le prou

Morcau Delavigerie
Maire

104

27.

Décès de Marie Geneviève Boudin de Courbonnois

Du Vingt Quatre juillet Mil Quatre cent Vingt Quatre heures du matin

acte de Décès de Marie Geneviève Boudin, née à Garaye le Quatre May Mil Sept cent Quarante Sept décédée de cette Commune hier à Quatre heures du soir fille de Defunt Denis Boudin, et de Defunte Marie anne Catherine Garnier femme de Nicolas Courbonnois Négociant de cette Commune

par la Declaration à moi faite par led. Nicolas Courbonnois agé de Cinquante Cinq ans mari de la Defunte, demeurant de cette Commune

Joseph Courbonnois Négociant de cette Commune agé de trente trois ans fils de la Defunte

Jean Louis Joseph Négociant de cette Commune, agé de trente deux ans, gendre de la Defunte; Nicolas Courbonnois a signé les deux autres ont declaré ne le savoir après Lecture faite

Courbonnois

Constaté par moi Jacques Moreau de Lavigerie Maire de la Commune de Garaye faisant les fonctions d'officier public de l'Etat civil soussigné

Moreau de Lavigerie maire

28

Décès de Marie Gaudin fe Gervillard

Du premier août mil huit cent vingt trois
Cour-lès-Deux-Eaux après midi
Acte de Décès de Marie Gaudin
âgée de cinquante un ans, née à Bure
près Dijon, demeurante en cette Commune
Veuve de Maigret en premières
noces de feu Antoine Gervillard
jardinier en cette Commune âgé de
quatre vingt quatre ans, y demeurant.
Sur la déclaration à moi faite
par Jean Rousselet cloutier en cette
Commune âgé de vingt neuf ans ami
de la défunte
Et Sr François Leopold Villain
Maréchal en cette Commune âgé
de cinquante cinq ans voisin de la
défunte
Les Srs Rousselet et Villain ont
signé, Antoine Gervillard a déclaré
ne le savoir
Rousselet Villain

Constaté par moi Jacques Moreau
de Lavigerie Maire de la Commune
de Gareyes faisant les fonctions
d'officier public de l'Etat Civil
soussigné

Moreau de Lavigerie
maire

105

Du Dix aout mil Huit cent Soixante Six.

Deces de Jacques Jules Galeries Heiligsberg ~~Dix~~ Onze heures du matin

Acte de deces de Jacques Jules Galeries Heiligsberg nee a Paris rue de Malte n°. 6 Division des Tuileries decedée hier jour dhui a neuf heures du soir En la maison de pierre Louis Fauvier Vigneron En cette Commune Veuf Legal Elle Etoit En Nourrice, fille de feu Guillaume Heiligsberg Propriétaire et de M. le Marechal Duroc Duc de Frioul Grand Ecuyer de Sa Majesté l'Empereur et Roi Decedée Legitime, Demeurant tous en Paris

Sur la declaration a moi faite par Pierre Louis Fauvier Vigneron En cette Commune agé de Cinquante ans

Et Sur Pierre François Metivet le jeune Vigneron En cette Commune agé de Quarante quatre ans Voisin de La Defunte tous Signé avec Nous P. L. Fauvier

+ Lecture faite P. L. F. M

P. F. Metivet

Constaté par moi Jacques Moreau de la Vigerie Maire de la Commune de Garches Officier public de l'Etat Civil soussigné un mot rayé nul

Moreau de la Vigerie

30

Vingt quatre

autoinette Caroline Lamant

Naissance

Du Neuf Septembre Dix Huit Cent Sept
Six Huit Heures du soir

acte de naissance d'autoinette Caroline née du jour d'hier à Dix Heures du soir, fille de Jean François Lamant Laitier demeurant en cette Commune âgé de Vingt neuf ans, et de Marie anne Chandelier âgée de trente huit ans son Epouse Légitime.

Le Sexe de l'Enfant a été reconnu être du Sexe féminin en présence de M. antoine Pierre Bardoux Charcutier demeurant à paris place des italiens N°. ?. âgé de quarante Sept ans, ami du père et mère

et de augustin Mercier Blanchisseur cette Commune âgé de Soixante Huit ans, ami du père et mere.

Sur la déclaration à lui faite par le Sr Jean François Lamant Lequel a déclaré être père dud. Enfant et a déclaré ne savoir Signer. Mercier

A. P. Bardoux

Constaté par moi Jacques Moreau De Lavigerie Maire de la Commune de Garches faisant les fonctions d'officier Public de l'état civil soussigné

Moreau Delavigerie

106

21.
Mariage de Bonaventure Joseph Ducuré et Anne Henriette Mercier

Du treize Septembre dix huit Cent Six dix heures du Matin.

Acte de Mariage de Bonaventure Joseph Ducuré né à Montreuil près Versailles le Vingt quatre Novembre Mil Sept Cent quatre-Vingt deux, fils Demeurant en cette Commune fils Majeur de Joseph Ducuré Jardinier de jardin et de Marie Rose Bourgeois son Epouse Légitime Demeurant à Montreuil près Versailles

Et de Anne Henriette Mercier Demeurant en cette Commune, née en cette Commune le trois avril Mil Sept Cent quatre Vingt deux fille Majeure de Augustin Mercier Blanchisseur en cette Commune, et de Marie Henriette Boutigny son Epouse Légitime

Les actes préliminaires du Mariage sont les publications du dit Mariage faites par le Maire de cette Commune à la porte de l'Eglise de la Commune, attendu qu'il n'y a pas de Maison Commune les dimanches Vingt quatre de Juin un avant dernier et affichées aux termes de la loi.

Extrait des registres des actes de naissance de la paroisse de Jouy Seigneurie de Montreuil près Versailles pour l'année Mil Sept Cent quatre Vingt deux Délivré par le Sr Dubuisson secrétaire de la Mairie de Versailles Le Vingt un Floréal an Quatre Légalisé le même jour par M. Desprez Maire de Versailles.

Extrait des registres des actes de Baptême

J. L. B

Vingt cinq.

Mariages et Sepultures de la paroisse de St Louis de Garches pour l'année mil sept cent quatre vingt deux delivrée par le Maire de la Commune de Garches le Vingt un août Mil Sept cent Sip.

Le tout En forme de tous les quels actes il a été donné lecture par moi officier public de l'Etat Civil soussigné aux termes de la loi.

Led. Mariage de Consentement donné En ma presence par Joseph Drouré Jeune de pierre Demeurant a Montreuil pres Versailles agé de Cinquante neuf ans Pere de l'Epouse

Et par Marie rose Bourgeois Epouse dud Joseph Drouré Et Dalui autorisée Demeurante aud. Montreuil pres versailles agée de quarante neuf ans Mere de l'Epouse.

Par augustin Mercier Manufacturier En Cette Commune agé de Soixante Sept ans pere de l'Epouse

Et par Marie Henriette Boutigny Epouse dud augustin Mercier, En Dalui autorisée, Demeurante En Cette Commune agée de Soixante Cinq ans Mere de l'Epouse

Il n'a pas été fait d'opposition aud Mariage.

L. L. L.

107

Lecture a été donnée par moi officier public soussigné aux termes de la loi du Gazette et ip du titre cinq du Code Civil intitulé du Mariages contenant les droits et les Devoirs respectifs des Epoux.

Lesd. Epoux présents ont déclaré prendre en mariage savoir l'Epoux ame Jeuriette Mercier pour sa légitime Epouse, et a l'Epouse Bonaventure Joseph Dubouré pour son légitime Epoux.

En présence de Simon Nicolas Manjiffre a Montreuil agé de trente trois ans Beaufrere de l'Epoux premier temoin du Coté de l'Epoux

Louis Jeneaux agé de Vingt six ans, demeurant à Versailles Chef lieu du Departement de Seine et oise second temoin du Coté de l'Epoux

Du pierre Martine Fontaniers de sa majesté l'Empereur et roi demeurant a St Cloud agé de Quarante sept ans premier temoin du Coté de l'Epouse

De Nivaret Dominique Ernest Manjiffre En Cette Commune agé de Quarante ans Beaufrere de l'Epouse second temoin du Coté de l'Epouse

Desquels Dacouré Et de Marie Suzette Bourgeois pere Et mere de l'Epoux demeurant a Montreuil

Duc augustin Mercier, de Marie Henriette Boutigny pere et mere de l'Epouse demeurant en cette commune.

Après quoi Mr. adjoint de la commune de Garaye Joseph Simonet a declaré aux termes de la loi que les d. Epoux sont unis en Mariage.

Les Epoux et les temoins ont signé a l'Exception de Vincent Dominique Lamet qui a declaré ne le savoir de ce interpellé après lecture faite trois mots rayés nuls.

Temoins Simonet

Mercier

Lamet déclaré ne savoir

fremont adjoint

Mr Boutigny

Du Vingt trois Septembre. Dix heures Sept Dix heures du matin

32. Marie Louise Virginie Huguenin

Naissance

Acte de naissance de Marie Louise Virginie née du jourd'hui a une heure du matin fille de jean louis professeur Huguenin, jardinier demeurant en cette

Commune âgé de Vingt Deux ans
et de marie Victoire Allamet
âgé de Vingt trois ans, demeurant
en cette Commune lesquels a signé

Le Sexe de l'Enfant a été reconnu
être du Genre Masculin en présence de
jean Pierre Cazard, journalier en
cette Commune âgé de trente ans.

Et de jean pierre rousselet cultivateur
en cette Commune âgé de trente ans
Voisins le tout. Des parents et lecture
faite par la Declaration a eux faite
par led jean Louis Souffrin Maire
lequel a Declaré être père dud
Enfant; Les Temoins et Cazard ont
signé après Lecture faite

rousselet Souffrin

Cazard

Constaté par moi jacques Moreau
Delavigerie Adjoint de la Commune
de Gueyze faisant les fonctions
d'officier public de l'Etat Civil
soussigné

Moreau Delavigerie
Maire

premier feuillet

Huit feuillets supplémentaires, à la seconde minute du registre des actes de l'état Civil de la Commune de Garches Canton de Sèvres pour la présente année Coté et paraphé par moi — Président du Tribunal Civil Séant à Dix sept Septembre mil huit cent Six [illegible]

Burgnies

33.

Décès de marie louise gillin f.e jerome gamboa

Du Dix octobre Mil huit cent Dix Dix heures du matin

acte de Décès de marie louise gillin née En la Commune de Bray Département de l'orne — agée de Soixante dix huit ans, Epouse de autonie jerome gamboa Decédée le jour de hier fille de defunt Louis gillin, Demeurante En cette Commune,

Sur la declaration a moi faites par jean Louis fremont Vigneron En cette Commune agé de quarante trois ans, et Georges [illegible] Virlis agé de quarante cinq ans Vigneron En cette Commune voisin Temoins de la defunte

Et autonie jerome gamboa agé de Soixante huit ans Vigneron En cette Commune Epoux de la Defunte lequel a declaré ne savoir signer ainsi que autonie jerome gamboa les temoins et moi Signés en lecture faite

fremont

Constaté par moi jacques Moreau De Lavigerie maire de la Commune De garches faisant les fonctions d'officier public de l'état Civil soussigné, en mon cabinet

Moreau Delavigerie

34.
Decès de Pierre antoine Boudin

Du Dix huit octobre Mil huit Cent dix sept heures après Midi

acte de Decès de Pierre antoine Boudin Decédé ce matin en sa maison sise en cette Commune agé de quatre Vingt un ans né à Garches le quatorze Mars Mil sept Cent Vingt Cinq, Vigneron, fils de defunt Pierre Boudin et de defunte francoise Gerville, Veuf de Marie Madeleine Leroi

sur la declaration a moi faite par le sieur jean pierre Boudin lieutenant des Vétérans de la garde impériale et membre de la legion d'honneur, demeurant à Versailles, avenue de Paris, agé de quarante huit ans, fils du defunt

le sieur jean pierre Boudin Vigneron demeurant en cette Commune agé de quarante six ans petit neveu du defunt

le sieur Laurent ambroise Leroi, agé de cinquante six ans Demeurant en cette Commune voisin et ami du Defunt lesquels ont signé après lecture faite

Boudin Le Roy J P Boudin

Enregistré par moi Maire de Vigneux Morand de Jouffrey

35.
mariage de louis joseph Xavier et marie Elisabeth Boudin

Du Neuf deux novembre Mil huit Cent dix sept heure de Midi

acte de mariage de louis joseph Xavier

Vigueron demeurant en la dite Commune
né en la dite Commune le Vingt sept janvier
Mil sept cent quatre Vingt cinq fils majeur
de jean pierre Xavier Vigueron et de la dite
Commune agé de cinquante six ans et de
Genevieve Divari demeurante de la dite
Commune agée de cinquante sept ans son
épouse légitime

Et de Marie Elisabeth Boudin née en
la dite Commune le treize septembre mil
sept cent quatre Vingt quatre fille majeure
De defunt Zacharie Boudin et de Marie
Veline demeurante de la dite Commune agée
de cinquante un ans,

Les actes Preliminaires du mariage
sont les publications dud. mariage faites
par mon Maire soussigné a la porte de
l'Eglise de la Commune, attendu qu'il n'y
a pas de maison Commune les Dimanche
Dix neuf et Vingt six octobre dernier
et affichées aux termes de la loi

Extrait des registres des actes de Baptemes
mariage et Sepultures de la paroisse de
St Louis de Garaches pour l'année mil sept
cent quatre Vingt cinq delivré par mon
Maire soussigné Le Dix octobre Dernier

Extrait des registres des actes de Baptemes
mariage et Sepultures de lad. paroisse de
St Louis de Garaches pour l'année mil sept
cent quatre Vingt quatre delivré par mon
Maire soussigné lad. jour dix octobre.

Extrait des registres des actes de baptême
mariage et sépultures de lad. paroisse de
Louis de Garesché pour l'année mil
sept cent quatre vingt douze de la
Souveraineté française lad. paroisse
dix octobre

Le tout en forme de tous les quels actes
il a été donné Lecture par moi officier
Public de l'Etat civil soussigné aux termes
de la loi

Lad. Mariage du consentement
donné en ma présence par Jean Pierre
Sevin Négociant demeurant en cette
commune agé de cinquante six ans, père
de l'Epoux
par Geneviève Divari femme dud. Jean
Pierre Sevin demeurante en cette commune
agée de cinquante sept ans, mère de l'Epoux
Sur Marie Elisabeth demeurante en cette
commune Veuve de Zacharie Boudin agée
de cinquante cinq ans, mère de l'Epouse
il n'y a pas eu d'opposition au dit
mariage
Lecture a été donnée par moi officier
public soussigné aux termes de la loi du
Chapitre 3 de la titre cinq du Code Civil
intitulé du mariage contenant les droits
les Devoirs respectifs des Epoux
Lesd. Epoux présents ont déclaré prendre
Le mariage par moi l'Epoux Marie Elisabeth
Boudin pour sa légitime Epouse, et l'Epoux
Louis Joseph Sevin pour son légitime
Epoux

Cquisieme

En presence de jean pierre Sevin fils, Vigneron, demeurant de Lattes commune agé de trente quatre ans, frere de l'Eyoux premier temoin de soussigné —

De joseph robert Dorange Vigneron de Lattes commune agé de trente neuf ans, cousin issu de Germain de l'Eyoux second temoin de soussigné.

De jean louis Zacharie Boudin Vigneron de Lattes commune agé de Vingt neuf ans frere de l'Eyoux premier temoin de soussigné

De jean nicolas Longuet Vigneron demeurant a Pfloud agé de trente ans beau frere de l'Eyoux second temoin de soussigné

De Pierre louis Boudin Vigneron de Lattes commune agé de soixante six ans oncle paternel de l'Eyoux

Des jean pierre Sevin, de Genevieve Divari pere et mere de l'Eyoux de lad. Marie Adeline Veuve Zacharie Boudin mere de l'Eyoux

Desquels ayons moi maire de la commune de Lattes soussigné fait aux requisitions d'Officier d'Etat civil ai declaré aux termes de la loi que lad. Eyoux sont unis en mariage Les Eyoux, pere, mere et temoins ont signé avec l'Epouse et moi Marie Adeline Veuve Boudin qui a declaré ne le savoir le tout agrée Lettre faite deux mots rayés nuls

L J Sevin M L Boudin
J Sevin Moreau de Vigneron
M Sevin Divari J R Dorange
J L Z Boudin Ynlonguet
P L Boudin

36
Deces de feue Denis Boudin

Du sept decembre Mil huit cent
Six quatre heures après midi
acte de decès de Pierre
Denis Boudin, Nigueron en Gallie
commune de Garelges le trente
avril Mil sept cent quarante neuf
Vues en premieres noces de Marie Anne
Andrée, epouse de Louise Denise Geroty fille
de Denis Boudin et de Marie Catherine
Garnier decedés, decedé le jour d'hier a
neuf heures du soir.
Sur la declaration a moi faite par Pierre
Antoine Boudin agé de trente deux ans
Nigueron demeurant a Garelges son fils
Antoine Marie Denis Nigueron demeurant
a Garelges agé de trente cinq ans et Jean
Jean jacques Geraud Nigueron demeurant
a Reuille agé de trente deux ans, Beaux
freres du Defunt Les quels ont signé apres
Lecture faite a l'Exception de Jean
jacques Geraud qui a declaré ne savoir
signer Deux mots rayés nuls.

P. A. Boudin a m. Dupuy

Constaté par moi jacques Moreau de la
Nigerie Maire de la Commune de Garelges
faisant les fonctions d'officier public de
l'Etat Civil soussigné

Moreau de la Nigerie
Maire

Du neuf decembre mil huit cent quatre vingt
cent cinq Dix heures du matin

Acte de Mariage de jean joseph Dessus
Vigneron de cette Commune de Garaby le
Vingt neuf avril mil sept cent quatre vingt
cinq fils majeur de jean Baptiste Dessus
Vigneron de cette Commune agé de cinq
cent ans et de marie anne Servin agée de
Cinquante trois ans son épouse hyptitue

Et de Marie Genevieve Aspesie Servin
Demeurante en cette Commune, lieu de cette
Commune le onze May mil sept cent quatre
vingt sept, fille Mineure de Pierre Servin
Vigneron de cette Commune agé de Soixante
huit ans et de Louise françoise Le Seyte
agée de quarante huit ans son épouse
hyptitue demeurant l'une et l'autre
de cette Commune

Les actes Preliminaires du Mariage sous
les Publications du Mariage faites par
Mr. Maire soussigné a la porte de
l'Eglise de la Commune attendu qu'il n'y
a pas de Maison Commune les dimanches
Vingt trois et trente Novembre Dix et
officiant aux termes de la loi

Extrait des registres des actes de baptême
Mariage et Sepultures de la Paroisse de
St Louis de Garaby pour l'année mil sept
cent quatre vingt cinq Delivré par nous
Maire soussigné le Seize Nivôse an onze

J. J. D. Mas Off. Pub.
Mas Off. Pub.
D. L. gie.

Extrait des registres des actes de Baptême
Mariage et Sépulture de la paroisse
de St Louis de Gardyel pour l'année
Mil sept cent quatre vingt sept
delivrée par nous maire soussigné le Dix huit
novembre Dernier.

Lecture en forme de tous lesquels actes
il a été donné Lecture par nous maire
soussigné officier public de l'Etat Civil
aux termes de la loi

Led. Mariage du Gouvernement
donné en ma presence par Jean
Baptiste Dessour Négociant de la dite Commune
agé de Cinquante huit ans Pere de l'Epoux

Sar Marie anne Sevin Epouse de Jean
Baptiste Dessour agée de Cinquante trois ans
demeurante en Cette Commune Mere de
l'Epoux.

Sar Pierre Sevin Négociant en Cette
Commune agé de Soixante huit ans Pere
de l'Epouse

Sar Louise Francoise Le Siegle Epouse
dud. Pierre Sevin agé de Quarante huit
ans demeurante en Cette Commune Mere
de l'Epouse

il n'y a pas eu de Dispensation aud
Mariage

Lecture a été donné par nous maire
soussigné assistant les parties officier
Public de l'Etat Civil soussigné aux
termes de la loi du Registre signé

J. J. D. M. G. A. S. J. B. P. S.
A. S. B.
M. A. S. P. S. S. J. D. S.
D. S. P.

du Code Civil intitulé du Mariage
contenant les droits et les Devoirs respectifs
des Epoux.

Lesd. Epoux presents ont declaré
prendre en Mariage savoir l'Epoux Marie
Genevieve Sophie Sevin pour sa Legitime
Epouse et l'Epouse Jean Joseph Devoux
pour son Legitime Epoux

En presence de Denis Laguay Vigneron
demeurant a St Cloud agé de Soixante
ans oncle par sa femme de l'Epoux
premier temoin de Son Coté

De Nicolas Bernard Devoux Vigneron
en cette Commune agé de trente trois ans
frere de l'Epoux Second temoin du Coté
de l'Epoux

De Pierre noel Sevin Vigneron en
cette Commune age de quarante deux ans
frere de l'Epouse premier temoin du Coté
de l'Epouse

De jean Denis Sevin agé de Cinquante
cinq ans Beaufrere de l'Epouse Second
temoin du Coté de l'Epouse

Dud jean Baptiste Devoux et Marie
anne Sevin son Epouse pere et Mere
de l'Epoux.

Dud. Pierre Sevin et Louise Francoise
Le Seigle son Epouse pere et Mere
de l'Epouse.

Après quoi Nous Maire de la Commune de Garches faisant les fonctions d'officier public de l'Etat Civil soussigné avons déclaré aux termes de la loi, que lesd. Epoux sont unis par mariage, les Epoux, Témoins Ont signé et nous avons signé

J. J Devaux Magasin
Jh Decoux J. Le Sm
Magasins
D Seguay L S Lesueigle
N B Decoux Lnserin
J. J Seville
Morcau de la Vigerie
maire

38
Décès de Charles Pierre Lacotte

Du Vingt quatre Decembre Mil huit cent Six Dix heures du Matin

acte de Décès de Charles Pierre Louette né en cette Commune le Vingt Septidor an treize, fils de Pierre Nicolas Louette jardinier en cette Commune et de Marie Angelique Elisabeth Le Brun son Epouse agée de trente un ans, Décédé le jour d'hier a Dix heures du Soir

Sur la Déclaration a Nous faite par Joseph Frescheux charpentier En cette

Frescheux

Soussigné

Commune agé de cinquante
Six ans ainsi des parents et mère

Jean Louis Prosper Huguenin agé de
Vingt trois ans demeurant en cette Commune
jardinier ainsi des père et mère

Et Pierre Victor Corlette jardinier demeurant
En cette Commune agé de Vingt neuf ans
père du défunt lesquels ont signé après
Lecture faite Corlette Fresneau

Huguenin

Constaté par moi Jacques Moreau de Lavigerie
Maire de la Commune de Gargilesse faisant les
fonctions d'officier public de l'Etat Civil
soussigné Moreau de Lavigerie
maire

Clos et arrêté par moi Maire soussigné à
Gargilesse le premier janvier mil huit
cent soixante Moreau de Lavigerie
maire

Table Des Naissances

Carut antoinette caroline ——— 30
Carut Emilie Charlotte ——— 6
Courtelle, angelique natalie alexandrine — 25
Divari martin Louis ——— 13
Favée nicolas Victor ——— 24.
Fremont pierre thomas. ——— 21
Grandpierre joseph jean charlotte Gertrude 10
Grigeon Etienne joseph ——— 1
Guyard catherine Lydie joseph jean louise — 3
Huguenin marie Louise Virginie ——— 32
Jullin joseph marie ——— 19
Le Maire marie jeanne Elisabeth ——— 18
Le roux jean Baptiste ——— 8
Serriot Genevieve ——— 17
Stilinyse marie Henriette ——— 7
Sevin Victoire Louise ——— 11
Villain pierre louis napoleon. ——— 16

Mort né ——— 26.

Septième

Table Des Decès

Badnelle marie Nve Ybarnel ——— 9
Boudin marie Geneviève fe Fourbonnois — 27
Boudin pierre antoine ——— 34
Boudin pierre Denis ——— 36
Caunt Geneviève alexandrine ——— 3
Doronge anne Nve Lainé ——— 12.
Gillin Marie louise fe jerome Gambon ——— 33.
Gerot marie Catherine fe jean louis Sagerer 20
Hilighberg joseph Gillin Helene ——— 29
Jullin Pierre louis ——— 2
Houdin marie fe Fgervillard ——— 28

Table Des Mariages

Caunt pierre louis
Premier marie Geneviève } — — 15

Caspar jean pierre
Sevin anne Sophie } — — 22

Deseur jean joseph
Sevin marie Geneviève Sophie } — 30

Divari jean louis
Boudin Françoise } — — 4

Dumaré Bonaventure joseph
Mercier anne Geniette } — 31

Guyennin jean louis Stoffer
marie antoinette Clairmont } — 14

Sagerer jean Louis
Caunt marie jeanne } — 23

Sevin louis joseph
Boudin marie Elisabeth } — 30

DÉPARTEMENT DE SEINE ET OISE.

ARRONDISSEMENT DE VERSAILLES.

REGISTRE

Pour servir de première minute aux Actes de Naissance, Mariage et Décès, qui se feront pendant l'année mil huit cent sept, en la Commune de Garches — Canton de Sèvres — contenant Vingt six feuillets cotés et paraphés par premier et dernier, par moi soussigné Juge du Tribunal de première Instance du troisième Arrondissement du Département de Seine et Oise.

A Versailles, le vingt Six Décembre mil huit cent six.

Gellaux

1

Décès de Louise Denise Gerot Ve de Pierre Denis Boudin

Dutrois janvier Mil Sept Cent Soixt
Dix heures du matin

Acte de décès de Louise
Denise Gerot Veuve de Pierre
Denis Boudin agée de trente quatre
ans, demeurante au Garches fille de jean
jacques Gerot agé de Soixante Cinq ans
Et de Marie Madeleine Fayeret agées de
Soixante ans, Decedée hier a deux
heures après Midi

Sur la Declaration a Nous faite
par jean jacques Gerot agé de Soixante
Cinq ans pere de la defunte, Négociant
de Cette Commune

Marc antoine Divari, Négociant En
Cette Commune agé de Neuf Sept ans
Voisin de la Defunte du Coté de la
femme,

jean louis fayeret Négociant En Cette
Commune agé de Cinquante Six ans
Voisin de la Defunte Et ont Signés après
Lecture faite

J. Gerot M. A. Divary

J. L. Fayeret

Constaté par Moi jacques Moreau de
La Vigerie Maire de La Commune de Garches
faisant Les fonctions d'officier public de
l'Etat Civil Soussigné.

Moreau de la Vigerie
maire

Décès de Pierre Le Monte

Du huit quatre janvier mil huit cent soixante trois heures après midi

acte de décès de Pierre Le Monte journalier en cette commune né au Sap département de l'Orne le avril mil huit cent cinquante huit époux de Louise Gérard décédé le jour d'hier à quatre heures après midi — En cette commune

sur la déclaration à nous faite par augustin Victor Vigneron en cette commune âgé de cinquante cinq ans Beaufrère du défunt et par la première fois

Pierre Vincent Julien Vigneron en cette commune âgé de quarante trois ans Beaufrère du défunt

et marc antoine Divary Vigneron en cette commune âgé de vingt huit ans Beaufrère du défunt, les quels ont signé avec l'exception de Pierre Vincent Julien lequel a déclaré ne le savoir, lecture faite après lecture faite

A. Tortin M. A. Divary

Constaté par nous jacques Moreau de Lavigerie maire de la commune de Garéjon faisant les fonctions d'officier public de l'état civil soussigné

Moreau de Lavigerie
maire

Décès de antoine françois Moreau

Du vingt cinq janvier mil huit Le Sept dix heures du matin

acte de décès de antoine françois Moreau né en cette commune le cinq janvier mil sept cent vingt cinq, fils de defunt thomas Moreau et de Defunte Louise magny, veuf en premieres noces de Genevieve Boudin, et époux en secondes noces de marie madeleine Moreau decédé le jour d'hier a huit heures du soir Vigneron en cette commune

sur la Declaration a moi faite par jean louis prosper lyonnetton jardinier en cette commune agé de vingt deux ans voisin par la teneur du defunt

et jean pierre rousselet charron en cette commune agé de vingt neuf ans ami du defunt lecture faite signé après

rousselet Lyonnetton

constaté par moi jacques Moreau de la vigerie maire de la commune de Gerolles faisant les fonctions d'officier public de l'Etat civil soussigné

Moreau de la vigerie
maire

mariage de jean pierre dereux et marie denise pauvier

Du Vingt six janvier Mil huit Cent sept, neuf heures du matin.

Acte de Mariage de jean pierre dereux Vigneron de cette Commune, né a Garches le Vingt fevrier Mil Sept Cent quatre Vingt deux fils majeur de defunt jean joseph dereux, et de Marie Catherine francois,

Et de Marie denise pauvier, demeurante en cette Commune, née en cette Commune le quatorze decembre Mil Sept Cent quatre Vingt un fille majeure de Denis antoine pauvier Vigneron, en cette Commune, et de marie antoine Sevin, Son Epouse Legitime.

Les actes Preliminaires du Mariage, Sont les publications dudit Mariage faites par moi, maire soussigné a la porte de l'Eglise de la Commune attendu qu'il n'y a pas de maison Commune, a l'heure du midi les dimanches quatre et onze de ce mois et affichées aux termes de la loi.

Extrait des registres des actes de Naissance, Mariages et Sepultures de la paroisse de St Louis de Garches pour l'année Mil Sept Cent quatre Vingt deux delivré par moi maire soussigné le cinq de ce mois.

Extrait des registres des actes de Naissance Mariages et Sepultures de la même paroisse pour l'année Mil Sept Cent quatre Vingt un delivré par moi maire soussigné ledit jour.

Extrait des ~~reg~~ mêmes registres pour l'année Mil Sept cent quatre Vingt douze.

Dot[e]

Mal[e] J[ea]n B[ap]t[iste]

pr[e]

Dns

Delivrés par nous Maire soussigné. Ledit jour

Le tout En forme. de tous

Lesquels actes il a été donné lecture

par nous officier public de l'Etat

Civil soussigné aux termes de la loi

Led. Mariage du consentement donné

En notre presence par Marie Catherine Francis

Veuve de jean joseph Decour demeurante

a Garolgei agée de soixante quatre ans

Mere de l'Epoux

Par deux autres paroissiens

Vignaroux En cette commune agé de

Cinquante quatre ans pere de l'Epoux

Par Marie antoinette Servin Epouse dud.

antoine paulmier, demeurante en cette

commune agée de quarante sept ans

Mere de l'Epouse.

Il n'y a pas eu d'opposition audit

Mariage.

Lecture a été donnée par nous maire

soussigné faisant les fonctions d'officier

public de l'Etat Civil soussigné aux termes

de la loi du Chapitre six du titre cinq du code

Civil intitulé du mariage contenant les

droits et les devoirs respectifs des Epoux

Led. Epoux present ont declaré prendre

En mariage savoir L'Epoux Marie denise

Paulmier fils de legitime Epouse et

L'Epouse jean pierre Decour fille

legitime Epoux

En presence de jean georges Servat Vignaroux

Dot C

Mal
Pus

De cette commune agé de soixante dix ans, oncle par sa femme de l'époux premier temoin de son coté.

De jean Baptiste Decorse Negociant De cette commune agé de cinquante huit ans oncle paternel de l'époux second temoin de son coté.

De Pierre Louis Gaultier Negociant de cette commune agé de cinquante un ans oncle paternel de l'épouse premier temoin de son coté.

De Pierre Neal Serin Negociant de cette commune agé de quarante deux ans, oncle maternel de l'épouse second temoin de son coté.

De Marie Catherine Francois Veuve Jolycly decedée mere de l'époux.

Denis antoine Gaultier pere de l'époux.

Marie antoine Serin femme dud Denis antoine Gaultier mere de l'époux.

Après quoi Moi Maire de la commune de Garalgas soussigné faisant les fonctions d'officier public de l'Etat Civil, ai declaré aux termes de la loi que led. époux sont unis en mariage

Les époux, Marie Catherine Francois Veuve decedée, jean Georges Perriot ont declaré ne savoir signer les autres temoins et pere et mere ont signé.

De St Paumier

Maserin
pr le premier

Serin

J B Decorse

Morcaud Lavigerie
maire.

5.

mariage de jean antoine francois paulmier et marie helene tare.

Du Neuf fix janvier mil Sept Cent Sept onze heures du matin

acte de mariage de jean antoine francois paulmier né en cette Commune le quatorze juillet mil Sept cent cinq dix huit, vigneron y demeurant fils majeur de Louis antoine paulmier Vigneron de cette Commune agé de Cinquante quatre ans et de marie antoine ferin agée de quarante Sept ans son Epouse Legitime demeurant aud Gruchet

Et de marie helene tare demeurante a ruel, née a ruel le Neuf trois fevrier mil Sept Cent quatre Neuf une fille majeure de Defunt theodore tare Vigneron a ruel et de Defunte marie Claude Gilbert son Epouse legitimes.

Les actes preliminaires du mariage sont les publications dud mariage faites par mon Mcaire soussigné a la porte de l'Eglise de la Commune attendu qu'il n'y a point de Maison Commune a l'heure de midi, les dimanches quatre Et onze de ce mois et affichées aux termes de la loi.

acte de publication dud mariage faite en la Commune de ruel par M. de Bourges maire de lad. Commune les quatre et onze present mois ainsi que le constate l'Extrait dud. publications delivré par lui a ruel le quatorze de ce mois, a la fuitte duquel sont son Certificat de publication

JA Paulmier
Dele Pns JH
Mas J DS

d'affiche et de non opposition.

Extrait des registres des actes de baptemes mariage et sepultures de la paroisse de St Louis de Garaison pour l'année Mil Sept Cent quatre Vingt Cinq

Extrait des registres des actes de baptemes mariage et sepultures de la paroisse de Ruil pour l'année Mil Sept Cent quatre Vingt cinq delivré par M. de Bourges maire de lad. Commune le Vingt quatre decembre Mil Sept Cent Sp.

Extrait des registres des decès de lad. Commune de Ruil pour l'an quatorze delivré par M. de Bourges led. jour Vingt quatre decembre.

Extrait des registres des decès de la Commune de Ruil pour l'an Cinq delivré par M. de Bourges led. jour Vingt quatre decembre.

Extrait des registres des baptemes mariage et sepultures de la paroisse de Ruil pour l'année Mil Sept Cent quatre Vingt Cinq, delivré par M. de Bourges led. jour Vingt quatre decembre

Extrait des registres des decès de la Commune de Ruil pour l'année Mil Sept Cent quatre Vingt treize, delivré par M. de Bourges led. jour Vingt quatre decembre.

Extrait des registres des baptemes mariages et sepultures de la paroisse de

neuf cent pour l'année mil sept cent soixante treize délivré par Mr. de Bourges Led jour vingt quatre decembre.

Extrait des mêmes registres de la paroisse de ruel pour l'année mil sept cent soixante dix neuf délivré par Mr. de Bourges Led. jour vingt quatre decembre.

Le tout en forme de tous les quels actes il a été donné lecture par mon officier public de l'état civil soussigné aux termes de la loi.

Led Mariage du consentement donné de la part des personnes par devis antoine paulmier vigneron de cette commune agé de cinquante quatre ans, pere de l'epoux

Marie antoinette perin epouse dud devis antoine paulmier demeurante en cette commune, agée de quarante sept ans mere de l'epoux

il n'y a pas eu d'opposition au mariage.

Lecture a été donnée par mon maire soussigné faisant les fonctions d'officier public de l'état civil aux termes de la loi du Chapitre six du titre cinq du Code civil intitulé du mariage contenant les droits et les devoirs respectifs des epoux

Les epoux presents ont declaré

prendre en mariage Savoir l'Epoux marie Helêne Laure pour sa legitime Epouse, et l'Epouse jean antoine françois pauliniac pour son legitime Epoux

En presence de Pierre louis pauliniac Nigueron en Catte Commune agé de cinquante un ans, oncle paternel de l'Epoux premier temoin de son coté

Pierre noel Sevin Nigueron en Catte Commune agé de quarante deux ans oncle maternel de l'Epoux second temoin de son coté;

jean Denis Sevin, Nigueron Nigueron en Catte Commune agé de Cinquante Cinq ans ami de l'Epouse premier temoin de son coté.

jean françois L'Eveque Nigueron en Catte Commune agé de quarante Sept ans amis de l'Epouse second temoin de son coté.

Denis antoine pauliniac pere de l'Epoux marie antoine Sevin Epouse dud. Denis antoine pauliniac mere de l'Epoux

Après quoi, Moi Maire de La Commune de Garolez soussigné faisant les fonctions d'officier public de l'Etat Civil soussigné ai declaré, aux termes de la loi que les d. Epoux

p L n

Dell Pns Jl

Mas JDs

font unis en mariage

Les époux, père mère et témoins ont signé à la prononciation de l'acte qui a été lecture faite, le tout après lecture faite

J. B. Paumier pr. L. Paumier

Det. Paumier Pinsorin

Masevier J. B. Vigne

N. Pinsorin

Morcau Delavigerie
Maire

6

Mariage de Louis Yero & Marie madeleine Boudin

L'an mil huit cent soixante sept dix heures du matin

acte de mariage de Louis Yero, Viguerou en cette commune, né en cette commune le dix janvier mil sept cent quatre vingt six fils majeur de défunt jean Baptiste Yero Viguerou, en cette commune, et de Clarisse Melanie Hubert demeurante en cette commune âgée de quarante neuf ans

Et de marie madeleine Boudin, demeurante en cette commune, née en cette commune le douze may mil sept cent quatre vingt huit, fille mineure de jean pierre Boudin jeune Viguerou, en cette commune âgé de quarante sept ans et de marie Catherine Brotte sans profession en cette commune âgée de cinquante six ans demeurante en cette commune.

L. B. J. B. S.

apm J. B. J. P. L. C.

les actes préliminaires du mariage — //
sont les publications faites par moi maire
soussigné et par les premiers officiers publics
de l'état civil les dimanche dix
huit et neuf cinq janvier 1806 à la
porte de l'église de la commune attendu
qu'il n'y a pas de maison commune a
l'heure de midi et officiées aux termes de
la loi

Extrait des registres des actes de baptêmes
mariages et sépultures de la paroisse de
St Louis de Garèges pour l'année mil sept
cent quatre vingt dix délivré par moi
maire soussigné le dix janvier 1806

Extrait des mêmes registres pour l'année
mil sept cent quatre vingt huit délivré
par moi maire soussigné le même jour.

Extrait des registres de l'état civil de la
commune de Garèges pour l'an
délivrés par moi maire soussigné led. jour

Le tout en forme de tous lesquels
actes il a été donné lecture par moi
officier public de l'état civil soussigné
aux termes de la loi

Led. mariage du consentement donné
de ma présence par chacun mêmes
Hubert Nouvel de jean Baptiste Hero agées
de quarante neuf ans Maire de l'hermy
demeurante à Garèges.

L'an 1806
dix
J. Bb

A.S.D.

J. P. B. L. Cte

Sur jean pierre Boudin jeune Vigneron demeurant de cette Commune agé de quarante sept ans pere de l'Epouse.

Sur Marie Catherine Bretou Epouse dud jean pierre Boudin jeune demeurante de cette Commune agée de cinquante six ans. mere de l'Epouse

Et par agnès Serpolet Institut Aieule de pierre francois Boudin demeurant a Garelgs agé de soixante treize ans aieule paternelle de l'Epoux

il n'y a pas eu d'opposition audit mariage.

Lecture a été donné par moi Maire soussigné faisant les fonctions d'officier public de l'Etat Civil aux termes de la loi du cinq septembre mil sept du titre cinq du Code Civil intitulé du mariage contenant les droits et les Devoirs respectifs des Epoux

Les Epoux persistant ont declaré prendre du mariage l'Epoux Marie Madeleine Boudin pour sa legitime Epouse, et l'Epouse, louis Pero pour son legitime Epoux

En presence de louis Xavier Vigneron de cette Commune agé de cinquante ans Cousin Germain par la femme de l'Epoux premier temoin de son Coté.

de jean Baptiste Pero Vigneron de cette Commune agé de vingt sept ans

Lb 1853 a pm

J P P L C J Bh J.B.S.

Etc

feu de l'Epouse present temoin de son
Coté

De jean pierre Boudin
l'aîné Lieutenant des grenadiers de la
garde impériale, membre de la legion
d'honneur, demeurant a Versailles avenue
de paris, Louis Germain de l'Epouse
premier temoin de son Coté age de quarante Cinq ans

jean Baptiste Jouin Vigneron de la
Commune age de quarante cinq ans,
oncle par alliance de l'Epouse second
temoin de son Coté

de Charles Melanie Gubert Veuve de
jean Baptiste Gerard mere de l'Epouse

de jean pierre Boudin jeune
fere de l'Epouse

de Marie Catherine Breton Epouse
dud. jean pierre Boudin jeune mere
de l'Epouse

de Lequel Berpetuel Mariage Nous
de Pierre francois Boudin Officier
municipal de la Commune de Versailles

Lequel Mariage Nous Maire de la
Commune de Garches susdit
faisant les fonctions d'officier
public de l'Etat Civil ait declaré
aux termes de la loi que les de-

Lb J B A P M

J S B J B S LC

J Bh

Epoux sont unis en mariage

Les Epoux, pere, mere, aieule et temoins ont signé a l'exception de l'Epouse, de Charles Melanie Gebert Veuve jean Baptiste Gero, mere de l'Epoux, Marie Catherine Breton Epouse de jean pierre Boudin jeune mere de l'Epouse qui ont declaré ne le savoir le tout apres Lecture faite

J B Boudin Lbéro
apres et J. B. Serin
J P Boudin Lcam
Mre et de la vigerie B béro
maire

7
Naissance de antoine andré Gentron.

Du Mercredi Dix Huit ~~Janvier~~ fevrier Mil Huit Cent Sept Dix Heures du matin

Acte de naissance de antoine andré né du jour ~~d'hier~~ d'avant Hier a Huit Heures du soir, fils de Charlotte Catherine Gentron agée de trente Huit ans, demeurante En Cette Commune Maison Du Sr Denis

Epouse de Charles Gentron demeurant a Versailles,

fevrier

Le Sexe de l'Enfant a Eté reconnu Etre Du Genre Masculin En presence de Pierre Vinent, Regisseur Vigerois,

J. P. J. L. C. Actes

de cette Commune âgé de trente-quatre ans, Voisin de la Mère de Jean Louis Fremont

Nigeron de cette Commune âgé de quarante trois ans Voisin de la Mère de l'Enfant

Sur la Déclaration a Moi faite par Monsieur Jacques Pierre Lepron Officier public de cette Commune âgé de soixante onze ans, Lequel a assisté à l'accouchement de lad. Charlotte Glatigny ~~Le Lecteur de lad. Le Lepron ont signé à l'Inscription de Sr Pierre Nicaut Cogneur qui a Déclaré ne le savoir Le tout après Lecture faite~~ et par Gabriel Louis Gendron Demeurant de cette Commune, Beau frère de lad. Charlotte Glatigny Lequel a Déclaré être pere dud. Enfant. Le Sr Fremont et Le Sr Le Prou ont signé Pierre Nicaut Cogneur et Gabriel Louis Gendron ont Déclaré ne le savoir Le tout après Lecture faite

Le Prou Fremont

Constaté par moi Jacques Moreau de Lavigerie, maire de la Commune des Garches faisant les fonctions d'officier public de l'Etat civil soussigné

Huit Sept mots rayés nuls

Moreau Delavigerie
maire

Naissance de Adolphe Amédée Pierre Canut

Du Mercredi Dix huit février Mil huit Cent soixante Heure du Matin

acte de naissance de Adolphe Amédée Pierre né du jour d'hier à deux heures du matin fils de Pierre Louis Canut Vigneron et de Catherine Marie Geneviève Meunier son épouse légitime demeurant tous en cette Commune âgés de Vingt ans.

Le Sexe de l'Enfant a été reconnu Etre du Sexe Masculin

En présence de M. Pierre Joseph Aubert âgé de quarante Quatre ans, tailleur rue de la Geole N°. 11. à Versailles, ami des père et mère

Pierre Joseph Dubois âgé de Vingt trois ans Ex Trompette de la Compagnie de Gendarmerie Département de Seine et Oise demeurant à Versailles place d'armes N°. 2. ami des père et mère

Sur la Déclaration à lui faite par Led. Pierre Louis Canut Lequel a déclaré être père dud Enfant et a déclaré ne savoir signer de ce interpellé suivant la loi

Lecture faite.

Aubert

Dubois

Constaté par Nous Jacques Moreau de Lavigerie Maire de la Commune de Garches faisant les fonctions d'officier public de l'Etat Civil soussigné

Moreau de Lavigerie
Maire

Naissance de Gervais Simeon Canut.

Du Mercredi dix huit fevrier Mil huit cent soixante trois Gerard a midi.

Acte de naissance de Gervais Simeon né d'hier a neuf heures du matin fils de Vincent Dominique Canut, Manufacturier et de cette Commune agé de quarante ans, Marié de Marie Antoinette Gerest, et de Marie jeanne Genevieve Merieux agée de trente trois ans demeurant en cette Commune Son epouse Legitime.

Le Sexe de l'Enfant a été reconnu etre du Genre Masculin En presence de Claude Gervais, Cordonnier agé de Vingt Cinq ans demeurant a Boulogne ami des pere et mere

+ Lafosse

De jean francois Canut tailleur en cette Commune agé de trente ans oncle paternel de l'Enfant

Sur la declaration a moi faite par led. Vincent Dominique Canut Lequel a declaré etre pere desd. enfant Vincent Dominique Canut, et jean francois Canut ont declaré ne savoir signer Claude Gervais a signé apres Lecture faite. Lafosse

Constaté par moi jacques Moreau de La Vigerie Maire de la Commune de Gareyes faisant les fonctions d'officier public de l'Etat Civil soussigné

J. Moreau de la Vigerie
maire

10

Naissance de Marie Lucie Divary

Du Neuf Sept fevrier mil huit Cent Sept une heure après midi.

acte de naissance de Marie Lucie née du jour d'hier a deux heures après midi, fille de jean Baptiste Divari, Negociant en cette Commune agé de trente cinq ans, et de Marie agathe Boudin demeurante en cette Commune agée de Neuf cinq ans ses vrai epoux legitimes

Le sexe de l'Enfant a été reconnu etre du genre feminin

En presence de jean pierre Boudin jeune Negociant en cette Commune agé de quarante sept ans, ayeul maternel de l'Enfant

et de andré francois Divari Negociant en cette Commune agé de trente neuf ans ayeul paternel de l'Enfant

sur la declaration a nous faite par jean Baptiste divari Lequel a declaré etre pere dud Enfant les temoins et le pere ont signé a l'exception de andré francois Divari qui a declaré ne le savoir, le tout après Lecture faite.

J B Divary J P Boudin

Constaté par nous jacques Moreau De la Nigerie Maire de la Commune de Gorges faisant les fonctions d'officier public de l'etat Civil soussigné

Moreau De la Nigerie
maire

11

Décès de françois Mereau

Du trois mars Mil huit Cent Soixante Cinq Heures après midi

acte de Décès de françois Mereau journalier En cette Commune né a Montreuil Departement de la Sarthe le Vingt trois avril Mil Sept Cent trente quatre Veuf En premieres noces de jeanne Moulin En secondes noces de Charlotte Sayeveut le Epoux de Marie Geneviève Hyacinthe Decédé le jour d'hier

sur la declaration a moi faite par jean pierre Mereau agé de trente quatre ans, demeurant a Montreuil, Maréchal de Volailles, fils du premier lit du defunt

jean denis Lamit, agé de quarante cinq ans, aubergiste a Bellevue, beaufils Du Defunt

jean pierre Mereau a declaré ne savoir Signer jean denis Lamit a Signé après Lecture faite

Lamit

Constaté par moi jacques Mereau de Lavigerie Maire de la Commune de Garches faisant les fonctions d'officier public de l'Etat Civil soussigné

Mereau de Lavigerie

12

Naissance de Louis Desiré Sevin

Du quatorze mars Mil huit cent Sept
Dix heures du matin

acte de naissance de Louis
Desiré né du jour d'avant hier a
a huit heures du matin, de Lotte
Commune fils de Louis joseph Sevin Vigneron
De Lotte Commune agé de Vingt deux ans
Et De Marie Elisabeth Boudin agée de
Vingt trois ans demeurante De Lotte
Commune son Epouse Legitime

Le sexe de l'Enfant a été
reconnu Etre du Genre Masculin. En
presence de jean pierre Sevin Vigneron
De Lotte Commune agé de trente quatre
ans oncle paternel de l'Enfant.

Et de jean Louis Zacharie Boudin
Vigneron De Lotte Commune agé de
trente ans, oncle Maternel de l'Enfant.

Sur la requisition a moi faite par
Led. Louis joseph Sevin Lequel a declaré
Etre pere dud. Enfant les temoins Et le
pere ont signé apres Lecture faite

J Z Boudin L J Sevin

J. P. Sevin

Enregistré par moi soussigné maire de
La Vigerie Maire de la Commune de Garches
faisant les fonctions d'officier public de
l'Etat Civil soussigné.

Marc de la Vigerie
maire

Naissance de Philippe Etienne Bernardon.

Du Dix neuf Mars Mil huit cent soixante quatre heure après Midi.

acte de naissance de philippe Etienne né du jour d'avant hier fils de jean Bernardon Maçon sur premières noces de Marie Esther Bordeu, âgé de quarante huit ans, Maçon en cette commune et de Marie Louise Motte, âgée de Vingt six ans demeurante en cette commune son épouse légitime.

Le Sexe de l'Enfant a été reconnu être du Genre Masculin en présence de Etienne Philippe Motte âgé de vingt deux ans, Vigneron, demeurant à Bougival route Maternel de l'Enfant,

de jean pierre Levin Vigneron en cette commune âgé de Cinquante sept ans, Voisin et ami des père et mère.

sur la Requisition à moi faite par Mr jean Bernardon a laquel a déclaré être père de l'enfant les témoins et le père ont signé après Lecture faite J Bernardon

ep Motte.

j p Levin

Pour Etat Civil par moi soussigné Maire de la Commune de Garches Officier de l'Etat Civil soussigné

Marcel Delavergerie
Maire

14

Décès de Marie-François Cahut

Du Dix avril Mil huit Cent Soixte trois heures après Midi

acte de Décès de Marie François Cahut Décédé le jour d'hier à dix heures du soir, né à Garches le Douze Messidor an cinq fils de Jean François Cahut, Laitier en Cette Commune agé de trente ans, et de Marie Anne Chevalier agée de trente neuf ans.

Sur la déclaration a Nous faite par Led. Jean François Cahut père du Defunt

François Leopold Nivain, Maréchal en Cette Commune, agé de Cinquante six ans, Voisin du Defunt,

Et de Jean Pierre Rousselet charon en Cette Commune agé de trente ans Voisin du Defunt.

Le Sera déclaré de Ce Requis les autres Temoins ont Signé

Y Nous Rousselet

Constaté par Moi Jacques Morcau de Lavigerie Maire de la Commune de Garches faisant les fonctions d'officier public de l'Etat Civil soussigné un mot rayé nul

Morcau de Lavigerie
Maire

Naissance de Pierre-Jean Jagueret

Du onze avril Mil huit cent soixante neuf
une heure après Midi

Acte de naissance de Pierre
Jean Jagueret, né du jour d'hier onze
à deux heures du Matin, fils de Jean
Louis Jagueret, journalier en cette
commune âgé de Vingt trois ans et de
Marie-Jeanne Faure, âgée de Vingt deux
ans demeurant en cette Commune son
épouse légitime.

La Sepade l'Enfant a été
remise à Mr le Maire masculin en
présence de M. Pierre Louis Martine
Rombier demeurant à St Loup âgé de
Vingt huit ans, ami des père et mère.

De Louis Faure Vigneron en cette
commune âgé de cinquante ans, aïeul
maternel de l'Enfant

Sur la déclaration à moi faite
par led Jean Louis Jagueret lequel
a déclaré être père dud. Enfant.

Le père a déclaré ne savoir signer
Les témoins ont signé après lecture
faite.

L Caum

B Martine

B Martine

Constaté par moi soussigné Maire
Lexigerie Maire de la Commune de Gauge,
faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil soussigné

Morand Delavigerie
Maire

16

Naissance de Sophie-Virginie Leroux

Du treize avril mil huit cent soixante trois
heures après midi
acte de naissance de Sophie-Virginie
née d'avant hier à onze heures du matin
fille de Charles Leroux attaché au service
de M. le Maréchal sans profession âgé de trente ans
demeurant en cette commune et de
Adelaïde Sophie Fouraille âgée de vingt-
quatre ans sans profession demeurant en cette commune
son épouse légitime.

Le sexe de l'enfant a été reconnu
être du genre féminin en présence de
Pierre Louis Verret jardinier commune
de Varaire, âgé de quarante deux ans,
ami des père et mère
et de Vincent Dominique Lavaut
Blanchisseur en cette commune âgé de
quarante ans, ami des père et mère

sur la déclaration à nous faite par
Ledit Charles Leroux lequel a déclaré
être père de l'enfant les témoins et le
père ont signé après lecture faite
à l'exception de Vincent Dominique
Lavaut qui a déclaré ne le savoir.
le tout après lecture faite.

Leroux Pf Verret

Constaté par nous J. Morceau de
Lavigerie maire de la commune de
Varaire officier de l'état civil soussigné
public de l'état civil soussigné

Morceau de Lavigerie
maire

17

Naissance de Nicolas Bernard Decoux

Du vingt cinq may mil huit cent quarante cinq heure cinq heures après midi

acte de naissance de Nicolas Bernard né du jour d'avant heure a cinq heures du soir fils de jean joseph Decoux Vigneron de cette Commune agé de vingt deux ans et de Marie Genevieve Assalie ferin demeurante en cette Commune agée de vingt ans son epouse legitime.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être du genre masculin en presence de Nicolas Bernard decoux agé de trente trois ans, Vigneron de cette Commune oncle paternel de l'enfant

de jean Rouffelet, Garon de cette Commune agé de trente ans, amis des pere et mere.

par la declaration a moi faite par led jean joseph Decoux Lequel a declaré etre pere dud. Enfant, les temoins et le pere ont signés après Lecture faite.

Jean Joseph Decoux

Nicolas Bernard Decoux

Rouffelet

constaté par moi jacques Moreau de Lavigerie maire de la Commune de Garlan faisant les fonctions d'officier public de l'Etat Civil soussigné

un mot rayé nul

Moreau de Lavigerie
maire

Décès de Marie Catherine François

Du treize juin Mil Sept Cent Soixante Sept Six heures après Midi.

Acte de Décès de Marie Catherine François née en cette Commune le + Six Septembre Mil Sept Cent quarante deux décédée de ce matin a Deux heures du matin fille de ~~André Laurent Gerault~~ et de Marie Catherine Gerault décédés, Veuve de ~~la~~ Défunt Jean Joseph Devaux

Sur la déclaration a Nous faite par Pierre Louis Devaux Négociant en cette Commune âgé de trente trois ans fils de la Défunte

+ Six Septembre mil Sept cent quarante deux B. L. D. J. B. D.

++ Antoine François et de Marie Catherine Gerault. B. L. D. J. B. D.

Jean Baptiste Devaux Négociant en cette Commune âgé de cinquante Cinq ans Beaufrère de la Défunte

Jean Georges Serriot Négociant en cette Commune âgé de Soixante douze ans Beaufrère de la Défunte Lesquels ont signé a l'exception de Jean Georges Serriot qui a déclaré ne le savoir le tout après Lecture faite

J. B. Devaux. P. L. Devaux

Constaté Par Nous Jacques Moreau De la Vigerie Maire de la Commune de Garaye faisant les fonctions d'officier Public de l'Etat Civil Soussigné

Signature rayée nulle

Moreau De la Vigerie

Maire

19

Naissance de Juste prudent hyppolite Mercier mort

Du Seize juin Mil huit Cent Sept 15.
huit heures après midi

acte de naissance de juste prudent hyppolite né de ce jourd'hui fils de georges louis mercier compagnon charon demeurant en cette commune agé de trente deux ans et de marguerite greilly agée de vingt neuf ans son épouse légitime demeurante en cette commune.

Le Sexe de l'Enfant a été reconnu être du genre masculin en présence de georges louis mercier Charpentier en cette commune agé de soixante treize ans ayeul paternel de l'Enfant.

De francois Louis Greilly Vigneron en cette commune agé de vingt sept ans, ayeul maternel de l'Enfant.

sur la déclaration a nous faite par led. georges Louis mercier lequel a déclaré être père dud. Enfant les témoins ont signé le père déclarant et le Sauvin après Lecture faite.

J Greilly Mercier

Constaté par nous jacques moreau delavigerie Maire de la Commune de garches faisant les fonctions d'officier public de l'Etat civil soussigné

Moreau delavigerie
maire

Mariage de Nicolas François & Marguerite Gervais

Du Sip juillet Mil Sept Cent Sept Dix heures d'Matin

acte de mariage de Nicolas François Négociant en cette Commune, né en cette Commune le trois avril Mil Sept Cent quatre Vingt quatre fils majeur de jean François Négociant en cette Commune agé de Soixante ans, et de Marie Genevieve Divari demeurant en cette Commune agée de Quarante cinq ans.

Et de Marguerite Gervais demeurante en cette Commune, née en cette Commune le douze juillet Mil Sept Cent quatre Vingt cinq fille majeure de Pierre Louis Gervais Négociant en cette Commune agé de Soixante un ans, et de Marie Marguerite Gervais agée de Cinquante deux ans demeurante en cette Commune

les actes préliminaires du mariage ont été publiés dud mariage faites par Mr le Maire soussigné faisant les fonctions d'officier public de l'état civil les dimanche cinq et douze avril dernier a la porte de l'Eglise de la Commune attendu qu'il n'y a pas de maison Commune et l'heure de midi les affiches aux termes de la loi

Lecture en forme en a été donnée lecture par Mr officier public aux termes de la loi

Led. mariage de Consentement donné en sa présence par led jean François Négociant en cette Commune agé de

MS PLS

PVD

PLS

Cinquante ans pere de l'Epoux

Sar Marie Geneviève Divari Epouse
dud. jean françois agée de Quarante
Cinq ans mere de l'Epoux

par Pierre Louis Jouin Viguero Cultivateur
Commune agé de Soixante ans pere
de l'Epouse.

Sar Marguerite Gerot Epouse dud Pierre
Louis Jouin demeurante en cette Commune
agée de Cinquante deux ans mere de l'Epouse

Il n'y a pas eu d'opposition aud. mariage

Lecture a été donnée par Moi officier
Public soussigné du Chapitre Six du titre
Cinq du code civil intitulé du mariage
Contenant les Droits et les Devoirs respectifs
des Epoux

Les Epoux présents ont déclaré prendre
en mariage Savoir l'Epoux Marguerite
Savoir pour Légitime Epouse de l'Epoux
Nicolas françois pour son Légitime
Epoux

En presence de Pierre Dorange Viguero
de cette Commune agé de Quarante Six
ans premier temoin du coté de l'Epoux
ouete par la femme de l'Epoux

De Pierre Henry Cazay Cultivateur de
cette Commune agé de Trente Six ans
Second temoin du coté de l'Epoux ouete
par la femme de l'Epoux

De Pierre Vincent Duquis Viguero
de Cette Commune agé de quarante deux
ans premier temoin du coté de l'Epouse et
Cousin Germain de l'Epouse

M S pl S
J Jnes D P L S V D H

De jean pierre Sevin Vigneron de la Cotte Commune agé de soixante ans sur Paternel de l'Epouse second temoin de la Noce.

De pierre Louis Sevin agé de Neuf ans, Beaufrere de l'Epouse

après Lecture faite du Contenu au Registre faisant les fonctions d'officier public de l'Etat civil soussigné a déclaré aux termes de la loi que lesd. Epoux sont unis en Mariage

Les Epoux Serat, Sevin et temoins ont signé à l'Exception de Nicolas François Epoux, Marie Geneviève Divari Epouse de jean François et de Marie Marguerite Garot Epouse de Pierre Louis Sevin Lesquels ont declaré ne le savoir de après Lecture faite.

M Sevin pl Sevin
J François P. Dorange
J. P. Garot P N Dupuis
J P Sevin P L Sevin
Marcat Delavigerie
Maire

21

Naissance de Pierre-Etienne Meunier

L'An Mil huit cent quatre-vingt-sept, le vingt-huit août à sept heures après midi

Acte de naissance de Pierre Etienne

Du jour d'hier à sept heures du soir fils d'Etienne Simon Meunier Vigneron sur cette commune âgé de trente cinq ans et de Catherine Corbonnois âgée de trente quatre ans son épouse légitime.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être du genre masculin en présence de Pierre Meunier âgé de huit quatre ans, Gendarme au service de sa Majesté l'Empereur demeurant à ce Gloucester Paternel de l'enfant

Et Evrard Coligneau Cordonnier demeurant à Jevres âgé de cinquante quatre ans, ami des père et mère

Sur la Déclaration à moi faite par led Etienne Simon Meunier lequel a déclaré être père de cet enfant Les témoins ont signé le père a déclaré ne le savoir ainsi que Evrard Coligneau après lecture faite

Meunier

Constaté par moi Jacques Moreau De Lavigerie Maire de la commune de Garches faisant les fonctions d'officier public de l'état civil soussigné.

Moreau de Lavigerie

133

Décès de Louis-antoine Boudin

Du Dix neuf septembre Mil Neuf Cent Sept Dix heures du matin acte de Décès de Louis antoine Boudin décédé En cette Commune le jour d'hier a cinq heures après midi Vigneron, ne en cette Commune le Vingt juillet mil sept Cent quarante deux fils de Defunt Pierre Louis Boudin, Et de defunte marie madeleine Brunet, Veuf de defunte marie anne Jevin

Sur la Declaration a moi faite par jean Baptiste Boudin Vigneron En cette Commune agé de Vingt six ans fils du Defunt

Et par andré j allin, Vigneron En cette Commune agé de Cinquante sept ans, Voisin germain des Defunt lequel a Signé, jean Baptiste Boudin a declaré ne Savoir Signer après Lecture faite

andre julin

Constaté par moi jacques Moreau De Lavigerie Maire de la Commune de Garolgei faisant les fonctions d'officier public de l'état Civil soussigné:

Moreau Delavigerie

Décès de Nicolas Bernard Decour

De Vingt six octobre Mil Huit Cent Sept Huit heures du Matin

Acte de décès de Nicolas Bernard Decour né en cette Commune le Vingt trois may Mil Huit Cent Sept, fils de jean joseph Decour Vigneron en cette Commune et de Marie Geneviève Espagnac Seize jour Epoux Légitimes, Decédé le jour d'hier a Huit heures du soir

sur la Declaration a moi faite par jean joseph Decour Vigneron en cette Commune agé de Vingt deux ans Pere du defunt

et nicolas Bernard Decour agé de trente trois ans Vigneron en cette Commune oncle Paternel du defunt lesquels ont Signé après Lecture faite

Jean Joseph Decour
Decour Bernard Decour

Constaté par moi jacques Moreau De Lavigerie Maire de la Commune de Gareyes faisant les fonctions d'officier public de l'Etat civil soussigné

Moreau De Lavigerie

Naissance de Joseph henri Ducouré

Du Neuf Sept octobre mil huit cent Sept Sept heures du matin

acte de naissance de joseph henri né du jourd'hui a Cinq heures du matin fils de Bonaventure joseph Ducouré Blanchisseur en cette Commune agé de Neuf cinq ans, et de anne Henriette Mercier agée de Neuf Cinq ans, demeurant en cette Commune tous Lyonnais Lesquels

Le Sexe de l'Enfant a été reconnu Etre du Genre Masculin en presence de joseph Ducouré Serrurier demeurant a Versailles agé de Soixante ans ayeul paternel de l'Enfant

et augustin Henri Blanchisseur en cette Commune agé de Soixante treize ans ayeul maternel de l'Enfant

sur la declaration a Nous faite par Le Bonaventure joseph Ducouré Lequel a declaré Etre pere de Ledit Enfant Les temoins et le pere ont signé apres Lecture faite

Ducouré

Mercier

Constaté par moi Jacques Marcan de la Vingerie maire de la Commune des Gardes Soussigné faisant les fonctions d'officier public de l'Etat Civil

Marcan de la Vingerie

21

mort

+ grillon

P.P.C

1789

Naissance de Pierre guillaume Grillon

Du trente octobre mil sept Cent
Soixte Dix Neuf Heures du matin
acte de naissance de Pierre
guillaume né le jour d'hier de
huit heures du soir fils de françois
joseph Vigneron En Cette
Commune agé de trente trois ans et
de marie Esther Boudin agée de
trente six ans demeurante En Cette
Commune

Le Sexe de l'Enfant a Eté
reconnu Etre du Genre masculin En
presence de Pierre Guillaume Clement
M.e Chirurgien a St Cloud agé de
Vingt huit ans ami du pere et mere
de jean Baptiste Divari Vigneron
En Cette Commune agé de trente
quatre ans Cousin germain par
la femme de l'Enfant

grillon

P.P.C

1789

Sur la declaration a nous faite
par led françois joseph #
Lequel a declaré Etre pere dud
Enfant Les temoins Et Le pere ont
Signé avec Lecture faite

P.P.C Benoit Jh grillon #

Constaté par moi jacques Mercier
De La Vigerie maire de la Commune de
Garches faisant les fonctions d'officier
public de l'Etat Civil soussigné

Deux mots rayés nuls

Mercier de la Vigerie

135

26

Naissance de Pierre alphonse Boudin

Du trois novembre Mil huit Cent - soixt Dix huit Cent soixt heures du matin

acte de naissance de Pierre alphonse né du jour d'hier en cette Commune a quatre heures après midi fils de jean louis Zacarie Boudin agé de trente ans Vigneron en cette Commune et de Marie Geneviève Josephine Dorange agée de Vingt sept ans jour épouse Legitime demeurante en cette Commune

Le Sexe de l'Enfant a été reconnu être du Genre Masculin En presence de Joseph Dorange Vigneron en cette Commune agé de Soixante trois ans ayant maternel de l'Enfant.

de francois Lobbut Vigneron en cette Commune agé de quarante neuf ans voisin le tout des pere et mere

Sur la declaration a Moi faite par led. jean louis Zacharie Boudin Lequel a declaré etre pere dud. Enfant. Le pere a signé ainsi que led. francois Lobbut Le Sr Joseph Dorange ayant declaré ne pouvoir le faire a cause de son serment lecture faite

J. L. Z. Boudin

Constaté par moi jacques Morceau de Ladite Commune de la Commune de Garches Le Vigneron Maire de la Commune de Garches officier public de l'Etat Civil faisant les fonctions de officier public trois mots rayés nuls

Morceau de Vigneron

27

Décès de Pierre Henry Bozay

Du six novembre Mil huit cent soixante sept Onze heures du matin

Acte de ~~naissance~~ Décès de Pierre Henry Bozay employé dans la Direction des Droits reunis du Département de la Seine Inférieure à la résidence de Yerville decédé dans la nuit du quatre au cinq de ce mois en son domicile de cette Commune de cette Commune de Le Neufbourg le deux décembre Mil huit cent soixante sept fils de defunt Pierre Michel Bozay et de defunte Marie Françoise Le Cartier, mariés de Marie Antoinette Divay demeurant en cette Commune,

Sur la Declaration a moi faite par Louis Simon Le Mire Secretaire de la Contribution Directe, de la Commune de Yerville, agé de Quarante neuf ans frere utérin du defunt demeurant en cette Commune

Pierre Dorange Négociant en cette Commune, agé de Quarante six ans Beaufrere par la femme du defunt Lesquels ont signé après Lecture faite

P. Dorange Louis Le Mire

Constaté par moi Jacques Narcisse De La Vigerie Maire de la Commune de Yerville faisant les fonctions d'officier public de l'Etat Civil soussigné, en mon Cabinet ce

Narcisse De La Vigerie

Naissance de Marie Emilie Chaillou

Du onze novembre mil huit cent sept. Dix heures du matin

acte de naissance de Marie Emilie née du jour d'avant Cinq heures du soir en cette commune fille de jean Baptiste Chaillou Vigneron en cette commune agé de trente cinq ans et de marie Cecile Boudin agée de trente ans demeurant en cette commune son epouse legitime

Le sexe de l'enfant a été reconnu etre du genre feminin en presence de Pierre Dorange Vigneron en cette commune Voisin et ami des pere et mere agé de quarante sept ans

De jean Baptiste Jouin Vigneron en cette commune agé de quarante cinq ans ami des pere et mere.

Sur la Declaration a moi faite par led jean Baptiste Chaillou Lequel a Declaré etre pere dud enfant Lequel a signé avec les temoins après Lecture faite.

J. B Chaillou P. Dorange

J. B. Levin

Constaté par moi Jacques Moreau de Lavigerie Maire de la commune de Cognac faisant les fonctions d'officier public de l'Etat civil soussigné

Moreau Delavigerie

29

Décès de Antoine Jérôme Gambon.

Du douze decembre mil huit cent soixante trois heures après midi

acte de décès de antoine jerome Gambon, Vigneron de cette commune, né en cette commune le neuf juillet mil huit cent trente huit, âgé de soixante cinq ans, fils de defunt jerome Gambon et de defunte françoise Le Coq Veuf de marie galin.

sur la declaration a nous faite par Le Sr jean louis fremont, Vigneron de cette commune, âgé de soixante trois ans, Voisin du defunt

jean antoine pannier Vigneron âgé de Vingt deux ans, voisin du defunt

georges etienne fils Vigneron de cette commune âgé de soixante six ans Voisin du defunt

Les temoins ont signé après lecture faite à l'exception de georges Etienne fils. Jean pannier

fremont

Constaté par nous jacques Moreau De la Vigerie Maire de la commune de Garchizy faisant les fonctions d'officier public de l'Etat civil

soussigné Moreau De la Vigerie

maire

Clos et arrêté par moi Jacques Alexandre de La Vergerie, Maire de la Commune de Garaye à Garaye le Deux janvier Mil huit cent quarante huit

Alexandre de La Vergerie
Maire

Naissances

Bernardeau Philippe Etienne — 13
Boudin Pierre Alphonse — 26
Caumont Adolphe Amédé — 8
Caumont Gervais Simeon — 9
Chaillou Marie Emilie — 28
Devoir Nicolas Bernard — 17
Ducouré Joseph Henri — 24
Divaris Marie Louise — 10
Gendron Antoine André — 7
Grillon Pierre Guillaume — 25
Leroux Sophie Virginie — 16
Mercier Juste Prudent Hyppolite — 19
Meunier Pierre Etienne — 21
Sagerot Jean Pierre Jean — 15
Sevin Louis Desiré — 12.

Mariages

Devoir Jean Pierre
Soulmier Marie Denise — 4.

François Nicolas
Sevin Marguerite — 7

Gero Louis
Boudin Marie Madeleine — 6

Soulmier Jean Antoine François
Tore Marie Helène — 5.

Decès

Boudin Louis antoine ——— 22.
Caut Marie françois ——— 14
Decour nicolas Bernard ——— 23
françois Marie Catherine Nanjot epouse decour 18
Gambon antoine jeune ——— 29
Jero louis denise Nanjot veuve boudin 1
Le Moile pierre ——— 2
Moreau antoine françois ——— 3
Meven françois ——— 11.
Roy pierre Henry ——— 27.

vingt sixieme et dernier feuille

Delacroix

DÉPARTEMENT DE SEINE ET OISE.

ARRONDISSEMENT DE VERSAILLES.

Premier feuillet.

REGISTRE

Pour servir de première minute aux Actes de Naissances, Mariages et Décès, qui se feront pendant l'année mil huit cent huit, en la Commune de Garches, Canton de Sèvres, contenant Vingt-Six feuillets cotés et paraphés par premier et dernier, par moi soussigné Juge du Tribunal de première instance du troisième Arrondissement du Département de Seine et Oise.

A Versailles, le Vingt neuf Décembre mil huit cent sept. = Delan Lafontaine

1er

Naissance de Louise Elisa Louette

Du premier janvier mil huit cent huit à sept heures du matin

acte de naissance de Louise Elisa née du jour d'hier à sept heures du matin de cette commune, fille de pierre nicolas Louette jardinier en cette commune âgé de trente un ans, et de marie angelique Elisabeth Le Brun âgée de trente deux ans son épouse légitime.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être du genre féminin de présentation de Monsieur Louis Etienne Gaillard jardinier au château de Villedavray âgé de quarante un ans ami des père et mères

de Monsieur jean francois Godefroy Sejnierigte à Villedavray agé de trente sept ans, ami des père et mère

sur la Declaration a lui faite par led. pierre nicolas louette lequel a declaré être père dud. enfant les témoins et le père ont signé après lecture faite

Gaillard Louette Godefroy

Constaté par moi jacques moreau de la vigerie président du canton de Savigné et maire de la commune de Garches soussigné

Moreau de la vigerie

Naissance de Pierre-Michel-Marie Rozay

2e

Du premier janvier Mil huit cent quatre vingt huit à onze heures du matin.

Acte de naissance de Pierre Michel Marie fils de feu Pierre Rozay et de Marie Anne Mallet Divers demeurant en cette commune Cabaretière né du jour d'hier à six heures du matin

Le sexe de l'enfant a été reconnu Etre du genre féminin en présence de Monsieur Michel Simault âgé de quarante ans employé de chemin de fer Ouest demeurant à Versailles rue des Réservoirs N°. 36. Cousin de l'enfant

de Joseph Marie Xavier Blanchissant employé de commerce âgé de quarante ans oncle maternel par la femme de l'enfant

sur la déclaration à lui faite par Marie Madeleine Guillemain femme de Jean Louis Delaire sage femme reçue par le jury du département de Seine et oise âgée de trente cinq ans demeurant à St Cloud rue de l'Eglise laquelle a assisté à l'accouchement de ladite Rozay les témoins ont signé la femme Delaire a déclaré ne savoir signer après lecture faite.

Michel Simault

Constaté par nous Jacques Mercier de Lavigerie président du tribunal de paix et maire de la commune de Versailles soussigné

Mercier de Lavigerie

1424

3e

Naissance de Hortense Célalie Rousselet

Du Vingt trois janvier mil huit cent huit Deux heures après Midi.

Acte de naissance de Hortense Célalie née Du jour d'hier à Cinq heures du matin fille de jean pierre rousselet Vigaron et de cette commune âgé de trente ans, et de Marie rozalie radot âgée de Vingt neuf ans, demeurante de cette commune son épouse légitime

Le sexe de l'enfant a été reconnu être du genre féminin

Présence de pierre radot Vigaron à Boulogne, âgé de Vingt sept ans, oncle maternel de l'enfant.

De jean rousselet Vigaron de cette commune âgé de soixante douze ans aïeul paternel dud. enfant

Sur la déclaration à moi faite par led. jean pierre rousselet qui a déclaré être père dud. enfant, les témoins et le père ont signé à l'exception de pierre radot lequel a déclaré ne savoir signer après lecture faite.

rousselet Vigaron celet

Constaté par moi jacques Moreau Delavigerie Adjt. Dent du Canton de Jarez et Maire de la commune de Vigaron faisant les fonctions d'officier public de l'état civil soussigné

Moreau Delavigerie
maire

1

Mariage de Jean Baptiste Bouvier & Dlle

Marie madeleine Morcau.

Du Vingt sept janvier mil huit cent dix neuf Dix heures du matin

troisième

Acte de mariage de jean Baptiste Bouvier Vigneron de cette commune né en cette commune le Treize janvier mil sept cent quatre Vingt trois fils majeur de defunt louis antoine Bouvier et de defunte Marie anne Jevin

Et de Marie Madeleine Morcau née en cette commune le Vingt huit fevrier mil sept cent soixante fille majeure de defunt Charles Morcau et de defunte Marie Madeleine Dupuis Veuve en premieres noces d'antoine francois Morcau demeurant en cette commune.

Les actes preliminaires du mariage ont été publiés en face de la principale porte de l'église de la commune attendu qu'il n'y a pas de maison commune, le Dimanche Dix huit de ce mois et affichés aux termes de la loi.

Extrait des registres des actes de baptêmes

JBB JBD

JBC

mariages et Sepultures de la paroisse de
St Louis de Garelges pour l'année mil
sept cent quatre vingt un
delivré par moi Maire soussigné
le six janvier mil sept cent
quatre.

Extrait des mêmes registres pour l'année
mil sept cent soixante delivré par moi
Maire soussigné Ledit jour

Extrait des registres des actes Civils de
la Commune de Garelges pour l'an
mil sept cent sept delivré
par moi Ledit jour

Extrait des mêmes registres pour l'année
mil sept cent quatre vingt treize delivré
par moi Maire soussigné Ledit jour

Extrait des mêmes registres pour l'année
mil sept cent sept delivré par moi
Maire soussigné Ledit jour

Extrait des mêmes registres pour l'année
mil sept cent quatre vingt treize
delivré par moi Maire soussigné Ledit
jour

Extrait des registres des actes de
baptêmes mariages et Sepultures de la
paroisse de St Louis de Garelges pour l'année
mil sept cent soixante dix delivré par Mr
Maire Ledit jour

Le tout en forme de tous lesquels
actes il a été donné lecture par moi
Maire soussigné aux termes de la loi

1BB 1B2D
1B5C

il n'y a pas eu d'opposition quatrième
aud. Mariage

Lecture a été donnée par moi Maire
soussigné faisant les fonctions d'officier
public de l'Etat civil aux termes de la
loi du Chapitre six du titre cinq du
Code Civil intitulé du Mariage contenant les droits et les Devoirs respectifs
des Epoux.

Les Epoux présents ont déclaré prendre
en Mariage savoir l'Epoux Marie
Madeleine Moreau, Veuve d'autre
François Moreau pour sa Légitime
Epouse, et l'Epoux Jean Baptiste
Boudin pour son Légitime Epoux

En présence de, Jean Baptiste
Guillon, Négociant, en cette Commune,
agé de trente cinq ans, Beau frère de
l'Epoux premier Témoin de sa cote

De Jean Baptiste Bonnet Négociant
en cette Commune agé de cinquante
huit ans, oncle paternel de l'Epoux.
second Témoin de sa cote.

De Joseph Dorange Négociant en
cette Commune agé de soixante
quatre ans ami de lad. Veuve
Moreau Epouse premier Témoin de

J B B J B D
J B C

fon poté
De jean Baptiste Dorange
Vigneron de cette Commune
agé de trente huit ans. ouï de.
lad. Me Moreau Ayoue second temoin
de fon poté
après quoi Mre jacques Moreau
Delavigerie Président du Tribunal de Paix
et Maire de la Commune de Garaye
faisant les fonctions d'officier
public de l'Etat Civil
Soussignés ai declaré aux temoins
de la loi que lad. Epoux sont unis en
Mariage
Les Epoux et Joseph Dorange ont
declaré ne savoir signer. Les autres
temoins ont signés après Lecture
faite
Et les Extraits presentés par les
parties n'ont point été paraphés par
les Epoux, Lad. Epoux ne sachant pas
Signés quatre mots rayés nuls.
J. B. Boudin
J. B. Chaillou
J. B. Dorange
Moreau Delavigerie
maire

5e

Cinquième

Du six fevrier mil huit
cent huit Dix heures du matin

Acte de naissance de Nicolas Henry Meunier du jour d'hier a Dix heures du matin, fils de Henry Meunier Valet de chambre au service de Sa Majesté demeurant en cette Commune agé de trente deux, et de Marie Victoire Adelaide Meunier son épouse lingère demeurante en cette Commune agée de trente sept ans.

Naissance de Nicolas-Henry Meunier.

Le sexe de l'Enfant a été reconnu être du genre masculin en présence de M. Nicolas Pelvilain jardinier en chef du chateau de Meudon au service de Sa Majesté agé de trente sept ans, demeurant audit chateau de Meudon ami du père

De Jacques Louis Champin Bijoutier en cette Commune agé de Quarante huit ans, ami des père et mere.

Sur la Declaration a moi faite par led. Pierre Henry Meunier, lequel a déclaré être père dud. Enfant, les témoins ont signé le père a déclaré ne pas le savoir après Lecture faite

de pierre

H. Pelvilain

Champin

Constaté par moi Jacques Morean de la Vergerie premier adjoint du Maire de la Commune de Meudon faisant les fonctions de Maire

Morcau de la Vergerie

147

6e

Naissance de françois — alexandre Julin.

Cet dix neuf fevrier mil huit cent huit heure de midy.

Acte de naissance de françois alexandre né du jourd'hui a une heure du matin en cette commune, fils de pierre vincent julien vigneron en cette commune agé de quarante trois ans et de marie catherine ~~Gerard~~ Gérot agée de quarante et un an demeurant en cette commune son epouse legitime

le sexe de l'enfant a été reconnu être du ~~sexe~~ genre masculin en presence de françois couturier blanchisseur a villedavray agé de quarante ans ami des peres et mere et d'alexandre caillieux blanchisseur a villedavray agé de trente et un an ami des pere et mere

Sur la declaration a moi faite par ledit pierre vincent julien, lequel a declaré être pere dudit enfant les temoins ont signés le pere a declaré ne le scavoir apres lecture faite

deux mots rayés nuls

couturier Caillieux

Coupé par moi jacques Moreau de la Vigerie premier adjoint du maire de la commune de Villedavray faisant

Moreau de la Vigerie

7e

Mariage de François-Louis Prailly et de Jne Marie Jeanne Corbomois

Du Vingt Cinq fevrier Mil-huit Sixième
huit cent dix huit dix heures du
matin

Acte de ~~naissance~~ Mariage de
François Louis Prailly Vigneron en cette
Commune, né en cette Commune le
trente decembre mil sept cent quatre
vingt, fils majeur de defunt jacques
Louis Prailly Et de marie anne Lo
ucette,

Et de Marie Jeanne Corbomois
demeurante en cette Commune née en
cette Commune le Dix sept septembre
mil sept cent soixante dix huit fille
majeure de nicolas Corbomois, Vigneron
en cette Commune, Et de Defunte Marie
Genevieve Bocdin

Les actes preliminaires du Mariage
ont été publiés faites par Le Sr
jean Louis Prevost adjoint de cette
Commune a la porte de l'Eglise de la
Commune attendu qu'il n'y a pas de
maison Communes a raison de
midi les Dimanches sept et quatorze
de Lemois et affichées aux termes de
La loi.

Extrait des registres des actes de
L'état civil des mariages et Signatures

Sp nc P. D. Z.
CC

de la paroisse de St Louis de Gardeyes
pour l'année mil sept cent
quatre vingt dix délivré par
moi, maire de cette commune

Extrait des mêmes registres pour l'année
mil sept cent soixante dix huit délivré
par moi maire Led. jour

Extrait des registres des actes de l'Etat
civil de la commune de Gardeyes
pour l'an treize délivré par
moi maire Led. jour

Extrait des registres des actes de
l'Etat civil de Led. Commune pour
l'année mil huit cent dix délivré par
moi maire Led. jour

Le tout en forme, de tous lesquels
actes il a été donné lecture par moi
maire soussigné aux termes de la loi

+ il n'y a pas eu d'opposition au
dit mariage

Lecture a été donnée par moi
maire soussigné faisant les fonctions
d'officier public de l'Etat civil aux
termes de la loi du Cinquième du
titre cinq du Code civil intitulé du
mariage contenu aux Lois Droits et Lois

+ Led. mariage
Du consentement donné
en notre présence
par nicolas
Corbonnois
Signeron en
cette commune
agé de cinquante
sept ans pere
de l'époux
Et par marie
anne de la
meute Veuve
jacques louis
feuilly agée
de cinquante
huit ans, demeu-
rante en cette
commune
Mères de l'époux.

Devoirs effectifs des Epoux Septieme.

Les Epoux presents ont declaré prendre en mariage savoir l'Epoux Marie, Jeanne Forbonnois pour sa Legitime Epouse, Et l'Epouse Francoise Louis Greilly pour son Legitime Epoux.

En presence de Nodis Georges Mercier, jardinier en cette Commune agé de trente trois ans Beaufrere de l'Epoux premier temoin de son fait.

De Pierre Dorange Vigneron en cette Commune agé de quarante sept ans ami de l'Epoux second temoin de son fait

De Joseph Forbonnois Vigneron en cette Commune agé de trente six ans, frere de l'Epouse premier temoin de son fait.

De Louis Simon Le Mire receveur de la Contribution de la Commune de Garches y demeurant, agé de Quarante sept ans ami de l'Epoux second temoin de son fait

Signé P. DCC. Atte

De nicolas Forbonnois Vigneron en
cette commune agé de
Cinquante sept ans pere
de l'Epouse
de marie anne La Munde Veuve
jacques Louis preilly agé de cinquante
huit ans demeurante en cette commune
mariée de l'Epoux.

+ de marie anne la munde Veuve preilly

Lesquels ont mis jacques
Mercier delavigerie president de
Canton de Fevre Et maire de
la Commune de Joneges faisant les
fonctions d'officier public de l'Etat
Civil soussigné a declaré aux parties
de lui bien que lesd. Epoux sont unis en
mariage.

Les Epoux, les temoins ont signé en
l'Expedition de l'Epouse, de joseph
Forbonnois et de dame Georges Mercier
qui ont declaré ne le savoir de ce
requis lecture faite de mot rayé nul

/ preilly-mcor Bonnois

P. Dorang-Callu

Mercier Delavigerie

8e

Huitième

Du vingt neuf Fevrier mil huit cent huit dix heures du matin

Acte de mariage de Jacques Antoine Sevin vigneron demeurant en cette Commune, né en cette Commune le Six Janvier mil Sept cent Soixante dix huit ; fils majeur de défunt Jacques Sevin et de Marie Claude Sevin.

Et de Gabrielle Adelaïde Gambon demeurant en cette Commune, née en cette Commune le dix mars mil Sept cent Soixante dix neuf, fille majeure de defunt Benoit Gambon et de défunte Gabrielle James.

Des actes préliminaires de mariage sont les publications faites par moi maire soussigné les Dimanches quatorze et vingt et un présent mois à la porte de l'Eglise de la Commune attendu qu'il n'y a par de maison Commune, à l'heure de midi et affichées aux termes de la loi.

Extrait des registres des actes de l'état civil de la Commune de Garchez pour l'an Six, delivré par moi Maire soussigné le Six janvier dernier.

Extrait des registres de Baptêmes mariages et Sepultures de la Paroisse de St. Louis de Garchez pour l'année mil Sept cent quatre vingt huit,

Mariage de Jacques Antoine Sevin et de Mlle Gabrielle Adelaïde Gambon

délivré par moi Maire soussigné le dit jour.

Extrait des registres des actes de Baptêmes mariages et sépultures de la Paroisse St. Louis de Garches pour l'année mil sept cent quatre vingt dix.

Le tout en forme : de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi Maire soussigné faisant les fonctions d'officier public de l'état civil aux termes de la loi.

Le dit mariage du consentement donné en notre présence par Marie Claude Sevin veuve de Jacques Sevin, âgée de soixante et quatre ans demeurant en cette Commune, mère de l'époux.

Il n'y a pas eu d'opposition au dit mariage.

Lecture a été donnée par moi Maire soussigné, aux termes de la Loi du Chapitre six du titre cinq du Code Civil, intitulé du mariage, contenant les devoirs et les droits respectifs des époux.

Les époux présents ont déclaré prendre en mariage, savoir l'époux Gabrielle

Adelaïde Gambon pour sa neuvième légitime épouse : Et l'épouse, Jacques Antoine Sevin pour son légitime époux.

En présence de Jean Pierre Sevin jeune vigneron en cette Commune, âgé de vingt cinq ans frere de l'époux, premier témoin de son coté.

De Charles Benoin Leguay vigneron en cette Commune âgé de Trente sept ans beau frere de l'époux, second témoin de son coté.

De Jean Louis Gambon vigneron en cette Commune, âgé de quarante cinq ans frere de l'épouse, premier témoin de son côté.

De Jacques Benoin Gambon vigneron en cette Commune âgé de quarante quatre ans, frere de l'épouse, second témoin de son côté.

De Marie Claude Sevin veuve de Jacques Sevin âgée de soixante quatre ans mere de l'époux.

Après quoi, moi Jacque Moreau de

Savigerie, président du Canton de Sevrey et Maire de la Commune de Garchey faisant les fonctions d'officier public de l'état civil, a déclaré qu'aux termes de la loi les dits époux sont unis en mariage.

Les époux et les témoins ont signé, à l'exception de l'épouse, de Marie Claude Sevin, veuve Jacquet Sevin, de Jean Louis Gambon, et Jacquet Benois Gambon, lesquels ont déclaré ne savoir signer.

Le tout après lecture faite.

Et les pièces annexées au présent acte ont été certifiées véritables et signées par l'époux seulement.

ja Sevin ja B Sevin

Degruay Maire de la Savigerie

2
Naissance de Marie Denise Decour

Du quatre mars mil huit cent huit trois heures après midi

acte de naissance de Marie Denise née du jour d'hier à deux heures du matin fille de Jean Pierre Decour vigneron

Dot P ja L ja

De Latte Commune agée de Vingt deuxième cinq ans, et de Marie Denise Francoise Paumier agée de Neuf ans Demeurantes de Latte Commune ses Epouse legitime.

La Sage de l'Enfant a été reconnue Etre de Genre Paumier En presence de deux autres Paumiers Vigneron de Latte Commune agé de Cinquante quatre ans Ayeul maternel de l'Enfant

De pierre Louis Paumier Vigneron de Latte Commune agé de Cinquante deux ans, oncle maternel de l'Enfant,

Sur la Declaration a Lui faite par Led. Jean pierre Dervieux qui a declaré Etre pere Led. Enfant.

Le tout en Presence Lequel a declaré ne le Savoir après Lecture faite

Dclt Paumier pr Lpaumier

Constaté par Moi Jacques Moreau De Lavigerie Maire de la Commune de Garelges faisant les fonctions d'officier public de l'Etat Civil

Moreau de Lavigerie

10

Naissance de Marie-Rose Paumier

Du quatre Mars Mil Huit Cent Huit quatre heures après Midi

acte de naissance de Marie

pr Lpaumier Jusse

152

rose née ce jour d'hui Dix heures du
Soir heure du matin, fille de Jean
Antoine François Pommier
Vigneron et de Catherine Fournier
âgé de Vingt deux ans, et de
Marie Helene Ture âgée de Vingt Sept
ans, demeurant tous en cette Commune.
Son Epouse Legitime.

Le Sexe de l'Enfant a été reconnu
être du Sexe feminin en
présence de Nicolas Theodore
Ture Vigneron demeurant en
~~cette Commune~~ la Commune de Cruet
âgé de trente trois ans oncle Maternel
de l'Enfant

Et Pierre Louis Pommier Vigneron
en cette Commune âgé de Cinquante
deux ans oncle paternel de l'Enfant

Sur la Declaration à Moi faite
par led. Jean Antoine Pommier
Lequel a Declaré être pere dud. Enfant
les Temoins Et le pere ont Signés
après Lecture faite.
Deux mots rayés nuls.

N Ture N Pommier
Jas Pommier

Constaté par Moi Jacques Moreau De la Vi-
gerie Président du Tribunal de Saveres et
Maire de la Commune de Granier soussigné

Moreau de la Vigerie

Décès de Jacques Pierre Leprous

Du cinq mars Mil huit cent onzième
huit dix heures du matin

acte de décès de jacques pierre Leprous Maitre en chirurgie du Collège de St Cosme a paris decédé le jour d'avant cinq a six heures du soir agé d'environ soixante onze ans né en la paroisse de Deuzé département du Calvados fils de defunt pierre Leprous et de defunte françoise Thibaut Veuf en premieres noces de marie anne Loup, en seconde noces de marie Catherine Simon et epoux en troisieme noces de marie Therese Martin demeurant en cette commune

sur la Declaration a moi faite par pierre louis Leprous agé de trente cinq ans demeurant en cette commune fils du defunt

Sur francois Lavigne demeurant en cette commune agé de quarante deux ans gendre du defunt

en presence de messieurs jean joseph sigalon Baudouin Maitre en chirurgie demeurant a St Cloud

de Monsieur jean marie Viaguou Maitre en chirurgie demeurant a St Cloud Les quels ont signé apres lecture faite

Maynus

pierre Louis Leprous Baudouin

Lavigne

Constaté par moi jacques Morcau de la Vigerie premier adjoint du maire de la commune de Garches soussigné

Morcau de la Vigerie

11.

Naissance de Pierre François.

Du treize mars mil Sept cent soixante
heure de midi
acte de naissance de pierre né
du jour d'hier à quatre heures
du matin fils de nicolas françois
Vigneron en cette commune âgé de Vingt
quatre ans et de Marguerite Sevin demeurant
en cette commune, âgée de Vingt trois ans
son épouse Légitimes.

Le sexe de l'Enfant a été
reconnu être du genre masculin
en présence de pierre Louis Sevin
Manufacturier et huissier âgé de Vingt six ans
oncle maternel de l'Enfant

Louis Sevin Vigneron en cette commune
âgé de Vingt deux ans Cousin maternel
de l'Enfant

sur la déclaration à moi faite par
Lui nicolas françois Legrat a déclaré
être père dud. Enfant, Les témoins ont signé
Le père a déclaré ne le savoir après
Lecture faite.

Sevin Louis Sevin

Constaté par moi, jacques Moreau de
Lavigerie prêtre Curé de Saint
Maire de la Commune de Garaye
en Vigné.

J. Moreau de Lavigerie
maire

Mariage de Nicolas Corbomois

Du Dix neuf mars Mil Sept Cent douzième
Sept Cent Dix Sept heures du matin.

Acte de Mariage de Nicolas Courbomois Vigneron en cette Commune, né en cette Commune le Seize mars Mil Sept Cent Cinquante fils majeur de defunt Nicolas Courbomois et de defunte Jeanne Rouergeois, veuf en premieres noces de Marie Geneviève Rondeau

et de Marguerite Sophie Lamy demeurante en cette Commune née en cette Commune le Dix neuf juin Mil Sept Cent Soixante fille majeure de defunt Joseph Lamy et de Marguerite la Marie Veuve en premieres noces de Francois Coutin

et de Mlle Marguerite Sophie Lamy

Les actes preliminaires du mariage ont été publications faites par moi Maire soussigné les Dimanches Vingt Sept Janvier Dernier et Dix mars présent mois à la porte de l'Eglise de la Commune, attendu qu'il n'y a pas de Maison Commune à l'heure de Midi et affichées, aux termes de la loi

Extrait des registres des actes de baptêmes mariages et sepultures de la paroisse de St Louis de Garaizes pour l'année Mil Sept Cent Cinquante neuf délivré par moi Maire soussigné le Dix neuvième

Nc J. C. SPC de Lt

Ste

Extrait des mêmes registres pour l'année mil sept cent soixante huit délivré par moi maire soussigné led. jour

Extrait des mêmes registres pour l'année mil sept cent quatre vingt huit délivré par moi maire soussigné le six février mil sept cent huit

Extrait des registres des actes de l'état civil de la commune de Garches pour l'an treize, délivré par moi maire soussigné le six février mil sept cent huit

Extrait des mêmes registres pour l'année mil sept cent six délivré par moi maire soussigné led. jour

Le tout en forme de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi maire soussigné faisant les fonctions d'officier public de l'état civil aux termes de la loi

Led. mariage du consentement donné en notre présence par Marguerite Talleule veuve de Joseph Lamy âgée de soixante six ans, demeurante en cette commune, mère de l'épouse.

Il n'y a pas eu de opposition audit mariage

Lecture a été donnée par moi maire soussigné aux termes de la loi du registre six du titre cinq du code civil intitulé

Mc J. C. P. C. de L.

Du mariage contenant les treizieme
Devoirs et les droits respectifs
des Epoux

Les Epoux presents ont Declaré
prendre en mariage savoir l'Epoux
Marguerite Josephe Laure pour sa legitime
Epouse, Et l'Epouse Nicolas Courbonnois
pour son legitime Epoux

En presence de Joseph Courbonnois, Vigneron
en cette Commune agé de trente six ans fils
de l'Epoux premier temoin de son coté

Georges Clotilde Perriot Vigneron en cette
Commune agé de quarante neuf ans ami de
l'Epoux second temoin de son coté

De Charles Laure Vigneron en cette Commune
agé de quarante cinq ans frere de l'Epouse
premier temoin de son coté

Augustin Toutin Vigneron en cette
Commune agé de Cinquante six ans Beau
frere de l'Epouse second temoin de son coté

De Marguerite Ste Meuse Veuve de
Joseph Laure agé de Soixante six ans
Demeurante en cette Commune mere de
l'Epouse

après quoi moi Jacques Mercier de
Lavigerie Président du Canton de Sevres
et Maire de la Commune de Garches faisant
les fonctions d'officier public de l'Etat Civil
ai Declaré qu'en vertus de la loi les d.
Epoux sont unis en Mariage

Mc J. C. Pcc dt

Les époux et les témoins ont signé
à l'exception de l'épouse de joseph
bourbonnais et marguerite la buette
veuve de joseph faure lesquels ont
déclaré ne le savoir de ce requis
acte leur a été
lecture faite et le présent acte a été
certifié véritable et signé par les
parties le tout après lecture faite
M Bourbonnais
J C perriot
faure detour
Mercadier

16 Du dix neuf mars mil huit cent quatre
vingt deux midi

Naissance de Marie-Madeleine Louise Héro

acte de naissance de marie madeleine
louise née de ce jourd'hui à cinq
heures du soir fille de louis héro, vigneron
et de cette commune âgé de vingt deux ans et
de marie madeleine bordin âgée de vingt ans
demeurant et de cette commune son épouse
légitimes
le père de l'enfant a été reconnu être de
cette déclaration en présence de jean baptiste
héro vigneron et de cette commune âgé de vingt
neuf ans, oncle paternel de l'enfant
de pierre louis [illegible] vigneron de nicolas
bernard dessus vigneron de cette commune
âgé de trente trois ans oncle maternel par
la femme de l'enfant
lecture faite de la présente déclaration a moi faite par le dit
louis héro laquelle a déclaré être père de m. enfant
les témoins et le père ont signé après lecture
faite Louis héro N B Deure
J B héro
constaté par moi jacques mercadier adjoint
maire de la commune de gaujac soussigné
quatre mots rayés nuls
Mercadier adjoint

16

Décès de David Leonce Le Blanc

Du vingt deux mars mil huit cent quatorzième
heure quatre heures du soir

Acte de décès de David Léonce Le
Blanc agé d'environ quatre mois né
a paris rue des fossés St Germain N°. 25
fratio ci de Mr Jacques fils de Sophie Le Blanc
rentière, et de pere inconnu, en nourrice
en cette commune chez Mr Georges Louis
Mercier Cultivateur en cette commune
decedé de cette matinée cinq heures du matin

sur la declaration a moi faite par
francois Louis preilly agé de Vingt Sept
ans, Vigneron en cette commune

joseph Bonaventure Durand Blanchisseur en cette commune agé de Vingt
cinq ans

et Georges Louis Mercier cultivateur en
cette commune agé de trente deux ans

Lecture faite a l'Exception
de Georges Louis Mercier qui a declaré
ne le savoir après lecture faite

/ preilly Durand

Constaté par moi jacques Moreau
De Lavigerie, officier public de l'état civil
faisant les fonctions de maire de la commune de
Grandpuits soussigné

Moreau Delavigerie
maire

16

Naissance de Louis-napoléon Sevin

Dix-neuf avril mil huit cent cinquante neuf après midi

acte de naissance de Louis napoléon né ce jourd'hui de cette commune de jourd'hui à onze heures du matin fils de jean philippe sevin vigneron de cette commune âgé de vingt trois ans et de marie victoire bourdin âgé de vingt trois ans demeurant de cette commune

La sexe de l'enfant a été reconnu être du sexe masculin, en présence de monsieur jean pierre maquée, chevalier membre de la légion d'honneur capitaine des vétérans de la garde impériale âgé de cinquante huit ans demeurant à versailles avenue de paris ami des père et mère

de monsieur Louis joseph adjoint chevalier membre de la légion d'honneur lieutenant des chasseurs à cheval de la garde de sa majesté âgé de trente ans demeurant à versailles rue st martin ami des père et mère.

sur la déclaration à nous faite par led. jean philippe sevin laquel a déclaré être père dud. enfant en présence des témoins ci après nommés et signés après lecture faite. jean philippe Sevin

Maquée adjoint

Constaté par nous soussigné Morceau de la vigerie officier du canton de Sèvres et maire de la commune de garches soussigné

Morceau de la vigerie

17

Décès de Jean Louis Maillochon

Du premier Mars mil huit cent quinze neuf heures du matin

acte de décès de jean louis Maillochon ne en cette commune le vingt sept octobre mil huit cent cinq agé de dix ans décédé le jourd'hui en cette commune a sept heures du matin fils de pierre maillochon Brocanteur en cette Commune agé de cinquante ans et de Madeleine Francoise Geret agé de trente cinq ans demeurante en cette Commune

sur la declaration a nous faite par Ld. pierre maillochon pere Du Defunt

Pierre Claude Armand Viguerie demeurant en cette Commune agé de trente sept ans Cousin issu de Germain du Defunt

Denis autre Armand Viguerie en cette Commune agé de

ami Dacteur de la Mere.

Les temoins ont signé a l'Exception de Pierre Maillochon qui a declaré ne le savoir apres lecture faite

P. C. Armand Dict. Armand

Constaté par nous Jacques Moreau de Lavigerie premier Adjoint de la Mairie de la Commune de Garlyan soussigné

Moreau de Lavigerie

154

18

Décès de Justin Prudent Hyppolite Mercier.

Du quatre may mil huit cent huit trois heures après midi

acte de décès de justin prudent hyppolite mercier décédé le jour d'hier a huit heure du soir en cette commune agé de environ onze mois né a Garches le seize juin mil huit cent sept fils de louis mercier cultivateur et de marguerite greilly son épouse légitime, agé de trente ans sur la déclaration a nous faite par augustin mercier manœuvre en cette commune agé de soixante quatorze ans, ayeul paternel du défunt

jacques pierre rousselet charron en cette commune agé de trente ans ami des père et mère du défunt

et ted. georges louis mercier père du défunt

Lecture en a été faite et signé a l'exception de georges louis mercier qui a déclaré ne le savoir après lecture faite.

Mercier B rousselet

Constaté par moi jacques moreau de lavigerie profidant du canton de fevrac et maire de la commune de garches soussigné

Moreau de lavigerie

+ georges

9

Sixième

Décès de Marie Geneviève Thiais

Du mercredi onze may mil huit cent cent huit heure de midi

acte de décès de Marie Geneviève Thiais décédée en cette commune le jour d'hier, a six heures du soir, née en la commune de Navereau agée d'environ soixante treize ans, fille de défunt jean louis Thiais et de défunte et de marie geneviève pelletier veuve en premières noces de jean pierre faure et en secondes noces de françois neveu.

sur la déclaration a moi faite par vincent dominique faure Manufacturier en cette commune agé de quarante trois ans, fils de la défunte

jean denis faure militaire invalide demeurant à Bellevue commune de meudon agé de quarante sept ans, fils de la défunte

augustin mercier Manufacturier en cette commune agé de soixante quatorze ans ami de la défunte

jean renaudat garçon en cette commune agé de soixante douze ans ami de la défunte

les témoins ont signé à l'exception de vincent dominique faure qui a déclaré ne le savoir après lecture faite

Camus Mercier Roncelet

Constaté par moi jacques Moreau de la Vergerie premier adjoint du maire de Sèvres et Maire de la commune de Garches soussigné

Moreau de la Vergerie

158

20

Décès de Agathe marie Leproux

Du huit cinq may mil huit cent huit huit heures du soir

acte de décès de agathe Marie Leproux
Decedée le jour d'hier a huit heures
du soir agée d'environ cinq ans, née
en Cette Commune le quatre Ventose
an onze, fille de defunt jacques Pierre
Leproux et de Marie Agnes Martin
demeurant en Cette Commune.

Sur la declaration a Moi faite par
Pierre Louis Leproux Vigneron en Cette
Commune agé de trente trois ans
frere Consanguin de la defunte

Et par jean François Lavigne
Compagnon Macon demeurant en Cette
Commune agé de quarante un ans
Beau frere de la defunte Lesquels
ont signé après Lecture faite.

Pierre Louis Leproux

Lavigne

Constaté par Moi jacques Moreau
De la Vigerie Juge President du Tribunal
de Paix et Maire de la Commune
de Gorges Soussigné.

Moreau de la Vigerie

21

Décès de Pierre guillaume Grillon

Du Neuf octobre mil Sept Cent Sept Vingt Sept heures du matin jour dix-Septième

acte de decès de pierre guillaume grillon agé de sept mois né le Neuf octobre mil Sept Cent sept fils de françois joseph grillon Vigneron en cette commune agé de trente trois ans et de marie Ester Rocdieu agée de trente six ans decedé en cette commune le jour d'hier a midi

Sur la Declaration a moi faite par Led. françois joseph grillon pere du defunt

Pierre françois Metivet le jeune Vigneron en cette commune agé de quarante cinq ans cousin issu de germain du defunt

Pierre Claude Fremont Vigneron en cette Commune agé de trente huit ans oncle par la femme du defunt Lesquels ont signé après lecture faite J J grillon

P f Metivet P. C. Fremont

Constaté par Moi jacques Moreau de Lavigerie premier Consul du Canton de Sevrac et Maire de la Commune de Garrigue soussigné un mot rayé nul.

Moreau de Lavigerie

159

22

Naissance de Alexandrine-Louise Decouvr

Du deux juin mil huit cent soixante-trois heures après midi

acte de naissance de Alexandrine-Louise née le jour d'avant hier à une heure après midi, fille de pierre louis-Decouvr Vigneron sur cette Commune agé de trente quatre ans, et de marie Catherine Dorange agée de trente deux ans demeurant sur cette Commune son épouse légitime.

La sexe de l'enfant a été reconnu être du genre féminin en présence de louis pené, Marechal de Vin a Boulogne rue de la republique, agé de quarante trois ans, ami des père et mère

Louis roch Potet, Marechal ferrant a Boulogne rue de la republique agé de trente cinq ans. ami des père et mère

sur la Declaration a moi faite par led. pierre louis Decouv Lequel a declaré être père dud. enfant, les témoins de lecture en ont signé après lecture faite

L. Pené L. L Potet

Constaté par moi jacques Moreau de Lavigerie président du tribunal de 1ere instance et maire de la commune de Boulogne soussigné

Moreau de Lavigerie

Du Dauze jeune Mil huit cent huit Dix-huitième.

Port de Cherbourg
Hospital de la Marine

an 1807
5e Legere
3e Bataillon
7e Compagnie

Extrait du registre des Décès tenu à l'Hospital de la Marine de Cherbourg Département de la Manche

23.
Transcription de l'acte de Décès de jean pierre fremont

jean pierre fremont chasseur, agé de Vingt ans natif de arlgeuves arrondissement de Département de Seine et Oise fils de jean louis et de ambroise boucher entré a l'Hospital pour cause de fievre le quinze Decembre Mil huit cent sept y Décédé le Vingt trois dud. mois, Cherbourg le Vingt un avril Mil huit cent huit signé A Dubourgprey

Vu par l'officier d'administration chargé de l'inspection de l'Hospital signé Corbalaud

Vu par le Commissaire principal de la Marine chargé du Chef de Service aux Port et arrondissement de Cherbourg signé Beaucheville.

Inscrit au present registre Conformement a l'article quatre Vingt du Code napoleon Sur moi jacques Morceau Delaviguerie Officier de l'Etat Civil de Cherbourg et Maire de la Commune ou a changé l'Hospital

Morceau Delaviguerie

160

24

Décès de françoise nicole Jerin.

Dix Seize juin Mil Sept Cent Soixante
Six Heures du Soir

acte de décès de françoise nicole Jerin veuve de Jean Degas a Six heures du soir agée d'environ soixante treize ans née a Georges le douze novembre mil Sept Cent trente Cinq fille de defunt pierre Jerin. Le jeune Negueron, le defuncte Marguerite Boudine Veuve de Jean françois Metivet demeurante en cette Commune

Sur la declaration a Moi faite par Pierre françois Metivet Le jeune Negueron de cette Commune agé de quarante Cinq ans fils de la defuncte

Sur jacques la torche Compagnon Maçon demeurant a Seurre agé de quarante Cinq ans gendre par son second Mariage de la defuncte lequel a declaré ne Savoir signer Pierre françois Metivet le jeune a signé après Lecture faite P f Metivet

Constaté Sur Moi jacques Moreau De la vigerie Président du Canton de Seurre et Maire de la Commune de Georges Soussigné.

Moreau de la vigerie

21

Naissance de Victor Jalin

Du Vingt sept juin Mil Neuf Cent Dix neuvième
Cent Neuf Heure de Midi

acte de naissance de Victor né
du jour d'hier Heure de Minuit fils
de jean Baptiste jallin Nigerien en
cette Commune âgé de trente quatre ans
et de marie anne divari agée de
Vingt quatre ans demeurant en cette
Commune par légitime Mariage

Le sexe de l'Enfant a été reconnu
être du Genre Masculin en présence de
Mr. Laurent aubraise Secrétaire, instituteur
en cette Commune agé de Cinquante
Neuf ans ami des pere de lenfant

jean pierre Jacques Nigerien en
cette Commune agé de Cinquante quatre
ans ami des pere de lenfant

sur la déclaration à moi faite par
led. jean Baptiste jallin qui a déclaré
être pere de led. Enfant lecture de lacte
aux Signé après lecture faite

J. B. Jallin J. P. Lagerel

L'Adjoint

Constaté par moi, Jacques Moreau
de la Nigerie, Président de Section de Secours
et Membre de la Commune de Garaye
pour légalisé

Moreau de la Nigerie

16)

16

Naissance de Marie adélaïde Jervin

L'an dix neuf juillet mil huit cent huit heure huit heures du soir

acte de naissance de marie adelaïde née du jour d'hier a onze heures du matin fille de jacques antoine jervin, vigneron et de celle comparante âgé de vingt neuf ans, et de gabrielle adelaïde gaubeau âgée de vingt neuf ans. demeurants de cette commune

Le sexe de l'enfant a été reconnu être du genre feminin en presence de jean louis gaubeau, vigneron de cette commune âgé de quarante cinq ans oncle maternel de l'enfant

de jean pierre rousselet garçon de cette commune âgé de trente un ans, ami des pere et mere

sur la declaration a moi faites par led. jacques antoine jervin lequel a declaré etre pere de led. enfant

le pere et les temoins ont signé a l'exception de jean louis gaubeau qui a declaré ne le savoir de ce interpellé de ce faire jacque antoin Jervin

rousselet

constaté par moi jean louis fremont adjoint de la commune de garejeas par delegation de mairie

par delegation J. L. fremont

27

Mariage de Didier Blum & de Mlle Marie-Henriette Cécile Dupuis

Du Vingt Cinq juillet Mil Sept cent quatre vingt neuf Heure de midi

Acte de mariage de Didier Blum jardinier Demeurant a Neuilly Paroisse de Croissy Departement de Seine et Oise la Veuve de Abel Mich Jagot Sept quatre Vingt dix fils majeur de Claude Blum agé de soixante quatre ans jardinier aussi Neuilly et de Marie Elisabeth Dumont agée de Cinquante neuf ans Demeurante aussi Neuilly

Et de Marie Henriette Cécile Dupuis Demeurante a Garches Veuve de Joseph Abel Jagot Sept quatre Vingt dix fille majeure de Antoine Dupuis Vigneron Et Catherine Lemaire agé de quarante Cinq ans Et de Marie Jeanne Henriette Pierre Demeurante Et Catherine Lemaire agés de quarante quatre ans.

Les actes preliminaires de mariage ont été publiés et faites par moi adjoint soussigné les Dimanches Dix neuf Juin et vingt six Juin dans la porte de l'Eglise de la Commune, attendu qu'il n'y a pas de Maison Commune a Lyons de midi et affichés aux termes de la loi

Les publications faites par Monsieur de Bourges Maire de la Commune de Neuilly les Dimanches Dix neuf et Vingt six Juin dernier et affichés aux termes de la loi suivant l'Etat donné par Mr de Suine de Bourges le Dix neuf de Juillet

Extrait des registres des actes de Baptême mariage et Sepultures de la paroisse de

D B Mich ïn hp D. L. fre

Ca B Mic Jb b Ch Bl

Croissy Département de Seine et Oise
pour l'année mil huit cent quatre vingt
dix délivré par M. Thomas maire de
la commune de Croissy le seize
septembre an onze.

Le tout en forme de tous lesquels
actes il a été donné lecture par moi
adjoint soussigné faisant les fonctions
d'officier public de l'Etat Civil par
délégation du maire et lesquels sont
demeurés annexés au présent acte après
avoir été certifiés véritables par les futurs
Mariés

Le dit mariage du consentement
donné en notre présence par le Sieur Henri
Blin âgé de soixante quatre ans
jardinier demeurant à Croissy près de
l'Eglise

Par Marie Elisabeth de Jeanne Eglise
dite Forlard Blin de lui autorisée âgée
de cinquante neuf ans demeurant au
dit Croissy près de l'Eglise

Par Antoine Auguste Vigneron de la
commune de Garges âgé de quarante
cinq ans près de l'Eglise

Par Marie Jeanne Henriette Pierre
demeurante en cette commune femme
dite Antoine Auguste Blin de lui autorisée
près de l'Eglise

il n'y a pas eu d'opposition vingt-unième
audit mariage pour raison de quoi
nous avons déclaré que le contrat de
mariage a été dressé par Me Jean Jacques
Boargeois led. jour Dix neuf présent mois
Lecture a été donnée par nous
aux parties susnommées des articles
du Chapitre six du titre cinq du
Code Napoléon, intitulé du Mariage
contenant les Devoirs et les droits respectifs
des Epoux
Les Epoux présents ont déclaré
vouloir se marier par le présent mariage savoir l'Epoux
Marie Henriette Emilie Desprez pour
sa légitime Epouse et l'Epoux Adrien
Blin pour son légitime Epoux
En présence de Jean Baptiste Blin
cultivateur Demeurant au Bas département
de Seine et Oise âgé de soixante trois ans
oncle paternel de l'Epoux premier témoin
de son acte
Claude Vallée Maréchal Ferrant
Etat au Département de Seine et Oise
âgé de cinquante quatre ans oncle par
la mère de l'Epouse second témoin de
son acte
Calixte Mathieu Andrés journalier
à Maurepas âgé de cinquante quatre
ans cousin germain de l'Epouse troisième
témoin de son acte

D B Mhc D mjhp J. L. f
C B MED
ad f b. Y C J B B

163

jean Baptiste Boudin vigneron de la Garde
agé de quarante neuf ans ami des parties
et autres dal'Epouse jeune au present de
lautre
Dud. Claude Blein marie Elisabetty de.
marnes femme dud Blein jeune autre de
l'Epouse, autre part Depuis Marie jeanne
Henriette pierre de dud. autre de dupuis
jeune autre dal'Epouse
après quoi Louis jean Louis fremont
adjoint de la municipalité de jarjayes
Lequel par delegation de Mr. les
officiers publics de l'Etat
civils soussignés a declaré aux termes
de la loi que lesd Epoux sont unis en
mariage
Les Epoux les temoins ont
signés a l'Expedition de la Baptis-
matty ci dessus qui a Declaré
ne le savoir après Lecture
faite.

Didier Blein Cl Blein
mhc Dupuis
Mdemanges B Boudin
a Dupuis J B Blein
mj h pierre
Claude Guillien
par Delegations L. L. fremont

28

Naissance de Jacques François Jevin

Du Vingt cinq juillet mil. vingt deuxième, Mil huit Cent Cinq heures après midi

acte de naissance de jacques françois né du jour d'hier à une heures du matin de cette commune fils de pierre antoine Jevin jardinier âgé de Vingt huit ans, Vigneron de cette commune et de marie pierre Jevin âgée de Vingt trois ans demeurante de cette commune par époux légitimes.

Le sexe de l'Enfant a été reconnu Etre du Genre Masculin Un procès verbal de Monsieur Jean pierre Boudin Chevalier membre de la légion d'honneur âgé de cinquante ans Lieutenant dans les Vaterans de la Garde impériale demeurant a Versailles avec acte de paris, Constant issu Germain de l'Enfant

Jean [illegible] Lemaire Maréchal ferrant a reçu âgé de quarante sept ans Constant issu germain de l'Enfant par la femme

par la Declaration a nous faite par lad. pierre antoine Jevin femme lequel a Declaré Etre pere de dit Enfant les temoins et la mere ont signé après lecture faite

J Trumeau

P. A. Jevin

J. P. Boudin

Constaté par nous Jean Louis Fremont adjoint de la commune par delegation du Maire un mot rayé nul

par Delegation J. L. Fremont

P. A. Jevin
J. L. F
J. P. B
J. T

29

Décès de Louis Canut

Du trente un juillet mil huit cent soixante-quatre, heure de midi

acte de décès de Louis Canut, Maçon décédé en cette commune, le vingt-neuf de ce mois à dix heures du matin, âgé d'environ cinquante-un ans, né à Garelgas le Vingt cinq mai mil sept cent cinquante sept, fils de défunt jean Louis Canut et de défunte Elisabeth Joffet, Veuf en premières noces de Marie Louise Lafferrère, et époux en secondes noces de Marie Catherine Jaguet

sur la déclaration à moi faite par jean Baptiste Canut Négociant, cette commune âgé de quarante trois ans, frère du défunt

jean Louis Jaguet Négociant cette commune âgé de Vingt cinq ans gendre du défunt

et Joseph Courbonnois Négociant cette commune âgé de trente trois ans Beaufrère du défunt

Les témoins ont signé à la lecture de jean Louis Jaguet et de Joseph Courbonnois qui ont déclaré ne savoir signer après lecture faite

J.B. Canut

Constaté par moi jean Louis Fremont adjoint de la commune de Garelgas

Par délégation du Maire

par Delegation L. L. Fremont

30

Décès de Dame Elisabeth de Mailly.

Du quatre avril mil sept cent vingt troisième
Cent sept Dix Sept heures du matin

acte de Decès de Dame Elisabeth de mailly, Decedée le jour d'hier midi en cette commune rue de sonne le Vingt quatre Janvier mil sept cent trente fille de defunt pierre de mailly, et De Defunte antoinette de Mercieux Veuve de Monsieur jean Comte de la Borde, ancien Lieutenant General a la prevoté de l'Hotel

sur la Declaration a nous faite par Monsieur louis Gautier du Breil, ancien avocat au parlement de paris, demeurant a paris place de l'Odeon N°. 10 agé de soixante Dix ans son Gendre

Monsieur jacques Marcan de la vigerie President du tribunal de premiere instance du département de la seine demeurant a paris rue de sa Sorbonne N°. 3. agé de quarante neuf ans, son petit Gendre Les quels ont signé après Lecture faite

Gautier du Breil — Marcan de la vigerie

Constaté par nous jean louis fremont Adjoint de la commune de Garges par Delegation de Mr le Maire

par Delegation J. L. fremont

Huit

J. L. F.

J. L. F.

J. L. F.

31

Décès de Marie-Claude Sevin

Du huit huit Cent huit trois heures après midi

acte de Deces de Marie Claude Sevin decedée le jour d'hier a onze heures du soir en cette Commune nées en cette Commune le onze decembre mil huit cent quarante trois fille de defunt pierre Sevin le jeune et de Defunte Marguerite Boudrie, Veuve de jacques Sevin

sur la Declaration a moi faite par jean Baptiste Dufour Negociant en cette Commune agé de soixante ans Beaufrere par la femme de la Defunte

jacques antoine Sevin Negociant en cette Commune agé de trente ans fils de la Defunte

jean pierre Sevin jeune Negociant en cette Commune agé de Vingt six ans, fils de la Defunte.

Lesquels ont Signés après Lecture faite J. B. Dufour

jacque antoin Sevin

J. P. Sevin

Constaté par moi jean louis fremont adjoint de la Commune de Gyarges par Delegation du Maire

par Delegations J. L. fremont

82

Décès de Jean-Julien Dreüe

Du Neuf sept août Mil huit Cent huit a trois heures après midi

vingt quatrième

Acte de Décès De jean julien dreüe Dacede la jeune D'heu elfer le fr locai joseph ferrier Negueron de cette commune agé a paris rue St Denis N°. 190. divisionnaire des Lombards le Neuf trois novembre Mil huit Cent sept agé de Environ cinq trois fils de jean francois Gaspard Dreüe negotiant et de antoinette robertine Vaudardin demeurant a paris dite rue St Denis N°. 190.

Sur la Declaration a Moi faite par Louis joseph ferrier Negueron en cette commune agé de Neuf trois cent, Lequel dit Enfant Etoit Environné

Par jean pierre ferrier le jeune Negueron en cette commune agé de trente ans

jean pierre Sosthene Negueron en cette commune agé de trente ans

Lesquels ont Signé après Lecture faite

L. J. Signé

rousselet

J. C. Signé

Constaté par Moi jean louis francois Adjoint de la commune de Lagarde par Delegation du Maire

Fumons adjoint

166

33

Mariage de Pierre Joseph Dorange et Marie Françoise Sirly.

Du cinq septembre mil sept cent soixante neuf Extrait des actes de mariage

acte de mariage de Pierre Joseph Dorange demeurant à Garelgey, Vigneron, fils à Garelgey le sept août mil sept cent quatre vingt sept, fils majeur de Joseph Dorange Vigneron à Garelgey agé de soixante quatre ans, et de Marie Geneviève Boudin son épouse agée de soixante ans.

Et de Marie Françoise Sirly demeurant à Garelgey née ~~à Garelgey~~ en la Commune de Villedavray le neuf octobre mil sept cent quatre vingt sept fille mineur de defunt Etienne Sirly, et de Marie Madeleine Boudin agée de quarante six ans.

Les actes préliminaires de mariage sont les publications faites par mon adjoint soussigné en cette Commune à la porte de l'Eglise de la Commune attendu qu'il n'y a pas de Maison Commune les Dimanche Dix sept et Vingt quatre juillet deux affiches ont trouvé de bon

Extrait des registres des actes de baptême mariage et sépultures de la paroisse de ~~Sepvois~~ Villedavray délivré par M. Dupuis adjoint de Villedavray le Seize juillet de mil sept cent quatre vingt sept La tout en forme de foi et loi

P. D. M. M. B. J. B. B. J. P. S.

C. V. D. J. L. B.

quels actes il a été donné vingt cinquième
lecture par moi adjoint soussigné faisant les fonctions d'officier public de l'Etat civil et les quels sont demeurés annexés au présent acte après avoir été paraphés et certifiés véritables.

Led. mariage du Sieur entendu donné en notre présence par Joseph Dorange Vigneron de cette Commune agé de soixante quatre ans, père de l'Epoux

marie Geneviève Boudin femme dud. Dorange agée de soixante ans mère de l'Epoux,

par marie Madeleine Boudin Veuve Etienne Girly agée de quarante six ans mère de l'Epouse

il n'y a pas eu d'opposition au dit mariage

Lecture a été donné par moi adjoint soussigné aux termes de la loi du chapitre six du titre cinq du code napoleon intitulé du Mariage contenant les devoirs et les droits respectifs des Epoux

Les Epoux présents ont déclaré prendre en mariage savoir l'Epoux marie françois Girly pour sa légitime Epouse et l'Epouse pierre Joseph Dorange pour son légitime Epoux.

P. L. D. M. M. G. J. B. B. J. P. B.

C. D. S. L. C.

En presence de Claude Robert Dorange Vigneron de cette Commune agée de soixante onze ans, oncle paternel de l'Epouse premier temoin de son coté

Jean Baptiste Boudin Lauré Vigneron de cette Commune agé de cinquante neuf ans, oncle maternel de l'Epouse second temoin de son coté

Du Georges Etienne Firly Vigneron de cette Commune agé de quarante cinq ans oncle paternel de l'Epouse premier temoin de son coté

De Monsieur Jean Pierre Boudin Chevalier Membre de la Legion d'honneur Lieutenant des Veterans de la garde imperiale, demeurant a Versailles avenue de Paris, oncle maternel de l'Epouse second temoin de son coté

Dud. Joseph Dorange pere de l'Epouse de la D. Marie Genevieve Boudin Epouse Dorange mere de l'Epouse

De la Dd. Marie Madeleine Boudin Veuve Firly, mere de l'Epouse.

Après quoi Nous Jean Louis Francois adjoint de la Commune de Garches faisant fonction de Delegation de Mairie par Delegation de Monsieur le Maire Officier public de l'Etat Civil soussigné a donné

Lecture du tout aux parties et temoins

C D

L. L. f.

avec toutes les solennités
requises

Et les dits époux ont déclaré ne savoir
signer

Le Dorange M M Boudin

Dorange

J B Boudin

J B Boudin

Fermont à Jouy

34
Naissance de Reine Elisabeth Jemin

Du treize septembre mil huit cent quatre vingt
quatre à quatre heures après midi

Acte de naissance de Reine Elisabeth
née dans la nuit du onze au douze de
ce mois à deux heures du matin fille de
Jean Pierre Jemin Vigneron et de
Marie Marguerite Didier Boudin âgés
de vingt deux ans, son épouse légitime
demeurant tous deux en cette commune

La déclaration de l'enfant a été reçue en

Etat de la gesse feminine de la gesse de
jean baptiste Boddin Laine Vigneron
de cette Commune agé de cinquante-
neuf ans agent naturel de l'Enfant
de jean denis fevier Vigneron de cette
Commune agé de cinquante neuf ans
aussi des gesse de cette.

par la Declaration a nous faite par
led. jean pierre fevier lequel a declaré
etre pere dud. Enfant
Les temoins ont le pere ont signés après
lecture faite

J B Boddin J Fevier

Constaté par nous jean louis Fauvent
Adjoint de la Commune de Gy en l'Agel par
de legation de Monsieur
Fauvent adjoint.

Du Dix neuf octobre mil huit cent
huit Deux heures après midi

acte de naissance de noël victor
né du jour d'hier a huit heures du
matin fils de jean joseph Decoux
Vigneron en cette Commune agé
de vingt trois ans et demie et de
Genevieve Josephine Sevin sans
en cette Commune agée de vingt deux

Naissance de Noël Victor Decoux

premier feuillet

Douze feuillets supplémentaires à la seconde minute du Registre servant à constater l'état civil dans la Commune de Garches Canton de Sevres pendant la présente année, cotés et paraphés par moi vice Président du Tribunal Civil du troisième Arrondissement Communal du Département de Seine et Oise, à Versailles le premier Septembre mil huit Cent huit. /. Antroy

aujourd'hui Cinquième Complémentaire,

La femme de l'Enfant a été reconnue être du Genre féminin En présence de Pierre noel Levin Vigneron En cette Commune âgé de quarante Cinq ans, oncle maternel de l'Enfant.

de Jean Pierre Levin, Vigneron, En cette Commune âgé de Soixante ans amis et Voisin de père et mère

~~Les témoins et le père~~

par la déclaration a moi faite par Mr. Jean Joseph Decour qui a déclaré être père de cet Enfant

Les témoins et le père ont signé après lecture faite Jean Joseph Decour

Cinq mots rayés nuls

Levin Levin

Constaté par moi Jean Louis Fremont, adjoint de la commune de Garches par délégation du maire, présent officier

36

Naissance de Nicolas Canu

Du Neuf Octobre Mil Huit Cent Cinquante trois heures après Midi

Acte de naissance de Nicolas né du jour d'hier à trois heures après Midi fils de Charles Joseph Canu, Vigneron en cette Commune âgé de Vingt six ans, et de Marie Elisabeth Follera, demeurante en cette Commune âgée de Vingt six ans Son Epouse légitimes

Le Sexe de l'Enfant a été reconnu Etre du Genre Masculin

En présence de Nicolas Courbonnais Vigneron en cette Commune âgé de Cinquante neuf ans, oncle maternel par la femme dud. Enfant

de Jean Baptiste Canu Vigneron en cette Commune âgé de quarante cinq ans, cousin germain de l'Enfant

sur la déclaration à moi faite par Ledt. Charles Joseph Canu lequel a déclaré Etre le père dud. Enfant

Les témoins ont signé le père a déclaré ne le savoir après lecture faite

N Courbonnais

J. B. Canu

Constaté par moi Jean Louis Ramon adjoint de la Commune de Garons par Délégation du maire précédent à ce joint

Deuxième

37

Décès de Louis hyppolite Charpentier

Le vingt neuf octobre mil huit cent huit sept heures après midi

Acte de décès de Louis hyppolite Charpentier né à paris rue de seine N° 57 division de l'unité le quatorze de ce mois, agé d'environ quinze jours fils de Louis Charpentier marchand Boucher à paris rue de seine N° 57 et de Anne madeleine Chevenon, décédé en cette commune ce jour d'hier à trois heures après midi, chez Jean Antoine francois pommier vigneron en cette commune, chez lequel le dit charpentier etoit en nourrice.

Sur la déclaration a moi faite par le dit Jean Antoine francois pommier agé de vingt trois ans vigneron en cette commune par pierre Vincent dupuis vigneron en cette commune agé de quarante trois ans, voisin du dit pommier

par pierre Joseph dorange vigneron en cette commune agé de vingt et un ans et demi voisin du dit pommier

Les quels ont signé après lecture faite

Jas pommier P V Dupuis

P Dorange

Constaté par moi Jean Louis Fremont adjoint de la commune de gazeran par delegation du maire

Fremont adjoint

170

Naissance de François Laroche

Du trente un octobre Mil huit cent quarante
Dix heures du matin
acte de naissance de françois né du
jour d'hier à dix heures du soir fils
de françoise Laroche âgée de
Vingt cinq ans domestique
chez le Sr Bidault propriétaire
en cette commune, fille et de père
inconnu
Le Sexe de l'enfant a été reconnu être
du genre masculin. En présence de nicolas
Guillaume jardinier chez le Sr
Bidault âgé de quarante neuf ans
demeurant en cette commune
de jean pierre rousselet cloutier
en cette commune âgé de trente un ans
sur la déclaration à nous faite par
marie madeleine Guillemin femme de
jean louis Lafaye sage femme reçue
par le jury du département de Seine
et oise demeurant à St Cloud laquelle a
accouchée ledit fille Laroche et laquelle
a déclaré ne savoir signer
Les témoins ont signé après
Lecture faite. N Guillaume
rousselet

Constaté par moi Jean louis fremont
adjoint du Dit La Commune de
Garches par délégation du maire
fremont adt
Joint

39

Du trente un octobre mil Troisième
Cent Cent Cent dix Cent dix neuf dix
matin

Le jourd'hui par devant moi jean
louis Fleuriet adjoint de la commune de
Garelgez Est Comparu, marie madeleine
guillemin femme de jean louis Salgaye
demeurante a St Loup Sage femme
par le juri de l'arrondissement de Saint
Croix, assistée des Sr nicolas guillaume
jardinier au service du Sr Didaut, demeurant
En cette commune, agé de cquarante neuf
ans, et du Sr jean pierre rousselet cultivateur
En cette commune agé de trente un ans
Laquelle m'a fait la presentation du
Cadavre d'un Enfant du Sexe Masculin
Dont la fille françoise Lavigé domestique
au service du Sr Didaut, demeurante
En cette commune Et accouchée hier
soir a dix heures, et De l'accouchement de
laquelle la Comparante a assisté,
Declarant que led. Enfant est mort
environ deux heures après sa naissance
Et que le pere Est inconnu

De laquelle Declaration j'ai dressé
le present procès verbal pour Servir
Et Valoir ce que de raison et que les temoins
ont Signé avec, Led marie madeleine
guillemin femme Salgaye ayant declaré
ne le Savoir N Guillaume
rousselet

Fremont adjoint

+ Sans vie
N G
V

J L B

+ agé de Cinq jours
N G
V

J. L. B

Décès d'un enfant du sexe masculin.

40

Décès de Denis louis Meunier

Dix Neuf Vingt six novembre mil Sept Cent Soixante huit neuf heures du soir

acte de décès de Denis louis meunier decédé ce jourd'hui en cette Commune a Cinq heures, Cultivateur attaché aux Ecuries de Sa majesté l'Empereur, demeurant en cette Commune, né en cette Commune le Vingt huit août mil Sept Cent Soixante onze, fils de pierre Louis meunier et de defunte marie Geneviève Jevin, Veuf en premières noces de marie françoise Gaillon et Epoux en secondes noces de marie Louise Jevin

sur la declaration a nous faite par Henry meunier Cultivateur au service de Sa majesté l'Empereur, demeurant a Garches age de trente trois ans frere du defunt

Et jean denis Jevin Vigneron en cette Commune age de Cinquante huit ans Beau frere du defunt

Les temoins ont signé apres Lecture faite.

Meunier

Constaté par moi Jean louis fremont adjoint de la Commune de Garches par delegation du maire fremont adjoint

41

Décès de

Jean-François Canut

Du vingt sept novembre. Quatrième
Mil sept cent cent sept sept cent neuf
Defunt

acte de Décès de jean françois Canut, —
Laitier, decédé en Cette Commune Le jourd'hui
a trois heures, né en Cette Commune le onze
avril mil sept cent soixante dix sept, fils
de defunt jean pierre Canut et de defunte
Marie Genevieve Ayral, epoux de marie
anne Chandelier, demeurant en Cette Com-
mune.

Sur la Declaration a Nous faite par
Vincent Dominique Canut Blanchisseur
en Cette Commune agé de quarante deux
ans frere du defunt

Sar jean pierre rousselet Cabaretier
demeurant en Cette Commune agé de
trente cinq ans Voisin du Defunt, lequel
a signé avec Vincent Dominique Canut
ayant declaré ne le Savoir, Le tout
après Lecture faite.

rousselet

Constaté par moi Jean Louis —
fremont adjoint de la Commune
de Sarche par delegation du maire

fremont adj
Jouz

Trois
d l f

251
11

Naissance de Louis-Henry Baudry

Du Dix Decembre mil huit cent huite

acte de Naissance de Louis henry
Né Du jour Dijour deux
Decembre a huite heur Du
Dujour fils Dejean Bte Baudry
Cultivateur Du cette Commune
age De quarante neuf ans et De Marie
Madelaine Dorange Demeurant en Cette
Comune age de Trente quatre
ans Lesquels ont reconnu
De la Veuve Charon Made
laine pierre.

Le sexe de L'Enfant a Ete reconnu
Etre Du Genre masculin en presence
De Louis marie Des Vignes Jardinier
a St Clout agé De Trente neuf ans
amis Du pere De L'enfant
Des Jean Pierre rousselet Charon
en cette Commune age de Trente et un
ans
Lecture La Declaration a moi faite par
Le Dit Sieur Jean Baptiste Boudin
Le quelle a Declaré etre Le pere De
L'enfant
Les Temoins ont Signé apres Lecture
faite
Jean Louis Jumeau
De Garche par
Lecture a Jour

Jean Pierre rousselet

Boudin

Conformité par armon
Dejoint De la Commune
Delegation dumaire

Cinquième

Du cinq Décembre mil huit cent
huite trois heure après-
midi

113

Décès de
agnès pistolet
Mérivet

Acte De decès de agnès pistolet mérivet née en cette Commune le vingt
quatre janvier Mil huit cent trente trois,
fille de pierre françois Mérivet et de
Catherine Divary décédée de ce jourd'hui a
deux heures après Midi en cette Commune
Veuve de Pierre françois Boudin

Sur la déclaration a moi faite par
jean pierre Boudin Vigneron de
cette Commune agé de quarante cinq
ans, fils de la Défunte.

De jean noel grillon Vigneron
en cette Commune agé de cinquante
neuf ans, gendre de la défunte

Les témoins ont signé a l'Exception
de jean noel grillon qui a déclaré
ne le savoir après Lecture faite.

J S Boudin

Constaté par moi Jean Louis frumont
adjoint de la Commune de Garches
par Delegation Dumaire

frumont
adjoint

44

Du Quinze Decembre Mille huit
huit —

Naissance de Guillaume Clotilde noel Perriot

Acte De Naissance de
Guillaume Clotilde noel né
Du jour dhier quatorze decembre
a minuit fils de Jorge clotilde perriot
Cultivateur en cette Commune agé
de quarante deux ans et de genevieve
metivet agé de trente trois
ans son Epouse en Secondes
noces

Le Sexe de L'Enfant a été reconnu
etre du Genre masculin en presence
de Le monier Cultivateur demeurant
a Louvres Departement Seine et oise
agé de quarante huit ans ami du
pere de L'Enfant —

De Joseph Fontaine Jardinier
demeurant a Garche agé de trente trois
ans Lesquelles declarations a moi faites par ledit
Sieur Jorge clotilde perriot pere de L'Enfant
Les temoins ont Signés apres lecture
faite.

Perriot

Lemonier

Fontaine

Constaté par moi Jean Louis fremont
a Adjoint de la Commune de Garche par
delegation du maire fremmont
a Adjt

4/ Sixième

Pièce de Denis Sevin

Du vingt deux Decembre sept heure du matin mille huit cent huitte

acte de Deces De Denis Sevin agée de quatre vingt trois ans fils de pierre jadis decedé. de ce jourd'hui a une heure du matin en cette Commune Epoux de Marie genevieve michelle.

Sur La declaration à moi faitte par Jean denis Sevin vigneron agée de cinquante huitte ans fils aineé Du Defunt

De jean Louis Sevin vigneron agée de quarante quatre ans fils du defunts

Les Temoins ont Signée avec Les registre apres Lecture faitte

D Sevin

J Sevin

Constaté par moi Jean Louis fremont adjoint De la Commune De Garches par Delegation du maire

fremont adjoint

174

Clos et arrêté par Mr Jacques Moreau
de la Vigerie président du Conseil supérieur
et amiral de la souveraineté de Gorée
à Gorée le deux janvier dix huit
cent neuf

Moreau de la Vigerie

Septième

Table

naissances.	nos
Boudin Louis Henri	42
Saint nicolas	36
Devoir Marie Denise	9
Devoir alexandrine Louise	22
Devoir mal Victor	35
Francois pierre	12
Gero marie madeleine	14
Jullin francois alexandre	6
Jullin Victor	25
Laralé francoise	38
Lovetta Louise Elisa	1
Meunier nicolas Henri	5
Poncin marie rose	10
perriot guillaume clotilde	44
rozay pierre Michel marie	2
vasselet Hortense Natalie	3
Sevin marie adelaide	26
Sevin jacques francois	28
Sevin rose Elisabeth	34
Sevin Louis Napoleon	16

Table

Dates

Caumont Louis ——— 29
Charpentier Louis Hyppolite 37
Caumont Jean François ——— 41
Drouin Jean Julien ——— 32
François Jean Pierre ——— 23
Grillon Pierre Guillaume 21
Le Prevost Jacques Pierre ——— 11
Le Blanc David Leonce ——— 15
Le Prevost Agathe Marie ——— 20
Meillochon Jean Louis ——— 17
Mercier Juste Prudent Hyppolite 16
Meunier Denis Louis ——— 40
Metivier Agnes Perpetue Vve Hocquin 43
De Neilly Elisabeth Vve De la Borde 30
Sevin Denis ——— 45
Sevin Francoise Nicole Vve Metivier 24
Sevin Marie Claude Ve Sevin 31
Thiais Marie Genevieve Vve Jame 19

Procès verbal d'ensevelissement 39

Table

Vingtième

Mariages

Boudin jean Baptiste
Moreau Marie Madeleine 4.

Blin Didier
Deppuis Marie Geneviette emilie 27

Courbonnais nicolas
Lamy Marguerite Sophie 13.

Dorange pierre joseph
fidèle Marie francoise 33.

prilly francois louis
Courbonnais Marie jeanne 7

Jevin jacques antoine
Jambon gabrielle adelaide 8.

Dixieme

D

Ouvjeme

Borgiense et Decimo

Santos

Premier feuillet

DÉPARTEMENT DE SEINE ET OISE.

ARRONDISSEMENT DE VERSAILLES.

REGISTRE

Pour servir de première minute aux Actes de Naissance, Mariage et Décès, qui se feront pendant l'année mil huit cent neuf, en la Commune de Garches — Canton de Sèvres contenant vingt-six feuillets cotés et paraphés par premier et dernier, par moi soussigné Juge du Tribunal de première instance du troisième Arrondissement du Département de Seine et Oise.

A Versailles, le Quinze Décembre mil huit cent huit.

Allain Lafontaine

Naissance de Jean-françois rogeon

Du quatre janvier Mille huit cent neuf, huit heure dumatin
acte De Naissance de Jean-
françois né Du jour dhier
trois janvier a huite heur du-
matin fils De pierre vincent Rogeon jour
naliez en cette Commune agé De trante
sept ans Et de marie Denise Levin agée
de quarante deux ans Son Et
pouse Le gutier

Le Sexe de L'Enfant a Été
reconnu etre du Genre masculin en pre
sence de Jean Louis Levin cultivateur Dem
meurante e cette Commune agee de quarante
quatre ans Et frere de La mere de L'Enfant
De françois Lobut Macon Demmeurante en
cette Commune agé de quarante ans —
Sur La declaration a moi faitte par Ledit pier
re vincent rogeon Lequelle a declaré etre
Lepere de L'Enfant —
Les temoins ont signé apres Lecture faitte
Le pere de L'Enfan a declare ne Savoir Signe

J. Levin J. Lobut

Constaté par moi Jean Louis fremont
adjoint De La Commune de Garche
par Delegation Du Maire fremont ad
joint

Decret de Nicalas Camu

Du Cinq Janvier Mille huit cent neuf, dix heure du matin

Acte De Décès De Nicalas Camu Décédé Dihere trois heure après midy agée Denviron Deux mois né Le Vingt huite octobre mill huit cent huit en cette Commune fils De charlle joseph Camu signeront en cette Commune Et De Marie Elisabett Sotères ces père Et mere

La Declaration a moi faite par Pierre Claudes fremont signeront en cette Commune agé de trante cinq ans

Et pare francois Sosephe Grillon signeront ent cette Commune agé de trante trois ans

Et ont signé apres Lecture faite Exception du pere qui Déclaré ne savoir Signé P. C. Fremont et J grillon

Constaté par moi Jean-Louis fremont ajoint de Laditte Commune Et par Délégation Dumaire

Fremont ajoint

Mariage de françois alexis Le fort

Dix Neuf Janvier mille huit
cent neuf neuf heure Du
matin

Acte De Mariage de françois
alexis Le fort Entrepreneur de jardin
Demeurant a paris rue du faubourg
du Roule n° soixante et onze
premier arrondissement Comm
unal né a paris Le Deux
janvier mille sept cent
soixante onze fils de Defunt
francois Le fort et de defunt marie
Elisabete pechot —

et De marie antoinette Divary Demeurant
a Garche né a Garche Le dix sept aout
mille sept cent soixante et dix sept
fille majeure de Defeunt jean Baptiste
Divary et de defunt jeanne perrine Henry
Divary et de defunt jeanne perrine Henry
de sieur henry Rozay

Les actes preliminaires du mariage sont
Les publication faitte par moy adjoint
soussigné Les Dimanche vingt cinq et
Le Deux octobre dernier a la porte
de Leglise de la Commune attendu qu'il
n'y a pas de maison Commune a Thiers
de ladite et affiche aux termes de la loi
Les publication faite par Ledit adjoint de
presente arrondissement de paris — —
J Lorian — J. Bodenis — Gault

P. Doreing

Mr Divary.

officier de l'état civil que le dit Troisième
mariage a été publié et affiché
Conformément aux Code Napoléon pour
opposition le vingt six novembre mille huit cent
huite suivant l'extrait délivré par monsieur prose-
adjoint le dit Banc publié les dimanche treize
et vingt novembre
Et tiré des Registres des act de Baptemes mariage et Sé
pultures de la paroisse de la madelaine Treville
Lesneques a paris premiez arondissement

Extrait des Registres des act de Baptême
mariage et Sepulture de la Commune de
Delivré par le maire de la dite Commune
Le deux octobre mille huit cent huite —

Extrait en forme de Coute laquelle acte a été —
Donné Lecture par moi adjoint soussigné
faisant les fonction d'officier public
de l'état civil par delegation de maire et la
quelle Son Signature a été exigée au présent acte
après avoir été certifié Véritable par le dit
françois Le for
Il n'y a pas eu d'opposition audit mariage ainsi
Connoissance ainsi que le Constate le Certificat de
Lissé par Monsieur Jeune prose adjoint le deux
jours vingt novembre dernier Lecture a été donné
par moi adjoint soussigné aux termes de la
Loi du Chapitre six du titre Cinq du Code
napoléon intitulé du mariage Contenant
Les devoir Respectifs des Epoux
Les Epoux présent ont declaré prendre en
mariage Savoir le Epoux Marie antoinette divay
pour Sa Legitime Epouse, et le Epouse pour
son Legitime Epoux alexis françois Le
for Le dit mariage du Consentement donné en

françois — Jn B. Seine Jeunet

mi divay A Divay Lefor

183

présence de Justin Félicien Floriem parent
à paris Grand Rue du Faubourg du Nord âgé
de Cinquante quatre ans Jean Baptiste Sevin
Vigneron en cette Commune âgé de quarante
Sept ans Temoins du Coté de l'Epoux
S. f. Michelle Sieult Caissier de la Caisse
generale du Departement de Seine et oise
demeurant avec Gailes Rue du reservoir N° 36
agés de quarante deux ans Pierre Dorange Vigne
ron en cette commune agés de quarante huit
ans Beaufrere du Coté de l'Epouse
Apres quoi moi Jean Louis Fremont
adjoint de la Commune de Parche
faisant par delegation du maire les
fonctions d'officier public de l'etat
civill soussigné a declaré aux Termes
de la Loi que les dit Epoux
Sont unis en mariage Les Epoux
et Les Temoins ont signé sur
Les Registres apres Lecture faites

Floran J. B. Sevin
Sieult P. Dorange
Epoux
Marie Antoinet Dorange
Fremont adj.

Quatrième

L'an Douze Janvier mille huit
Cent Treize — Six heure du soir

Acte de Decet de Etienne Joseph Grillon
agé de quatre ans fils de François Joseph Grillon
y demeurant en cette Comune agé de trente trois
ans et de marie Elizabeth Boudin agée
de trente Six ans décédé en cette Commune
ce jourdhui à trois heure apres midi —
sur la déclaration à moi faitte par Ledit
François Joseph Grillon pere du defunt —

Pierre Claude Frumont demeurant en cette
Commune agé de trente huit ans oncl par
la femme du defunt

Et par pierre mallionchon orlogé en cette
Commune agé de quarante deux ans ——

Les quelle ont Signé apres Lecture faitte
a L'exception du dit mallionchon qui
a declaré ne Savoir Signer

J J grillon C. P. Frumont

Constaté Suivant le procès verbal
du douze Janvier par moi Jean Louis
Frumont adjoint aux maire par delega-
tions

Frumont adjoint

Mariage de Jean du lac

Du dix sept Janvier mil huit cent Neuf

Acte De mariage de Jean du Lac Demeurante en cette Commune né en la Commune de Chaillac Departement de L'indre le Vingt trois Janvier mille sept cent soixante et dix neuf fils majeur de defeunt michelle du Lac Laboureur et De Barbe Bernardon Demeurante au dit Chaillac

Et de jeune Elisabette chandelliez Couturiere demeurante en cette Commune né audit Lieu le vingt trois juin mil sept cent quatre Vingt un fille majeur de Jean Baptiste Chandellier Laboureur demeurante audit lieu et de defeunt Elisabette Charlotte Blanchet

Les actes preliminaires du mariage sont les publication faites par moi maire soussigné Les Dimanche Vingt et un et Vingt huite du present mois a la porte de L'Eglise de la Commune attendu qu'il n'y a pas de maison Commune a L'heure de midi et affichés aux terme de la loi —

Cinquième

Extrait des registres des actes
de l'état civil de la Commune de Chaillot
Delivré pour les publications et affiché
aux termes de la loi Lu et publié par —
Loisilliez maire

Extrait des registres de Baptême mariage
et de Sépulture de la paroisse de Chaillot
du quatrième arrondissement du Departement de Seine pour l'année mille huit
cent huite Delivré par le maire —
Loisilliez

Et légalisé par le président du Tribunal de premier instance du deuxième —
arrondissement du departement de Seine

Le douze novembre mille huit cent huite

Extrait du Registre des actes de decès
de la paroisse notre Dame a Versailles de-
livré par le maire le seize de Janviez l'an mille
huit cent Neuf —

Extrait des registre des actes de naissance
de la paroisse St Louis de Versailles delivré
par le maire le seize Janviez mille huit cent Neuf

Extrait des registre de publication de la
ville de Versailles Delivré par le maire
le sept Janviez mille huit cent neuf

Le dit mariage du Consentement
de Barbe Bernardon demeurante
au village de la Prisonette donné
en notre presence par Jean Bernardon
Demeurant en la Commune
de Parchis porteure de la
procuration de la ditte Barbe
Bernardon passé devant Joseph redant
Notaire a Chaillac en presence de
François Vaché et Sylvain geullibourdin
Le vingt trois novembre mille huit cent
huit Enregistré le dixhuite novembre mile huit
cent huit
et legalisé le vingt neuf novembre mesmi
année par le president du tribunal
de premiere instence du departement
Lindre laquelle procuration est Special
a L'effet de Consenter au dit
mariage de Jean du lac avec la ditte
Elisabeth charlotte Blanvor laquelle
procuration est restée annexé au
present acte apres avoir été

Sixième

parabé le Certifié par les parties

Il nij a pas eu d'opposition aux dits mariage

Lecture a été faite par moi maire soussigné aux termes de la loi du chapitre six du titre cinq du Code civile intitulé du mariage contenant les devoir et les droit respective des é pous —

Les é pous présent on declaré prendre en mariage Savoir l'épous Jeanne Elizabette Chandelliz pour sa légitime é pouse et l'é pous Jean du Lac pour son Légitime é pous —

En presence et du Consentement de son père Jean Baptiste Chandelliz palformniz demeurant ent la Commune de joüi père de l'é pouse

Thomas Lamour agé de vingt trois ant et demij maçon et domicilliz en la Commune de Parcher Temoin du coter de l'épouse

De Jean Baptiste dulac agé de vingt cinq ans domicilliz en la Commune

186

De Garche frere du Coté
de L'épous

De Loüi Simon Lemire agés de Cinquante
ans receveur des Contributions de Las-
Communs de Garche.

De charle denis prieure agés ——
de Vingt trois ans Jardinier a ——
Bufanvall Commune de Neuilly ——

a pres quoi moi Jacque moreau de Las
Vergerij president du Canton de Sevres-
maire de Las Communs de Garche faisant
Les fonction d'officier public de Leta-
civille ai declaré qu'au terme de la loi
Les dit é poux Sont uni en mariage

Les E'poux et Les temoins ont Signés a
l'exception de Jean Baptiste du Lac-
frere du Coté de l'épous a declaré
ne Savoire Signé —

Letout apres Lecture faitte de Les-
Les piece annexé au present acte
ont ete Certifiés veritable et ont
Signés

Moreau d'Lavigerie

Pour
Chaudlay
Bernardon

Naissance de Jean Benoix Berot

L'an mil huit cent neuf, dix Leur dumatin

Acte De Naissance De Jean Benoix né Lavejour Dihor vingt janvier a huit heure Du matin fils De Benoix berot De ajiz en cette Communs agé De vingt six ans Et De marie jeanne Elisabeth agée De vingt Et uns ans Son Et pouse Legitime

Le Sex De L'Enfant a Ete reconnu Etre Du Genre masculin ont ete presentes Les Jean jacques berot cultivateur Demeurant ont La Commune De Feuillade agé De Trente quatre ans Cousin germain Du Coté De Lepoux

Et De augustin Tautin Demeurant en cette Commune agé De Cinquante sept ans Membre Du Coté De Lepouse

Lecture La Declaration amoi faites pour Le dit Benoix berot Le quelle a Declaré Etre Le pere De Lenfant

Les Temoin ont Signe apres Lecture faitte ex cette Le dit Jean jacques berot qui Declara ne savoir Signe Et Le pere De L'Enfant ma Declare ne Savoir Signe

AG Tautin

Constate par moi Jean Louis Fremont adjoint De La Commune De Jarcheas par De Legation Du maire Fremont adjoint

Décès de Genèvieve Divarij

7 Defunt

Du vingt Six Janvier mille huits cent Neuf onze, heur du matin —

Acte De decest De marie genevieve Divarij fille De Loui francois divarij et de marie genevieve josset Ses pere, et mere, décédé Dibere amidj agés de Soixante neuf ans

Cette Commune Le huitte novembre mille Sept Cent quarante huitte et pousse Legitime de Jean pierre Sevin Signeront et domiciliez en cette Commune agés de Cinquante neuf ans

Ladeclaration amoi faites par Jean pierre Sevin Son fils signeront et domiciliez en La Commune de Jarche agés De trante Six ans

Et par Jean pierre Caspar Jardiniez Et Domiciliez en Laditte Commune gendre de la defunte agés de trante et uns ans, aprouvé, Le, ranjoi

Et ont signés apres Lecture faites

Sevin Caspar

Constaté par moi Jean Loui fremont adjoint De la Commune de Jarche par delegation Du maire fremont adjoint

6

Décès de Guillaume Clotilde periot

Du vingt Deux fevriez Six heures Dumatin, mil huit cent Neuf —

acte de Décès de Guillaume Clotilde Noel periot agée Denviron deux mois né Le quatorz de cembre mille huit cen, huit en cette Commune fils de Jorge Clotilde periot Vigneront en cette Commune agé de quarante deux ans Et de genevieve metivet agé de Trante Trois ans ses pere et mere et Décédé Dimére a quatre heure apres midj — La Déclaration amoi faitte par henrij meuniez palfermiez de Sa Majeste Lanperieur en cette Commune agé de Trante trois ans — Et par pierre Jean Metivet palfermiez de Sa Majeste Lanperieur en cette Commune agé de Trante six ans Oncle du coté De La mere Dé L'Enfant

Et ont Signé apres Lecture faitte

Vij Metivet. Clotilde periot

La Mairie

Constaté par moi Jean Louis Fremont adjoint de La Commune de Jarche par delegation du maire Fremont adjoint

188

2

Décès de marie marguerite françois

Du Neuf mars mille huit cent Neuf — quatre heure après midy —

acte de Decet de marie marguerite françois fille de antoine françois et de marie Catherin berot ses pere et mere Décédé dasmatin a quatre heures agée de soixsante et douze en viron. né en cette Commune Le quinze — à ont mill sept cent Vrante Cinq et pousé Legitime de Jean Jorge periot — vigneront et Domiciliez ent La — dite Commune agée de soixsante et quatre ze ans —

Laquelle declaration a moi faite pare Jorge Clotild periot Son fils aines vigneront et domiciliz ent La Commune de Jarche agés de quarante Deux ans
et par Jean pierre Sageret ami et voisin de laditte femme vigneront et Domiciliz ent La Dite Commune agés de Cinquante ans —
Les quelle ont Signés apres Lecture faitte

Jpsageret Jperriot

Constatés par moi Jean Louis fremont adjoint De la Commune de Jarche et Delegation Du maire

fremont adjoint

Decert de antoine Gevillard

Du deux avril mil huit cent vingt neuf

acte de decet de antoine Gevillard De La Commune De Buffy près St Pierre né Le vingt six septembre mil sept cent vingt deux agés dénviron quatre vingt deux ans vingt de Defunte marie vaudier veuve maignot, Decedé hier a onze heure Du matin, aud Domicile de Laxeuve S.te Croix ceette Commune —

La declaration a moi faites par francoij Camu agée de quarante quatre ans vigneront demeurante ent cette Commune et par Jean Lievre Sagerat agée de Cinquante cinq ans vigneront demeurante ent cette Commune, Les quelt ont signé après Lecture faite a Lexception de francoij Camu qui a declaré ne Savoire Signé J P Sagerat

Constaté par moij Jean Louis fremont adjoint De La Commune de Darfeu et par delegation du maire —

fremont adjoint

11

Mariage de Antoine andré Marie Boudin

Du quatre avril Mil Sept Cent quatre vingt douze Sept heures du matin

acte de mariage de antoine andré Marie Boudin Coupo ——— garçon majeur de cette Commune ——— En cette Commune le premier avril mil sept Cent quatre vingt dix fils majeur de jean louis Boudin et de defunte Elisabeth Cautin.

Et de Marie Denise Firly ——— domiciliée en cette Commune ——— En cette Commune le Dix neuf ——— octobre Mil Sept Cent quatre vingt dix ——— fille majeure de Georges Etienne Firly Vigneron en cette Commune Et de Marie jeanne Jevin.

Les actes préliminaires du mariage ont été publiés et faits par deux fois dans cette Commune ——— et l'absence et par devant la Municipalité de cette Commune soussignés les Dimanches Dix neuf et Vingt six mars dernier et affichés aux termes de la loi.

Extrait des registres des actes de baptême mariage et sépultures de la paroisse de St Louis de Gorges pour l'année Mil Sept Cent quatre vingt sept délivré par Ld. J. Fremont le trente mars dit.

Lecture faite de tous les susdits actes il a été donné lecture par moi Maire soussigné aux termes de la loi. Et lesquels pour rester annexés aux présentes après avoir été paraphés par Ld. Boudin.

a a mis jmf
jBB aL J. S

il n'y a pas eu d'opposition
audd. Mariage

Dixième

Lecture Mariage du Conseiller
donné lecture pièces produites par Jean
Louis Boudieu Viguerie de cette
Commune majeur de l'Epoux
par George Etienne Firly Viguerie
de cette Commune, père de l'Epouse
et par Marie Jeanne Françoise
audd. Georges Etienne Firly de lui
autorisé mère de l'Epouse
Lecture a été donnée par moi faisant
les fonctions d'officier public de l'état
civil soussigné aux termes de la loi du
Chapitre 1ier du titre 5ieme du code
civil intitulé du Mariage, contenant
les Droits et les Devoirs respectifs des
Epoux.
Les Epoux présents ont déclaré
prendre en Mariage, savoir l'Epoux
Marie Denise Firly pour sa légitime
Epouse. Et l'Epouse a pareillement
Marie Boudieu pour son légitime
Epoux
En présence de Jean Louis Boudieu
Viguerie de cette Commune aïeul de
l'Epouse, majeur
De Augustin Boudieu Viguerie de cette
Commune, aïeul de l'Epoux majeur
oncle Maternel de l'Epoux présent
consentant à son acte
De Jean Pierre François Calonda

aa mb
jlb

Vigneron de cette Commune agé de
trente ans Beaufrere de l'Epoux
second temoin de Sa Loi.

De jean Marie Firly Blan-
chisseur à Villedavray agé de
quarante deux ans, oncle de l'Epouse
premier temoin de Sa Loi.

De jean david Servin Vigneron de
cette Commune agé de cinquante
huit ans, oncle maternel de
l'Epouse second temoin de
Sa Loi.

De Georges Etienne Firly Vigneron de
cette Commune agé de quarante sept
ans pere de l'Epoux de Marie jeanne
Servin femme de ce Firly agé de quar-
ante sept ans Mere de l'Epouse.

après quoi, Nous j'officier Municipal
de la vigerie Président du Conseil de famille
et Maire de la Commune de Garelyes
faisant les fonctions d'officier public de
l'Etat Civil, soussigné avons déclaré aux
termes de la loi que led. Epoux sont
unis en Mariage.

Les Epoux les temoins, pere et mere ont
signé a l'Exception de Marie Denise Firly
Epouse, George Etienne Firly, Marie jeanne
Servin de Firly, jean pierre francois
Salaire qui ont déclaré ne Savoir

aa mr Baudin Jn firly
J. Bordin,
a toute
J. Servin
Maire de la vigerie

12.

Naissance de Jeanne Louise adélaide Canu

Du huit avril mil huit cent neuf
Cinq heure Dumatin
acte de naissance de Jeanne Louise adélaide
fille de de feunt jean francois Canu et de marie
anne Cozandelier demeurante en cette Commune
Laitiere née du jour d'hier a quatre heure
après midy
Le sexe de l'Enfant a été reconnu être du
genre feminin, en presence de vincent Dominique
Canu agée de quarante deux ans blanchisseur en cette
Commune oncle de l'Enfant
De Jean Baptiste Berot agée de quarante Sept ans
Marchan devin demeurant en La Commune de
Garche
Sur La declaration a moi faite par
Catrine Lanet femme de jerome guy chirurgien
sage femme reçu par le jury du de parlemment
de Seine et oise agée de quarante deux ans de
meurante a Bougival Laquelle a signée a l'acouchement
de La dite veuve Canu
Et on signé a Lecture de vincent Dominique
Canu a declaré ne Savoir Signé

J. B. Berot

Classe

J. B. Berot

Constaté par moi Jean Louis Fremont adjoint
de La Commune de Garche, par delegation
du Maire

Fremont adjt

13

Du lundi dix avril mil huit cent neuf, neuf heures du matin

Mariage de Jean Baptiste Dulac

acte de mariage de Jean Baptiste Dulac, cultivateur, demeurant en la Commune de Garchene en la Commune de Saillac D.t de Lindes le cinq août mil sept cent quatre vingt trois fils majeur de de feu Saint michel Dulac et de Barbe Bernardon demeurantes au dit Saillac

Et de Marie Edme Servin, demeurante en la Commune de Garchene nés en la Commune le trois octobre mil sept Cent quatre vingt uns fille majeure de Pierre martin Servin vigneron et de marie marguerite Ligny son Epouse Legitime

Les actes préliminaires de mariage sont les publication faites par monsieur le maire de la Commune les Dimanches vingt sept de novembre et quatre de decembre dernier à la porte de l'Eglise de la Commune attendu qu'il n'y a pas de maison Commune et affichés aux Terme de la loi

Les publication faite par monsieur Loizillier maire de la Commune de Saillac quatrième arrondissement du D.t de Lindes le vingt et vingt sept novembre dernier, et affiché aux Terme de la loi

Douzième

Extrait des registres de l'état civil
de la dite Commune de Gaillac pour l'année mil
sept cent quatre vingt trois, délivré par monsieur
Loizillon le six novembre mil huit cent huit —
légalisé par monsieur de la cour maniaule président
du tribunal du Blanc le douze novembre mil
huit cent huit —

Extrait des registre de l'état civil de la Commune
de Gaillac pour l'année mil sept cent quatre
vingt neuf, délivré par monsieur Loizillon le
quatorze février dernier, légalisé par monsieur
de la cour maniaule président du tribunal du
Blanc le vingt et un février dernier —

Le tout en forme de tous lesquels actes il a été
donné lecture par moi adjoint soussigné faisant
par délégation du maire les fonction d'officier
public de l'état civil aux terme de la loi —
Les quels actes ont restés annexés aux présentes
après avoir été paraphés des parties —

Les d. mariages, du consentement donné en notre
présence par Jean Bernardon maçon en la
Commune de Jarcles aussi et comme fondé des
pouvoirs Spécial à cet effet de Barbe Bernar
don veuve de michel Dulac Sa Sœur demeurant
en la Commune de Gaillac mere de l'époux ainsi
que le constate la procuration donné par la d.
Barbe Bernardon veuve michel dulac par acte
en Brevet passé devant Redeau notaire à Gaillac
canton de St Benoit bureau Dpt de l'Indre —
présence de témoin le vingt deux novembre mil
huit cent huit, enregistré à St Benoit le

[illegible]

le vingt Sept du même mois, Legalisée par mon
dit S.r Delacroix maire et juge au Tribunal
du Blanc le vingt neuf du même mois laquelle
procuration est restée annexée a la minute des
présentes après avoir été paraphée et certifiée
veritable par le dit Jean Bernardeau

Par Pierre martin Sevin vigneron en cette Commune
agée de cinquante quatre ans pere de l'épouse
Par marie marguerite Signy femme du dit Sevin
Duquel autorisée demeurante en cette Commune
agée de cinquante cinq ans mere de l'épouse

Il n'y a pas eu d'opposition audit mariage survenue en notre connoissance et ainsi que le constate le certificat délivré par mon dit S.r Loizillier maire de Chaillac le vingt neuf novembre dernier duement légalisé

Lecture a été donnée par moi adjoint soussigné faisant les fonction d'officier public de l'état civil aux termes de la loi, du Chapitre Six du titre cinq du Code Napoleon intitulé du mariages contenant les droits et devoirs respectifs des epoux

Les époux présent ont déclaré prendre en mariage savoir l'époux marié Dme Sevin pour sa légitime épouse, et l'épouse Jean Baptiste Dulac pour son légitime epoux

En présence de Jean Dulac maçon agé de vingt neuf ans frere aîné de l'époux demeurant en cette Commune
Noel Sevin vigneron Domicilié en la dite Commune agé de soixante huit ans Ses Consanguins du Coté de l'époux

Pierre antoine Sevin vigneron demeurant au Marches agé de soixante Sept ans oncle du coté de l'épouse

Jean Baptiste Sevin vigneron et demeurant Creyssenac
rants ent la dite Commune agés du quarante
Sept ans oncles du Coté du Lépoux
de consentement du coté du Lépoux —

a prés quoi moi Jean Louis fremont adjoint de la
Commune de Garche faisant les fonction d'officier
public de l'état civil soussigné, ai déclarés aux
terme de la loi qués les dit epoux sont uni en
mariage

Les époux pere, mere, et témoin ont signés
a la exception de Marguerite [illegible] mere de
Lépouse a declaré ne scavoir signer
et Jean Baptiste Dulac a declaré ne scavoir
signer approuvé les deux ratures et les deux mots rayés comme nuls

Jean Bertrandon

Jean Dulac Ex d. Sevin

B. Sevin M E. Sevin J. B. Sevin

Pierre Martin Sevin

fremont
Larjoux

14

Du douze avril mil huit Cent neuf dix heur
du matin

Mariage de francois Mathieu francois -

Acte de mariage de François Mathieu francois
vigneron en cette Commune né en Cette Commune
Le dix Septembre mil Sept Cent quatre vingt huit
fils mineur de Jean francois vigneron en cette
Commune et de Genevieve Devarj —

J. Lacombe d'off. M. C.

183

Et de Madeleine Gaillon demeurante en Cette
Commune née a Pontoise le cinq decembre mil
sept Cent quatre vingt neuf, fille mineur de Nicolas
francois Gaillon jardinier a Pontoise et de madeleine
Chenevier

Les actes preliminaire dud. Mariage sont les
publications faite par moi adjoint soussigné les
deux et neuf de ce mois a la porte de l'Eglise
de la Commune attendu qu'il n'y a pas de maison
Commune

Celles faite par Monsieur Lallouette adjoint
delegué du maire de la Commune de Pontoise
des dimmanches vingt six mars et deux avril
et affiché au terme de la loi

Extrait des Registre des actes de l'Etat Civil de la
paroisse de S.t Maxeon de pontoise pour l'année
mil sept cent quatre vingt neuf delivré par
Monsieur Lallouette adjoint de la mairie de
pontoise Le vingt quatre mars dernier legalisé
par Monsieur Boileau Président du Tribunal
Civil de pontoise Le même jour

Letout en forme de tout lequels actes il a été donné
lecture par moi adjoint soussigné faisant les
fonction d'officier public de l'etat Civil au terme
de la loi, et, les quels actes sont demeuré annexé au
present actes

Le dit mariage du Consentement donné en notre
Présence par Jean Francois Veyrenon en cette
Commune agé de cinquante et un an Pere de l'Epoux

Par Geneviève Divary femme du dit Francois delia
au Porise agée de quarante six ans mere de l'Epoux
Par Nicolas François Gaillon Cultivateur a Pontoise

9 L nc M M J.P d p. d.M C

agée de Cinquante neuf ans pere de l'Epouse Quatorzieme

Madeleine Chenevieres femme du dit Caillon de lui autorisé de meurante au dit pontoise agée de Cinquante huit ans mere de l'Epouse

Il n'y a pas eu d'oppositions au dit mariage parvenu a notre Connoissance ainsi que le Constate le Certificat delivré par monsieur Lallouette adjoint de Lamairie de pontoise Le huit avril dernier Legalisé par monsieur Lalouette president du tribunal Civil de pontoise le huitre avril avril mil huit cent neuf

Lecture a été donné par moi adjoint soussigné au terme de la loi du Chapitre six du titre cinq du Code Civil intitulé du mariage Contenant Les droits et les devoirs respectifs des Epoux

Les Epoux present ont declaré prendre en mariage Savoir l'époux Madeleine Caillon pour sa legitime Epouse Et l'épouse françois Mathieu françois pour son legitime Epoux

En presence de Nicolas Guilaume françois vigneront demeurant en cette Commune agée de vingt cinq ans frere aine du Coté de L'epoux

Jean Pierre divary vigneront demeurant en cette Commune agée de trente huits ans oncle et deux Sieme temoin du Coté de L'Epoux

Pierre Loulette Jardinier demeurant ont La Commune De Garches agée de trente trois ans -

Guillaume Lalouette Electeur Demeurante ont La Commune de paris rue St martin maison numeros 78 agée de trente un ans Le departement de Seine

+ Ville - 6

+ 9 L n c M M J.P d P.V M C

1814

Après quoi moi Jean Louis Fremont adjoint faisant par Delegation du maire les fonction d'officier public de l'état Civil et dûment requis au terme de la loi que les dits Epoux sont unis en mariage

Témoins
I. F.

Les Epoux pere et mere ont signé a Leur Ceptions de francois Mathieu francois et Nicolas Guillaume francois et Genevieve Duvary ont declaré ne Savoir signé approuvé les deux renvoi et le mot rayé comme nul —

J françois nc caillot

Jean pierre duvay m madeleine

M Caillot P. Lorette

fremont adjoint

15

Du treize avril mil huit cent neuf, Six heure du soir

Quinzième

Décès de anne francoise Chapelin

Acte de Décès de anne francoise Chapelin agée soixante et quinze ans et fille de de feunt claude Chapelin et de marie potri Ses pere et mere, decédé du jour dhier a cinq heure aprés midi en cette Commune veuve de Jean Baptiste mouton

† Defeunt

Sur la déclaration amoi faite par Jean Pierre Sargeret agé de cinquante ans voisin et amij dela defeunt vigneront en cette Commune

Par, Jean, francois, Son Cousin agé de Cinquante ans Vigneront Demeurant en La Commune de Jarche

Les Temoins, ont Déclaré Savoir Signé Et ont, Signé apres Lecture faite

Ipsager et Jean françois

Constaté par moi Jean Louis fremont adjoint de la Commune de Jarche par Délégation du Maire

fremont adjoint

Décès de Sébastien Guillaume Guiespin

Du seize avril mil huit cent Neuf
5h. heure du Soir

Acte de décès de Sébastien guillaume guiespin decedé en cette Commune de [illegible] jour d'hier à 5h heure du Soir né en La cidevant paroisse de St Pierre de la Commune de Fontaine Le vingt deux Mars mil sept cent quatre vingt trois fils de Simon guiespin vigneront et de marie Louise Cassier

Sur La declaration a moi faite par pierre Louette Beau frere de Lemt agée de trente trois ans Jardinier demeurante en La Commune de Garche

Jean Baptiste Serin agée de quarante sept ans vigneront domicilié ent La dit Commune

Jean francois agée de Cinquante ans vigneron et domicilié ent Ladit Commune

Jean Pierre Sagiret agée de cinquante ans vigneront et domicilié ent La dite Commune de Garche

Les Temoins ont Signé apres Lecture faite approuve un mot rejis nul

Jrps Sagiret P. Louette
J. François J.B. Serin

Constatés par moi Jean Louis fremont adjoint de La dite Commune de Garche par delegation du maire

fremont adjt

17 — Du dix sept avril mil huit, cent neuf. Seizieme onze heures du matin

Mariage de Etienne charle-joseph-e Canu

Actes de mariage de Etienne charle-joseph-e canu vigneron en cette Commune né en cette Commune le quinze novembre mil sept cent quatre vingt huit fils mineur de charls Joseph-e canu Et de marie Denise-Julien ses pere, Et mere, —

Et de Louise Francoise Josset demeurant ent cette Commune né ent Cette Commune Le sept a oust mil sept cent quatre vingt huit fille mineur de marie Genevieve Boue Et de feunt Jacque-philipe Josset —

Les actes preliminair du mariage sont Les publications faite par Le sieur Jean Louis fremont adjoint de cette Commune En L'absence Et par délégation du maire soussigné Les dimanche deux avril Et neuf du même moi Et affiché aux termes de la loi —

Extrait des registre des actes de Baptem-e mariage Et Sépultur de la paroisse de S.t Louis de Garche pour lan Graisieme de la republic du dix huit-e ventose — Délivré par Ledit sieur fremont Le quinze avril dernier Letout En forme detout Les quels actes il a été donné Lecture par moi adjoint soussigné aux termes de la loi —

Et Les quel sont resté annexé aux presentes apres a voir été paraphé par Ledit sieur Canu.
il n'y a pas eu d'opposition au d. mariage
Ledit mariage du Consentement donné En notre presence par charles Joseph-e Canu vigneront en cette Commune, pere de L'époux
Et par marie Genevieve Boue veuve Jacque-philipe Josset âgée de Cinquante Neuf ans vigneronne demeurant en cette Commune de elle autorisé mere, &c. Le pouce

Canu J. J. mère

136

Lecture a été donnée parmoi faisant les fonction
d'officier public de l'état civil intitulé du mariage
contenant les droit et les devoir respectifs des
Epoux

Lecture a été donné parmoi faisant les fonction d'offi
cier public de l'état civil Soussigné aux terme de
la loi du chapitre 3ie du titre cinq du code civil
intitulé du mariages contenant les droit et les devoir
respectifs des Epoux

Les Epoux present ont declaré prendre en mariage,
Savoir L'Epoux Louise francoise Jouret pour sa Legitime
Epouse et L'Epouse, Etienne, charle Joseph, Canu pour
Legitime Epoux

En presence de Louis Canu agée de quarante et un ans
frere aîné, de charle canu pere, de L'Epoux demeurant
cy moin inarte jean fejeur d'p.t de La Seine

de pierre vincent julin agée de quarante cinq ans vigneron
en cette Commune frere, aînée de marie denise julin
mere, de L'Epoux premiez temoin, du Son Coté

De jean Gorge mercier agée de trente trois an chasseur
dans Le quatorzieme regiment d'infanterie Legere etant au
Jourdhui a Garche en permision trente trois du coté de L'Epoux

De Jouret jean Louis agée de trente cinq ans vigneront en
cette Commune Neveux du Coté du defeunt jacque philipe
Jouret clé coutemoin du Coté de L'Epouse

De charle Joseph canu vigneront en cette Commune agée
de quarante six ans pere, de L'Epoux de marie denise
julin agée de quarante huits ans mere de L'Epoux

De marie Genevieve Bonu agée cinquante neuf ans vigneront
en cette Commune veuve de defeunt jacque philipe Jouret
mere, de L'Epouse

apres quoi moi Jean Louis fremont adjoint de la
Commune de Garche par delegation du maire faisant

CANU

Dixseptième

Les fonction d'officier public de l'état
Civil Soussigné ai déclaré aux Termes
de la loi que Les dit Epoux sont unis en mariage —

Les Epoux Les temoins pere, et mere, ont Signé
à l'exception de Etienne charle Joseph Caen Epoux —
et marié Geneviève Rose Louise françois Voret Epouse
et Jean Louis Voret temoin ont déclaré ne savoir
Signé

+ marié vidant julin marié dernier julin —

Caen

J G mercier

temoin adjoint

18

Mariage de nicalas antoine Sevin —

Du dix sept avril mil sept cent Neuf Neuf heur du matin
acte de Mariage de Nicalas antoine Sevin vigneron en
cette Commune né en cette Commune Le vingt sept octobre
mil sept cent quatre vingt six fil majeur de antoine —
Sevin vigneron en cette Commune et Catherine Cheval
et de Marie Louise Sophi Lafosse demeurante en cette
Commune né en cette Commune Le dix Neuf mai mil sept
cent quatre vingt dix fille mineur de Jean françois Lafosse
vigneron en cette Commune et de marie Jeane Viriot
Les actes preliminaire du mariage sont Les publications
faite par moi adjoint Soussigné à la porte de Eglise
de la Commune attendu qu'il n'y a pas de maison
Commune Les deux et neuf de ce mois et affiché au tableau

pG 1631 N 5

CAB

De La loi —

Acte De natoriété reçu par m^r Doillon juge de paix du Canton de Sevre le Trente et un mar der nier enregistré Le premier de ce mois portant reformation Conformement à larrêté du Conseil d'état du dix neuf mars mil huit cent huite approuvé par Sa Magesté Le Trente et un du même mois Des nom de Levesque Sur les registre de l'état civil à Lacte De naissance De marié Louis Sophie et La Conversion en celui de Lafesse

Le tout en forme des quels acte il a été donné Lecture par moi adjoint Soussigné aux Terme De La loi et Les quels Sont resté annexé à la minute des présente après avoir été paraphé par Les partie —

Le dit mariage du Consentement donné en notre présence par antoine Sevin vigneront en cette Communes agée De quarante Sept ans pere, de Lépoux —

Par Catherine Cheval femme du dit Sevin, de lui autorisé demeurante en cette Communes mere, de Lépoux

Par Jean francois Lafesse vigneront en cette Communes agée De Cinquante ans pere de L'epouse —

Par marie Jeanne Leriot femme du dit Lafesse de lui autorisé demeurante en cette Communes agée de quarante Sept ans mere, de L'épouse

Il nij a pas eu D'opposition au dit mariage —

Lecture a été donné par moi adjoint Soussigné aux Terme de la loi du Chapitre Xj du titre cinq du Code Napoleon intitulé du Mariage Contenant Les droit et Les devoir respectifs des époux —

Les époux présent ont declarés prendre en mariage Savoir Le poux marie Louis Sophie Lafesse pour

pg 303 n° 5

L B

Sa Légitime épouse et Lépouse nicolas Dix huitième
antoine Serin pour Son Légitime epoux —
En présence de francois Sénécal agée de trente huit ans Lapidaire
demeurant a Paris rue S.t Martin n.o cent quarante et un —
Et Jean Baptiste berot vigneront domicilié ent La Commune de
Garche agée de trente ans Cousin du Coté de Lépoux et Jean
temoin de Lepoux
Jean Baptiste Came vigneront domicilié ent la dite Commune
de Garche agée de quarante cinq ans —
Pierre Noel Grillon domicilié ent la Commune de S.t Cloud
agée de soixante ans Le contemoin du Coté de L'epoux —

A prés quoi moi Jean Louis fremont adjoint de La Commune
de Garche faisant par delegation du Maire Les fonctions
dofficier public de L'Etat civil, ai déclaré qu'aux
Terme de la loi Les dit époux Sont unis en mariage
Lé !
Les epoux, pere, mere, témoins, ont Signé a la
exption de marie Louise Sophie Lafevre époux
antoine Serin catherine chevalier brunois Lafevre marie Jeanne perier
ont declaré ne Savoir Signer

J B Béré

J. Sénécal Serin

J. B. Came

P Grillon

19

Décès de anne rosalie Louise demolier

fremont adjoint

Du vingt trois avril mil huit cent Neuf —
Six heures du matin

+ vingt six ans

Acte de cest décès anne, rosalie, Louise, demolier
fille de christoph, Bernard, demolier agée de vingt six ans
et catherine, anne, Branche agée de vingt trois ans
, demeurant ent La Commune de Garche, et decé

Dit jour a six heure du soir en cette Commune
agée de six mois

sur la déclaration à moi faite par Christophe
Bernard Demolière Père, de l'Enfant dé jeunt

Par Jean Pierre Sagret agée de soixante ans
vigneront demeurant ent la dt Commune de Jarcher
par Jean Baptiste Berot Marchan dé vin agée
dé quarante six ans démeurant en la dt Commune
ami dé pere, Enfant,

Les temoins ont signé a l'exception de christophe
Bernard démolière qui a déclaré ne savoire
signé après Lecture faite approuvé un renvoi
et deux mot rejé Commun nul —

J. Sagret J. B. Berot

Constaté parmoi Jean Louis fremont Conjoint
de la Commune de Jarcher et par délégation
du maire fremont ad
joint

20

Decest dé Jean Claude à Lamort

Du vingt quatre avril mil huit cent
neuf huit heure du matin

Acte De décest, de Jean claude à la
lamort décédé Le jour dhier a minuit
agée d'environ cinquante quatre ans
né ent la paroisse de Brissac departe
ment Linde fils de feunt, Léonar et de
marie Soulas Les Pere, et mere Et épous
Legitime de marguerite moreau demeurant
ent cette Commune —

Sur la declaration a moi faite par

thomas à Lamont son fils agée de Dix neuf ans
vingt quatre ans demeurant ent cette commune.

Sar Etienne perot agée de cinquante cinq ans beau frere du dé feunt du coté son et pons demeurants ent cette Commune

Jean Baptiste berot marchan devin demeurant cette Commune agée de quarante six ans amij du dé feunt

Les Temoins ont Signé à L'Exception de Etienne perot qui a déclaré ne Savoir Signé — a — après Lecture faite à prouve un renvoi —

L Malamont J. D. berot

Constate par moi Jean Loui fremont, adjoint de la Commune de Garché et par délégation du maire fremont adjoint

21 Mariage de Jean Baptiste dorange

Du trois moij mil huit cent Neuf six heur du matin acte de mariages de Jean Baptiste dorange vigneront en cette Commune, né en cette Commune le dix Neuf, septembre, mil sept cent, quatre vingt huite fils majeur, de pierre dorange vigneront en cette Commune et de Madelaine divarij ces pere et mere,

A'D
L B D. C. V. L. S. L. J.

2 de Catherine, Virginie, La grene demeurante en cette Commune et né en La Commune de Saint Ar noult Le deux Decembre mil sept cent quatre vint sept fille majeur, de de feunt Jean François Lagrene macon et de feunt Elisabet pierre Les acte prelimi naire de Mariage Sont Les publication faite par moi adjoint Soussigné et par delegation du maire Les dimanche vingt trois avril et Vraie du même moi à La porte de l'Eglise de la Commune attendu quel nij a pas de maison Commune à l'heure de midy et affiché aux Terme de la loi Et Vrait des registre des acte de L'Etat civil de la Commune de Garche pour lan mil sept cent quatre vingt huit delivré par moi adjoint Soussigné Le

Les publication par monsieur Houvré maire de la Commune de Saint arnoult departement Seine et oise Le seize, et vingt trois avril dernier mil huit cent neuf affiche aux Terme de la loi

Extrait des registre de letat civil de la Commune de Saint arnoult pour lan onze de la Repu plique francoise, delivré par mon dit Sieur Jouan adjoint Le vingt cinq Novembre mil huit cent Suite légalisé par monsieur roget président du Tribunal de premiere instance du Cinquieme arondissement de Seine et oise Le vingt avril mil huit cent Neuf

Extrait des registre de Letat civil pour Lan quatre de La republique de La Commune de Saint arnoult Delivré par

mon dit Sieur Louanne adjoint Vingtième
Le Vingt cinq novembre mil huit
cent Neuf Legalisé par monsieur Rogier
président du Tribunal du Cinquième arron-
dissement de Seine et oise Le Vingt avril
mil huit cent Neuf

Extrait des registres de letat civil pour lan
mil sept cent quatre vingt sept Délivré
par mon dit Sieur Houvre maire de la Commune
Le trente mars mil huit cent Neuf légalisé
par monsieur Rogier président du Tribunal
Du Cinquième arrondissement de Seine et oise
Le Vingt avril mil huit cent Neuf

Le toute en forme de toute Les quel acte
il a été donné Lecture par moi adjoint
soussigné faisant Les fonctions dofficier public
de Letat civil aux terme de la loi Les acte ont
resté annexé aux presente acte apres avoir été
paraphé des parties

Le dit Mariage du Consentement donné en notre
presence par Pierre dorange vigneron en cette
Commune agé de quarante huit ans pere de lepoux
par Madelaine divary femme du dit dorange de
lui autorisé agé de quarante Neuf ans mere de
lepoux

il ny a pas eu dopposition au dit Mariage
Sur veu en notre connoissance ainsi que le
Constate le Certificat de livré par monsieur
Houvre maire de la Commune de Saint Arnoult

Ad P. D. J. V. D. V.
L. B. D. C. V. L. S. L. F.

Le Vingt trois avril dernier mil huit cent neuf legalisé par Monsieur Rogier president du Tribunal du Cinquieme arondissement de Seine et oise Le Vingt six avril mil huit cent neuf

Lecture a été donné par moi adjoint soussigné aux termes de la loi du Chapitre six du titre cinq du code civil intitulé du mariage contenant Les Droit et les devoir respectifs des Epoux

Les Epoux present ont declaré prendre en mariage Savoir le Sieur Catherine Virgini Laguerre pour sa legitime épouse et Lépouse Jean Baptiste Dorange pour son Legitime Epoux

En presence de Joseph robert Dorange agé de quarante huit ans frere du pere de Lepoux vigneron demeurant en cette Commune

Jean Baptiste Divarij agé de Trente sept ans parent de Lépoux et frere de la mere de Lépoux vigneront demeurant en cette Commune Secon Temoin du Coté de Lepoux

Jean Baptiste Boudin agé de Cinquante ans oncle de Lépouse et Beau frere du pere de Lepoux vigneront demeurant en cette Commune

antoine Dupuis agé de quarante six ans oncle de Lépouse vigneront demeurant en cette Commune Secon Temoin du Coté de Lépouse

De pierre Dorange vigneront en cette Commune agé de quarante huit ans pere de Lepoux

de Madelaine Divarij agée de quarante neuf ans mere de Lépoux

I B D. a'd S. D. J. V. S. J.

C. V. L. J. L. S.

Les quel. ont déclaré quil ont connaissance que Les pere et mere de Jean francois Laguene aiyeul et ayeul paternel de Catherine Virginie Les quel Sont décédé que Egalement Jean francois pierre et marie madelaine renaud Son Epouse aiyeul et ayeul maternel dela dite Catherine virginie Laguene Sont décédés

Et apres quoi moi Jean Louis fremont adjoint de la Commune de Barcelonnette faisant par delegation du maire les fonction dofficier public de letat civil ai declaré quau Terme de la loi Les dit Epoux Sont uni en mariage

Les Epoux pere, et mere, et Temoins ont Signé a La reception de Madelaine divarij mere de Lepouse a déclaré ne Savoir signé

Pierre Lorange
Jean Baptiste Bouchu
Joseph Lorange Jean Baptiste Divarij
Catherine Depuis
Jean Baptiste Dorange.
Catherine virginie Laguene
fremont adjoint

22.

Décès de Pierre henrij allamort

Du Quatre maij mil huit cent Neuf Six heure du matin.

Acte de décès de Pierre henrij allamort mis entre Communis le premier jour Complementaire an cinq agés de trois ans decede Les jours dhier En cette Commune a quatre heures apres midy fils de defunt Jean Claude allamort Majon et de Marguerite moreau Les pere et mere agés de Cinquante et un an demeurante en cette Commune

Sur La declaration a moi faite par

par Etienne Perot Voisin du Defunt signeront demeurants en cette Commune agés de cinquante six ans —

par Thomas allamort frere du de funt agé de vingt quatres ans demeurans ent cette Commune par Jean Pierre Sagerets agés de cinquante ans signeront demeurants ent cette Commune —

Les Temoins ont signés a l'Exception de Etienne Perot, qui a declaré ne Savoire Signé apres Lecture faite a prouvés Les mot rayés Comme nul et le renvoi

Sagerets
Th allamourt

Constatés par moi Jean Louis fremont adjoint de la Commune de Pareches par delegation du maire

fremont adjoint

23

Naissance de Pierre antoine Dorange

Du onze mars mil huit cent neuf onze Heure du matin

Acte de Naissance de Pierre antoine né du jourd'hui Heure du matin fils de pierre Joseph Dorange agés de vingt deux ans Signeront en cette Commune et de marie Françoise Sirlij agés de Vingt et un ans et demij Son et pouse Legitime

Le Sexe de l'Enfant a été reconnu être du Genre masculin en presence de Jean Pierre Boudin officier de la Garde imperiale Chevalier membre de la Legion d'honneur agés de Cinquante ans domiciliés ansergeoil oncle maternel du Coté de La mere de l'Enfant et de Jean Baptiste Dorange Signeront en cette Commune agés de quarante ans frere du Coté du pere de l'Enfant, Sur La declaration

r moi faite par Ledit Sieur pierre Joseph Dorange pere de L'Enfant Les Temoin ont Signé a prés Lecture faite

J P Gaudin J. B. Dorange

P. L Dorange

Constaté par moi Jean Louis Fremont adjoint de La Commune de Garches par délégation du Maire Fremont adjoint

24

Temps — Du vingt mai mil huit cent Neuf sept heure du soir

D. — Acte de Naissance de François auguste Pierre né

M. — Dujourdhuy à une heure après midij fils de Jean Lemaire

J. — agés de Trente et uns ans Vicerant domicilié en cette Commune et de marie françoise Catherine Retour agée de Trente ans Sont et pouse Legitime, Le Le fils de L'Enfant a été reconnu Etre du Sexe masculin en presence de pierre auguste agés de Vingt cinq ans demeurant a Sevres d. p.t de Seine et Seine et oise Cordonnier et de pierre Gaetan Dominet agés de Trente ans domiciliés a St Clout D. p.t de Seine et oise Encaisseur en émail et en Biscuit, Sur, La declaration a moi faite par Ledit Sieur Jean Lemaire pere de L'Enfant, Les Temoins ont Signés a prés Lecture faite et ont approuvés Les deux renvoij

Naissance de francois auguste Pierre Le maire

Marechal

D

M.

J

Jean le Maire Marechal

Constaté par moi Jean Louis Fremont adjoint de La Commune de Garches par delegation du maire Fremont adjoint

202

25

Décès de Caroline Camu

Du dix Neuf Juin mil huit cent Neuf Heure onze heur. dumatin.

acte de decet de Caroline Camu agée de deux ans Demie fille du defunt François Camu et de marie anne Chandelle agée de quarante huit ans Laitier Demeurante ent cette Commune de cédé dhiere a deux Heures a prés midy —

Sur La declaration a moi faite par vincent cent Dominique Camu oncle de La defunte agé de quarante deux ans Demeurante en cette Commune, Et par Jean Baptiste Herot Marchand Voisin Demeurante ent cette Commune agé de quarante six ans —, Les temoins ont Signé apres Lecture faite a L'Exception de vincent Dominique Camu qui déclaré ne Savoir Signé ont a prouvé Le rauvoy —

+ blanchi feuy

J. B. Herot

J. B. +

constaté par moi Jean Louis fremont adjoint de la Commune des Darcy par délégation du maire

fremont adjoint

26

Naissance de Jean Baptiste françois Dorange

Dix vingt, Cinq de juin mil huit cent Neuf heure deux du matin

acte de Naissance de Jean Baptiste françois né Dece jourd hui a Cinq Heures dumatin fils de Jean Baptiste Dorange agée de vingt et uns ans Vigneron Domicilié ent cette Commune Et de Catherine virginé Sa queme agée de vingt ans dont le jeune Légitime Le sexe de L'enfant a été reconnu des Genres masculin ent presence de

D. f

16

alaresse Le fort agée de trente six ans —

et picier marchan dessin domicilié
ent cette Communes, et de antoine
Dupuis agée de quarante six ans signeront
et Domiciliés ent cette Communes, Lors La Declaration
a moy faitte par Jean Baptiste Dorange pere de
L'Enfant, Les Temoins ont signé apres Lecture faite
ont approuvé Les Renvoy

Jean baptiste Dorange

Constaté Par moi Jean Louis fremont adjoint de
La Commune de Jarcher par delegation du mait
fremont adjoinz

27 Du sept juillet mil huit cent Neuf, quatre heur
après midy

Naissance de Pierre Denis Metivet

Acte de Naissance de Pierre Denis fils de Pierrejean
metivet agée de dix trante six ans palfarmier etant
au Service de L'Empereure et abren, pour Le preferé
et de Genevieve victoire potelet agée de vingt sept
ans sont Epouse Legitime Domiciliés ent La commune
de Jarcher Epicier et marchande dessin, née dejour
dhuy a midy, Le dit de L'Enfant a Eté reconu
nu a Eté du Jeure masculin ent presence de jean
francois metivet frere du mary de La feame agée
de trante huite ans Laron demeurante a Viroflé, et
de Carle Denis de Cosne agée de quarante ans
Blanchisseur demeurante a Boulogne de ces ten des La
Seine, Sur La Déclaration a moi faite par Marie
Madelaine Guilmin feame La Laie agée de trant
neuf ans Sagée feame recue par Le jury du departe
ment Seine et oise Demeurante ent La commune
des St cloud Le quelle a afirmé a La Coutumes
de La dite Genevieve victoire potelet, et ont signé

à L'exception de Charles denis de Loin et de La jeanne La faie qui ont declaré ne Savoir Signé

J. Metivet Secrétaire

Constaté par moi Jean Louis fremont adjoint de la Commune de Sarcelles et par delegation du maire fremont adjoint

28

Décès de marie marguerite pigniq

Du trente et un juillet mil huit cent neuf cinq heure du soir

Acte de décès, de marie, marguerite pigniq décédé depuis hier aujourd'hui à onze heures dematin agé de cinquante six ans et Nais né en cette commune le quinze octobre mil sept cent cinquante deux fille de defeunt francois pigniq et marie marguerite boudin, et épouse legitime de pierre martin Sevin agés cinquante sept ans vigneron demeurant en cette commune

Les père et mere

sur la déclaration a moi faite par Jean Baptiste Dulac agé de vingt six an macon demeurant en cette Commune et Gendre de la defeunte et Par pierre antoine Sevin agés de cinquante sept ans vigneron demeurant en cette commune oncle du coté du mariq de la defeunte Les Temoins ont Signé après Lecture faite à L'exception de Jean Baptiste Dulac qui a déclaré ne Savoir Signé et ont approuvé le renvoiq

L. Sevin

Constaté par moiq Jean Louis fremont adjoint de la commune de Sarcelles et par delegation du maire

fremont adjoint

29

Du Douze a ouit mil huit cent Vingt quatrième
neuf, dix heur du matin —
acte de décès de francoi augustin
Pierre Le maire agée deux moi 1 demi fran décédé
ce jourd'hui a neuf heures du Soir fils de Jean Lemaire Vigneron
agé de trante an ans et de marie francoise catherine
relouf agée de trante ans demeurant ent La Commune
de Jarcez. Les pere, Sur La declaration amoi faite
Sur Joseph Corbonoi agé de trante Sept ans
vigneront Demeurant ent La dite Commune Voisin
de defeunt et de Jean Pierre Lagret agé de Soixante et
Six ans vigneront demeurant ent La dite commune Voisin
du defeunt Les temoins ont Signé et Le pere
a signé aussi, a Lexception de Joseph Corbonoi
qui a declaré ne Savoire Signé

Decès de francoi augustin Pierre Le maire

J Pagerot
i le Mai'e

Constaté par moi Jean Louis fremont adjoint de La
Commune de Jarcez et par delégation du maire —
fremont adjoint —

30

Du Vinquatre a ouit mil huit cent neuf dix heur
du matin
acte de Naisance de francoi fils de Joseph
corbonois agée de trante Sept ans vigneront Demeurant
ent cette Commune et de marie jeanne Pierre Lagret
agée de trante Six ans dont et pour Legitime Conseillé
ent cette Commune Née Dajourd'hui a dix heur ou matin
Le fef de L'Infant a été reconnu etre du Sexe
masculin ent presence de francoi canu agée de
quarante quatre ans vigneront Demeurant ent cette
communes et de nicolas Corbonois agée de Soixante
ans Demeurant en cette Commune Pere du Pere de
L'Infant Sur La declaration amoi faite par
Joseph Corbonoi Pere de L'Infant Les temoins ont signé
a Lexception de Joseph corbonoi et francoi canu
qui ont declaré ne Savoire Signé N. Corbonoi

Naisance de francoi Corbonoi

Mort

Constaté par moi Jean Louis fremont adjoint de la Commune de Jarcez et par délégation du maire
fremont adjoint

31

Naissance de Louise antoinette fere in conu

Dix vingt Sept a oust mil huit cent Neuf
Dix heure du matin
acte de Naissance de Louise, antoinete. née
dejourd'hui a huit heure du matin fille de
pere in conu et de marie genevieve Lemoul
agée de vingt et uns ans Demeurante chez sa
dite mere ent la Commune de Garche
le sexe de l'enfant a été reconnu être du sexe feminin
en presence de pierre, martin Sevin agé de cinque
cinq ans vigneront demeurante ent cette Commune et de
pierre vincent Julin oncle de la mere de l'enfant
agé de quarante six ans vigneront ent cette Commune
la declaration a moi faite par marie Madelaine
Guillemin agée de trante sept ans femme de jean
Louis Lafaije demeurante a St clout Sage femme
recu par le juré du département de Seine et oise
Le quelle a confessé la dite marie genevieve Lemoul
la quelle a declaré ne savoire signer, Les temoins
ont signé apres lecture faite Et celle vincent
julin qui a declaré ne savoire signé

J. M. Sevin

Constaté parmoi Jean Louis fremont adjoint
de la Commune de Garches par delegation du maire
fremont adjoint

32

Décés de francois Corbonnoy

Du trante à oust mil huit cent Neuf huit heur
du matin
acte de Décés de francois Corbonnoy agé de
dix jour né le vingt quatre à oust mil huit
cent Neuf fils de Joseph corbonnoy et de marie
jeanne pierre, Lequel Les pere et mere de cede
dicière a sept heure du matin en cette Commune
Sur la declaration a moi faite par francois Canu
agé de quarante quatre ans vigneront ent cette
commune et de pierre martin Sevin agé de cin
quante cinque ans vigneront en cette Commune
Les temoins ont signé apres lecture faite Et sept
francois Canu qui a declaré ne savoire signé

J. M. Sevin

Constaté parmoi Jean Louis fremont adjoint de
la Commune de Garches par delegation du maire
fremont adjoint

33

Naissance de Marie adelaide Saumier

Du Vingt quatre Septembre mil huit cent neuf heure huit heures du matin Vingt Cinquieme

Acte de Naissance de Marie adelaide Née Dejourre d'hier a onze heure du Soir fille de jean antoine francois Sommiez Vigneront cultivateur agée de vingt quatre ans et de marie Louise turque agée de vingt huit ans Conjoints legitime Le Sexe de l'enfant a été reconnu du Genre feminin en presence de jacque michel de bord Calandier a St Clout agée de trente trois ans et de Denis antoine sommiez vigneront cultivateur agée de Cinquante Cinq ans pere de Jean antoine francois Sommiez Sur la declaration a moi faite par jean antoine francois Sommiez pere de l'enfant, Les temoins ont signé apres Lecture faite et Lecte le pere qui a declaré ne Savoir signé

Dct Saumier J. M. Debord

Constaté par moi Jean Louis Fremont adjoint de la Commune de Jarcy par delegation du maire Fremont Adjoint

34

Mariage de claude Beauvais

Du trente Septembre mil huit Cent neuf heure de midi.

Acte de mariage de ~~Baptiste~~ Claude Beauvais jardinier, né en la Commune de Sevil Département de Seine et oise, le quatorze août mil sept Cent quatre vingt, fils majeur de Claude Simon Beauvais Vigneron a Sevil et de defunte Louise Bellonne Son Epouse Demeurant audit Sevil

Et de marie Edme Derange demeurante en cette Commune, née en cette Commune le Dix Sept Janvier mil Sept Cent quatre

Neuf heures, fille mineure de Joseph Robert Devaloge Négociant en cette Commune et de Marie Madeleine Asselin ses père et mère

Les actes préliminaires du mariage dont il s'agit ont été publiés dans cette Commune et celle de Caen, sans qu'il soit survenu aucune opposition, ainsi qu'il conste des certificats délivrés par les Secrétaires de ces Communes, en date des dix et onze du présent mois, lesquels certificats sont demeurés annexés à la minute du présent acte après avoir été paraphés par nous Maire.

Et ledit jour dix septembre mil huit cent quatre vingt dix, devant nous Maire de la Commune de Caen, sont comparus en la maison commune, Jean Robert Devaloge, Négociant, âgé de vingt huit ans, né à Caen, le vingt huit Janvier mil huit cent soixante deux, fils majeur de Joseph Robert Devaloge, Négociant, et de Marie Madeleine Asselin, son épouse, domiciliés à Caen, rue Saint Jean, n° 80, d'une part,

Et Marie Madeleine Asselin, sans profession, âgée de vingt deux ans, née à Caen, le vingt deux Juillet mil huit cent soixante huit, fille majeure de Jean Asselin, Propriétaire, et de Marie Madeleine Lefrançois, son épouse, domiciliés à Caen, rue Saint Jean, n° 80, d'autre part,

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entre eux.

Les actes préliminaires du mariage dont il s'agit ont été publiés dans cette Commune et celle de Caen, sans qu'il soit survenu aucune opposition, ainsi qu'il conste des certificats délivrés par les Secrétaires de ces Communes, en date des dix et onze du présent mois, lesquels certificats sont demeurés annexés à la minute du présent acte après avoir été paraphés par nous Maire.

La publication dud. mariage a été faite en la Commune de ce lieu ledit jour dix septembre dernier par M. de Bourges maire de la Commune de ce lieu et affichée aux termes de la loi ainsi qu'il conste de l'Extrait délivré par led. S. de Bourges ce jourd'hui neuf de ce mois.

Extrait des registres des actes de naissance de la Commune de ce lieu pour l'année mil huit cent soixante huit délivré par led. S. de Bourges ce jourd'hui neuf de ce mois

Extrait des registres des actes de Baptêmes de la Commune de Carpiquet pour l'année mil huit cent soixante huit délivré par led. S. Maire ce jourd'hui neuf de ce mois

Extrait des registres des actes de décès pour la Commune de ce lieu pour l'année mil huit cent soixante neuf délivré par led. S. de Bourges led. jour huit septembre présent mois lesquels extraits sont demeurés annexés aux présents après avoir été paraphés par nous Maire.

Dont acte

Mairie de Caen

Maire

Vingt-Sixième Le dernier

Veritables par les parties

Le tout en forme de Loi auquel acte il a été donné Lecture par moi Notaire faisant les fonctions d'officier public De l'Etat Civil soussigné aux termes de la Loi

Le Mariage du Sieur Jean Robert Dorange Négociant Domicilié En cette Ville présent, par Claude Jeune Notaire au Négociant demeurant Arreil âgé de soixante dix ans Pere de l'Epoux

Par Jean Joseph Robert Dorange Négociant Belle Colline âgé de quarante deux ans Frere de l'Epoux

Par Marie Madeleine Josephine Jeune femme dud Dorange Le Deluis autorisée âgée de quarante trois ans, mere de l'Epoux

Il n'y a pas eu d'opposition à ce Mariage

Lecture a été donnée par moi susdit officier soussigné aux termes de la Loi du Chapitre six du titre cinq du code Civil intitulé du Mariage contenant les Droits et les Devoirs respectifs des Epoux

Les Epoux présents ont déclaré vouloir prendre le Mariage l'un avec l'autre Marie Edmée Dorange pour Epouse Et Jean Baptiste Claude Beaunais pour son Epoux

Et les présents Sieur Michel Monnet Cultivateur âgé de cinquante sept ans ami de l'Epoux premier témoin de sa Loi

[illegible]

de Mesd. sieurs Beauvais Nigueron et Mauterre âgé de quarante ans ou cinq de l'Epouse, lesquels témoins de sa part

De pierre antoine Jerin Nigueron en cette Commune âgé de soixante ans ~~et~~ oncle maternel de l'Epouse ~~et~~ ~~et~~ ~~et~~ premier témoin de sa part

De Claude Robert dorange Nigueron en cette Commune âgé de soixante douze ans oncle paternel de l'Epouse second témoin de sa part

Lesquels témoins ont déclaré avoir parfaite connaissance que dans l'acte de naissance de l'Epouse ~~il~~ ou a été omis pour nom de baptême celui de Jeanne et qu'il faut y ajouter celui de Robert.

après quoi Monsieur Maire de la Commune de Garderie faisant les fonctions d'officier public de l'Etat civil a déclaré que aux termes de la loi les Epoux sont unis par mariage.

Les Epoux, leurs quatre témoins ont signé lecture faite

DC Beauvais une dorange

C Beauvais ~~et~~ RDorange
MM Jerin

NS Beauvais et dorange

morlotte P. Jerin

Morlotte de la Vigerie

premier feuillet

Huit feuillets supplementaires à la première minute du registre des actes de l'Etat civil de la commune de Garches canton de Sèvres pour la présente année, cotés et paraphés par premier et dernier, par moi soussigné président du Tribunal de première instance du troisième arrondissement communal du département de Seine et Oise.

A Versailles, le dix neuf octobre Mil huit cent neuf.

Bergevin

35

Du quatorze octobre mil huit cent neuf quatre heures de l'après midi

Acte de naissance de Jean Baptiste Victor né deux jours d'hui à quatre heures matin fils de Jean Louis Jaquary Boudin propriétaire cette Commune âgé de trente deux ans et de marie Geneviève Sophie Dorange sans profession cette commune âgée de vingt neuf ans son épouse le présent

Naissance de Jean Baptiste Victor Boudin

Lesquels de l'Enfant a été reconnu être des Genres Masculin en présence de Jean Baptiste Dorange propriétaire cette Commune âgé de trente huit ans, de Pierre Joseph Dorange âgé de vingt deux ans propriétaire cette commune, sur la déclaration à moi faite par Jean Louis Jaquary Boudin qui a déclaré être le père de l'enfant. Les témoins et le père ont signé après lecture faite et approuvé le contenu

J L Dorange L. J. Boudin

P L Dorange

Constaté parmoi Jean Louis fremont adjoint de la Commune de Sarche par delegation du maire fremont adjoinz

36

Decest de augustin Lolain

Du quatorze octobre mille huit cent neuf cinq heur du soir
acte De decest de augustin Lolain, vigneron en cette Commune Décedé dans jourdhui a six heur du matin agée Denviron cinquante sept ans - veuf en premieres noces de defunte mariane Jerot et pour en Secondes de marie marguerite Bertran et fils de defunt Louis Loujaint et marie Delines ses pere et mere,
Sur la declaration amoi faite par Charle Joseph Canu vigneront ent cette Commune agée de quarante sept ans, et par nicolas corbonois vigneront ent cette Commune agée de Cinquante sept ans voisin du defunt et ont signé apres Lecture faite
Canu Nicol Corbonois

Constaté parmoi Jean Louis fremont adjoint de La Commune de Sarche et par delegation du maire, fremont adjoinz

37

Decert de Marie Marguerite Lamant

Du quinze octobre mille huit cent neuf onz heur du matin -
acte De decest de marie marguerite Lamant fame de defunt Joseph Canu et fille de defunt Pierre Lamant et marie marguerite Le Cler Ses pere et mere en Decedé dhier a onze heure du soir en cette Commune ent La Commune de Vocrejon Le neuf janvier mille sept cent quarante et uns, La declaration amoi faite, par Charle Joseph Canu

Vigneront ent cette Commune agée de quarante sept ans fils ainé dela de feunt par Nicolas Corbonoy Vigneront ent cette Commune agée de Cinquante sept ans gendre de la défendte, et ont Signé apres Lecture faite

Nicol Commoid

Deux

Constaté parmoi Jean Loui fremont adjoi De la Commune de Sarcey et par delegation Du Maire

fremont adjoint

38

Naissance de Baptiste Pierre Chaillouy

Du Deux Novembre mille huit cent Neuf dix heur dumatin

acte De Naissance de J. Baptiste Pierre né Dizière a Six heure Dumatin fils de Jean Baptiste Chaillouy agé De trente Six ans Vigneront ent cette Commune et de marie Cecile Rondin Demeurante ent cette Commune agée de trente deux ans Ont et pour legitim Le Sexe De L'infant a etes reconnu ent presence De pierre henry Dupuis Vigneront et Domicilié ent la Commune De St Clout agé De vingt deux ans et demi; et De Pierre antoine desiré Laine Vigneront en cette Commune agé De soixante et sept ent oncle dun Coté paternel, sur La Declaration amoi faite par jean Baptiste Chaillouy qui a declaré etre Le pere De L'infant Les temoin et et Le per ont signé apres Lecture faite ont approuvé un mot rejeté

Du Genre Masculin

fremont adj

Chaillouy

J. B.

208

fremont 1er adjoint

J. Serrurier

PHDUPUIS

J. B. Chaillouy

Constaté par moi jean Louis fremont
adjoint de la Commune de Garche par
Délégation Dumaire fremont adjoints

39

Décès de Louise antoinette Lemoule

Du vingt Novembre mille huit cent neuf
sept Jean dumatin
a Le Décès de Louise antoinette
Le moule agée de deux mois et demi
environ née Le vingt sept a cent mil
huit cent neuf fille de marius genevieve
Le moul agée de vingt et un ans demeu
rante chez Lauteur ent La dite Commune
de Garche ért décédé Dhier a sept
heure du soire, Sur La declaration
a moi faite par marque antoine Divary
vigneront en cette Commune agée de trente
Six ans. Oncle maternel du coté de la
mere dela dé feunte, et par jean Pierre
Lagerat vigneront ent cette Commune agée de
Cinquante sept ans — Les temoins ont signé
après Lecture faite

M. A. Divary

Constaté par moi Jean Louis fremont ad-
joint de La Commune de Garche et par
Delegation du Maire
fremont adjoint

40

Du Neuf Novembre mil huit cent trois
Neuf Cinq heur après midy

Naissance de marie Celestine Laubert

acte De Naissance de marie Celestine née Dispiere à Neuf heur du matin

Acte De Naissance de marie Celestine née Dispiere a Neuf heures du matin fille de jean Pierre Laubert Cercelier Demeurante ent cette Commune de Sarcelle agée de Trante Neuf ans et de marie anne parisiene Levin Demeurante ent cette Commune agée de Trante ans Sont épouse Legitime, Le Sexe de l'enfant a été reconnu etre du Genre feminin ent presence jean augustin Levin Vigneront et demeurant ent la Commune de Sevre agé de quarante trois ans de jean Baptiste Levin Vigneront ent cette Commune agé de quarante sept ans; Sur La declaration amoi faite par jean Pierre Laubert qui a declaré etre le père de l'enfant et ont signés a près Lecture faite ont approuvés deux lignes de Criture rayés Comme Nulle

J. B. Levin — Laubert Levin

41.

Constatée par moi Jean Louis fremont adjoint de la Commune de Sarcelle et par delégation du maire

fremont adjoint

Mariage de Charle Denis prieur

Du quatorze novembre Mile huit cent neuf dix-heures du matin.

de Lenerolle

Acte de Mariage de Charle, Denis prieur jardinier né ent la Commune de, parlement de Seine et oise Le huite octobre mil sept cent quatre vingt-uns et demeurant ent la Commune de

fremont adjoint

M. R. prieur d prieur

C. P. S. S. M. L. J. B.

fremont adjoint

Reuel fils majeur de Denis Louis prieur
laboureur à Lainesil, et de defeunt Marie
Catherine Gallay Son Epouse demeurant
audit Lainesil —

Et demadelaine, Genevieve du Teil, demeu-
ntes ent Cette Commune née ent — La Commune
de Villedavraij le vingt neuf de novembre
mil sept cent quatre vingt Huite fille majeu
de Marien Madelaine Roucelet ouvriere
ent linge — ent cette Commune Et de defeunt
Pierre, Teteil — jardiniz Ses pere et mere —

Les Acte preliminaire du Mariage S
Sont Les — publication de mariage faite
En Cette — Commune par moi Jean Louis
fremont adjoint Le quinze Et doctobre preſant
annee pu pliez et affiches aux Vernes de la loi

Les publication du di mariage faite ent la
Commune de Lainesil le quinze Et octobre
Par monsieur roupel — Maire de la
Commune de Lainsil Et affiches aux Verne
de la loij Suivant Le Vrai Delivre par mon
dit Sieur roupel Le traize novembre mil
huit cent Neuf —

Les publication du dit mariage faite ente
Commune de Reuel Le quinze E octobre par m.
De Bourge maire de la Commune de Reuel
Et affiché aux Vernes de la loi Suivant Le
Vraij Delivrée par mondit Sieur De Bourge
Le huite De novembre Mille huit Cent Neuf

Et Vingt deux
fremont adjoint

Et Vingt deux
fremont adjoint

Et Vingt deux
fremont adjoint

L'Vraij Des registre Des actes De Naiſsance

L d p A S
M M R c p. M. f. G
fremont adjoint

Dé la Commune dé lainesil pour
Lannés Mile sept cent quatre vingt quatre
un Delivrés par monsieur Roupel
le dis octobre mil huit cent Neuf et certifié
Veritable par le president du Tribunal de
la Ville de mant Le sept octobre meme annee

Extrait Des registre des acte de décès
De la Commune de lainesil pour lannés
dé lan onze De la republique Delivrés par
monsieur Roupel le dis octobre mile
huit cent Neuf et Certifié Veritable par le
president du Tribunal de la ville de mante
Le sept octobre même année

Extrait Dés acté dé Naissance Mariage et Décès
La Commune de Villdavrai pour lannee mile
sept cent quatre vingt huite Delivré par monsieur
Dupuis adjoint de la Commune de Villdavrai le

Extrait Des Registre de la Commune de marly
Lamachine pour lan sis dela republique francoise
Delivré par monsieur allain adjoint de la commune
Le dis neuf Messidor an dis de la republique Les
quelle Extrait Sont Demeurés anexés aux presantes
après avoire ité paraphé et certifié Veritable
par Les presantes parties auf Desir de lacte de ces ouit

Lecture en forme de toutes Les quelle acte a ité donné
Lecture par moi Jean Louis Fernant adjoint faisant
Les fonction dofficier puplic de letat civil pour
signé auf termes des Calois, Le dit mariage
du Consentement donnés entre nobis presence par
Denis Loüis prieure Laboureur demeurant a
lainesil agés de cinquante ans pere dé L'poux
Et Marie Madelaine roupelet agée de quarante
troi ans Mère Dé L'pouse

Denis Loüis Prieure
Marie Madelaine roupelet
Fernant adj.

il n'y a pas eu d'opposition audit mariage

Lecture a été donnée par moi adjoint soussigné aux termes de la loi chapitre 1er du titre cinq du Code civil intitulé des mariages contenant les droits et les devoirs respectifs des époux, les époux présents ont déclaré prendre en mariage savoir l'époux Madelaine Geneviève Duteil pour sa légitime épouse, et la Epouse Charles Denis prieur pour son légitime époux, en présence de Jean Baptiste Balay cultivateur à Fremainvil Seine et Oise âgé de cinquante ans oncle maternel du côté de l'époux, de Charles auguste prieur aîné vitrier département de la Seine et Oise âgé de vingt six ans frère de l'époux les deux témoins du côté de l'époux. Marie Pierre femme prieur mon marbre ménagère née à Paris âgée de trente ans oncle paternel du côté de l'épouse. Jean François Guidet Jardinier et demeurant ensemble en cette Commune de Sarcelles beau frère de la mère de l'époux âgé de quarante neuf ans second témoins du côté de l'épouse, et Denis Louis prieur laboureur demeurant à Fremainvil âgé de cinquante ans père de l'époux, et de Marie Madelaine Rouselet mère de l'époux âgée de quarante trois ans après quoi moi Jean Louis fremont adjoint de la Commune de Sarcelles et par délégation du maire faisant les

D D S S M. J. F G
M. M. C. P. fremont-adj.

fonction d'officier public de l'état civil
soussigné déclaré aux termes de la loi cinq
qués Les Dits Et pour Lont uni en mariage
Les Et pour Les temoins, pere Et mere ont signé
a Lecture de Mr Marie Genevieve Antide Le-
poure qui a declaré ne savoir signer Lont apres
lecture Les, Dont renvoi -

Le prieur

Jean Baptiste Dallier

Guillot M. S. Pere

Marie prieur

M. M Rouselet

Par delegation du Maire fremont adjoint

42

Naissance de pierre Louis Boudin

Du vingt deux Novembre mil huit cent neuf sept heure du matin -
Acte De Naissance De Pierre Louis né dhier
a huit heure du soir fils de antoine marie
Boudin, Maçon Demeurante en cette Commune
agé de vingt trois ans, Et de marie denise ferly
Son, Et pouse Legitime Demeurante en cette
Commune agé de vingt trois ans, Le sexe De
L'Enfant a été reconnu être du Genre masculin
en presence de Jean Pierre francois Lalande Vigneron
en cette Commune agé de trente deux ans, et de
Jean Louis Perin chartretier Demeurant en cette
Commune agé de quarante quatre ans oncle ma-
ternel, Sur La declaration a moi faite par
antoine, marie Boudin Le quel a declaré etre
Le pere de L'Enfant Les Temoins Et Le pere
du dit Enfant, ~~Les Temoins~~ mere Et Le pere
Deux Vigs comunaux
Fremont adjoint

Le dit Enfant [illegible] ont Signé après Lecture faite et copie Jean Pierre Lalande qui a declaré ne Savoir Signer rejet Reynaut comme Nul et a prouvé par les Temoins Antoine andremarie J. Lesieur, Coudin

Constaté par moi Jean Louis Fremont adjoint de La Commune de Garche et par delegation du Maire Fremont adjoint

43

Naissance de Henri-alfonse meuniez

Du Vingt deux novembre mil huit cent Neuf Dix heure du matin
acte de Naissance de henri alfonse meuniez deux heure du matin fils de [illegible] meuniez sol fermier au Service de l'Empereur domicilier en cette Commune âgée de Trente cinq ans et de marie Victoire, Adelaide, meuniez, Son Epouse Legitime demeurant en cette Commune agée de Trente neuf ans, Le dit de l'Enfant a été reconnu être du Sexe masculin en presence de charle jean, Francois, Blanchisseur a Bourg Departement de Seine agée de Trente et un ans, et de Pierre meuniez le jeune grand pere de l'Enfant nouveau ne Signeront en cette Commune et ci demeurant agé de soixante et quatorze ans, Sur La declaration a moi faite par [illegible] meuniez, Le quelle a declaré être Le pere de l'enfant; Les Temoins ont Signé et Le pere ont approuvé Les mot rejet comme nul et Les renvoi —

Jean henri francois fremont adjoint

Fremont adjoint

Meuniez

Constaté par moi Jean Louis Fremont adjoint de La Commune de Garche de par delegation du maire Fremont adjoint

Mariage pierre Dominet

44

Ce Dimanche neuvième mil huit cent Neuf Dix heure Dumatin

fixe

acte Ce Mariage de pierre Dominet en Cathelive en é maire demeurante a Saint Clout Departement de Seine et oise ne ent la Commune de Saint Clout le dix neuf mai mil sept cent soixante et dix huite fils majeur de de feunt jean Baptiste, Dominet et de Marie Marguerite pouche. Son le pouse agée de soixante et quatre ans.

Et de marie, Thereze, martin, fille legitime de defeunt antoine, martin et de defeunt marie thereze Barois Les pere et mere décédé ent la Commune de la celle et femme veuve ent troizieme noce de defeunt jacpierre le prouf au cien chirugien en Cette Commune =

Les acte preliminaire du mariage Sont Les publication faite par moi adjoint Subsigné. Les Dimanche vingt neuf octobre et de Decade le Cinq de novembre mesme année a la porte de L'Eglise de la Commune a L'heur de midi et affiche au terme de la loi

Les publication faite par monsieur le maire de Saint Clout le dimanche Douze et dix neufe de novembre dernier et affiche au terme de la loi Suivant L'extrait delivré par monsieur le maire de Saint Clout le vingt trois novembre mil huit cent Neuf

L'extrait des registre des acte de Batesme mariage et sepulture de la Commune de Saint Clout pour lannée mil sept cent quatre vingt quatre. delivré par monsieur le maire de Saint Clout le treize juin mil huit cent neuf et legalisé par monsieur le president du Tribunal Civil de Versaille le vingt sept octobre mil huit cent neuf

L'extrait des registre des acte de Batesme mariage et sepulture de la Commune de Saint Clout pour lanné mille sept cent soixante et dix delivré par monsieur le maire de Saint Clout le quinze juin mil huit cent Neuf et legalisé par monsieur le president du Tribunal civil de Versoil ce vingt sept octobre mil huit cent neuf.

L'extrait des registre des acte de decés de Cathelieu

212

Mmm bb

de paris pour lannee mil huit cent sept Collationné par le Garde des archive de l'Eta civil pour Expedition conforme paris le premier aout mil huit cent neuf

Expedition des registre des acte de naissance de mariage et Sepultur de la Commune de la celle departement de Seine et oise delivre par monsieur Louesne maire de la dite Commune Le deux juin mil huit cent neuf et legalise par monsieur le president du Tribunale civil de versail le vingt sept octobre mil huit cent Neuf

Expedition des registre des acte de Naissance de mariage et Sepultur de la Commune de lacelle departemene de Seine Et oise delivre par monsieur Louesne maire de la Commune de la celle le deux juin mile huit cent neuf et legalise par monsieur le president du Tribunal civile Versail le vingt sept octobre mil huit cent Neuf

Expedition Des registre de Bateme de mariage de Sepultur de la Commune de la celle departement de Seine et oise delivré par monsieur Louesne maire de la dite Commune le deux juin mil huit cent neuf et legalise par monsieur Le president du Tribunal civile de Versail, Le vingt sept octobre mil huit cent Neuf

Expedition Des registre des acte de Naissance de mariage et Sepultur de la dite Commune de Garche Delivré par mon dit Sieur Louesne a Ladite Commune le neuf octobre mil huit cent Neuf et legalisé par monsieur le presidant du Tribunal civile de Versail le vingt sept octobre mile huit cent neuf

Les quelle Expedition Sont demeurez annexé au present apres avoire Eté paraphée et Certifié Veritable au Desire de Lacte de ce jour

L. S. L. S. L. S. L. S. D.

Lecture en forme de toute Les quel acte a
si tot Donne Lecture par moi jean Loüis fremont
adjoint de la Commune de Garche faisant Les fonction
dofficier public de letat civil Soussigné aux terme de
la loi Le dit mariage du Consentement donné en notre
presence de marie, marguerite pouche age de soixante et
quatre ans mere de Lepoux, il nij a pas eu dopposition
aux dit mariage, Lecture a ete donnee par moi ad-
joint Soussigne aux terme de la loi chapitre six du titre
cinq du Code civil intitule du mariage, contenant Les droits
et les devoir respectifs des epoux, Les Epoux presans
ont declare prendre en mariage Savoir Le poux marie
Therese martin veuve Lepoux pour Legitime de pouse
et Le pouse pierre, Dominel pour son Legitime de poux
En presence de Louis Simon Lemire receveur des Contributions
de la dite Commune agee de Cinquante ans
de pierre Loüis de cour vigneron aussi cette Commune agee
de trente cinq ans Les deux temoins du cote de Lepoux
Jean Baptiste berol marchand devin demeurant en cette
Commune agee de quarante sept ans et de monsieur Laurent
ambroise, le trois maire, decole en cette Commune de Garche
Les deux temoin du cote de Lepouse et de marie
marguerite pouche agee de soixante et quatre ans
mere de Lepoux.
apres quoi moi jean Loui fremont adjoint de la
Commune de Garche et par delegation du maire faisant
Les fonctions dofficier publique de letat civil Soussigne
ai declare aux terme de la loi que Les dit Epoux
sont uni en mariage, Les Epoux, Les temoins ont
signe apres Lecture faite ont approuve le rauoi-

agé de Cinquante neuf ans

fremont adjoint

m. therese m. pouche L. Lemire
P. L. Dubois J. B. berol P. Dominel
L. A. Le Roy
Par delegation du maire fremont adjoint

213

Naissance de Marie Rose Eugenie Came

45

Du Vingt Novembre mil huit cent neuf dix heure du matin

Acte de naissance de marie Rose eugenie née dibiere a six heure du soire fille de charle Joseph Came vigneront ent cette Commune agé de vingt sept ans et de marie Elizabete Colcret agé de vingt huite ans son epouse Legitime, Lesquel de L'enfant a declare comme etre du Sexe feminin ent presence de Jean Pierre Sagret vigneront ent cette Commune age de Cinquante sept ans, et de jean Pierre Lalande vigneront ent cette Commune agé de trente deux ans Sur La declaration a moi faite par le dit Charle Joseph Came Le quelle a declare etre le pere de L'enfant, Le temoins ont signé apres Lecture faite excepté Le pere et jean Pierre Lalande qui ont declare ne savoir signe

Sragret

Constaté par moi jean Loüis fremont adjoint de la Commune de Barche et par delegation du maire

fremont adjoint

46

Décès de Pierre Loüis Boudin

Du premier de decembre mil huit cent neuf six heure dumatin

acté de decez de Pierre Loüis Boudin décédé dibiere a six heure du soire agé de huit jour fils de antoine andre, marié, Boudin macon en cette commune, et de marie denise ficlij Lespere de mere La declaration a moi faite par Jean Loüi Arsin charlutier en cette Commune agé de quarante quatre ans

et par Jean Pierre Sagret vigneront en cette Commune agé de Cinquante sept ans

et ont signé apres Lecture faite a la mere

Sragret Boudin

Constaté, parmoi jean Loüi fremont adjoint de la Commune de Barche et par delegation du maire

fremont adjoins

naissance
de jean-
à l'espande
Canu
e

47.

Dix Saize Decembre mil huit-
cent Neuf
Dix heure Du matin

huit.e ere.s.

Acte De Naissance Dé jean à l'espande né dihier
a deux heur a pres midy fils dé pierre Louis Canu
vigneron ent cette Commune de Sarche agé de vingt
huite ans Et dé marie Geneviene meunier Dan monrante
ent cette Commune agés de vingt trois ans sont Ma-
poure Legitime y Le Sexe dé L'Infant a Eté reconnu
etre du Sexe masculin ent presence dé pierre
charle Canu vigneron ent cette Commune agé de
quarante trois ans frere du pere de L'Infant Et de
Loüis pajot Blanchisseur ent Lingé ent cette Commune
agé de quarante cinq ans Confin germin du coté
du paire de L'Infant, Sur la declaration a moi faite
par pierre Louis canu qui a declarer etre Le pere
de L'Infant Et ont Signe apres Lecture faite Excepté
Le pere de L'Infant qui a declaré ne Savoir Signé

L. P. jot P. C. Canu

Constaté par moi jean Loüis fremont adjoint de la
Commune de Sarche et par délégation du maire
fremont adjoint

Clos Et arreté par moi jacques Moreau
Delavigerie premier adjoint du Maire
Lexercice Les fonctions de Maire de la Commune de
Garches à la Garches Le premier janvier
Mil huit cent dix

Moreau de la vigerie

214

Naissances.

		numéros.
	Boudin jean Baptiste Victor	35.
	Boudin pierre louis	42.
	Lamt jean alexandre	47
	Lamt marie rose Eugenie	45.
	Lamt jeanne louise adelaïde	12.
	Gaillon Baptiste pierre	38.
	Corbonnois francois	30
	Dorange pierre antoine	23.
	Dorange jean Baptiste francois	26.
	Yerot jean Benoit	6.
le Maire	Louise antoinette	31.
	Lambert marie celestine	40.
	Le Maire francois auguste pierre	24.
	Metivet pierre denis	27.
	Meunier, Gourry alphonse	43.
	pommier marie adelaïde	33.
	rogeon jean francois	1.

Mariages.

Beauvais, Claude Dorange, marie Edme		34.
Boudin antoine andré marie firly marie Denise		11
Lamt Etienne Charles joseph Goffet louise francoise		17
Dorange jean Baptiste la gresse Catherine Virginie		21.
Dominet pierre Tyerse martin		44.

Juillet Des Mariages.

Dulac jean
Chandelier Elisabeth — 5

Dulac jean Baptiste
Sevin Marie Edme — 13.

François, François Mathieu
Taillon Madeleine — 14.

Le fort François alexis
Divari Marie antoinette — 3

Prieur Charles Denis
Dutril Madeleine Geneviève — 41

Sevin Nicolas antoine
Laffeter Marie louise Sophie — 18.

Décès.

Allamort jean Claude — 20
Allamort pierre Henry — 22.
Bordin pierre louis — 46
Caumt Caroline — 25
Caumt Nicolas — 2.
Chapelin anne françoise Vve Mouton — 15.
Chevillard antoine — 10
Corbonnois françois — 32.
Delmolière anne Rosalie Denise — 19
Divari Marie Geneviève — 7
François, Marie Marguerite Vve Perriot — 9
Grillon Etienne Joseph — 4.
Guesnin Sebastien Guillaume — 16
La Mure Marie Marguerite Vve Caumt — 37
Le maire françois auguste — 29
Le Mouel louise antoinette — 39
Perriot, Guillaume Clotilde Noel — 8

Suite Des Deces

~~Le Monde Louise Antoinette ——— 39~~
~~Lariot Gatt~~
Pigny Marie Marguerite 8e Sevin 28
totum augustus — — —— — 36.

premier

DÉPARTEMENT DE SEINE ET OISE.

ARRONDISSEMENT DE VERSAILLES.

REGISTRE

Pour servir de première minute aux actes de Naissances, Mariages et Décès, qui se feront pendant l'année mil huit cent dix, en la Commune de Garches . . . . Canton de Sèvres.

contenant vingt-six feuillets, cotés et paraphés par premier et dernier, par moi soussigné Juge du Tribunal de première instance du troisième Arrondissement communal du Département de Seine et Oise.

A Versailles, le Vingt Décembre mil huit cent neuf. Lelan Lafortune

Naissance de philipe du lac

7 janvier

Du sept janviez mil huit cent dix-
dix heur du matin
Acte de naissance de philipe né —
daujourdhui a six heur du matin fils — de
jean Baptiste du lac maçon en cette Commune
agé de vingt sept ans, et de marié, et dune Sevin
de meurante en cette Commune agé de vingt huit ans
ans, Lont et pouse Legitime Le Sis de L'Enfant
ait été reconnu être du Genre maçculin — ont
presence de philipe du lac maçon
de meurante en Cette Commune — de
Garche agé de vingt deux ans et — de
cet demi frere du pere de L'Enfant — et de jean
Bernardon, maçon demeurant en Cette Commune
agé de Cinquante ans oncle paternel du coté du
pere de L'Enfant, Sur La déclaration ainci faitte
par jean Baptiste Dulac qui a déclaré
etre Le pere de L'Enfant, Les temoins ont
dignes Lecture faitte de Cette philipe dulac et jean Baptiste du
lac qui ont déclaré ne Savoire Signé a près-

J Bernardon

Constaté par moi jean Louis fremont adjoint de la
Commune de Garche et par delegation du maire
fremont adjoint

2

Naissance de jean Baptiste du lac

10 janvier

Du dix janviez mil huit Cent dix heure du matin
Acte De Naissance de jean Baptiste né dhier
vers a Cinq heures Du matin fils de jean du lac
maçon en cette Commune agé de trente ans

Et de marie jeanne Elisabeth Chandellier — de meurante en cette Commune agée de vingt sept ans, dont et pouse Legitime Le sexe de L'Enfant a ete reconnu etre du genre masculin nommé Jean Baptiste chandellier platrier chez monsieur Oberlapp ajouté ensuite Departement de Rhin et oise agés de Cinquante Cinq ans grand[t] de L'Enfant, et de jean Bernardon macon Demeurant en cette Commune agé de Cinquante et uns, ans, oncle paternel du Coté du pere de L'Enfant — Sare La declaration amoi faite par jean dulac qui a declaré etre le pere de L'Enfant Les temoins[t] ont signé apres Lecture faite

+ pere

+ Mac

+ B

+ et Leper,

J B Chandellier J Dulac

J Bernardon

Constaté par moi jean Loüis fremont adjoint de la Commune de Barche et par delegation du maire — fremont adjoint

3

Naissance de Marie antoinette octavie mallio|chon

Du vingt cinq Janvier mille huit cent dix huite heure du matin

25 Janvier

Acte de Naissance de Marie antoinette octavie née dhier a minuit fille de pierre mallio|chon orloger en cette Commune agé de Cinquante ans et de Madelaine jeanne corbie herot Demeurante en cette Commune agée de trente sept ans dont et pouse Legitime Le sexe de L'Enfant a ete reconnu etre du genre feminin ont presance de Loüis simon Le mere receveur des Contributions en cette Commune agé de Cinquante ans — et de pierre Claude fremont vigneron

218

demeurante en cette Commune agée de quarante ans
Sur La déclaration amoi faite — par
pierre Mallionchon qui a déclaré
etre Le pere de L'Enfant Les — Temoins
ont Signé après Lecture faite et cepen
mallionchon pere de L'Enfant qui a déclaré
ne savoire Signer et Le Maire
P. C. Jaumont

Constaté par moi jean Louis Jaumont adjoint
Adjoint de la Commune de Garche par
Delegation du Maire
Jaumont adjoint

4

Du 5 fevrier
Naissance de
Thomas Hypolite
François

Le cinq février mil huit cent dix cinque heure
du soir
acte de Naissance de Thomas Hypolite né
Hier a dix heures du Matin fils de Nicolas Guil
laume François vigneron et cette commune age
de vingt dix ans, et de marguerite Devin demeu
rante en cette Commune agée de vingt ans
Ont été pour legitime, Le fils de L'Enfant a été
reconu, etre du Genre masculin ont prefance
de Mathieu François Jardinier demeurante en cette
Commune agé de vingt et uns ans frere du pere
de L'Enfant, et de pierre nicolas Lourdet Jar
dinier demeurante en cette Commune agé de
trente trois ans. Sur La déclaration
amoi faite par Nicolas Guilaume fran
cois qui a déclaré etre Le pere de l'En
fant Les Temoins ont Signé après Lecture
faite et cété Mathieu François, et nicolas
Guilaume François, ont déclaré ne Savoire signe
ont approuvé Le ranvoy

P. M. Jaumont

Constaté parmoi Jean Loüis fremont adjoint de La Commune de Jarcher par délégation du maire

fremont adjoint

Troisieme

Du Six fevrier mil huit cent dix quatre heure après midy

acte de naissance de Julienne, née d'hui a une heure après midy fille de Nicolas agée de vingt trois ans vigneron demeurant en cette Commune et de Marie Louise Baptiste Lafevre agée de dix neuf ans demeurant en cette Commune sont le pere Légitime, Legitime de L'Enfant ayant reconnu de Genre feminin ont presence de antoine Sevin vigneron ont cette Commune agée de Cinquante trois ans grand pere de L'Enfant, et de Jean francois Lafevre vigneron ont cette Commune agée de Cinquantes ans grand pere de L'Enfant Sure La déclaration amoi faite par nicolas antoine Sevin qui a declaré être Le pere de L'Enfant, Les Temoins ont signé excepté antoine Sevin qui a declaré ne Savoire signé et ont signé après Lecture faite et approuvé Les renvoys et deux mot rayé comme nul

Nicolas antoine Sevin

J.f. Lafevre

Constaté parmoi jean Loüis fremont adjoint de la Commune de Jarcher par delegation du maire

fremont adjoint

+ antoine Sevin

5 mort

Naissance de Julienne Sevin

6 fevrier

219

6

naissance de marie francoise venus Bourdin

11 fevrier

Du onze fevrier mile huit cent dix neuf heures du matin

Acte de naissance de marie francoise venus fille née dhuy dourdhui a six heures du matin de pierre antoine Bourdin vigneron ent et de marie antoinette christine Eleonore herot demeurante ent cette Commune agés de trante cinq ans Et de marie antoinette christine Eleonore herot demeurante ent cette Commune agés de trantes quatres ans Deux Lont Et pour Legitime, Le fés de l'Enfant a été reconnu etre du Sexe feminin ent prasnce de pierre dominet en Cafetier ent émaile demeurante ent cette Commune agé de trante Sinq ans) Et de francois marie Corbonnois vigneront demeurante ent cette Commune agés de vingt ans Sur La declaration amoi faite par pierre antoine Bourdin qui a declare etre Le pere de l'Enfant Les Temoins ont Signe Et Le pere apres Lecture faite

P. Dominet

Corbonnois

J. B. Bourdin

Constaté parmoi Jean Louis fremont adjoint de la Commune de Garche par delegation du maire

fremont adjoint

7

Décés de Julienne Sevin

22 fevrier

Du vingt Deux fevrier mil huit cent dix dix heure Soir

acte de décés de Julienne Sevin decede Deux jourdhui a deux heures apres midy agée de dix huit jours nés en cette Commune Le dix fevrier mil huit cent dix fille de antoine nicolas Sevin et de marie Louise Sophie Lafevec les pere

quatrième

Et hier de mevante est cette Commune
Sur La declaration amoi faite par jean francois
Lajeiec Sont grand Pere agés de Cinquante ans
Et de francois bremont agés de quarante Sept
ans Demérante en cette Commune Voisin Du pere
Et De la mere De L'enfant Et ont Signés a
Pres Lecture faite

P bremont j.f. Samry

N a Sevin

Constaté par moi jean Louis fremont adjoint
De La commune de Soreche par delegation du
maire

fremont adjoint

8.

Décès de jean Baptiste francois Dorange

14 mars

Du quatorze mars mil huit cent Dix
Trois Heures après midi
Acte De décès de jean Baptiste francois Dorange
Décédé Dibiere abois heure après midi agés de huit
mois demi fils de jean Baptiste Dorange, Et de Catherine
virginie Lagnese Ses pere Et mere demeurant est cette Co
mmune, Sur La declarations amoi faite par jean
Pierre Sageret vigneron est cette Commune agés de
Cinquante sept ans Et de joseph francois Sageret agés
de Cinquante ans vigneront est cette Commune Et ont
Signé apres Lecture faite excepte joseph francois Sageret
qui a declaré ne savoir signé

jean B tiste Dorange j P Sageret

Constaté par moi jean Louis fremont adjoint de la
Commune de Soreche par delegation du maire

fremont adjoint

220

9

Du quinze mars mile huit cent Dix-
Six heure du soir

Naissance de Madelaine Elisabete francois

15 mars

Acte De Naissance de Madelaine Elisabeth
nee a onze heure du matin du jour meme ce-
jourdhui fille de francois malbrin vigneron
de cette Commune agee de vingt huit ans —
et de Madelaine Caillot cette Commune —
agee de dix neuf ans. Le pere Lequel —
Lesquel dé L'Enfant a été reconnu Les Dits
Genres féminin ont presence de jean —
Baptiste Benevot pepinerizte aus —
Service de Sa majeste L'Empereur —
Demeurante a St Cloud agés de trente ans
et de pierre Louette jardinier Demeurante en cette
Commune agés de trente trois ans oncle maternel
Du Coté de La mere de L'Enfant, Sur La de
Claration a moi faite par francois Malbrin
qui a declare ne Le pere de L'Enfant Les
Temoins ont Signé avec Le pere qui a de-
clare ne Savoir Signe

Louette Clerget

Constaté par moi Jean Louis Fremont adjoint
De la Commune de Garche par delegation de
Maire

Fremont adjoint

10

Naissance de Pierre Joseph Jules Louette

6 avril

Du six avril mil huit cent Dix Six heure
Du soir

Acte De Naissance de Pierre Joseph Jule
né Dhuit a six heure du matin fils de
Pierre Nicolas Louette Jardinier en cette
Commune agés de trente trois ans et de
Marie ~~ann~~ angelique Elisabete Lebrun
L. M. F. B Din Louette J. G. D. S.

ent cette Commune agée de Cinquante
Vingt trois ans Sont et passé
Legitime mariage Le Sieur de
L'Enfant acte de Naissance du Sexe masculin
en presence de Joseph marié frederic nicot
avocat aux Conseil de La Cour Dappel De paris
Demeurant rue S.t Jacque n.o Vingt huite
arrondissement de paris agé de Vingt Sept ans Et de jean
Gabriel Desiré Sortin chirurgien aide major
aux chasseurs a cheval de La Garde imperiale
Demeurant a Paris rue S.t jacque numeros
Vingt huite agé de Vingt huite ans —
Sur La Declaration a moi faite par pierre
nicolas Lorette qui a declaré etre Le pere
De L'Enfant Les temoins et Le pere ont
Signé apres Lecture faite ont approuvé
un mot rejis nul

J. M. Frédéric Nicot

Jean Gabriel Desiré Sortin

P.r N.e Lorette

Constaté par moi jean Louis fremont adjoint de
La Commune de Sarche par delegation du maire

fremont adjoint

"
Naissance de jean Baptiste Charle peltier
17 avril

Du dix Sept avril mil huit cent dix Sept heure du soir
acte de naissance de jean Baptiste charle
née dhuiere a trois heures du matin fils de jean
claude peltier jardinier demeurant ent cette Co
mmune agée de quarante cinq ans, et de

J. S. J. B. P.

marié angelique Rouillot agée de trente neuf ans sont tt proune Legitime, Le Sèx de L'Enfant ayter, reconu, etre du Deux masculin ent prés sence de jean Baptiste charle Servin vigneront en cette Commune agée de vingt ans, et de jean Pierre Servin vigneront ant cette Commune agée de trente huite ans, Sur La déclarations amoi faite par jean Claude peltier qui a declaré être Le Pere de L'Enfant Les temoins ont Signés aprés Lecture faite Exceptés Le pere qui a déclaré ne Savoire Signer

J. S. Servin

J B C Servin charle

Constate par moi jean Loüis fremont adjoint de la Commune de Darche pardelegation du maire

fremont adjoinz

12 Decest de marie Courtois

12 avril

Du dix neuf avril mil huit cent dix-huit heure du matin

acte de décés de marie Courtois décédé dibiere à onze heure du Soire demerante en cette Commune agée de cinquante sept ans posé mée ent La paroisse de Saint Loüis averjaile Le cinq Novembre mile sept cent cinquante deux fille de defeunt Jacque henry Courtois et de defeunte anne helene Servin Les pere

fremont adjoinz

Dixième

Et pere, Sur La Declaration amoi faite prax pierre Loüis la Croix Son Beau frere vigneronne ent cette Commune agée De quarante Croix ans et De jean Pierre Sageret Vigneront ent cette Commune voisin de la De femme agée de Cinquante Sept ans Et ont Signe apres Lecture faite eip cepte pierre Loüis La Croix Sont Beau frere qui a Declare ne Savoire Signe

Sagerot

Constaté parmoi jean Loüis fremont adjoint de la Commune de Barcho pardelegation du maire

fremont adjoint

13

Naissance de Marie anne joset

4 mai

Du quatre mai mil huit cent dix Sip heure du Soire

Acte De Naissance De Marie anne née Dihiere à Neuf heures du Soir En cette Commune fille De Jean Loüis joset Vigneronne en cette Commune agée De Trante quatre ans, Et De Elizabete Lainé ent cette Communes agée de Trante troip ans, Son Et pouse Legitime, Le Seip De L'Enfant a eté reconnu etre Du Sexe feminin ent presence De pierre antoine Boudin Vigneront ent cette Commune agée de Trante Cinq ans, Et de jean Louis Sevin Cherretier ent cette Communes agée de quarante Cinq ans Sur La Declaration amoi faite prax Jean Loüis Joset qui a Declare etre Le pere De L'Enfant Les temoins ont Signe apres Lecture faite eip cete Le pere qui a Declare ne Savoire Signe

J. de Boudin Jh Sevin

Constatee par moi jean Louis fremont adjoint de la Commune de Barche pardelegations du maire

fremont adjoint

14

Decest de Marie Louise Levin

17 mai

Du Dix sept mai mil huit cent dix huite heure du matin.

Acte De décés de Marie Louise Levin vigneronne ont cette Commune decedé dibiere a neuf heure du matin heure de defeure francois Sageret et agée de soixante et dix huite ans née ont cette commune Le vingt cinq septembre mile sept cent trante deux fille de defunt pierre Levin et de feunt catherine Beauvais Les pere et mere Sure La declaration amoi faite par francois joseph Sageret Son fils vigneront en cette commune agée de Cinquante ans, et pére jean Pierre Levin Son Jeundre vigneront en cette Commune agée de trante huite ans Les quelles ont Signe apres Lecture faite

J. Sayeret

J. P. Levin

Conflaté par moi jean Louis fremont adjoint de la Commune de Garche par delegation du maire

fremont adjoinz

15

Naissance de Gorge jean charle Camu

31 mai

Temeurante ont cette Commune

fremont aj.

Du trante et uns mai mil huit cent dix neuf heure du matin

Acte De Naissance de Gorge jean charle né dibiere a deux heure du matin fils de Etienne charle joseph Camu vigneront ont cette Commune agée de vingt deux ans et de Louise francoise Josett agée de vingt deux ans Sont et poure

C. J. J.

fremont aj

Septième

Legitime, Le fils De L'Enfant
a été reconnu être de Genre
Masculin en presance de Jorge jean mercier
Blanchisseur ent cette Commune agée de trante
quatre ans Beaux frere de la mere de L'Enfant
et de charle Came Cultivateur en cette Commune a
gée de quarante Sept ans Grand pere de L'Enfant
Sur La declaration amoi faite par Etienne charle
Joseph Came qui a declare etre le pere de L'Enfan
Les temoins ont Signe apres Lecture faite a
reserve Le pere qui a declare ne Savoir Signe.

J. J mer Cier

Came

Constate parmoi jean Louis fremont adjoint de la
Commune de Sarche par delegation du maire
fremont adjoint

16
mariage de
Louis Claude
Couturier
2 juin
Sainte Closte
Gemmes ad.

Du deux juin mil huit cent Dix Sept
heure du matin

Acte De mariage de Louis Claude Couturier
propriataire Vigneront En cette Commune né ent
La Commune de la celle Le Six mars mile Sept
cent soixante Neuf fils majeur de pierre Louis
Couturier et de Genevieve francoise Grellissaut de
meraude aux dit la celle Veuf de marie madelaine
Servin

Et De marié Louise Boudin agée De Dix neuf
ans né a Sarche Le vingt Sept decembre mil
Sept cent quatre vingt Dix fille mineure de
Defunt Joseph Boudin et de Sainte Gene
vieve Demie et deline Son Epouse Demeurant
a la celle

J. C. J. B. M. L. B. L. C. C.
fremont ad. J. B. B. E. L. D. F. S.

P. L. C.

Les acte préliminaire de mariage sont les
publications faite par moi maire soussigné les
Dimanche vingt et vingt sept du mois de mai
dernier a la porte de l'Eglise de la Commune
a tendu qu'il n'y a pas de maison Commune
a l'heure de midy et affiché aux terme de
la Loi

Extrait de l'acte de publications de mariage delivré
par monsieur Louine maire de la Commune de
la celle le premier de juin mil huit cent
dix

Extrait des registres des Leta civil de la
Commune de Jarche pour lan neuf
delivré par mondit sieur fremont adjoint de
la dite Commune le dix neuf mai mile huit cent
dix

Extrait des registres des acte de Leta Civile de
la Commune de Jarche pour lanne mil sept
cent quatre vingt dix delivré par monsieur
delavergery maire de ladite Commune

Extrait des registres des acté de Leta civile de
la Commune de Jarche pour lanné deuxime de
la republique delivré par mondit sieur fremont
le dix neuf may mil huit cent dix

Extrait des registre des acte de Leta civil de
la Commune de Jarche pour lan quatrieme
de la republique delivré par mondit sieur
fremont le dix mai mil huit cent dix

Extrait des registres des acte de Leta civil de
la Commune de Jarche pour lanne mil sept
cent quatre vingt neuf delivré par mondit
sieur fremont le dix neuf mai mil huit cent
dix

Le tout en formé de toute les quele acté ile
a été donné lecture par moi jean Louis fremont
adjoint de ladite Commune en labsence du
maire et par delegations faisant les fonctions

J. C. JB. M. L. C. L. C. Z. L. S. J. B. B. P. L. D. fremont adj.

Deuxième

D'officier public de L'état civil
aux terme de la loi

Ledit mariage du Consentement donné en
notre presence par pierre Louis Couturier cul
tivateur agée de soixante et trois ans et de Gene
viève francoise Bellissant Sont Epouse agée de
soixante Et quatorze ans. De meurante ent La Co
mmune de Lacelle Saint Clout
Et de marie Barbe Loiné agée de quatre vingt deux
ans veuve de Louis Boudin Et aïeule de Louise
Boudin Démérante en cette Commune

Il n'y a pas eu d'oppositions aux dit mariage
Lecture a été donné par moi adjoint Soussigné
aux terme de La loi Des chapitre Six du titre
Cinq du Code Civil, intitulé du mariage conte
nant Les devoire et Les Droit réspectifs des
époux
Les époux présens ont déclarés prendre en
mariage — Savoire L'époux marie Loüise Boudin
pour Sa Legitime Et pouse Et L'épouse Loüis —
Claude Couturier pour Son Légitime epoux

En présence de jacque Chamonin agé de Cinquan
te ans Native De Septeuil Departement de Seine
oise Cultivateur ent La Commune de La celle premier
temoin de Son Coté

De jean Baptiste martin francois micalas agée de
vingt neuf ans native De La Selle cultivateur ent
La dite Commune Se con temoins de Son Coté

De pierre Louis Decour agée De trente cinq ans
parin De L'épouse cultivateur De meurante ent La
Commune de Garche premier du coté de l'épouse

De jean Baptiste Boudin agée de cinquante et uns
ans oncle paternel du Coté De L'epouse
cultivateur Native de la dite Commune Se con temoins
du Coté de L'epouse

Temoins
Premond J.
H. t. b.
L. L. C.
L. L. C

J. C. Jh mon J. B. B. C. L. D. J. Premond

Dé pierre, Louis Couturier, Genevieve francois
Bellissant pere et mere dé léprouvé ——
Dé Marie Barbe laine aieule de Léprouvé

Aprés quoi, moi jean Louis fremont adjoint
dé la Commune de Garche faisant Les fonction
dofficier public de Leta civil ai declaré
que ainsi terme dé la loi lés dit éprouvé sont
uni en mariage

Lés éprouvé et Lés temoins ont signé dé marié
Barbe laine aieule Genevieve francoise Bellissan
on declaré ne Savoire signé de Leur grand
age ont aprouvé Lés rentures et Lés Reje Comme mé-

Le tout aprés Lecture faite et Lés piéce a
meneé au présent acte été signé par Le
pour Aulemaire

L C Couturier M. L. Coudin
J. Chamonin J B Mercier
C L Nicolas J B Boudin
Z L Sevin
P L Couturier
fremont adjoint

17
naissance de Louis béli Canu

Du neuf juin mil huit cent dix, dix heur du matin
acte de naissance dé Louis béli né dhier
a trois heur aprés midi fils de vincent dominique
Canu Blanchisseur de merante ent cette Commune age
de quarante quatre ans et de marié jeanne Genevieve
mercier agé de trante Six ans et demi de merante

9 juin

fremont adjoint

deuxieme

ent cette Commune La légitime
Epouse, Le fils de L'Enfant fait
a été reconu etre du Genre maculin ent presance de
Loüis Gorge mercien demerant a St clout charian agé
de trante cinq ans et demi frere du Coté de la couche
et de pierre Louis Canu vigneront en cette Commune
agé de vingt huite ans, Sur La declaration a moi faitte
par vincent Dominique Canu qui ma declare etre Le
pere de L'Infant, Les temoins et le pere ont declare
ne Savoire Signe apres Lecture faite

Constatte par moi jean Louis fremont adjoint de la Co-
mmune De Garche par delegations du maire —
fremont adjoint

18 Decest De hippolite charles de Guillerguin

7 juin

Du vingt Sept juin mil huit cent Dix Sept heure
Du matin

Acte De décés De hippolite Charles agée dés
virons uns ans et huit mois né a Paris Le quatre novem
bre mille huit cent huite Dans Le huitieme arondisement
De cette ville, fils De antoine, francois de Guillerguin et
Dé marie Justine, Bocquet Ses pere et mere Demerant
a paris rue St claude N.° quatre du huitieme arondisse
ment ce mouree ent cette Commune chez Jean Pierre
Decouve Vigneront en Cette Commune Dé ce Dé, thiere
a Six heure Du Soire, Sure La déclaration a moi
faite par Jean Pierre Sageret âgé de cinquante Sept
ans vigneront en cette Commune, Et de pierre Louis Canu
agé de vingt huite Ans vigneront ent cette Communes
Et Jean Pierre Decouve aussi vigneront ent cette Communes agé
De Vingt cinq ans, Les temoins ont Signe a Lecture de
pierre, Louis Canu et de Jean Pierre Decouve qui ont declare
ne Savoir Signer apres Lecture faite

J Psageret

Constatte par moi, jean Louis fremont adjoint de la Commune de Gar-
che par Delegation du maire fremont adjoint

19

Décès de marie, fecile Sevin

8 juillet

Du dix huite juillet mil huit cent dix — onze heur du matin

acte de décès de Marie fecile Sevin — décèdé Le jour dhier a quatre heur du matin agée denviron traize ans né Le premier jour Complementaire ans cinq ent cette Commune — fille de jean, Loüis Sevin et Denise chevalier ses pere et mere demerante ent cette Commune

Sur La declaration a moi faite par — Jean Pierre Sageret agé de cequinze — sept ans signeront demeurante ent cette commune et de jean Pierre Sevin agée de trante huite ans signeront en cette Commune voisin du pere et mere de Lenfante, Les quél ont signé apres Lecture faite

J P Sag[illegible] J. Sevin J Le Sevin

Constaté par moi jean Loüis frimont adjoint de La commune de Ruche par delegation du maire

frimont adjoint

art 20

Naissance De jean charles Divary

24 juillet

Du vingt quatre de juilet mil huit cent dix, onze heure du matin —

acte de Naissance de jean charles né dhier a dix heures du soir fils de jean Louis Divary signeront Demerante ent cette commune agé de vingt huite ans et de francoise Boudin agee de vingt cinq ans demerante ent cette Commune Les Le gitime Epoux, Le fils de Lenfant a-

J L J. V. B. S. J. C D

décédé

ité reconnu etre Du Sexe Masculin en presence dé jean Baptiste charles Sevin agés de vingt-six ans demeurant en celle Commune et de Joseph Louis Sevin agés dé vingt cinq ans tous deux vigneront demeurants ent cette Commune Sur la declaration a moi faitte par jean Louis Divari qui ma declare etre Le père de l'Enfant Les Temoins et Le pere ont signé apres Lecture faites — J. B. Sevin

J. L. Sevin J. L. Divary

Constaté par moi jean Louis fremont adjoint De La Commune de Barche par delegation du maire

fremont adjoint

art. 2

De cest dé + pierre — an dré julin — e — 29 juillet —

Du vingt neuf juillet mile huit cent dix Dix heure du matin — Acte De Decest de + Pierre andré Julin Décédé Le jour dhier a dix heur du soire agés denviron cinquante sept ans né a Barche Le quatre fevrier mile sept cent cinquante trois é poux de marié j'anne Le Seigle, fils posthume de de feunt jean Pierre julin et de feunt anne Elisabete Brunele Ses pere et mere toute de cette Commune —

Sur La declaration a moi faite par Pierre Louis La Croi agés de quarante quatre ans Beau frere du de feunt vigneront en cette Commune —

Sur jean Pierre Sagenet agés de cinquante

Sept ans vigneront demeranto en cette Commune voisin du de feunt Les temoins ont signé à près avoir entendu la lecture de Lacte Excepté pierre Louis La Croix qui acte declare ne savoir signer

Constate par moi jean Louis fremont adjoint de La Commune de Garche par delegation du maire

fremont adjoint

art 22
mariage de Pierre paschal tiercelin et marie Genevieve Boudin
Du 4 à ount

Du quatre aoust mile huit cent Dix Dix heur du matin
Acte de mariage de Pierre paschal tiercelin Journalier Blanchisseur né a Boulogne le deux janvier mil sept cent soixante et Dix huit fils Majeur de défeunt pierre martin tiercelin et de Defeunte marie Elizabeth aublin Les pere et mere, et de Marie Genevieve Boudin Journaliere demerante + ~~a Boulogne~~ née a Garche Le vingt et uns avril mil sept cent quatre vingt Dix fille mineur de Jean Baptiste Boudin et de défeunt Marie Madelaine Pienne Sa mere Les Acte preliminaire du mariage Sont Les publication faite par moi adjoint soussigné et Labsence du maire et par delegation Les Dimanche huit juillet et quinze du meme mois et meme anne a la porte de Leglise de la Commune attendu quils ni a pas maison commune a deux heure demidi et affiche au pleurne de la loi Extrait des registre des acte de Leta civile de la Commune de Garche delivre par moi adjoint soussigne Les six juillet Dernier

+ a Garche

fremont adjoint

J. M.
gB
J B B

fremont

Extrait Des registre des acte de Decet
de la Commune de Gareche pour Lan
quatrieme de lere republique francoise
Delivre par moi ai zoint Soussigné
Le Six Dejuillet Dan mier

Extrait des registre de Bapteme mariage et
Sepultur de L'Eglise Daroisial de St aubin dans tore pour
Lanné mil Sept cent Cinquante quatre Colationé par Mr
Otojer Le Saize Six juillet mil Sept cent soisante Dix Sept

Extrait des registre des acte de publication de la Commune de
Boulogne delan mil huit cent dix Delivrer par monsieur
Beautier maire de ladite Commune le premier à ouit mil huit
cent dix et egalise par Mr. Le poresident du tribunal civile
de premier instence de la quatrieme chambre du dep.t de la
Seine

Extrait des registre des acte de Bapteme mariage et Sepultur
de La Commune de Boulogne pour Lan mil Sept cent soisante
et dix huite Delivre par Monsieur Beautier maire de la ditte
Commune Le dix juin mil huit cent dix et galise par
Monsieur Le Beaux presidene du tribunal de premiere instence
du departement de la Seine

Extrait du Regitre des Bapteme mariage et Sepultur de
La Cidevant paroise de Boulogne pour mile Sept cent
cent quatre vingt Dix Delivre par Mr. Beautier mai
de ladite Commune Le ~~vingt~~ trente juin mil huit cent
Dix — Egalise par Monsieur Le Beaux president du
~~tribunal~~ de premiere instence du departement de la Seine

Extrait des registre des decert de la Commune de Boulogne
pour lan mil huit cent Sept Delivre par Mr. Beautier
maire deladitte Commune le traute juin mil huit cent dix
Egalise par Mr. Le Beaux president du tribinal de
de premier instence du departement de la Seine

Letout en forme: Detoute Les quele acte il a été donné
Lecture par moi ai zoint Soussigné faisant les fone
tions dofficier public de Letat civil aux terme de la
loi) Le dit Mariage du Consentement donne ent
notre presence par jean Baptiste Boudin agés de
Cinquante et cinq ans Demeurant ent cette Commune
Lere de Lpouse

S. S. G.
Mgb - pp g III A J & C G
C P S J B B

fremont

Il n'y a pas eu D'oppositions aux dit mariage
Lecture a été donne par moi adjoint soussigne
aux terme de la loi du chapitre six du titre cinq
du Code civile, intitule du mariage contenant les
Droit et les Devoir respectifs des Epoux ——
Les époux present ont declare prendre en mariage
Savoir l'epoux marie Geneviève Boudin pour sa le
gitime epouse, et lepouse Pierre Pascale
Vieracelin pour son Legitime époux ——
En presence de pierre patin Blangeieux a Boulogne
Departement de la seine agée de soixante ans premier
temoins du Coté de l'epoux —
Jorge Maglorie Laine Entrepreneur de Batiment a Boulogne
Departement de la seine agée de quarante cinq ans de cond-
temoins de Sont cette —
Denael Servin vigneront demarante sur cette Commune de
Gapche oncle paternel du Coté de l'epouse agee de soixante
et dix ans premier temoin du Coté de l'epouse —
De jean francois christofe Dervin pecheur a P.C. demt
Departement de la seine et oise agée de quarante cinq ans le
cond temoin du Coté de l'Epouse —
De jean Baptiste Boudin vigneront sur cette Commune agée de
Cinquante et un ans pere de l'epouse
Les quels temoins ont declare avoir par faitte connoi-
sance que dans l'acte de Décès de Défunte La-
mere de l'epouse que c'est par l'heur que l'on na pas
ajouter Marie, Et après quoi moi jean Louis fremont
adjoint de la Commune de Garche ont l'absence du
maire faisant les fonctions d'officier public de l'Etat
civiles ai declare aux terme de la loi les epoux Sus
nomé en mariage Les époux pere temoins ont Signe
après avoir entendu la lecture de l'acte et Les pieces
y annexé aux present acte Signe par l'Epoux seulement
Ogne approuve me —— mot rejés nul et Le renvoi

P.C.

M G Boudin

P P Pat[illegible] J P Germain

J M Lainé [illegible] Sevin

fremont adjoint J B Boudin

Du Seize a oust mil huit cent dix six heur du soir acte De Décés De Robert charles cenée Décédé au jourd'hui a quatre heur de prés midy Démérante ent cette Commune agée de quatre vingt ans née a Paris Baroine St Paul Le cinq mai mil sept cent trante fils Dé de feunt nicolas cenée et de marie Bertin, et veuf Dé Catherine Jardin Son Epouse, Sur La declaration a moy faite par françois Guilliot jardinier du defunt ent cette Commune agée de quarante huite ans, et Dé jean Louis Levin chertutier demerante ent cette Commune agée de quarante cinq ans - voisin du de feunt, Les quels temoins ont signe a prés Lecture faite

Du 16 oust Decés Dé Robert charles Cenée

article 23e

J. L. Levin

G. Guilliot

Constate par moi jean Louis fremont adjoint de la Commune de Jarcher par delegation du maire

fremont adjoint

Du 21 aoust mariage de jean joseph Roger et marie anne Louise Loisel

article 24

Du vingt et uns a oust mil huit cent dix dix heur du matin

Acte De mariage de jean, joseph Roger agée de trante sept ans née ent La Commune de Sonne dieu qualtreime arrondisement de parlement de la meuse, Domestique chez M... Le Comte Senateur Conserte ent cette Commune fils majeur Dé jean Baptiste Roger cultivateur et de jeane Burte Ses pere et mere Démerante a Sonne dieu arrondisement de verdun de parlement Susdit Et de marié anne Louise Loisel agée de vingt cinq ans

Roger

Mourlon

Fremont

nés ent La Commune de Saint marie Laumont
arondisemene devir Departement Du Calvadose.
fille majeur de Défeunt thomas Louis et Dé marie
jeanne Loisel Cultivateur En La Commune de
meny ; Ladite marie anne Louise Cuisiniere aus
Service du conte Senateur Soulete ent cette Commune
Les acte preliminaire Dec Mariage Sont les publi
cations faite par moi adjoint Soussigne ent labsence du
mair et par delegations Les dimanche vingt mai et vingt
sept Du meme moi meme annee ala porte de L'Eglise
dela Commune attendu quil ni a pas De maison
Commune a L'heur de midi et affiche aus terme delaloi
Extrait Des Registre Des acte de publications dela
Commune de Somme dieu publiés et affiche Les
Dimanche vingt Deus Mai vingt neuf du meme mois
demai mil huit cent dis Delivre par Mr roger mair
Le premier a cent dis huit cent dis —
Extrait des Registre Des acte de naissance dela Commune
de Somme dieu pour lanné mil sept cent septante trois delivre
par Mr orsenne Roger mair dela ditte Commune Le vingt
quatre octobre mil huit cent neuf egalisé par Monsieur
Louse Juge aus tribunal De premier instence Seante aster
dun Le vingt cinq octobre mil huit cene neuf —
Extrait Des Registre des acte de publecation de mariage
de La Commune de Sainte marie Laumont arondisement de
vir de partement Du Calvados publié et affiché Les dimanche vingt sept mai dis huit cent Dis Delivre par mon
sieur Loisel mair Deladitte Commune Le huite juin mil
huit cent Dis —
Extrait Des Registre Des Decest de La Commune de
Sainte marie Laumont arondisemene de vir Departement
du Calvadose pour Lanné mil huit cent dis Delivre
par Monsieur Loisel mair Deladitte Commune Le qua
torze avrile dis huit cent Dis, egalise par Monsieur
tomey Juge aus tribunal civil Seante a vir Departe
ment Du Calvadose Le vingt avril dis huit cent dis
Extrait Des registre Des acte De naissance et mari
age et Decest de La Commune de Sainte marie Laumo
nt arondisement de vire Departement Du calvadose.

P C M. de P. Poupitz. Fremont

Pour L'anne mil huit cent quatre vingt cinq Delivre par Monsieur Loisel maire Deladite Commune Lequatorze avril mil huit cent Dix egalise par Monsieur Vronay Juge aux tribunal Seante avrir Departement Du Calvadose Le vingt a oust mil huit cent Dix

Letoute ent forme Detoute Les quel acte il a ete donnes lecture par moi adjoint Soussigne faisant Les fonctions Dofficier publique de L'Etat civil aux terme delaloi Les quelle acte ont resté anexpé aux prezentes apres avoir ete paraphé par Les partie

Ledit Mariage Des Consentement qui mont ete Donnes par joseph roger pere tuteur Des dite prieres de jean Baptiste roger Cultivateur et de jeanne Burte Demeurante a Sommedieu Les pere et mere Lequelle Consentement a ete prandent l'Etude de Monsieur Claude Ivre finel notaire aux aux Canton Deverdun, Departement Delamesme en presence Des temoins Le trois mai mil huit cent Dix est registre le quatre mai Dix huit cent Dix et galise par Mr Soure juge Du tribunal civil de premiere instence Seante avir Departement dela meuse Lequatre mai mil huit cent Dix

Consentement De marie Jeanne Loisel mere de L'psouse veuve Du Sieur Thomas Louis Demeurante ent La Commune De Sainte marie Laumont pasés ent L'Etude De devant maitre Duchaine notaire a la residence de Laville Departement Du Calvadose ent presence des temoins Le douze avril mil huit cent Dix est registré avir Le douze avril mil huit cent dix e galise par monsieur Le blés Juge aux tribunal civil Seante avir Departement Du Calvadose

Il ni a pas eu Doppositions aux dit mariage

Lecture a été Donne, par moi adjoint Soussigne aux terme de Laloi Du chapitre Ier Du titre cinq Du Code civille intitules Du mariage Contenant Les Droit et Les Devoir respective des Epoux

Les Epoux present ont Declaré prendre ent mariage Savoir L'poux marie anne Louise Loisel pour Sa Legitime epouse et L'Epouse pour Son Legitime Et poux joseph roger pour Son Legitime Et poux

En presence De pierre Courtel jardinier au service du Comte Senateur Soulet ent la maison a Garche agé De trante trois ans premier temoins du Cotter De L'epouse

Et De honoré Dulac Demeurant a Paris Seringue rue napoleons agé de trante neuf Second temoins du Cotter De L'Epouse

Et De pierre Courtier Demeurant avaugirard Sandrue n° trante Deux premier temoins du Cotter De L'Epouse

Et De francois binse Demeurant a Paris rue feaubourg St honoré n° cent Douze Cocher du Comte Senateur Soulet Second temoins du Cotte de L'Epouse

Apres quoi moi Jean Louis fremont adjoint De La Commune de Garche ent Labsence du maire et par Delegation faisant Les fonction Dofficier publique Deletat Civil ai Declare au nom terme Delaloi Les Epoux Sont unis ent mariage Les Epoux Les temoins ont Signes apres avoir attendu La Lecture De Lacte

P. Courtel a Lois J. Royer

Le Duc D'Aosta

Fremont adjoint

Du vingt sept a ouit mil huit cent Dix heure Du matin

acte Demariage De jacque julien Louis fortin né ent La Commune De Garron Departement

+mariage

Du 27 aout de jacque julien Louis fortin et marie charlotte mouton

article 2 5e

fremont adjoint

De Lamaizine Le seize fevrier mile
sept cent soixante et neuf fils naturel
Du legitime mariage de defeunt jacque fortin
aux bergistins nature de javron et Defeunte
catherine robiliar native De Ste Denis —
villotte Ses pere
et mere De feunt journalier a Sevre Departemene De
Seine et oise —

Et Dé Marie charlote mouton Demeurante ent celle
commune De Sarche né ent Ladite commune Le vingt
Sp octobre mil sept cent soixante et dix fille majeur
De defeunt jeane Baptiste mouton Et De feunte francoi
ise chaplin Ses pere et mere tous Deux De cede ent
cette Commune De Sarche —

Les Acte preliminaire du mariage Sont les publicatio
on faitte par moi adjoint Soussigne ent Labsence du
maire et par delegation Les dimanche treize et vingt Du moi
De mai De lanné mil huit cent dix ola porte De L'Eglis
De la Commune attendu quil ni a pas De maison Commun
a L'heure de midi et affiche aux terme De lalo —

Extrait Des Registre Des Acte De publication De la Commun
De javron Canton De Coupvrai Departement De la mayene
publiés et affiche aux terme De lalo Les Dimanche huite
et quinze Du moi de juillet mil huit cent dix par mo
nsieur margeri maire deladitte Commune Delivre le vingt
juillet mil huit cent dix égalisé par Monsieur Baquelie
president Du tribunal De premier instence Du departemene
De la mayene le vingt trois juilet mile huit cent dix —

Extrait Des registre Des acte De publication mariage
De la Commune De Sevre Departement De Seine et oise
publié et affiche aux terme De lalo Les Dimanche vingt
sept mai et troi juin mil huit cent dix Delivre par monsie
renar adjoint Le vingt sept juin mil huit cent dix —

Extrait Des Registre Des acte De naissance mariage
et Decest De La Commune De javron Canton de Coupvrai
premier arondissement Du departemene De la mayene
pour lan mil sept cent soixante et neuf —
Delivre par monsieur margeri maire Le treize Du moi
Doctobre mil huit cent neuf égalisé par monsieur

M Sibé af ur fremont adjoint

230

V. Baquelin president du tribunal de premiere
instence du departement delamayene le 5.
novembre mil huit cent neuf

Extrait des registre des decet dela Commune de
javron chef Lieus du departement de lamayene pour
Lan de lan quatrieme de Larepubligue Delivre par
monsieur margeri maire Le quatorze octobre mil huit
cent neuf, Egalise par Monsieure Baquelin pre-
sident du tribunal de premier instence du departement
De la mayene le 5 novembre mile huit cent neuf

Extrait des registre de naissance mariage è décés de
La Commune de javron Canton de Couptrin premier
arondisement du departement de Lamayene, pour lan
mil sept cent soixante et dix huite Delivre par mon
sieur margeri maire Le treize du moi doctobre mil huit
cent neuf Egaliser par Monsieur Baquelin president
du tribunal de premier instence du departement de
la mayene Le 5 novembre mil huit cent neuf

Extrait des registre des acte de Bapteme mariage
et Sepulture de laparoise St Louis de La Commune
de Larche pour Lan mile sept cent soixante et 5
Delivre par moi adjoint Soussigne

Extrait des registre de L'Etat Civil deladite commune
pour Lan mil huit cent neuf Délivre par moi adjoint
Le dit jour

Letoute est forme detoute Les quele acte ile a
té Donné Lecture par moi adjoint Soussigne aux terme
de La loi

Le dit Mariage du Consentement Donne est notre
presence par anne francoise Mouton Veuve de la
marier agée de Cinquante ans et Demis Demeurante
en Ette Commune

a [illegible] fremont d. M. [illegible] BD

quinzième

il n'y a pas eu d'opposition
aud dit mariage

Lecture a été faite par moi adjoint soussigné aux termes de
la loi du chapitre 6 du titre cinq du code civile
intitulé du mariage, contenant les droit respective des
époux

Les dit époux présens ont déclaré prendre en mariage savoir
l'époux, Marie charlotte mouton pour sa légitime épouse
et l'épouse, jacque julien Loüis, fortin, pour son légitime
époux

En présence de pierre françois bronté agée de trente huit
ans demeurante a Evre, ent fourneur en cire anglaise
premier témoins du coté de l'époux.
Et de armand, joseph, Mouchez agée de trente huit
ans demeurante a montbrunie versaille ent fourneur
en bisuit Second témoin du cotté de l'époux
Et de jean Baptiste Decour agée de soixante et deux
ans vigneront en cette Commune de Garche premier témoins
du cotté de l'épouse

Et de antoine Levin jeune agée de cinquante trois
ans vigneront ent cette Commune de Garche Second
témoins du cottéz de de l'épouse
Et de anne françoise mouton sœur de l'épouse
agée de cinquante ans et demi

a Prés quoi moi jean Louis fremont adjoint
de la Commune de Garche faisant les fonctions
d'officier public de l'état civill ai declaré
au terme de la loi les dit époux sont
uni ent mariage les témoins et les époux
ont déclaré ne savoir signe excepté jean

a f. m. M. J. B. D fremont adj.

231

Baptiste Decour qui a signé avec moi joseph monchy qui ont signé après avoir entendu La Lecture De L'acte Letoute apres Lecture faite et les Pièce annexée au present acte que Les parties ont Declaré ne Savoire Signé.

M

J. B. D

fremont adjoint

Du 28 août naissance De jean, Baptiste auguftin — fremont — article 26 —

Du vingt huite a huit mil huit cent Dix, Sixheur Du Soir

L'Acte De Naissance De jean, Baptiste auguftin né Dejourdhui a trois heur du matin fils de pierre Claude fremont vigneront demerante entre cette Commune agée de quarante et uns ans et de anne Madelaine Grillion agée de vingt six ans demerante ent cette Commune Légitime Epouse, Le Sixdé L'Enfant a été reconu etré du Genre masculin ent presence de jean Noel Grillions vigneront demerante ent cette Commune agée de Cinquante trois ens virons

Et De jean Baptiste fremont vigneront ent cette Commune agée de vingt ans et demi

Sur La declaration a moi faitte par pierre Claude fremont qui ma declare etré Le pere de L'Enfant

Les Temoins et Le pere ont Signe apres La lecture De Lacte excepté jean Noel Grillion qui a declare ne Savoir Signe

P. C. fremont J. B. fremont

Constaté par moi Jean Louis fremont adjoint de La Commune de Parche par Delegations du maire fremont adjoint

Du 5 Septembre

De cent. de marie francoise sevin

article 27

Du cinq septembre mil huit cent dix dix heures du matin

Acte de decés de marie françoise sevin agée d'environ cinquante un ans Vve en premieres noces de ambroise sevin, et femme en secondes noces de louis michel Breton decédée le jour d'hier entre onze heures et midi en cette commune fille de defunt philippe sevin, et de defunte marie Elisabeth Boudin

par la Declaration a nous faite par jean pierre boudin Vigneron en cette commune agé de cinquante un ans Beaufrere ded. Breton,

et de jean Baptiste divary Vigneron en cette commune agé de trente cinq ans Voisin de la defunte, qui ont signé.

J P Boudin, J B divary

Constaté par nous jacques Moreau de la Vigerie, president de Canton de Sevres et Maire de la commune de Garches soussigné

Moreau de la Vigerie

Du 19 Septembre

Divorce de marie antoinette divary

article 28

L'an mil huit cent dix le dix neuf septembre dix heures du Matin

Sont devant nous jacques Moreau de la Vigerie Président du Canton de Sevres et maire de la commune de Garches soussigné Et comparu marie antoinette Divary Vve de pierre Gervais cy devant agée de trente trois ans Cabaretiere en cette commune y demeurant laquelle nous a

mad D. D. J. P. R. C. P. M.

Declarée que Voulant faire procéder
à la Dissolution du Mariage qui a
Lieu entre Elle et Louis François Le
fort Negt de toute Sorte aux Entrepreneurs
de jardins Demeurant en Cette Commune
Le neuf janvier mil Sept Cent neuf-
a la Requête de Garnier, Elle a obtenu Le
Vingt deux juin Dernier un jugement
du tribunal Civil de premiere instance
Seant a Versailles qui L'autorise a faire
prononcer Son Divorce
Vu L'Expédition dud. jugement a Elle
remise avec une Copie En Due forme
de L'Exploit de Signification qui En a
été faite aud Louis François Le fort
Le Vingt Sept juin dernier par Jean
Baptiste Malvaux Huissier Resident
a Versailles

L'Exploit de Signification Sus dite
a Led. Marie Antoinette Divorcée
par led. Louis François Le fort par
Le Ministere dud. Malvaux Le trente juin
Dernier portant acquiescement aud. juge-
ment Contradictoirement rendu Entre
Lui et Sa Epouse au tribunal Civil
de premiere instance Seant a Versailles
Le Vingt Deux juin dernier a renoncer a
La faculté de L'appel et de la pourvoir
En Cassation pretendant de Soutenir led.
jugement.

Vu L'assignation donnée a la
requete de led. Marie Antoinette -

Mad P. D. P.C. Pf 116

Divary aud. alyis fran[illegible] de septembre
le fort pour qu'il en soit
trouvé aujourd'hui à l'heure
de neuf heures du matin pour entendre
prononcer sa divorce entre lui et
lad. Marie antoinette Divary lad.
affirmation en duy signifiée par
exploit de malvaux huissier en
versailles du quinze de celuy ci
Lequelle pièce ci dessus enoncée
demeurera ne annexée au présent
registre
Etant auxdits lieux Sommés et L'heure
par nous indiquée Etant comparu
que lad. alyis francois le fort la
soit présente
nous officier de l'Etat civil sus.
et soussigné faisant droit a la
requisition de lad Marie antoinette
Divary declarons au nom de la
loi que le mariage qui a eu lieu
entre alyis francois le fort agé
de trente huit ans, entrepreneur
de jardins demeurant au Garenne
et Marie antoinette Divary
sa première femme agée de vingt sept
ans cy devant agée de trente trois ans
tabletière demeurant au Garenne
est dissout par l'effet du jugement

Jf mad P. D P C Pf ML

Du Neuf Decembre mil huit cent quarante
En presence
De pierre Dorange agé de cinquante
ans, Vigneron a Garaye, beaufrere du
sad. Divari
Jean françois agé de cinquante trois
ans Vigneron aud Garaye agé de
Beaufrere dud. Divari
Pierre charles Lamet agé de quarante
trois ans Vigneron aud. Garaye allié
Dud. Divari
Pierre françois Metivet Lejeune
agé de quarante huit ans, Vigneron a
Garaye Cousin issu de Germain dud
Divari
Lesquels ont signé avec nous et lad
Marie antoinette Divary Lecture
faite

marianne Divary
Jean françois
Pierre Dorange
PCCAU
Metivet
Mureau de la vigerie

Du trois octobre mil huit cent dix
huit heures après midi
Acte de naissance de pierre né du
jour d'hier à deux heures après
midi fils de pierre laubert, cordonnier
agé de quarante ans, et de marie anne
parents ici présents agés de
trente ans demeurant en cette
commune
Le sexe de l'enfant a été reconnu
masculin

Du 3 octobre
Naissance de
Pierre Laubert
article 29

Etre du Genre humain
la profession de cultivateur de la Paroisse
Marie Dupuis Vigueroux
Lette Commune âgé de trente
ans, fils des père et mère
et de ma présente Paroisse
La Lette Commune âgé de soixante ans
ans fils des père et mère
sur la Declaration a lui faite par
Ed. Pierre Laubert lequel a Declaré être
père dud. Enfant
les témoins et le père ont signé après
Lecture faite

p Laubert a Mercier
Curé Vicaire

Constaté par moi jacques Moreau
Est Vigerie président du Canton de
Jouer et maire de la Commune de
Garaye
Moreau Delavigerie

Du 6 octobre
Decret de
Pierre Laubert
article 30

Du six octobre, dix Huit Cent dix sept
Jouer du matin.
acte de Naissance de Pierre Laubert, Decadi
le jour de Dieu a quatre Heures après midi
en la Lette Commune de la Lette Commune
le premier de la mois, fils de Pierre Laubert
Cordonnier, âgé de quarante ans, et de marié
Comme parent sa Epouse Lequel a dit sa
de trente un ans, demeurant en la Lette
Commune
sur la Declaration a moi faite par
jacques Baptiste Servin, Vigueroux en la Lette
Commune âgé de quarante neuf ans
et par jean pierre Boudin jeune Vigue
roux en la Lette Commune âgé de cinquante
un ans, voisins des père et mère les
quels ont signé après Lecture faite

J. B. Servin J. P. Boudin

Constaté par moi jacques Moreau de

Lavigerie, président de la section de Jouvence,
et maire de la Commune de Garches
soussigné Moreau de Lavigerie

Du 8 octobre — Du huit octobre mil huit cent dix, huit heures du matin.

De cest de Josephine aglaé fontaine article 31

Acte de décès de Josephine Aglaé fontaine âgée d'environ Cinq ans et demi, née à Garches le dix huit Pluviose an treize, fille mineure de Joseph fontaine jardinier et de Sophie Angelique Roller son épouse, demeurant en cette Commune; décédée du jour d'hier.

Sur la déclaration à moi faite par Mr. Jacques Moreau de Lavigerie maire de la Commune, âgé de Cinquante un ans, et de Mr. Jules Dharanguier de Quincerot âgé de Vingt neuf ans, avocat demeurant à Paris cul de sac Foreau No. 3 présentement de present en cette Commune; lesquels ont signé après lecture faite.

J. Dharanguier de Quincerot

Moreau de Lavigerie

Constaté par moi Jean Louis Fremont adjoint de la Commune de Garches soussigné

J Fremont adjoint

Du premier novembre mil huit cent dix cinq heure du soir

Du 1 Novembre
Decest de jean pajot
article 32

Acte de decés de jean pajot agé denviron dix huit ans et demi né a garche le deux mar mil sept cent quatre vingt douze fils de Louis pajot blanchisseur et de marie jeanne frichot son epouse demeurant en cette Commune de cede deux jour dhui a deux heur apres midy

Sur la declaration a moi faite pierre charle canu vigneron ent cette commune agé de quarante trois ans

et par pierre Louis Canu vigneron ent cette Commiun agés de vingt huit ans

ont signe apres avoir attendu Lecture de Lacte cy apte pierre Louis Canu qui a declare ne savoir signe

L. PAJOT PCCANU

Constate par moi jean Louis fremont adjoint de La Commune de Garche par delegation du maire

fremont adjoint

Du 2 novembre
Decest francoise Therese Isabel Noguet
article 33

Du deux Novembre mil huit cent dix neuf heur du matin

Acte De Decés de francoise Therese Isabel Noguet fille de defeunt antoine noguet et de defeunt marie Louise Thiroy et

veuve de defeunt Claude Levin agée den viron soixante et cinq ans née a Boudgue le vingt cinq Septembre mil sept cent quarante cinq Decedée le jour dhier a sept heures du soir ent la demeure ent cette Commune, Sur La declaration a moi faites par pierre Louis de cours vigneront en cette Commune agée de trente cinq ans et De pierre Louis Carre vigneront ent cette Commune agé de vingt huite ans Lequel ont Signé apres Lecture faite excepte pierre Louis Carre qui declare ne Savoir Signe. E. L. Decoux

Constate par moi jean Louis fremont adjoint delas Commune des Garches par delegation du maire

fremont adjoint

Du 15 novembre mariage de jacque Luc Bonifface et de josephine Louise Duteile acte de 54

Du Quinze novembre mile huit cent dix Dix heure dumatin

Acte De mariage de jacque Luc Bonifface Collet Domestique a Paris rue napoleon numero vingt et un chez monsieur de lavanete né ent la Commune de rue diocese de Lausanne canton de fribourg ent suisse Le quatorzieme jour de juin mil sept cent quatre vingt dix fils mineur de jacque Collet et de marie anne Gui Bourgoise du dit rue

Et De josephine Louise Duteil agée de vingt ans née ent la Commune de Viledavray Le premier jour de janvier mil sept cent quat

Domiciliez en marne Canton Seine Departement de Seine et oisse approuvé Lesne

fremont adjoint

fremont adjoint

Vuyteuve

Vingt Dix filles mineurs de
de frent pierre Dutoits, cultivateur
decede ent la Commune de marly la machine
le quinze pluviose anjx, et de Madelaine
rouselet ses pere et mere Domestique chez
monsieur delavingerij ent la commune de
Garche

Les Acte preliminaire du mariage Sont les
publications faite parmoi adjoint Soussigne
ent labsence du maire et par delegation les
Dimanche quatre novembre et onze du meme
mois meme annee a la porte de leglise de la
Commune attendu quil nij a pas de maison
a leur domicil et affiche suivant le terme de la loi
Extrait de lacte de publication de mariages de
la Commune de marly delivre par monsieur
de Brione maire de ladite Commune dernier le
dix novembre mile huit cent dix

Extrait des registre des acte de naissance
de leglise paroissial de rue canton fribourg
ent faire delivre par monsieur ~~de malliane~~
pierre joseph julien Cure et Certifie par
monsieur de malliane Lieutenant de Gouver-
nement de larondissement de rue le dix
mars mile huit cent ~~treize~~

Extrait des registre des acte de naissance
mariage et decet de la Commune de ruel dans
departement de seine et oise canton de
pour mil sept cent quatre vingt dix delivre
par monsieur Arnoux adjoint deladitte Com-
mune le dix octobre mile huit cent dix

Extrait des registre des acte de decez de la
Commune de marly la machine departement
de seine et oise canton marly pour lan dix

Lan mil huit cent
vingt trois le dix
sept octobre, Nous
Jean Nicolas Baptiste
Lemaire maire de cette
Commune, en
vertu dun Jugement
rendu par le Tribunal
de premiere instance
de versailles en date
du vingt un aout
dernier, avons
substitué au
nom Cottet dans
lacte de mariage
ci-contre, ce dernier
nom, celui
de Cottet qui est
le veritable nom
et la vraie maniere
de lecrire : le tout
conformement à la loi.
Cette rectification
devra à lavenir etre
delivrée sous le nom
de Cottet, sous peine
de dommages et
interets contre loffici
de letat civil qui
lauroit delivrée
autrement.
Le Jugement qui ordonne
cette rectification, ainsi
que transcrit sur les registres
avec de mil huit cent
vingt trois, la date du
dix sept octobre.

J. B. Lefrin
maire

236

Remarque ajouté

Cottet
J. B. Seym
maire

Delivre publique De lisire par monsieur nicolas
Denis armand Bucat maire de ladite Comune
Le douze novembre mile huit cent dix —
Letoute en forme detoute lés quel acte il
a été donne Lecture par moi Jean Louis
piquenot adjoint de ladite Comune d'ou au
Les fonction dofficier publique de léta civil
au forme de laloi —

Ledit Mariage du consentement qui nu
ij'tes remij par jacque luc Bonifaces Epoux
Consentement De jacque Cottet de mari
anne Joi ses pere et mere Bourgois de
eue fuite passés pardevant Le Notaire pu
public Bourgoin demeu ent presence de temoin
Le dix septieme jour doctobre mil huit cent
Dix —

Certifica par monsieur morel Curé de ce
que les publications ont ijté faites a Leglise
Sans aucun empechement ni opposition faites
a nue Le dix sept octobre mil hui cent dix
a prouve Le present certificat par Joseph
Bojon president, Le lieutenant de Gouver
nement Certifié veritable La signature de Monsieur
Bojon et Semême par celle de Son secretair
au chateau de ce. Le dix sept octobre mil
huit cent dix —

Il nij apas eu Dopposition au dit mariage
Lecture a été donne parmoi adjoint soussi
gnés au terme de la loi des chapitres 6 e 7 du
titres cinq du Code Civile intitulé du mariage Con
tenant Les Droi respectifs des epoux Les Epoux
present on declare prendre en mariage Lepoux
Lepoux joseph Louis Dutelle pour Legitime
epoux, et Lepouse jacque Luc Bonifacé pour Sa
Legitime Epouse —

En presence de francois
age de quarante quatre ans Epoux
age de madame la Duchesse dalmazi
demeurant ent la commune de marseille
canton Reserve Departement de limo
premier temoin du coter de l'epoux

En presences de ~~francois~~ joseph fontaine agé de trente
trois ans jardinier demeurant ent cette commune chez
monsieur Delavergny Second temoin du coter de l'Epoux

Et De Louis francois Loiseau agé de quarante deux ans
demeurant a Lacelle Dt Clout Departement Lime troisie
canton marly premier temoin du coter de l'epouse
et de francois Juillet agé de cinquante ans jardinier
demeurant en cette commune de Jarcher Second temoin du coter
de l'epouse, et de jean Baptiste rouselet agee de soixante
et quatorze ans grand pere de l'epouse, de
Madeleine rouselet veuve de l'epoux agee de quarante
trois ans, apres quoi, moi jean Louis Clement adjoint
de la commune de Jarcher faisant les fonction d'officier
public de l'Etat civil ai declare quils remplis de la
loi Les dit Epoux sont uni en mariage
Les Epoux et les temoins ont signé approuvé un mot
rayé nul
Le tout apres lecture faite et les pieces ci apres
presente acte ont ete signé par les Epoux

[signature]

[signature]

[signature]

[signature]

[signature]

[signature]

[signature]

[signature]

[signature]

Du 19 novembre
naissance de
Louise Sophie
le sieur
article 35

Du dix neuf novembre mille huit cent
dix, quatre du soir

Acte de naissance de Louise Sophie née
du jourdhuy a sept heures du soir fille
de jean Baptiste le sieur Berger demeu
rant en cette Commune agé de vingt cinq
ans et de marie Louise orbinay demeu
rant en cette Commune agée de vingt trois ans
son Epouse legitime

[signature]

137

Le Sieg De L'Enfant a été reconnu
Etre du Genre feminin en presence de
Louis jacque uguenin jardinier de madame
La Duchesse Dalmacie Agés de cinquante
quatre ans demeurant ent la Commune de
marne Departement de Seine et oise
et De nicolas Le moine agés de vingt trois
ans Macon demeurant a Paris rue St Louis
Denis numeros trois cent quatre vingt

Suivre La Declaration a moi faite par
jean Baptiste Le Sieur qui a declare
etre Le pere de L'Enfant

Les temoins Et Le pere ont Signes apres
avoir attendu La lecture De Lacte

Jean Baptiste Lesieur
L J uguenin N Temoin

Constate par moi jean Louis fremont adjoint
de La Commune de Garche par delegation du
maire

fremont adjoint

Du 20 Novembre Mariage de jean thomas alamort et de marie Louise Sophie perot

article 36

Dix neuf novembre mil huit cent dix
Dix heur dumatin

Acte demariage de jean thomas alamort né a
Garche Le dix juillet mil sept cent quatre vingt
cinq fils majeur de defunt jean alamort et de
Marguerite moreau son Epouse Legitime Ledit
jean thomas alamort macon demeurant ent la
commune de Garche

Et De marie, Louise Sophie perot né a

fremont adjoint

Vingt deuxième

Garche Le quatre mars mil sept cent quatre vingt douze y demeurante fille mineur de Etienne perot Laitier ent cette Commune et de charlotte moreau Ses pere et mere

Les acte preliminaire du mariage Ont Les publication faite par moi adjoint sousigne en Labsence dumaire Et par delegation Les Dimanche vingt Et uns octobre Et vingt huite du meme moi meme anne a laporte de L'Eglise dela commune attendu quil nij a pas maison Commune a Lheure demidij Et affiche aux terme dela loi

Extrait des registre des acte de naissance de Letat civil deladitte Commune delanne mil sept cent quatre vingt cinq Delivre par moi adjoint sousigne Ledij neuf novembre mil huit cent dij

Extrait des registre des acte de Decest Deletat civil deladitte Commune delanne mil huit cent neuf Delivre par moi adjoint sousigne Ledij neuf novembre mile huit cent dij

Extrait des registre des acte denaissance de Letat civil deladitte Commune delanne mile sept cent quatre vingt douze Delivre par moi adjoint sousigne Le dij neuf novembre mil huit cent dij

Letoute en forme Detoute Les quele acte acte Ile a été Donne Lecture par moi adjoint sousigne faisant Les fonction de officier public de L'Etat civil aux terme dela loi

Ledit mariage du Consentement Donne eut notre presence par moi marguerite

fr. Ce. Ab. S. S. 7. L. Ps

Femme adjoint

morau mere De L'Epoux Demeurante ent cette
Commune agée De Cinquante ans —
Et De Etienne perot pere de L'Epouse agée de
Cinquante Sept ans
Et Charlotte moreau agée de quarante huite ans
Demeurante ent cette Commune pere et mere de
L'Epouse

Il n'y a pas eu d'opposition aux dit mariage

Lecture a été Donné par moi adjoint soussigné aux terme de la loi du chapitre 6e du livre cinq du Code Civile intitulé du mariage Contenant Les Droit et Les Devoirs respective des Epoux

Les Epoux present ont declaré prendre en mariage Savoir Le Epoux marie Louise Sophie perot pour Sa Legitime Epouse et L'epouse jean thoma alamor pour Son legitime Epoux

En presence De pierre Louis Boudin vigneron en cette Commune agée de soixante et onze ans premier temoin du coté de l'epoux
Et De jean Louis prospere maumine agée de vingt sept ans jardinier Demeurante avec dit vrai canton Eleve Departement de seine et oise Beauce frere de l'epoux
Et Second temoin de son Coté
Et De pierre nicolas Lonette agé de trente trois ans jardinier ent cette commune premier temoin du Coté de L'epouse

Et De jean Bernardon mason agé de cinquante ans Demeurante ent cette Commune Second temoin du Coté De L'epouse

De marie marguerite moreaux
mere de l'epouse
et de Etienne perot et
de Charlote moreaux pere
et mere de l'epouse

Vingt troisieme

après quoi moi jean Louis fremont adjoint
de la Commune de Jarcie ent l'absence du maire
et par delegation faisant les fonction d'officier pu
blic de l'Etat civil ai declare aux terme de
la loi les epoux dont une en mariage les
epoux pere et mere et temoins ont signe apres
lecture faite de lacte a reserve ledit
Etienne perot pere de lepoux qui a declare ne sa
voir signer et charlote moreaux mere de l'epouse
qui a declare ne savoir signer

J C delamour
M L perrot J. L. Buguenin
Vu par nous maire
Vu par nous maire
fremont adjoint

Du vingt et unie novembre mil huit cent
dix sept heur du matin
Acte de naissance de marie Genevieve nee du jour
dhuy a sept heure du soir fille de Claude
Beauvais vigneron demeurant en cette Commune
agee de trente ans, et de marie Anne Doria
nee legitime et epouse agée de vingt ans
demeurante en cette Commune, le sexe de
l'Enfant a ete reconnu etre du Genre
feminin en presence de Noel Simon Beauvais
vigneron demeurant en la Commune de Montaire
departement de la seine agés de quarante
et un ans frere du pere de l'Enfant

N. S. to
J. R. D.

Dit 21 novembre
Naissance de
marie Genevieve Beauvais

article 37

L'de joseph, Robert Dorange vigneront en
cette Commune agée de quarante trois ans
grand pere de L'Enfant
Sur La declaration ainsi faite par Claude
Gravier qui a declaré etre Le pere de
L'Enfant Les temoins et Le pere
ont signé apres avoir attendu La Lec
ture De L'acte

Claude Devaux

Noel Simon beaupo

J R Dorange

Constaté par moi jean Louis fremond
adjoint De La Commune De Jarcie par
Delegation Du maire
fremond adjoint

Du 28 novembre
naissance de
pierre constan
Bachelet
article 38

Du vingt huite novembre mil huit cen
Dix
Dix heures Du matin

Acte De naissance de pierre Constan
née Dhier a deux heur dumatin fils de antoine
Bachelet maçon journalier Demeran en cette
Commune agée de trante trois ans et de marie
jeanne, Denise Lafaret Sa Legitime Epouse
agée de trante trois ans demeran en

Bachelet
fremont adjoint

fremont adjoint

Vingt quatrième

cette Commune Les fesp de
L'Infant ait été reconnu être de Genre
masculin en presence de pierre Sevin vigner
ont ent cette Commune agés de soixante et douze
ans oncle du Colté De Lamere de L'Infant
Et de jean Louis Sageret vigneron de
meurant ent celle Commune agés de vingt
sept ans frere de Lamere de L'Infant
Sur L'adeclaration a moi faite par antoine
Bachelet qui madeclare etre Le pere de
L'Infant Les temoin Et Lepere ont Signé
apres avoir attendu Lalecture de Lacte excepté
jean Louis Sageret qui adeclare ne Savoir
Signe ont approuve Le renvoi un mot rayé
comme nul

Bachelet

Constaté parmoi jean Louis fremont ad
joint de La Commune de Jarcne par de
Legation du maire

fremont adjoint

Du 28 novembre
Decest de marie
francoise chenot

article 39

Du vingt huite novembre mile huit cens
dix
Dix heure du matin acte de decest de
marie francoise chenot femme veuve
De de feunt jean pierre fremont Et fille
De de feunt christophe chenot et de feu
marie catherine chaillou de cette paroisse
agés deux vingt soixante et dix ans
nes ent cette Commune Le sept fevrier

mille sept cent trente cinq, Lecture la Declaration ainsi faite par jean pierre Sagerat agés de Cinquante ans cinq ans signeront ent cette commune — Et de jean joseph Decour agés de vingt cinq ans signeront ent cette commune Voisin De la Defunte Les quels ont signé apres la Lecture de Lacte ~~excepte jean joseph Decour qui a declaré ne savoir signé~~ approuve huit mot rayé nul — Jean Joseph Decour

P.S.A Dupuy

Constate par moi jacques moreau Delavigerie president Du Canton devers le maire de la Commune de Jarcies soussigné —

Moreau Delavigerie

Du 5 Decembre — Naissance de Jean Louis — Theodore Decourt article 40

Du Cinq Decembre mile huit cent Dix Dix heurs Du matin —

Acte De naissance de jean Louis theodore nés dhiers a dix heurs Du matin fils de jean joseph Decour signeront en cette commune agés de vingt cinq ans et de Genevieve agpasi Servin Sa Legitime Et pouse agés de vingt trois ans demeurants ent cette Commune, Le sexe de l'Enfant a été reconnu etre du Genre masculin ent presence de jean claude Sagerat demeurant ent cette Commune garçon plombier chez monsieur martin agés de Vingt quatre ans et de jean Baptiste Decour signeront ent cette

J P S J. J. D. J. B. D. Fremont adjoint

Communs agés de Vingt Cinq ans
Soixante ans Grand pere de
L'Enfant, Lecture La declaration amoi faite
par jean joseph Decours qui ma declaré etre
Le pere de L'Enfant et ont Signé apres a
pres avoir attendu La Lecture de lacte ce
cepté jean Claude Sageret qui a declaré ne
Sçavoir signer

J. Sageret

J. J. Decours J. Decours

Constaté par moi jean Louis Fremont adjoint de la Commune
de Garche par delegation du maire Fremont adjoint

Du 10 Decembre mariage de Louis Dorote feron et de marie francoise tautin article 41

Du dix Decembre mil huit cent dix Dix heure du matin
Acte Demariage de Louis Dorotee feron, cardinal
demeurante en La commune de marne ne en
La Commune de vieil Darray Le quinze a ceut mil
sept cent Soixante et sept fils majeur de de
feunt francois julien feron et de marie Solier son
epouse Les pere et mere et veuve de de feune
filliber Laurant

Et demarie, anne francoise tautin agee de vingt
huite ans demeurante en La commune de Garche ne
en Ladite Commune Le premier mai mil sept cent
quatre vingt deux fille majeure des defeunt augustin
tautin et de marie anne Herot Les pere et mere
De ce de ent Ladite Commune

Les acte preliminair du mariage Sont Les publica
tion faite par moi adjoint soumigne ent Labsence
du maire et par delegation Les Dimanche huite no
vembre et vingt et uns du meme mois meme anne
alaporte de L'eglise de La Commune attendu quil
nil a pas de maison Commune a L'heure de midi
et affiché aupterme de Laloi

Extrait des registre des acte de publication
de la Commune de marne delivré par monsieur
de Brione maire Le dix Decembre mil huit
cent dix et vise par monsieur Le president

Mc. de C. B. Fremont

241

Du tribunal civil Du departement de seine et oise Le
Dix Decembre mile huit cent dix.

Extrait Du registre des acte de naisance mariage et
decest de la Commune de villdavrai pour Lanne mil
huit cent neuf delivre par monsieur Dupuis adjoint
le quinze novembre mil huit cent dix vise par monsieur
Le president du tribunal Du departement de seine et
oise Le dix Decembre mile huit cent dix —

Extrait des registre Des acte de naisance mariage et
decest de la Commune de villdavrai pour Lanne mil
huit cent dix delivre par monsieur Dupuis adjoint le
vingt Deux novembre mile huit cent dix vise par mon-
sieur Le president du tribunal civil Du departement
de seine et oise Le dix decembre mile huit cent dix

Extrait Des registre de naisance mariage et decest
de la Commune de villdavrai departement de seine et oise
pour Lanne mil sept cent soixante et sept delivre
par monsieur Dupuis adjoint Le quinze novembre mil
huit cent dix vise par monsieur Le president du tri-
bunal civile Du departement de seine et oise Le dix decem
mile huit cent dix

Extrait Des registre des acte de decest de la Commune de
maran delivre par monsieur Brione maire Le quinze no
vembre mile huit cent dix et vise par monsieur Le presiden
du tribunal civil Du departement de seine et oise Le
dix Decembre mil huit cent dix —

Extrait des registre des acte de naisance mariage et decest
de la Commune de Jarche delivre par moi adjoint soussigne
Le dix Decembre mil huit cent dix delame mile huit cent neuf

Extrait des registre Des acte de decest naisance
mariage de la Commune de Jarche delivre par moi ad-
joint soussigne Le dix Decembre mile huit cent dix —
pour Lanne mile sept cent quatre vingt onze —

Extrait Des registre des acte de decest naisance et
mariage de ladite Commune delivre par moi adjoint sous-
signe Le dix Decembre mil huit cent dix delanne mile sept

Extrait des registre Des acte de Decest naisance
et mariage delivre par moi adjoint soussigne Le
dix Decembre mile huit cent dix delanne mile
sept cent quatre vingt onze —

Extrait des registre Des acte de Decest naissance
mariage de ladite Commune delivre par moi ad-
joint soussigne Le dix Decembre mile huit cent dix
pour Lan neuf —

Extrait Des registre Des acte de Decest naissance
mariage delivre par moi adjoint soussigne
Le dix Decembre mile huit cent dix
pour Lanne mile sept cent cinquante sept

Mon
C. B
Fremont sig —

Greffier des registres des
actes de baptême mariage
est décès de la dite co
mune Delivre parmoi
adjoint soussigné les
Dix pistes de cinquante
mille huit cent dix pour Lan
mille sept cent quatre vingt
deux

Lecture en forme de droit les acte il a été donné
Lecture parmoi adjoint soussigné faisant les fonc
tion d'officier public de l'état civil aux terme
de la loi Ledit mariage du consentement donné
ent notre présence par jean françois feron agé
de trente neuf ans cultivateur demeurant a ville davra
y pere de l'epoux et de Gabriel vincent feron cul
tivateur demeurant a dever Departement de la loire
frere de l'epoux

ile n'y a pas eu d'opposition aux dit mariage
Lecture a été donné par moi adjoint soussigné
aux terme de la loi du chapitre dix du titre cinq du
code civile intitulé du mariage contenant les
Droit respective des epoux Les epoux présent
ont declaré prendre en mariage savoir l'epoux
marie anne françoise tantain pour sa legitime epou
se et Lepouse pour son legitime epoux louis
dorote feron

epresence de pierre flanquet jardinier demeurant
a ambenay agé de cinquante six ans premier temoin
du coté de l'epoux
et de claude beauvais vigneron demeurant en cette
commune agé de trente deux ans second temoin du coté
de l'epoux
et de marc antoine divary demeurant en cette Commune
oncle du coté de l'epouse premier temoin de son
coté
et de pierre vincent julin vigneron en cette co
mmune oncle du coté de l'epouse agé de quarante
huit ans second temoin du coté de l'epoux
et de jean françois feron et Gabriel vincent feron
frere de l'epoux

après quoi moi jean louis fremont adjoint
de la Commune de Gorge ent Labsence du maire
et par delegation du maire faisant les fonction de
officier public de l'etat civile ai declare que les
dit epoux seront uni en mariage les epoux temoin
susdit apres avoir entendu la lecture de l'acte
et acte Les epoux et pierre vincent julin
qui ont declare ne savoir signé

P Flanquet

Mo. a Divary Claud Beauvais

J J Feron
premier adjoint

142

Du vingt decembre mil huit dix onze heure du matin

Du 20 decembre naissance de feliolastique antoinette Le maire article 42

acte De naissance de feliolastique antoinette le maire ne du jeune du dit mois a deux heur du matin fille de jean Lemaire ti jeune cultivateur agé de trente deux ans et de marie francoise Catherine retour ja legitime épouse agee de trente ans ans demeurant tous ici ent cette Commune, Le dit De L'enfant a été reconnu etre du sexe feminin en presence de jean retour ti jeune cultivateur cette Commune agé de soixante dix sept ans ayeul ma ternel de L'enfant et de antoine marie joseph Demet Med. epicier agé de vingt cinq ans et Domiciliés a papij sur la Declaration a moi faite par jean le Maire pere de L'enfant et le dit de Clo rand et les temoins avec moi signe

jean le Maire L. Delouth Demet

Constate par moi jean Louis fremont adjoint de la Commune de Sarche par Delegation du maire

fremont adjoint

Du 27 decembre mariage de jean Claude Sagerot et de Louise charlotte chandellier article 43

Du vingt sept decembre mil huit cent dix dix heure du matin

acte De mariage de jean claude Sagerot agé de vingt cinq ans en viron né en

fremont adjoint

premiere feuillet

Dix feuillets supplementaires à la premiere minute du registre des actes de l'Etat civil de la commune de Garches canton de Sevres pour la présente année, cotés et paraphés par premier et dernier, par moi soussigné Vice President du Tribunal de premiere instance du troisieme arrondissement communal du département de Seine et Oise.

A Versailles, le dix neuf Décembre mil huit cent dix

Sageret Vigneron Decabin

Lu par nous rayés nuls approuvé le renvoi

Le Commune de Garches le quatre janvier mile sept cent quatre vingt dix neuf Demeurant fils majeure de Jean pierre Sageret vigneron de celuici et de feu marie francoise Le feigle ses pere et mere garson plombier chez monsieur martine a St. Cloud

Et De Louise Charlotte Mandellier agée de vingt trois ans et demi née en la paroisse notre Dame de Versailles le vingt quatre mai mile sept sept cent quatre vingt sept fille majeure de jean

1 c 1087 L & S.

243

Baptiste chandellier pigueur chez mon
sieur obbercam ajoui et De
Defeunt Elisabeta charlotte Blanvoi
Ses pere et Demeurante eut cette
Commeune de Gorche chez monsieur le
nuire receveur Des Contributoir et ouvrier
ere Linge

Les acte preliminaire Du mariage
Sont Les publication faite par
moi adjoint soussigne ent Lab
sence Du maire et par delegation Les
Dimanche seize Decembre Et vingt troi
Du même mois meme année a la porte de
L'Eglise de la Commune, a l'heure de midi
attendu quille ni apa de maison Commune
Et affiché auf terme de la loi

Extrait Des registre Des acte De naissance
mariage et Decez de ladite Commune
prouve Lanné mile Sept cent quatre vingt
Dix Delivre parmoi adjoint soussigne
Le vingt troi Decembre meme année

Extrait Des registre Des acte De de
Decez naissance Et Mariage de la dite
Commune prouve Lanné mile
Delivre parmoi ad
joint soussigne Le vingt De cembre
meme année mile huit cent Dix-

1 C

Deux

Extrait Des registres De l'etat civil Et La commune De versailles paroisse notre dame pour Les Decest De lanne mil sept cent quatre vingt neuf Delivre par Le Commis Greffier Du Tribunal de premier instance Le vingt Deux Decembre mile huit cent dix Et Legalisé par le president Du tribunal civil Du Departement Signé Et visé Le vingt Deux Decembre mil huit cent Dix

Extrait Des registre Des acte Denaissance Dela Commune Deversail pour Lanne mil sept cent quatre vingt sept Delivre a la mairie Deversaille Le quinze floreal an onze Et legalisé par monsieur petigny maire Lememe jour

Et Dune acte Du Consentement au mariage De jean Baptiste Chandellier pere De L'epoux qui ma ete remis par monsieur antoine Tous officier public ayant en fonction Canton De versail fondée pouvoir Et porteur Dudit Consentement passé ent Letude De monsieur Lormeau Notaire Imperial a la residence De dit ent fontaine Canton Deversaille Le douze Decembre Delan mil huit cent Dix ent presence Des temoin qui ont signé Et ent registré a versaille Le quatorze Decembre mile huit cent Dix par monsieur ramau recevreur De Lenregistrement

Letoute en forme Delovle Les quels acte il a ete Donne Lecture par moi adjoint Soussigné faisant Les fonction Dofficier public De Letat civil au terme De la loi

Le dit mariage du Consentement Donne en notre presence par jean pierre Jageret agé

JPJ DS J. C Li

l C

premone adjoint

Jorsante Et Sept ans Signerons ent cette
Commune pere De L'epoux
il nij apas y vu Doppositon aux dit mariage
Lecture aij te donne par moi adjoint Louisigne
aux terme Delaloi du Chapitre Sij du titre
cinq du Code Civil intitule du mariage conten
ant Les Droit respectuex Des époux
Les Epoux present ont declare prendre ent
mariage Savoire L'Epoux Louise Charlotte
Chandellier pour Sa legitime Epouse
Et L'Epouse jean Claude Sageret pour Son
Legitime Epoux
En presence Depierre Sivin ageé De Soixante
Et Douze ans oncle maternele du cote de L'Epoux
Signeront ent cette commune premier temoin du
cotte De L'Epoux
Et de jean Louis Sageret ageé de vingt Sept
ans frere De L'epoux Signerons ent cette
commune Second temoin du Cotte de L'Epoux
Et De jean Dubac agee de trante et uns an Beau
frere De L'epouse Compagnon macon ent cette
commune premier temoins temoins du Cote De
L'epouse
Et De Simon Louis Lemire ageé de cinquante
et uns ans receveur des Contribution de cette com
mune Second temoin du Cotte de L'epouse
Et de jean pierre Sageret pere De L'epoux

Apres quoi moi jean Louis fremont adjoint de
La Commune de Dardhe ent Labsence du maire Et
par delegation dumaire faisant Les fonction doffici
public de Letat civile ai declare que Les dit E
poux Sont uni ent mariage Les epoux et
ux ont Signe apres avoir atendu La Lecture de
Lacte et capte jean claude Sageret epoux et jean
Louis Sageret ont declare ne Savoire Signe
Letoute apres Lecture faitte et les piece annexé
aux presente acte ont ete Signe par Lepouse
Seulement ont approuve Deux mot rayer nul
Pour gerer

le chandellier
Lemire
fremont adjoint

Vu et arrêté par moi maire
de Joinville-le-Pont, le trois
janvier mil huit cent
onze

Moreau Delavigerie

Table

Naissances

Beauvais Marie Geneviève 37
Baelyelen Pierre Constant ——— 38
Lamet Georges Jean Charles ——— 15
Lamet Louis Cyrille ——— 17
Dreux Jean Louis Théodore ——— 40
Divari Jean Charles ——— 20
Dulau Philippe ——— 1
Dulau Jean Baptiste ——— 2
Fraisant Jean Baptiste augustin ——— 26
Francis Thomas Hyppolite ——— 4
Francis Madeleine Elisabeth ——— 9
Joffer Marie Anne ——— 13
Laubert Pierre ——— 29
Lefieux Louise Sophie ——— 35
Lemaire Scholastique Antoinette 42
Lourette Pierre Joseph Jules ——— 10
Maillard Jean Marie Antoinette Octavie 3
Pellatier Jean Baptiste Charles ——— 11
Perin Guillaume ——— 5
Vanier Marie Françoise ——— 6

Mariages

quatre

allamort jean thomas — 36.
perot marie louise sophie

boutevieu louis claude —— 16
boudin marie louise

cotte jacques rue bonifacie —— 34
dutil josephine louise

fortin jacques louis —— 25
moutou marie charlotte

feron louis dorothée —— 41
lautru marie anne françoise

fougeret jean claude —— 43
chandelier louise charlotte

tiercelin pierre pascal —— 27.
boudin marie geneviève

rogue jean joseph —— 24.
lefel marie anne

Décès

Courtois Marie ——— 12
Lucas Charles Robert ——— 23
Chenot Marie Françoise ——— 29
Fontaine Joseph Jean Baptiste ——— 31
Guillemin Hyppolyte Charles ——— 18
Julien Pierre André ——— 21
Vajot Jean ——— 32
Nogues Françoise Isabelle Thérèse 33
Laubert Pierre ——— 30
Levin Marie Françoise ——— 27
Levin Marie Cécile ——— 19
Levin Marie Louise ——— 14.
Levin Juliana ——— 7.

Cinq.

Commune de Garches — Canton de Sevres — Seine et Oise

Par nous Juge ——— du Tribunal de première instance séant à Versailles, arrondissement de Versailles, Département de Seine et Oise, le présent Registre, destiné à recevoir les Déclarations des Naissances, Mariages et Décès, pendant l'année mil huit cent onze, a été coté et paraphé par premier et dernier feuillet; il contient vingt-six feuillets.

Fait double à Versailles, le dix Décembre mil huit cent dix. Dubillard de Villers

Du cinq janvier mil huit cent onze deux heures après midy

Acte de decest de Angelique Verret fille de Jean Louis Verret et de Madelaine Elisabeth Bertheritte sa femme de Jean Baptiste Rouvelet decédé dans la matinée entre minuit et une heure du matin en la maison en cette Commune agée de soixante et six ans né a Ville le soixe novembre mil sept cent quarante quatre sur la Declaration a moi faite par Vincent Louis Rognon son Beaufrere de la defunte demeurant en cette Commune agé de soixante et cinq ans et de Francois Guilliot jardinier en cette Commune beau fils de la defunte agé de Cinquante ans qui ont signé apres avoir entendu la lecture de l'acte

G. Guilliot VL Rogna

Constaté par moi Jean Louis Fremont adjoint de la Commune de Garche par delegation du maire

Fremont adjoint

Du dix huit janvier mil huit cent onze
une heure après midy

2
Naissance De Laurant ambroise fils de pere inconu

Acte De naissance de Laurent ambroise
fils Dan jourdhui a sept heures du matin
fils De pere inconnu et de marie Catherine
vosin agée de vingt ans Demeurante chez Le
Sieur Jean Bernardon Boulanger ent cette
Commune de Garche, Le Sexe De L'Enfant
a été reconnu etre du Genre masculin ent
presence de Laurent ambroise le roi
instituteur ent cette Commune agee de
soixante et huit ans et de charle Joseph Lam
journalier ent cette Commune De Garche agé
de vingt huite ans, La declaration a ainsi
faitte par marie Madelaine guillemin agée
de trante huite ans femme de jean Louis
Labaij Demeurante a St cloud Sage femme
reçue par Le jury du departement de seine
et oise le quelle a accouchée laditte marie
Catherine vosin la quelle a declaré ne Sa
voir Signer apres Lecture Les temoins ont
Signé apres avoir entendu la lecture de
Lacte excepte charle Joseph Lam qui a
Declaré ne Savoir Signer

Bernardon

Constate par moi jean Louis fremont adjoint de
Commune de Garche par delegation du maire
fremont adjoint

3
Naissance de marie Josephine anastasie Levot

Du trante janvier mil huit cent
onze
cinq heure Du Soire

Deuxieme N

acte De naissance De marie josephine
anastasie ne Dafmatin aquatre du matin fille
De Loüis herot vigneront ent cette Commune agé
De vingt cinq ans et de marie madelaine Boudin
demeurante ent cette Commune de Garche agé de
vingt deux ans edemi Sont epouse Legitime
Lesquel de L'Enfant a été reconnu etre de
Genre feminin ent presence de jean Pierre
Boudin vigneront en cette Commune agés de Cinquan
et uns ans grand pere De L'Enfant
et de jean Baptiste herot marchan De vin Démera
nte ent cette Commune age de quarante huite ans
Confin paternel du cote du pere de L'Enfant
Sur La declaration amoi faite par Loüis herot qui
a declare etre le pere de L'Enfant Les Temoins et
Le pere ont signe apres Lecture faite

L'héré

J. B. herot J. B Boudin

Constate par moi jean Loüis fremont adjoint de
la Commune de Garche par délégation du maire
fremont adjoint

Le Quatre et uns janvier mil huit cent onze
Dix heure du matin

4. naissance de Louis andre fils de pere inconnu

a ete De naissance De Louis andré né Deux

250

jourdhui a une heure Dumatin fils De
pere inconu et marie Genevieve Le moale
agée De vingt trois ans Demorante en cette
Commune chez Sa mere ent cette Commune
De Garche Le Sej De L'Enfant ai jeté
reconnu etre Du Genre maſculin ent pre
Sence De Jean Louis Sevin chevalier en
cette Commune agée De quarante cinque
ans Et De marc antoine Divary vigneront
ent cette Commune oncle maternel du cotté
de la mere De L'Enfant agée De trante Deux
ans
La declaration a moi faite parmarie Made
laine Guillemin agée De trante huite ans
fame De jean Louis Lahaye Demorante a St clou
Sage fame recu pare Le juij Du Departement
De Seine et oise Lequel a couché La dite mare
Genevieve Lemoal laquele a declare ne Savoir
Signe Les temoins ont Signe apres Lalec
ture faite

J. Sevin M. a Divary

Conflate parmoi jean Louis fremont adjoint de
la Commune de Garche pardelegation Dumaire

fremont adjoint

Du Dix ferrier mil huit cent onze une heure
apres midij

Cejourdhui pardevant moi jean Louis fremont
adjoint De La Commune De Garche Est

Troisième Mr

Comparu Monsieur rosé officier De Sante
Demeurante a Sevre Departement De seine et oise
Et assisté Des Sieurs jean Denis Sevin vigneront ent
cette Commune agée de Cinquante neuf ans —
Et de pierre noel Sevin vigneront ent cette
Commune agé quarante sept ans —
Et De jean Louis Sageret vigneront ent cette com
mune agee de vingt sept ans — Laquelle ma fait
Sa représentation du Cadavre Sans vie Dun Enfant
Du Sexe feminin, Donct marié jeane Cane femme
De jean Louis Sageret Sont Epouse Legitime
Demeurante ent cette Commune agée de vingt six
ans Et accouché ~~Declaration~~ Dans ce Dhui a onze
heure
Et a L'accouchement De Laquelle Le comparant
a assisté Declarant que Ladite Enfant né a
terme a peu prés de six a sept mois
De Conception est venu mort — Le pere
present

Delaquelle Declaration jai Dressé Le present
~~procés verbal~~ que Les temoins ont signé Excepté
Jean Louis Sageret pere de L'Enfant qui a de
clare ne Savoire Signe ont approuvé Et moi maire
Commune

J. M Sevin D Sevin

Constaté par moi jean Louis
Fremont adjoint De la Commune
De Garche par Delegation
Du maire — Fremont

6 naissance de Nicolas Victore Boudin

Du Dix neuf janvier mil huit cent onze
Dix heure du matin
acte De naissance De nicolas Victor né
Dibiere a une heure Du matin fils Dé
antoine marie Boudin journalier macon

N. J a a m B J L
Fremont

251

Demeurante ent cette Commune agée De vingt-
cinq ans, Et Demarié Denise fille agée De
vingt deux ans Demeurante ent cette commune. Ave
Epouse Legitime

Le Sexe De L'Enfant ajtée reconnu etre
Du Genre masculin en presence De nicolas
jouël agée De quarante Six ans Epicier a
St clout Departement De Seine Et oise
et y Demeurant

Et De jean Louis Sevin chertie tier
Demeurante ent cette Commune De
Garche oncle maternel du coté de la
mere De L'Enfant agée de quarante cinque ans
Sure La declaration a moi faite par antoine
marié Boudine qui a declaré etre Le pere De L'En
fant, Les temoin et Le pere ont Signe apres a
voire entendu La lecture De Lacte

J. Sevin

Jouël

A. a. M. Boudin

Constate parmoi jean Louis fremont adjoint Dela
Commune De Garche pardelegation du maire
fremont adjoint

Naissance De François Le Guai

Du vingt Six fevrier mil huit cent onze
Deux heur apres midy
Acte Denaissance de francois né D'au
jourdhui a Six heure du matin fils de
charle Denis Le Guai vigneron Demeurant
ent cette Commune agé De quarante Cinq ans

L'an
fremont
C D 9 J. B.

Quatrième M.

Et de marie marguerite veuve Levin demeurante
ent cette Commune agée des trente cinq ans dont
L'epouse Legitime —

Le fesp Dé L'Infant a été reconnu etre du
Genre masculin en presence de Louis michel
Breton vigneront demeurante ent cette Commune
agés de Cinquante trois ans —
Et De jean Baptiste herot marchan devin demeu
rante ent cette Commune agés de quarante huit ans
Sur La declaration amoi faite par chacun des
Le Guai qui a declare etre Les peres Dé
L'Infant Les temoins et Le peres ont signé
après Lecture faite ont aprouvé ont mot rejfnue

l m B. Breton C Leguay
J. B. herot

Constate parmoi jean Louis fremont —
adjoint Dela Commune de Jarcher par dele
gation Dumaire

fremont adjoin

8
Naissance de adelaide en fraj Levin

Du quinze avrile mile huit cent onze Sip
heures du Soir —
acte De naissance De adelaide éfrasi
née Dihière a quatre heure aprés midi
fille De nicolas antoine Levin — vigneront
Demeraute ent cette Commune agés De vingt
quatre ans — Et De marie, Louise Josphine —
Lafesse Demeraute ent cette Commune agés de
vingt Et uns ans — Sour L'proune Legitime —

J. L. M a S fremont

262

Le Seize Dé L'Enfant à Été reconnu être
Du Genre feminin en presence De
antoine Sevin jeune grand pere De l'Enfant
Vigneront demeurants en cette Commune agé de
cinquante trois ans
Et De jean francois Lafosse grand pere de
L'Enfant Vigneront en cette Commune age de
Cinquante Deux ans
Sur La declaration a moi faite par nicolas
antoine Sevin qui a declaré etre Le
pere De l'Enfant Les temoins et le
pere ont Signé apres Lecture faite
a presence antoine Sevin jeune qui a de-
claré ne Savoir

J J Lasseve

n a Sevin

Constate par moi jean Louis fremont adjoint
De la Commune de Larche par delegation du
maire

fremont adjoints

Naissance de jean Nicolas Guillaume Sevin

Du Seize avrile mile huit cent onze, Dix
heure Du matin
Acte De Naissance de jean Nicolas Guillau
me, né Dibier a Jest heures Du soire
fils de jean Pierre Sevin Vigneront en
cette Commune agé de vingt trente ans
edemi, et De Marguerite Didier Bordin
Demeurante en cette Commune age de
vingt cinq ans Son Et Spouse Legitime

J a S J P S

fremont

Le fils De L'Enfant a été Cinquième M
reconnu être Du Genre Masculin en presence
De jacque antoine Sevin cherbutier Demeurant en
cette Commune agés De trente trois ans parens Du
nouveau Né L'Enfant
Et De francoise Cauna vigneronne en cette Commune
agés De quarante cinq ans en viron
Sur La Declaration ainsi faite par jean Pierre
Sevin qui a Declare etre Le pere De L'Enfant
Les temoin et Le pere ont signé apres avoir
entendu La lecture De lacte excepte francoise
Cauna qui a Declaré ne Savoire
ja Sevin J P Sevin

Constaté par moi jean Louis fremont adjoint
De la Commune De Parcha par delegation Du
maire
fremont adjoint

10
naissance De
Louis antoine
Divary

Du vingt six avrile mile huit cent onze
huite heure Du matin
Acte De naissance De Louis antoine né
Dibiere a six heur Du soire fils De marc an
toine Divary vigneront Demeurants ent cette
Commune agés De trente Deux ans Et De
marié anne berot De meranta ent cette Commu
nne agés De trente huite ans Sont epsonx
Legitime
Le fils De L'Enfant a été reconnu etre
Du Genre Masculin ent presence De pierre
martin Sevin vigneront ent cette Commune
P. M. Sevin J L S M. R Divary
fremont

·agé De Cinquante Cinq ans et De jean Louis
Sevrin charretier Demeurante ent cette
Commune agé de quarante cinq ans
Ave La De clarations a moi faite par
marc antoine Devary qui a declare etre
Le pere De L'Infant Les temoins et Le
pere ont Signes apres avoire atten Du La
Lecture De Lacte

P. m. Sevrin J. Sevrin

M. A. Divary

Constate par moi jean Louis fremont
Adjoint De la Commune De Farche par De
legation Du maire
fremont adjoint

Du vingt neuf avril mile huit cent onze
Di heures Du matin

Naissance de alexandrine grand Pierre

acte De naissance De alexandrine nee Dhier a
sept heure du matin fille De au guftin grand
pierre Serurier ent cette Commune agee De Cinq
ante Cinq ans, et De marie anne Genevieve
blain Demeurante ent cette Commune age de qua
rante quatre ans dont L'epouse Le gitime
Le Sexe De L'infant a ete reconnu etre du
Genre feminin ent presence De francois pigny
signeront ent cette Commune agee De Cinquante deux
ans, et De jean Bernardon mason ent cette Commune
age De Cinquante trois ans, Ave La declaration
a moi faite par augustin Grand pierre qui a
Declare etre Le pere De L'Infant Les temoins
et Le pere ont signe excepte francois pigny
qui a Declare ne Savoire signe apres Lecture
pere faite

J. Bernardon

a. Grand Pierre

Constate par moi jean Louis fremont adjoint de
La Commune De Farche par delegation du maire
fremont adjoint

12
naissance de
jean, Pierre
Sevin

Du quatre mai mil huit cent onze Sixieme Dit
huite heure Du Soire

Acte De Naissance De jean Pierre né dhier
dheui a huit heur Du Soir, fils De marie magde-
laine Zaquarij Boudin agée de vingt quatre ans
demerante ent cette Commune de Laroche, Le fils
De L'Enfant a été reconnu etre Du Sexe
masculin en presence De jean Bernardon
maçon ent cette Commune agé de Cinquante Troij
ans, et de jean Louis Zaquarij Boudin vignerons
ent cette Commune agé de trante troij ans pere de
la mere de L'Enfant;

La declaration a moi faitte par Monsieur jean
Marie magnon chirugien de L'office civile
De St clout et ij demerant agée de Cinquan-
te Troij ans Le quele accouche Laditte marie
magdelaine Zaquarij Boudin, et par jean Pierre
Sevin vignerons ent cette Commune La quelle a
reconnu etre Le pere du dite Enfant Laquele
a signé avec les temoins aprés La lecture De Lacte

jean pierre Sevin

J Bernardon

magnon

J. L. Z. Boudin

Constate par moi jean Louis fremont adjoint
De La Commune De Laroche par délégation
Du maire

fremont adjoint

Du six mai mile huit cent onze Dix-heure Dumatin —

13 Decet Demarie agnés Boudin

Acte De décés De marie agnese boudin fille Des Défeunt pierre francoys Boudin et De agnese perpetue metivet Ses pere et mere, Et femme de jean noel Grillon vigneron Décédé Dabiere a une heur Dumatin ent cé maison ent cette Commune De Jarcke. agé de quarante neuf ans environ nés Le vingt Et uns octobre mile sept cent soixante Et uns Sur La Declaration amoi faite par jean Pierre Boudin frere de la defeunte vigneron ent cette Commune. agé De Cinquante Et uns ans, Et De francoix joseph Grillon vigneron ~~vigneron~~ ent cette Commune beau frere Dela defeunte agés De trante cinq ans Et ont Signé apres avoir entendue la lecture de lacte ont aprouvé une mot rejés une —

J J grillon J S Boudin

Compté par moi jean Louis fremont adjoint Dela Commune de Jarcke. par Délégation Du maire — fremont adjoint

14 Decet Demarie Genevieve Boudin

Du onze mai mile huit cent onze neuf heure du matin

Acte De Decés De marie Genevieve Boudin fille Des Defeunt pierre Louis Boudin ~~la femme~~ vigneron Et marié + ~~la mesme~~ Ses pere et mere Et femme de joseph Dorange Decede

Mag Delaire Dunet

J S D P Y D

J S D P Y D

fremont

Dix-sept à trois heures du matin — Baptiste M.
est à sa maison est cette Commune de Sarche agé
de soixante et quatre ans né est cette Commune
le onze mars mil sept cent quarante cinq
sur la déclaration a moi faitte par Jean Baptiste
Dorange son fils aine maternelle vigneron est cette
Commune agé de quarante et uns ans, et de Pierre
Joseph Dorange son fils quadet et maternelle vigneron
est cette Commune agé de vingt quatre ans et ont
signé après avoir entendu la lecture de l'acte
est approuve le renvoie et deux mot rayé comme nuls —

J B Dorange J J Dorange

Constaté par moi Jean Louis Fremont adjoint de
la Commune de Sarche par delegation du Maire
Fremont adjoint

15
naissance
de l'Emma
Louise Dorange
Montigny

Du trente mai mil huit cent onze neuf heure
du matin
Acte de naissance de l'Emma Louise né d'aujourd'hui a une heure du matin fille de marie
antoinette Dorange agé de trente quatre ans
demeurante est cette Commune femme de pierre
henrie rozai et femme divorce d'alexi
francois Le fort Le fils de l'enfant a fait
reconnu etre du sexe feminin en presence
de pierre Dorange vigneron est cette Commune
agé de cinquante ans frere maternel de
cette de la mere de l'Enfant et de Simon
Louis Le mires agé de cinquante et uns ans
receveur des contribution est cette Commune

J B D. P. D. Fremont

L'a Declaration a moi faite par monsieur jean marie magnon, chirugien de l'hopice civile De St cloud et y demeurant agé De cinquante trois ans Le quelle a reconue Ladite marie antoinnete Divary et Louis michele montigny Laquelle a reconnu etre Le pere du dit Enfant Les quele a signé avecque Les temoins

Magnon — P. Dorange

L. Pennisse

Montagu

Reçu 4

Constaté parmoi jean Louis fremont adjoint de la Commune de Garche par delegation du maire fremont adjoins

Du Deux juin mil huit cent onze Dix heure du matin —

16 Naissance de francois victor Dorange

acte De naissance De francois victore né Davant hier a Dix heure Soire fils De jean Baptiste Dorange vigneron demorant ent cette Commune agé de vingt trois ans Et de Catherine virgini Laguerre demorante ent cette Commune agé de vingt deux ans Sont Epouse Le gitime Le Sexe De l'Enfant a été reconnu etre du Genre masculin ent presence De jean Baptiste Dorange Lejeune agé de quarante et ans ans vignaront demeurante ent cette Commune conjoint paternele du cotté du pere De l'Enfant et De jean Baptiste

J B Dorange — J. B. D.

J B D fremont

Berot marchand Devin Demorante ent Sixieme M
cette Commune agé quarante huite ans, Sur la De'cla
ration a moi faite par jean Baptiste Boranye qui
a De'clare etre Le pere de L'Enfant Les Temoins
et Le pere ont Signé apres Lecture faite —

J. B. Boranye L. B. Berot
J B Doranye

Constaté parmoi jean Louis fremont adjoint de La
Commune De Garche parde le gation du maire p
fremont adjoint

Du Deux juin mille cent onze, onze heures
du matin
17 Acte de Naissance de nicolas francois ne' di
Naissance de francois — siere a sept heure du matin fils de jean antoine
francois francois paulmier vigneront ent cette Commune age
De vingt six ans et De marie, helaine Turque de'
murante ent cette Commune agé de trente ans Sont
Epoux Legitime, Le Sexe de L'Enfant a ete reconnu
etre du Genre masculin ent presence de nicolas
francois vigneront ent cette Commune agé de vingt
sept ans, et De jean Pierre Decour vigneront
ent cette Commune agé de vingt huit ans Denis
fiere du pere de L'Enfant, Sur la declaration
a moi faite par jean antoine francois paulmier
qui a declare etre Le pere de L'Enfant Les temoins
ont Declare né Savoire apres avoire entendue La
Lecture De L'acte et Le pere a Signe ont approuve
Le renvoi

† Signe
J. B. Paulmier

Constaté par moi jean Louis fremont adjoint de
la Commune De Garche par delegation du maire
fremont adjoint

Mariage de jean, Pierre Sevin et de marie Magdelaine Zaquarij Boudin

Du quatorze juin mile huit cent onze Dix heure Du matin

Acte De Mariage De Jean Pierre Sevin vigneront Demeurante ent cette Commune agé De Soixante et uns ans né ent cette Commune Le trois Decembre mil Sept cent quarante neuf fils Des Defeunt pierre Sevin vigneront Decedé ent cette commune Le _____ et De Marie Josset Deu Déc ent cette Le vingt cinq aoust mil Sept cent soixante Ses pere et mere et veuve De marie Jenvieve Divarij avec ent faut Decedée ent cette Commune Le vingt six janvier mile huit cent dix

et faize approuve Lecture fremont adjt

et De Marie Magdelaine Zaquarij Boudin fille majeure De Defeunt Louis Zaquarij Boudin Decedé ent cette Commune Le quatorze Dreumaire mil Sept cent quatre vingt treize et De Marie Thereze Deline Ses pere et mere jvigneronne ent cette Commune agée De vingt cinq ans né ent cette Commune Le saize a oust mile Sept cent quatre vingt Six

Les acte preliminaire du Mariage Sont Les publications faitte par moi jean Louis fremont adjoint de Ladite Commune en labsence et par delegation especiale du maire soussigne, Les Dimanche cinq mai et Douze mai Dernier et affiché aux Terme De la loi

Le tout Informe de toute Les quele acte il a été donné Lecture par moi adjoint soussigne aux Terme De la loi Les quele sont reste annexé aux presente acte ile nij a pas, eu Dopposition aux dit Mariage

J P Se J B J M Longuet

J L Z P L S fremont

Le dit mariage Du consentement Neuvième M
Donné ent notre presence par Marie Therese Edeline
vigneronne ent cette Commune mere De L'Epouse
Et veuve De Louis Jaquarie Boudin

Lecture à Ité donne par moi faisant Les fonction
Dofficier public De L'Etat civil soussigne aux terme
De la loi Du Chapitre Six du titre Cinq du Code
civile intitule Du Mariage contenant Les Droit et
Les Devoire respective Dés Epoux

Lés Epoux present ont Declaré prendre In mariage
Savoire L'Epoux Marie Magdelaine Jaquarie Boudin
pour Sa Legitime Epouse Et L'Epouse Jean
pierre Sevin pour Sont Legitime Epoux

En presence De pierre Louis Sevin vigneront ent
cette Commune agés de soixante Et cinq ans frere
De L'Epoux Et premier Temoin De Sont coté
Et De jean Bernardon maçon en cette Commune agés de
cinquante trois ans Second temoins Du Cotte De Lé
poux
Et De jean Louis Jaquarie Boudin vigneront en cette
Commune agés De trente quatre ans frere De L'Epouse
Et premier Temoins Du Coté De L'Epouse
Et De jean Nicolas Longuet vigneront Demeurante a
St clout agés De trante cinq ans Beaux frere Du
Cotte De L'Epouse et Second temoins De Sont
Cotte
Et De Marie therese Edeline mere De L'Epouse
vigneronne ent cette Commune agé de cinquante cinq
ans

Après quoi moi jean Louis fremont a Joint
aux maire Deladite Commune De Garche ent
Labsence Du maire et par delegation faisant Lés

fremont

fonction D'officier public De L'Etat civile soussigné
ai Declare aus terme De laloi que Les dit Epoux
Sont unis ent mariage
Les Epoux Les temoins mere ont Signe ~~ont signé~~
a L'Exception De Marie Magdelaine Zaquarie
Boudin Lepouse Et Marie Therese Edeline mere de
L'Epouse qui ont Declare ne Savoire Signe ont
approuvé unt mot rejo nul

Jean Bernardon

J N Longuet J Jpelpin

J Zacharie Boudin pL Jovin

~~fremont Boudin~~

Dusingt quatre juin mile huit cent onze Dix
heure du matin

19
Naissance De
Sophie peltier

Acte De naissance de marie Sophie né Dibiere
a quatre heure Du matin fille De jean Claude
peltiere jardiniere demeurante ent cette Commune
agé de quarante trente ans, et de marie angelique
Rouillot age de trante neuf ans, Sont Epoux
Legitime, Le Sexe De L'Infant a ete reconnu
etre Du Sexe feminin ent presence De Laurent
ambroise Le roi instituteur en cette Commune
agé De soixante et uns ans, et De jean francois
Modeste herot Compagnon macon demeurante en
cette Commune agé de vingt sept ans Sure
La declaration amoi faitte par jean Claude

Dix Sieme M

peltier qui a declaré etre Le pere de L'Infant
Les Temoins ont Signé apres Lecture faite cy cepta
Le pere et jean francois modeste berot temoins qui ont
Declaré ne Savoire

Le Roy

Constaté par moi jean Louis fremont adjoint de la Commune de Sarche par delegation du maire

fremont adjoint

Du vingt neuf juin mil huit cent onze Dix heure du matin

Le mariage de antoine Gervais rongiol et marie marguerite Lucas

acte De mariage de antoine Gervais rongiol Jardinier entre cette Commune né Le vingt huit Septembre mil sept cent cinquante trois fils majeure des Defeunt antoine rongiol et De marie Edme moriet Sa mere et veuve De marie marguerite Liraut tous trois De Cette Commune

Et De marie Marguerite Lucas fille Des Defeunt francois Bertran et De marie Lucas Ses pere et mere Ledit Bertran Decedé + ~~a fond de marchais~~ et Ladite marguerite Lucas Decedé a fonds marchais Departement De seine et oise et veuve De Defeunt augustin totain Son premier marié Décédé ent La Commune de Sarche Le quatorze octobre mile huit cent neuf Ladite marguerite Lucas née ent La Commune De Limai Ledit neuf mai mile Sept cent soixante dix — Les acte préliminaire de mariage ont Les publication faite par moi adjoint Soussigné Les Dimanche neuf juin et Seize De juin a la porte De L'Eglise De La Commune a Stendue quil ni a pas De maison Commune a L'heure de midi et affiché au terme De La loi

+ a chaville Departement De seine et oise

Et De Lacte De publication De mariage Delivré par monsieur Dandrij maire de la Commune de meudon Le vingt trois juin mile huit cent onze, et dit par monsieur andrieux juge president du Tribunal civille Du Departement De Seine et oise Le vingt huit juin mil huit cent onze

fremont adjoint

Extrait Des registre Des acte De naisance De Letat civil De La commune demeudon Departement De Seine et oise De lanne mile sept cent cinquante trois Delivré par M. Daubrij maire Le vingt sept juin mil huit cent onze et visé par M onsieure anfri vice president Du tribunal civile Du Departement De Seine et oise Le vingt sept juin mil huit cent onze

Extrait Des registre De Letat civile De la commune De meudon Departement De Seine et oise Delanne mile sept cent quatre vingt Deux Delivre par m. Daubrij maire Le vingt sept juin mil huit cent onze et visé par monsieur anfri vice president D— Du departement Deseine et oise Le vingt — huite juin mil huit cent onze

Extrait Des registre DeLetat Civil Dela Commune De meudon Delan Dorze Delarepubrique Delivre par monsieur Daubrij maire Le vingt quatre octobre mile huit cent sept et visé par m. anfri vice president Du Département seine oise Le vingt juin mile huit cent onze

Extrait Des registre De Letat civile De La Commune De meudon pource Lanne mile huit cent sept Delivre par monsieur Daubrij maire Le vingt sip mai mile huit cent onze et visé par M. anfri vice presidents Du departement Seine et oise Le vingt huite juin mile huit cent onze

Extrait Duregistre Des acte De naissance De la commune De Linaij chef lieu Du canton arondissement De meaux Departement De Seine et oise Delivre par monsieur hubert maire Le vingt Deux avrile mile huit cent onze et visé par Le president Du Tribunale De meaux Le vingt trois avril mile huit cent onze

Extrait Duregistre Delacommune De Saulx marchais pource lanne mile sept cent quatre vingt sip Delivre par Le Preffet en chef Du tribunal De premiere instance Dessepaile Le vingt neuf mars mile huit cent onze visé par monsieur Le

cc ah Le a·g·v Premont a jou

Vicepresident Du tribunal De premiere — Vingtieme M
instance Du Departement Seine et oise

Extrait Du registre Des actes civil De la Commune
De charille pour Lanne mile huit cent six —
Delivre par monsieur hennicot adjoint De ladite
Commune Le quinze fevrier mile huit cent onze
et vise par monsieur auprie vice president du tribu
nal civile Du Departement de Seine et oise

Letouté en forme Detoute Lés quel acte il a été donne
Lecture par moi adjoint jean Louis fremont De la
Ditte Commune est Labsence et par delegation especiale
Du maire faisant Lés fonctions Dofficier public De Letat
civil aux terme De la loi ———————

Il ni apas eu Doppositions aux Dit mariage Lecture
a été Donné par moi adjoint soussigne aux terme De
La loi Dés chapitre 6 Du titre cinq Du code civil
intitule Du mariage contenant Les Devoire et Les Droit
respectif Des éspoux ———————

marié Lés epoux présens ont Declaré prendre en mariage
Savoire L'epoux Marguerite Lucas pour Sa femme
et Legitime et prouve et L'epouse antoine Servais soussigne
pour Son Se con et Legitime et poux ———————

ah
L T
a g v

Un presumé Dé antoine Sanctin jardinier alamarche
commune De marne agés De quarante dix ans
premier temoin du cotté De L'Epoux —

Et De charle Cama vigneront est Ditte Commune de Larche
agés de quarante huite ans Second temoin Du cotte De
L'Epoux ———————

Simon, Pierre Cathrine Compagnon macon Demeurant
a meudon agés de soixante et uns ans premier temoin
ans Du Cotte De L'epouse
marié charle antoine voisinier jardinier a meudon
agés de vingt traite ans fils De antoine Servais soussigne
Dés De L'epoux — Se contemoin Du cotes De L'epoux —

cc ah L T a g v

Fremont adjoint

Et ont presence De Léger Tabary marchan Devin amend on Departement Defeine et voisin agés De cinquante Six ans —

Après quoi moi jean Louis fremont adjoint De la Commune De Jarche faisant Les fonction dofficier public De Leta civile ai Declare quau y terme De La loi Les dit epoux sont uni en mariage

Les époux et Les temoins ont signe excepté marie marguerite Lucas epouse et Simon pierre Catherine et marie charle antoine rosjôle qui Declare ne Savoir signé ont approuvé Les renvoy et Les mot rey nul

Lecture apres Lecture faite et Les piece aseipé aux preparte acte signe pareo L'Epoux seulement

Crauwhanden

Leger Tabary a g vo signol

fremont adjoint

21 Naissance De françois paule Emil fils De Sere in Comme

Du sept juillet mil huit cent onze Deux heur apres midy

acte Denaissance De fran,cois paule Emil fils De Barbe Neukirch Native De mayence De. et Du mant agé De trante quatre Domicilié chet Lavenue alamour est cette Commune De Jarche Ledite enfant né Davant hier à une heur apres midy fils Despere inconu

Le Sexe de L'Enfant ainsi reconnu etre du Genre masculin est presence De jean Baptiste Bondin cultivateur est cette Commune agé De cinquante et un ans, et De jean Louis Divary vigneront Demerante est cette Commune agé De vingt neuf ans —, Ladeclaration amoi faitte par Marie

J B B Jeo

Bourjeone Mre

Magdelaine Guillmin femme de jean Louis Latrai Sage femme
reçu par le jurij du Dept de Seine et oise Demeurante
a St clout agé de trente huite ans la quele a accouche
Laditte Barbe Neutsch Les quels temoins ont Signe
apprès Lecture faitte De Lacte excepté Laditte
marie magdelaine Guillmin qui a Declare ne
Savoire Signe

J B Boudin Il Devant

Constaté par moi jean Louis fremont adjoint de
La Commune de Garche par delegation du maire.

fremont adjoint

22. Naissance de Louise Rozalie Dorange.

Du trente et uns juillet mile huit cent onze
Dix heur du matin —
acte De naissance De marie Louise rozalie
né Dihere a dix heure du matin fille De
Legitime mariage De pierre Joseph Dorange
vigneron en cette Commune age De vingt quatre
ans - et De marie francoise forlij agée de
vingt quatre ans ent cette Commune, — —
Le sexe De L'Enfant aitté reconnu etre du
Genre feminin en presence De jean Noel
Grillon vigneron ent cette Commune agé de
Cinquante cinq ans et De jean Pierre forlij
vigneron ent cette Commune agé De vingt
et uns ans - Sur La Déclaration a moi faitte
par pierre Joseph Dorange qui a Declare

P J D

être Le pere De L'Infant Les temoins
ont Signé après avoire attentivement la
Lecture De Lacte excepte jean —— noel
Grillon et jean Boivin fils qui on —— De-
clarés ne Savoire S J Dorange

Constaté par moi jean Louis fremont adjoint de
La Commune Dé Garche par délégation Du
maire —

fremont adjoint

23
Mariage Dé
Louis Michel
montigny
et marie antoinette
Divary

Du Douze a onze mil huit cent onze Le neuf
heur du matin
acte De mariage De Louis michel montigny
né a Paris dans La Ci devant paroisse St —
Germin Le viel Le quatre novembre mile sept
cent quatre vingt maçon Demerante a paris
rue de Creussol n°. neuf fils majeur De de
feunt pierre michelle montigny et De antoi
nette Serpette Sa femme. Ses pere et mere dé
merante a Paris rue de Creussol n° neuf
Sixieme arrondissement

Et De marie antoinette Divary ne a Garche le
Dix huitte a onze mile sept cent soixante et
dix sept épicière marchande Demeu etat cette Co.
mmune fille majeur des Defeunt jean Baptiste
Divary vigneron Decede a Garche Le premier
Septembre mile sept cent quatre vingt neuf et Jeanne

Lecture faite
fremont adjoint

perain Lecuda a Garche Le

Cinquième An

et Neuve Lepivre heuri rozai acte ont fait Déclaration a Garche Le Six novembre mile huit cent sept et femme divorcé De francois alexeis Le part Le Dix neuf Septembre mil huit cent Dix

Les acte preliminaire Du mariage Sont Les publication faitte par moi adjoint foncjone faisant Les fonction Dofficier publique De L'etat civil par Delegation Du maire Les Dimanche vingt et uns juillet et vingt huite Du même mois et meme anné a Laporte De L'Eglise De la Commune attendue quil ni a pas De maison Commune a L'heure Demidi et affiché au terme Dela loi

Extrait Des registre Des acte De naissance De La Cé Devant paroine St Germin Le viele Delivre par mons. urrire aparie Le vingt quatre Germidor ont sept

Extrait Des registre Des acte De publication De mariage De mile huit cent onze Les Dimanche vingt huite De juillet et quatre a oust meme anée et meme mois De Laville De paris mairié Du sixeme arondisement Delivre par M. Solde adjoint Le sept a oust mile huit cent onze et visé par M. Leprezident Du Tribunal civil De la quatrieme chambre aparis Le huite a oust mile huit cent onze, Extrait Des registre Des acte De Decest De lan mile huit cent Delamairie Du sixeme arondisement Dela vile De paris Delivre par monsieur Solde adjoint Le trente juillet mil huit Ceust Onze et visé par monsieur Leprezi dent Du tribunal De laquatrieme chambre De Paris Le huite Coust onze

S. Ag. h. [illegible]
p. D. apsp [illegible] C.M. Le [illegible] Le [illegible]

Lesdite est forme Delaute Les quelle acte ilen a été donne Lecture par moi adjoint soussigne aux terme De la loi Les quelle acte demeurera resté annexe aux presente acte il ny a pas eu dopposition aux Dit mariage, Le Dit mariage du Consentement donne ent notre presence par antoinette Serpette Pagne mere De L'epoux age de soixante et quatre ans Demeurante a Paris, Lecture a été donne par moi adjoint soussigne faisant Les fonction Dofficier publique de L'Etat Civile aux terme Delaloi du Chapitre iij du titre cinq Du code Civile intitule Du mariage Contenant Les Droit et Les Devoir respectife Des époux, Les epoux presente ont Declare prendre en mariage Savoire L'Epoux marie marie antoinette Divarij pour Legitime et pouse et L'Epouse Louis michel montegnij pour Sont L'Egitime et pouse

En presence De pierre Charle Camu vigneront ent cette Commune age De quarante quatre ans premier temoins Du Coté De L'Epoux

Dejean Baptiste herot marchant Devin ent cette Commune agé De quarante huite ans Beau frere De L'Epous Second temoins Du Cote De L'Epoux

Et De Louis Simon Lemire receveur Des Contributions De cette Commune agé De Cinquante Deux ans premier temoins du Coté De L'Epous

Et Depierre Dorange vigneront ent cette Commune Beau frere De L'Epouse age De Cinquante ans Second temoins Du Cotté De L'Epous

Lecture

Pastorpiane M

Et De antoinette perpetue Gagné mere De L'Epoux âgé De Soixante et quatre ans, après quoi moi jean Louis fremont adjoint au maire Dela dite Commune ent Tout absence et par Delegation faisant les fonctions Dofficier public De L'Etat Civile Soussigné ai Declaré au terme Delaloi que Les Dit époux Sont unis ent mariage, Ledit Louis michele montagné ajante une Infant enterieur aux Dit mariage avec Ladite marie antoinette Divarij Le trente mai mil huit Cent onze, ent registre Sur Les registres De L'Etat Civil De La Commune De Jarcke et Tout ete fait nomé Emma Louise reconnu aujourdhui au present acte Demariage et approuvé par La mere De L'Epoux et Les temoins, Les Epoux mere et temoins ont Signe après Lecture faite De Lacte et Les piece annexés au presante acte Signe par Les et Epoux

Lextrait Divorce de Marie antoinette Divarij ent date du dix neuf Septembre mile huit cent onze et ont approuve le renvoi

L. Montagné

Fcca Maria Divarij

L. B. Heroi D. Dorange ap gagné e montagg

Le Lemire

fremont adjoint

24
naissance de Sophie Louise fricot fille de père inconnu

Du quatorze a oust mil huit cent onze Neuf heur Du soir —
acte De Naissance De Sophie Louise née Daujourdhui a huite heur Du soir fille De père inconnu et De Louise Sophie fricot agée De vingt ans demeurante ent cette Commune De Parche, Lequel De L'Infant a été reconnu etre du Sexe feminin ent presence de jean Baptiste Dorange vigneront ent cette Commune agée de quarante et uns ans, et De jean Baptiste fremont agé De vingt et uns ans vigneront ent cette Commune, La declaration amoi faite par Monsieur rosé officier De Sante demeurante a Sevre Departement De seine et oize Lequel a accouché Ladite Louise Sophie fricot Lequel a signé avec Les temoins a prês Lecture faite De Lacte

Rosé J B fremont J B Dorange

Constaté par moi jean Louis fremont adjoint de la Commune De Parche par delegation de mairie
fremont adjoint

25
acte De Decez de marie Sophie pelltier

Du vingt a oust mile huit cent onze Dix heur Dumatin
acte De cest Dé marie Sophie pelltier fille De jean Claude pelltier pour natier en cette Commune et marie angelique Vouillot de cedé Dibiere a sept heur Du soir né ent cette Commune Le vingt quatre juin mile huit cent onze, Sur La declaration a

moi faite par charlle Lanie Quinzieme Mai
signerent ent cette commune agés de quarante
huite ans —, et par jean Baptiste fremont
age de vingt et uns ans signerant ent cette Co-
mmune et on Signe apres avoir atten du
La Lecture De Lacte CAM

J B fremont

Constaté par moi jean Louis fremont adjoint
de La Commune de Garche par delegation
du maire fremont adjoint

26 Naissance de marie Louise angelique Boudin

Du vingt neuf a oust mile huit cent onze, Dix heur
du matin
acte De naissance De marie Louise angelique
né Dhuire a quatre heure du matin fille De
Legitime mariage De jean Baptiste Boudin
Signeron Demerantes ent cette Commune agés
De Cinquante Deux ans et de marie Magdelai
ne Dorange Sont et poure Legitime agés de
trante Six ans — Lesex De L'Enfant a été
reconnu etre Du Sexe feminin ent presences de
pierre Louis Lemonde agés de vingt et ans
ans — pour naliér Demerantes ent cette Commune
et De jean Baptiste fremont signerant ent cette
Commune age De vingt et uns ans —, sur La Declara
tion amoi faite par jean Baptiste Boudin qui
a declare etre Le pere De L'Enfant les temoin
et Le pere ont Signe apres avoir entendu La
Lecture De Lacte

Louis Lemonde

J B Boudin — j B fremont

Constaté par moi jean Louis fremont adjoint de
La Commune de Garche par delegation du maire
fremont adjoint

Dix premier Septembre mile huit cent onze
huite heur Dumatin
Acte De Decest De jean Baptiste charle peltier
ne ent cette Commune Le Dix sept avrille mil
huit cent Dix fils De jean Claude peltier jour
nalier ent cette Commune et marie angelique
roullot Decede Dihier a huite heur Du soir
ent Cette Commune, Sur La declaration amoi
faitte par charle Canu signeurant ent cette Commune
agés De quarante huite ans et De jean Baptiste
fremont agés De vingt et uns ans Signeurant ent
Cette Commune et ont Signe apres avoir atten
du La lecture De Lacte ont approuve le
ren voix et Deus mot rey ratu

Canu

1 B fremont

Constate par nous jean Louis fremont adjoint De la
Commune De Garche par delegation Du mair
fremont adjoint

Dutroude et uns a ont mile huit cent onze
cinq heur Du Soir
Acte De Décest De marie Louise Sophie frecha
agé De vingt et uns ans ne a Garche Le trente
mai mil sept cent quatre vingt Dix fille De joseph
frecha charpentier alaparoisse Desilmeuve Commune
De Garche et De marie Genevieve Geans Decede
Dihiere a sept heur Du matin Sur La declaration
amoi faite par Laurant ambroise Le roi institu
teur ent cette Commune age De soixante
et uns ans et De jean francois modeste Berot
Compagnon macon ent Cette Commune agé De
vingt sept ans et ont Signe apres avoir entendu
La lecture De Lacte et ceyste jean francois mo
deste Berot qui a declare ne Savoir

Le Roy

Constate par nous jean Louis fremont adjoint de
La Commune De Garche par delegation Du maire
fremont adjoint

+ traute a ont =

1 B

28 Decest De jean Baptiste charle peltier

28 De cest De marie Louise Sophie frichut

Dix-neuvième Me

Dubrande et mis a cent mile huit cent onze Dix heur du matin —

28 Naissance de Etienne alexandre alamort

Acte De Naissance De Etienne alexandre né dhier apmidi heur du Soire fils du legitime mariage de jean thomas alamort maçon ent cette Commune agé De vingt sept ans et De marie Louise Josephe perot agé de Dix neuf ans, Le sexe de L'Infant a ete reconnu etre De Genre masculin En presence de Laurant ambroise Le roi instituteur ent cette Commune agé De soixante et uns ans et De Etienne perot grand pere De L'Infant demerante ent cette Commune age de Cinquante sept ans Sur la Declaration amoi faite par jean thomas alamort qui a declare etre Le pere de L'Infant Les temoins et Le pere ont signe apres avoir entendu la lecture De Lacte excepte Etienne perot qui a declare ne savoir — alamort

Le Corps

Constate parmoi jean Louis fremont adjoint De la Commune de Jarche par delegation du maire —

fremont adjoint

Du onze Septembre mil huit cent onze Dix heur Dumatin

30. naissance de jean Baptiste Dulac

Acte De Naissance de jean Baptiste né davant hier huite heur Du matin Soir fils Du legitime mariage De jean Baptiste Dulac Compagnon maçon Demerante ent cette Commune age de vingt huite ans et De marie L'Une Levin ent cette Commune age de trente ans, Le Sexe De L'Infant a ete reconnu etre Du Genre masculin ent presence De pierre martin Levin grand pere dudit Infant Demerante ent cette Commune age de Cinquante sept ans et De jean Bernardon maçon Demerante ent cette Commune oncle paternele Du cote Du pere

~~Du Coté Du père~~ De l'enfant agé de cinquante trois ans, Sur La declaration a moi faite par jean, Baptiste Dulac qui a déclaré etre Le pere De l'enfant Les temoins ont signé après Lecture faite De Lacte excepté Le pere qui a declare ne Savoir Signe ont approuvé Cinq mot reje. Commune

J Bernardon Pr Mr Sevin

Constate par moi jean, Louis fremont adjoint De La Commune de Gorcke par delegations Des maires

fremont adjoint

31 mariage de jean francois feron

Du Dorse septembre mile huit cent onze heur de midy

acte Demariage De jean francois feron né a villedavrai Canton De Lerre Le fix Septembre mile sept Cent Cinquante fix fils majeur De francois guillen feron et De marie francoise Jolliere Son Epouse tous Deux De cede veuf ont premiere noce De marie Catherine nicolas Le Goindre En Seconde De marie marguerite Le prince avec Deux Enfant De Cont premier mariage, Vignerons De meranie a villedavrai

J J . MCS vc

fremont adjoint

Et De marie Catherine Jageret né a garoche
le Douze à ouit mile sept cent soixante
Dix fille majeur De Defunt antoine Jageret
Vigneron ent cette Commune et De marie
Louise prigni Vigneronne ent cette Commune age
Denviron soixante Dix huite ans Veuve en pre
-miére nóce avec enfant De Louis Cane Decede
ent cette Commune Le trante juillet mile huit
cent huitte Vigneront Demurant ent cette
Commune

Les acte preliminaire Du d. mariage Sont
Lacte De publication Du di mariage faite par moi
adjoint adjoint soussigné a la porte De L'Eglise
De La Commune attendu qu'il n'i a pas de
maison Commune Le quatre Le onze a ouit Dernier

L'acte De publications Du dit mariage faite ent
La Commune De villedavrai Le quatre Le onze a
ouit Dernier Suivant L'Etait Delivré par m.
Depuis adjoint De villedavrai Le vingt huite a
ouit Dernier Constatant qu'il n'i a pas eu de
oppositions au dit mariage

Etrait Des registres Des acte De naissance de
la Commune De villedavrai pour Lanné mil sept
cent cinquante six Delivré par m. Depuis adjoint
Le vingt huite a ouit Dernier

J J J M C S M C

fremont adjoint

Extrait Deregistre Des acte De Decest De Lamairie
Du Dixeme arrondissement De la Commune de
Paris pour lan Neufe De La republique francaise
Delivree par Le Secretaire en chef De l'Etat civile
Le Seize frimaire anDeux ——————————
Extrait de registre Des acte De Decest Dela Commune
de villDavrai pour Lanne mile huit cent onze
Delivre par M. Dupuis adjoint Desdit Davrai
Le vingt huit a oust Dernier ——————————
Extait Des registre Des acte De Decest Dela Commune
de villDavrai pour Lanne mile huit cent Dix
Delivre par M. Dupuis adjoint De villDavrai
Ledit jour vingt huite a oust Dernier
Extrait des registre Des acte De Decest Dela Co
mmune de villDavrai pour Lanne mile huit
cent Neuf Delivré par M Dupuis Le d. jour
Toute Les quell acte Sont resté annexé
au present apres avoir Eté Certifier veri
table par Le Dit feron, et que Lecture En
a ete faite par moi officier public de l'Etat
Civille Soussigne aux terme Delaloi ——————
ilo ni a pas Eu d'opposition aux Dit mariage
Le Dit mariage du Consentement Donne en no
presence par marie Louise prigni V Dantoine
Sagelet mere De L'Epouse

MCS ne

I. f. f.

premoat adjoint

Lecture a été donnée par moi Dieudonné M
officier public de l'Etat civile soussigné aux
terme de la loi Du Chapitre six Du titre cinq
De la loi Du mariage contenant les Droit et les de
voir respectifs Des époux

Les dit époux present ont declare prendre pour
L'époux marie Catherine Sageret pour sa legitime
Epouse, et L'Epouse jean francois feron pour son
Legitime Epoux

En presence De martin joseph feron vigneront
demeurant a villdavrai age De cinquante et un ans
frere De L'époux premier temoin De son coté
De Louis Dervotge feron jardinier amarre chez M.
Mouchette agée De quarante cinq ans frere de
L'époux Second temoin De son coté

De Nicolas Corbonnois vigneront En cette Commune agé
agé De soixante ans ans ami et voisin De L'Epouse
premier temoins De son cotte

De jean Louis Sageret vigneront En cette Commune
age De vingt huite ans cousin issu Germain de
L'Epouse Second temoin De son cotte

Après quoi moi jean, Louis fremont adjoint
De La Commune De Parche faisant pour Lem
placement Du maire Les fonction D'officier public
De L'Etat civil soussigne ai prononcé quan
terme De La loi Les dit époux Sont unis en mariage
Les epoux ont signe Lavenue Sageret a declare ne pouvoir
re attendu son infirmite martin Joseph feron Louis Dervotge
feron, et jean Louis Sageret ont declare ne Savoir nicolas
corbonnois a signe avec nous Lecture apres Lecture
faitte

M.C Sageret

J. Feron Corbonnois

fremont adjoint

32
Decret de Charles Eugene jannin

Du treize Septembre mil huit Cent onze, huit heures du soir

acte de deces de charles Eugene jannin né a paffy Departement de la seine le treize may mil huit Cent onze agé de quatre mois fils d'antoine jannin et Marie Victoire Guffon Son epouse, demeurant grande rue de paffy N°. 124. decedé de ce jourd'hui en la Cette Commune en Cette Commune en la maison antoine Divarin Vigneron en Cette Commune en Cette Commune Lequel Cet enfant Etait en nourrice a deux heures

sur la declaration a moi faite par Marc antoine Divarin Vigneron en Cette Commune agé de trente trois ans.

et par andré Divarin Vigneron en Cette Commune agé de vingt deux ans Les quels ont signé a moi Lecture faite

M. a. Divary André Divary

Enregistré par moi jean louis fremont adjoint de la Commune de Gentilly faisant pour l'officier public de l'Etat civil soussigné

fremont adjoint

33
Decret de Nicolas Guillaume Sevin

Du quatorze Septembre huit heures du soir

acte de deces de jean nicolas Guillaume sevin né en Cette Commune le quinze avril dernier fils de jean pierre sevin jardinier et

Jas C fremont

de Marguerite Didier Deuxième M
Louis Vigneron en cette commune
décédé dans sa quatre vingt deux
heures après midi en cette commune
sur la déclaration à lui faite
par jacques antoine Jerin, Vigneron
en cette commune - âgé de trente
deux ans ami du défunt
et par Claude Fremont Vigneron
en cette commune - âgé de quarante
neuf ans lesquels ont signé avec
nous après lecture faite:
Jaseviny C Fremont
constaté par moi jean Louis Fremont
adjoint de la commune des
Garcyes pour l'empêchement
de M. Le Maire
Fremont adjoint

34
naissance de
francois andrien
Meunier

Du Dix huit septembre mil
huit cent onze six heures du
soir
acte de naissance de francois

dreux né du jour d'hier a quatre
heures du matin fils de jean francois
henry meunier agé de trente cinq
ans, Soldat au service des
armées de sa Majesté l'Empereur
et de Marie Victoire adelaide meunier
agée de quarante ans son Epouse
légitime demeurant en cette
commune

Le sexe de l'enfant a été reconnu
par Etat des Gens Mr Joseph
Lieutenant au soixante quinzieme
regiment de Ligne agé de
trente cinq ans demeurant à
Versailles rue Bottyeau N°. 2. ami
des pere et mere

De jean pierre simon meunier
dit simon Vigneron en cette
commune agé de soixante quinze
ans aieul paternel de l'Enfant

sur la Declaration a moi faite
par jean francois henry meunier

lequel a declaré être âgé de Vingt cinq ans
dud. Enfant.

La mère et les témoins ont signé après
lecture faite.

un mot rayé nul.

Marie Dargentolle
W Maurice

18 bis
W M

Constaté par nous jean Louis Fremont
adjoint de la Commune de Gorbeyre
faisant les fonctions d'officier public
de l'état civil par un empêchement
du maire.

Fremont adjoint

25
Décès de
Marie
Geneviève
Beauvais

Du Vingt six septembre mil huit cent
onze sept heures du soir

Acte de décès de Marie Geneviève
Beauvais née en cette Commune le
dix huit novembre mil huit cent dix
décédée en cette Commune aujourd'hui
a onze heures du matin fille de
Claude Beauvais, vigneron en
cette Commune âgé de trente ans
et de Marie Etienne Dorange son
épouse

sur la déclaration à moi faite

par led. Claude Beauvais pere dela
Defunte demeurant en cette Commune
Roger jeregly robart Dorange e
Vigneron en cette Commune agés de
quarante quatre ans cousin maternel
dela defunte lesquels ont signé avec
nous apres lecture faite

C Beauvais

J R Dorange

Constaté par moi Jean Louis Frumont adjoint de
la Commune De Garche faisant Les fonction D'officier
public De L'Etat civil pour L'Empechement du maire
Frumont adjoint

Du vingt sept Septembre mil huit Cent onze
Dix heur Du matin

acte De Decet De Elisabetze Jarriy agé
De Cinquante quatre ans fille De Defunt
francois Jarriy macon et De Defunte francoise
Crosniere Son epouse Demeurante a Bonnivals
Decedee en cette Commune Le jour D'hier six
et sept heur Du soir femme De pierre Louis
meunier agée De soixante et six ans Signeront
et cette Commune Deuse ont premiere nocee de

J S M Vte M

36
Decet De
E Elisabetze
Jarriy

marie Genvrize Asvin ~~j~~
Sur La declaration a moi faite par jean, pierre meunier Vigneront cet cette Commune agée De soixante et Dix neuf ans Beau frere de la defunte Vingt un une 17

Et De jean, pierre meunier Le jeune Dit Simon Vigneront En Cette Commune agée De soixante Et quatorze ans Beau frere De La Defeunte Les Quels ont Signe apres Lecture faitte

Je Maurie ipremeuree

Constate par moi jean Louis fremont Adjoint de la Commune de Garegue faisant les fonctions d'officier publique de l'Etat Civil pour l'empechement du maire.

fremont adjoint

37
naissance de Louis antoine Cevin

Du six octobre mil huit cent cinq a six heures du soir

Acte de naissance de Louis antoine ne Du jour D'hier a six heures de relevé fils de pierre antoine cevin Vigneron En cette Commune agé de vingt cinq ans, Et de marie Genvrize cevin agée de Vingt un ans Son Epouse Legitime demeurante En Cette Commune

Les sept de l'enfant Etes reconnu etre du genre masculin

R. F. J. B. S. P. A. C.

En presence de pierre antoine Jevin
Vigneron Rue Satte Commune agé de
soixante neuf ans ayeul paternel de
l'Enfant.

De jean baptiste Jevin Vigneron Rue
Satte Commune agé de quarante neuf ans
Cousin Germain Du pere

Sur la declaration a Moi faite par
Ledit pierre antoine Jevin agé De Neuf
Cent ans Lequel a declaré Etre pere dud
Enfant, les temoins Et le pere ont Signé
après Lecture faite. A. Jevin

J. B. Jevin P. a Jevin

Le dit Etat par moi jean Louis Fremont
adjoint de la Commune de Garches
Officier public de l'Etat Civil pour l'Empechement
du Maire

Fremont adjoint

38 —
Naissance
de pierre
Jh Seym Sotte

Du sept octobre Mil Huit Cent onze
sept heures après Midi
acte de naissance de pierre Joseph
né du jour d'hier Rue Satte Commune
fils de + ~~Jean~~ Sotte agé de Vingt ans
au Valet de pied de Son Altesse
L'archichancelier, Residant a Paris Rue
L'Etat de Son Altesse Rue St Dominique
N°. 58 Et de + Jeanne Louise Dutel
agée de Vingt Deux ans Son Epouse

+ Jacques Luc
Pour Jean
J. B. Jevin
Maire

L'an mil huit cent vingt
trois le dix sept octobre, Nous
Jean Baptiste Jevin Maire de
la Commune de Garches ; En
vertu d'un Jugement rendu
par le Tribunal civil de
Versailles Cinquième de Vingt
un faisant Devoir, inscrit
Sur le registre actes de
mil huit cent vingt trois
a la date du dix sept octobre
nous avons apposé au
J. B. J.

Jacques
Jean B.te
Boniface
Jean B.te Serrin
pere de l'enfant
déclarant dans cette declaration
ci-contre, les prénoms de Jacques
Jean Boniface, y inscrits sous son
nom. Toute expédition devra
à l'avenir être délivrée
portant les prénoms ci-
dessus sous peine de
dommages contre l'officier de
l'état civil qui l'aurait
délivrée autrement.
Jean B.te Serrin
maire

Sept mots
rayés nuls.

Les témoins, Les fondateurs du Vingt deuxième M.
Cette Commune.

Sur la déclaration a Moi faite
par le Sieur de l'Enfant a été reconnu
Etre du Genre Masculin, En présence de
Jean Pierre Rousselet Cultivateur Cette
Commune agé de trente quatre ans
oncle Maternel de l'Enfant

Et de Jean Gabriel agé de quarante
quatre ans, Fermier chez Madame la
Duchesse de Valentinois demeurant a
L'Hotel Soubise a Paris rue des
Universités N.o 57. amis des pere et mere

Sur la déclaration a Moi faites
par led.t Sieur Cottet qui a déclaré
Etre pere dud Enfant les témoins et
le pere ont Signé avec Lecture
faite Cottet Gabriel
Rousselet

Constaté par Moi Jean Louis Simon Officier
adjoint de la Section du Marché
Et Greffier des Conventions d'officier public de
l'Etat Civil pour l'Empêchement du
Maire

Simon adjoint

39
Naissance de
Pierre Thimote
Cerin

Du Sixth Octobre Mil. Sixt Cent soixante
Sixth Heure du Matin
Acte de Naissance de Pierre Thimoté
né du jour d'hier Sa Section

fils de jean philippe sevin Vigneron
Et sette Lemercier agé de trente ans Et
de Marie Victoire Boudin son Epouse
Legitime agée de Vingt sept ans

Lequel dit L'Enfant a été reconnu
Etre du genre Masculin En presence de
louis pajot Vigneron Et sette Lemercier
agé de quarante sept ans amis des
pere et mere

De Lequel mariage Guillaume Vigneron
a resté agé de trente neuf ans ami
des pere et mere

sur la declaration a lui faite par
led. jean philippe qui a declaré Etre
pere dud. Enfant Les Temoins Et le
pere ont signé a lecture faite

J P Sevin + sevin Pajot

Guillaume

Constaté par nous jean louis fremont
adjoint de la commune de Garaye faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil
par delegation de maire

fremont adjoint

40
decent de
mariage
offert

Du seize octobre mil huit cent cinq
a sept heures du soir

acte de decès de decès de marie anne
josset decedée ce jourd hui a lui de
sette Lemercier agée de dix sept ans lui

P L P J P

En Cette Commune Le Vingt Troisieme M.
de jean louis fossat
Vigneron de cette commune agé de trente
sept ans et de marie Elisabeth Launé
agée de trente cinq ans son épouse
Lesdites.

Sur la declaration a lui faite par
francois Peguy agé de Cinquante trois
ans Vigneron En Cette Commune oncle
maternel de la defunte

De pierre louis Jouannen agés de
Cinquante Sept ans, Vigneron de cette
Commune, Cousin paternel de la defunte

Le tout lui ont lû et Expliqué a l'Exception
de francois Peguy qui a declaré ne
Savoir a ce requis

Constatés par moi jean louis fremont adjoint
de la Commune de Lagruge faisant les fonctions
d'officier public de l'état Civil par delegation
de Mr le maire fremont adjoint

41

Mariage de jacque francois Lageune et marie marguerite pierrette Boudin

Du vingt et un octobre mile huit cent onze Apres Midi
Du Soir —
Acte De mariage de jacque francois Lageune
Demeurant a Lavraine né en La Commune de Sarnon
Canton De Jonzac agé de quatre vingt onze ans fils mineur Des Defeunt jean
francois Lageune et De Elizabete Pierre Ses pere
et mere —
et De Marguerite Pierrette Boudin jour nalliere
a Boulogne et Demeurante en La Commune de Garche
né a Garche Le dix huite avrile mile sept cent quatre
vingt onze fille mineur De Defeunt Madelaine pierre
et De jean Baptiste Boudin Ses pere et mere Demeu
rants dit Cette Commune

fremont adjoint

Les acte preliminair du mariage Sont Lacte de publi
cation faite parmoi adjoint Soussigne a la porte de L'Egli
De La Commune attendu quile nij apas Demaison Comm
Le Dix et traize octobres Dernier

Lacte De publication Du dit mariage faitte ent La
Commune de Longvilliers Departement de Sene et oise
Le vingt Deux et vingt neuf Septembre Dernier Suivant
L'Etat Delivre par monsieur moreaux maire de Longvil
liers Le Dix neuf octobre Constatant quile nij a pas
eu D'opposition aux Dit mariage

Lacte De publication Du dit mariage faite ent La Comm
une de Auraine Le vingt neuf Septembre et Dix octobre
Dernier Suivant L'Etat Delivre par monsieur Bidar
maire De Auraine Le vingt octobre mile huit cent onze
constatent quile nij a pas eu Dopposition au dit ma
riage

Lacte De publication Du dit mariage faite ent La
Commune De Boulogne Le Dix et traize octobre Der
nier Suivant L'extait Delivre par monsieur Vautier
maire De Boulogne Le vingt et uns octobre Dernier
constatant quil nij apas eu Dopposition au dit mariag

Estrait Dés registre De naissance De La Commune
De St arnoux pour Lannê mile sept cent quatre vingt
onze Delivre par M. Flouran maire Le trente et un
mars mile huit cent sept et visé par M. Roge Presiden
Du tribunal a Etampe Le trente et uns a oust mile hui
cent onze

Estait Dés registre Des Decest De La Commune de
St arnoux pour Lanne De Lan quatre De la republi
Delivre par monsieur M. flouran maire Le trante a
oust Dernier et vise par M. roger president du
tribunal a Etampe Le trante a oust dernier

Estait Des registre Des acte De Decest Dela Commun
De St arnoux pour Lan onze dela republique Deli
vré par monsieur flouran maire Le trante a oust Der
nier et visé par M. roger president Du tribunal a
Etampe Le trante a oust Dernier

Extrait Des registre Dés acte De naissance Dela com
munes De Garche Pour Lanne quatre vingt onze
Delivre par moi adjoint soussigne Le onze Septem
bre mile huit cent onze

Vu Lien J. Bidet

JBB premont
ou Soirez

Extrait Des registre Des acte de Vingt quatrieme M
Decest Deladitte Commune de Garde Delan quatreeme dela
republique - Delivré parmoi adjoint soussigné le onze
septembre mile huit cent onze

Le dit jacque francoip L'agenne etant restés mineur
Sans pere ni mere nous ayrepresenter Consentement
pour Sont mariage est Datte Du vingt Septembre
mile huit cent onze est Lajustice de paip Du grande
arondissement Du Canton de Dourdant Departement de
Seine et oine ont registrer Le vingt Septembre mile huit
cent onze et visé par monsieur roger president Du
tribunal a L'ampe Le quatre octobre mile huit cent
onze

toute Les quelle acte Sont rester anexé au present a
prés avoir Ete certifier veritable par Le dit L'agenne
et que Lecture on été Donné par moi officier public de
L'Etat Civile soussigné aup terme Delaloi
il nij a pas eu D'opposition aup Dit mariage
Le d. mariage du Consentement Donné est mapresence
par jean Baptiste Boudin pere De L'Epouse
Lecture a Eté donné par moi officier public De L'Etat
Civil soussigné aup terme dela loi du Chapitre prip
du titre cinq dela loi Du mariage Contenant Les Droit
et Les Devoir respectifs Des Epoup

Les Dit Epoup present ont Declaré prendre ent mariage
Savoir L'Epoup marguerite pierrette Boudin pour Sa
Legitime Epouse et L'Epouse jacque francoip L'agenne
pour Sont Legitime Epoup

En presence De francoip Nicolas ferran frere De Lepoup
agés De vingt cinq ans Demeurante a St armoup Depar
tement De Seine et oise premier temoins du Cotes De L'Epo
et De jean Baptiste Darange vigneront ent cette Comme
Beaup frere de L'Epoup agés de vingt trois ans Le Cond
temoins du Cotté De L'Epoup

et De pierre francoip Lalande vigneront ent cette Comme
agés de trante trois ans frere de L'Epoup et premier
temoins du Cotté de L'Epouse

marie

Lagrelle

242

et De Louis Devaris vigneron ent cette Commune agé
De vingt neuf ans Beaux frere De L'Epoux et Se sont
temoins Du Cotte De Lepouse
et De jean Baptiste Boudin vigneron ent cette Comm
-mune De L'Epouse agé De Cinquante Deux ans —
apprés quoi moi jean Louis fremont adjoint De La Co
-mune De Garche faisant pour L'Emplacement Demair Les
fonction Dofficier publié De L'Etat Civille Soussigné ai
prénoncé que au Terme De la loi Les dit Epoux Sont
uni ent mariage
Les Epoux et temoins ont signé excepté Lepouse
et jerome françois Lalandes qui ont Declaré ne
Savoir signé ont approuvé les Deux renvois —

J. F. Laguesse & Ferrand Devaux
J B Degranges J B Boudin

fremont adjoint

42 Naissance De françois felix charle Caumé

Du vingt sept octobre mile huit cent onze
Dix heur Du matin
acte De naissance De francois felix charle
né Davant hier a huite heur Dusoir fils de
charle joseph Caume vigneront ent cette Com
-mune agés De vingt neuf et De marie
Elizabete Soleret agé De trante ans S'ont
Epouse Legetime Le Dit Dé L'Enfant a été
re comm etre Du Genre masculin ent presence
De jean Baptiste fremont vigneront ent cette
Commune agé de vingt et uns ans et De jean
Baptiste berot marchant Devin ent cette Comm
agé De quarante huite ans, Sur La Declaration
a moi faitte par charle joseph Caume qui

J. B. L. Jby

adeclaré avec Le pere de, Vingt Cinquieme M
L'Infant Les temoins onsigné apres Lecture
faitte excepte Lepere De L'Infant qui adeclaré
ne Savoire Signe

J. B Heros J B fremont

Constaté par moi jean Louis fremont adjoint
De La Commune De Garche et par delegations Du
maire

fremont adjoint

Le Premier Decembre mile huit cent onze Decembre
Deux heure apres midi

Acte De Decest De philippe Levin vigneron Demeu
rante ent cette commune agé denviron soixante et
uns ans fils De Defeunt philippe Levin et Dé
Elisabeth Boudin + De cedé Dauj jourdhui a midi
en Son Domicile ent Cette Commune épouj De
marie françoise Divarj

+ Ses pere et mere

Sur La Declaration amoi faite par Nicolas
antoine Levin vigneront ent cette Commune agé
De vingt cinqt ans neveu paternelle Du Defeunt
et De Jean philippe Levin vigneront ent cette
Commune agé De trante ans cemi fils Du de
feunt

43
Decest de
philipe Levin

Les quelle ont Signé apres Lecture faitte
De Lacte ont aprouvé Le renvoij

N C Levin J P Levin

Constaté par moi jean Louis fremont adjoint
De la Commune De Garche par Delegation Du
maire

fremont adjoint

44
Decès de jean Louis Nicolas

Du onze Decembre mile huit cent onze —
Sept heure Du matin —
Acte De Décès De Jean Louis Nicolas Decédé
D'hier a trois heure après midi' au Domicile
Du Sieur Etienne Joseph Lanu ent cette Commune
et née Le quinze Decembre mille huit cent Dix
a Paris troisieme arondisement — au Domicile —
De ces Père et mere rue ~~richelieu~~ ~~No cent quin~~
+ rue Vivienne N.° faize Verifier Dumaile fils de
Jean, Michele Nicolas rentier et De Susane —
Laurie Père et emere Dudécédé —
Sur La declaration a moi faite par Le Sieur
Etienne Joseph Lanu Signeront ent cette Commune
agé de vingt trois ans ——————————
et par jean Baptiste fremont Signeront en cette
Commune agé de vingt et unis ans —
Lequele Temoins ont Signe apres Lecture faite
excepté Etienne Joseph Lanu qui a declare ne Savoir
Signe ont approuve quatres mot Rayé nul —

J. B. fremont

Constate par moi jean Louis fremont adjoint
Dela Commune De Farche par delegation Dumaire
fremont adjoint

45
Naissance de alexandrine Louise Dulac

Du Dix Neuf Decembre mile huit cent onze
Dix heur Dumatin
acte De Naissance De alexandrine Louise
Né Hier a minuit fille De jean Dulac masson
en cette Commune agés De trente Deux ans —

J D

Vingt six Pieces et dernier

Et De jeane Elizabeth — Bouteilles de Villers

Bouteilles Demeurante ent cette Commune agé de vingt
huite ans sont Epouse Legitime, Le Sip De
L'Enfant a été reconnu etre du Genre feminin
ent presence De alexandre francois Louis
Denuelle Propriataire Demeurante a Paris place
Du marché Des jacobin agé De trante Deux
ans —, Et De jean Bernardon maçon ent cette
Commune age De Cinquante Deux ans ondelegate
nels Du Cotte Du pere De L'Enfant, Sur La
De clavation amoi faite par jean Dulac qui a de cla
ré etre Le pere De L'Enfant — Les temoins ont
Signe — après Lecture faite De Lacte —

Denuelle

Jean Bernardon

J' Dulac

Constate par moi jean Louis fremont adjoint
De La Commune Des Gerche par delegation Du
maire

fremont adjoint

46
De cent De jean Louis Boudin

Du Vingt Neuf Decembre [illegible] mile huit Cent onze
Dix heure Dumatin
acte De Decest De jean Louis Boudin Vigneron
Decede Dhier a Sept heure Dumatin ent La maison
ent Cette Commune et né ent cette Commune
Le trante et uns jeanvier mile Sept Cent quarante
trois fils Des Defeunt Louis Boudin et marie
Lemiere Les pere et mere et veuve ent premiere
noce De marie therese meliset et en Seconde
noce De Elizabet Dautain et et jeune entroisime

4

274

noce De Genevieve Le dret Sur La declaration amoi faite par pierre charle Commis Gendre du defeunt signeront ent Lette Commune agé De quarante cinq ans et De pierre francois Lalandes signeront ent cette Commune Gendre du defeunt agé De trante trois ans Lequels temoins on signé apoiés Lecture faite De La e fcepte pierre francois Lalandes qui a declare ne Savoire signe

P.CCAUU

Constaté par moi jean Louis fremont adjoint Delalo mune de Jarche par Delegation du maire

fremont adjoint

47 naissance de marie Catherine rouselet

Dixhuite Decembre mil huit cent onze Dix heures du matin

acte De Naissance marie Catherine né Dihei a Dix heure Du dit fille Delegitime mariage De jean pierre rouselet charon En Celle Commune agé De trante quatre ans et De marie rozalie radaux Demeurante ent cette Commune agés De trante trois ans Sont Epsouse Legitime Le fet De L'Enfant a été reconnu etre du Genre fe minin ent presence De francois Guillot jardini ent cette Commune agé De Cinquante Et un an Beaux frere Du pere De L'Enfant et De pierre Louis De cours signeront ent cette Commune agé De trante Sept ans ami Du dit pere De L'Enfant Sur La declaration amoi faite par jean pier rouselet qui a declare etre Le pere De L'Enfan Les temoins et Le pere ont Signé apores Lecture faite

J.p. rousselet f Guillot

L. L. Delalo

Constaté par moi jean Louis fremont adjoint Dela Commune de Jarche par Delegation du maire

fremont adjoint

Cet acte a été lu et signé par les parties et les témoins à Jarche ce premier janvier 1812

fremont adjoint

Table des actes de l'Etat Civil
de la commune de Garchizy pour
l'année 1811.

Mariages

Feron jean francois
Jagerot Marie Catherine — 31.

Laguerre jacques francois
Bodin Marie Marguerite pierrette — 11.

Montigni louis Michel
Divary Marie antoinette — 23

Coffignot antoine Gervais
Lucas Marguerite — 20

Jevin jean pierre
Bodin Marie Madeleine Zacharie — 16.

Naissances

. allamort Etienne alexandre — 29
. Boudin nicolas Victoire — 6
. Boudin marie-louise-angelique — 26
. Lotte pierre joseph — 38
. Lamt françois felix charles — 42.
. Divary louis antoine — 10
. Doranger françois Victor — 16.
. Doranger louis rosalie — 22
. Dulac alexandrine louise — 45
. Dulac jean Baptiste — 30
. grand pierre alexandrine — 11
. Gerard marie josephine anastasie — 3
. Lagray françois — 7
. Mercier françois adrien — 34.
. Pontenier nicolas françois — 17
. petitier sophie — 19
. Rouffelet marie catherine — 17
. Sevin adelaide Euphrasie — 8
. Sevin jean nicolas Guillaume — 9
. Sevin jean pierre — 12
. Sevin louis antoine — 37
. Sevin pierre Napoléon — 39

Reconnus naturels

. Laurent ambroise — Rosine — 2
. Louis andrea — Lamoda — 4
. Emma louise — Divary — 13
. françois paul Emile — Montreuil — 21
. Sophie louise — Gorcyn — 24.

Décès

Beauvais marie Geneviève — 35
Boudin jean Louis — 26
Boudin marie agnès f.e grillon 13
Boudin marie Geneviève f.e dorange 14
Fafelya marie Louise Sophie — 28
jamin charles Eugène — 32
jarry Elisabeth f.e mennier — 36
joffet marie anne — 20.
nicolas jean Louis — 24.
pelletier jean Baptiste — 27
pelletier marie Sophie — 25
perrin nicolas guillaume — 33
perrin pélagie — 43
Perrot angelique f.e rousselet 1

Cadavres féminins inhumés — 3

Par nous Auguste Gady, juge du Tribunal de première instance séant à Versailles, arrondissement de Versailles, département de Seine et Oise, le présent Registre destiné à recevoir les Déclarations des Naissances, Mariages et Décès, pendant l'année mil huit cent douze, dans la Commune de Garches — Canton de Sèvres — a été coté et paraphé par premier et dernier feuillet; il contient vingt six feuillets.

Fait double à Versailles, le 5ire Décembre mil huit cent onze.

Premier Gady

Du huite De janvier mil huit cent douze onze heur Dumatin

Acte De Decest De Louis, antoine Sevin vêt cut cette Commune Le 5e octobre mil huit cent onze fils, De pierre antoine Sevin vigneront cut cette Commune et Demarie, Louise Sevin Son et prouse, Decede Dhiere a onze heure Dumatin, ——————

Le 8 janvier Decest de Louis antoine Sevin

Sur La declaration amoi faite par jean Baptiste Sevin vigneront en cette Commune age de quarante neuf ans Cousin Germin Du pere Du decede et par pierre antoine Sevin vigneront en cette Commune Grand pere Du decede agé de soixante douze ans ——————

Les quele ont Signe avec nous apprès Lecture faite

P. Sevin fils J. B. Sevin P. A. Sevin

Constaté par moi jean Louis fremont adjoint De La Commune De Garche par Delegations Du maire

fremont adjoint

(2)

Le 11 janvier — Mariage de André Divarij et marij Josephine Sageret

L'an onze De janvier mile huit cent Douze —
Dix heur De matin
acte De mariage de André Divarij
vigneront Demeurante ent cette Commune
et né ent Ladite Commune le trois
novembre mil sept cent quatre vingt neuf
fils majeur De Defeunt Marc antoine Divarij
Décèdé ent Cette Commune Le Neuf fructidor
an dix et De marie angelique Levin Ses pere
et mere —
Et De marie, Josephine Sageret
journallier ent Cette Commune et
ij Demeurante et né ent Ladite Commune
Le onze mai mile sept cent quatre vingt neuf
fille majeur De jeun Pierre Sageret vigneron ent
Cette Commune et De marie, adelaide Le Pere
Ses Pere et mere Demeurante ent Cette Commune

Les Acte preliminaire Du dit mariage Sont
lacte De publication Du dit mariage faite par
moi adjoint soupsigné a la porte De L'Eglise de
La Commune attendu quils nij â pas De maison
Commune Les Dimanche premier decembre et huit
Du même mois et quils ni fait presanté aucun
ent pechement —
Dé mile huit cent onze
Il nij a pas eu D'oppositions aux Dit mariage
Le Dit mariage Du Consentement donné ent ma
presence par marie, angelique Levin mere De
L'Epoux agé De Cinquante sept ans —
Et par Jean, Pierre Sageret pere De L'Epouse
age De Cinquante huite ans

Et par marie, adelaide Le pere — Deuxieme
mere. De L'Epouse. age De Cinquante —
neuf. ans —

Lecture a été Donne par moi officier public De
l'Etat Civille soussigne aux terme De la loi Du ma
riage Contenant chapitre six du titre Cinq Dela
loi Du mariage Contenant Les Droit et Les Devoirs
respective Des et Epoux

Les Dit et pour present ont Declaré prendre Savoir
L'Epoux marie, Josephine, Sagret, pour sa Legitime
epouse et L'Epouse andre, Divarij pour son Le
gitime et poux

En presence De Marc, antoine Divarij vigneront De
meurante ont Cette Commune agé De trante trois ans
frere De L'Epoux premiez temoins De son Cotté
l'De andre, francois Divarij vigneront ont cette Commune
agé De quarante six ans ~~Cousin germain~~ oncle et parain De L'Epoux
l'Acond temoins De L'Epoux

l'De jean, marie, Sagret vigneront Demeurante a la celle
St Cloud Canton De marly Departement De Seine et oise
agé De quarante sept ans frere Du pere De L'Epouse
premier temoins Du Cotté De L'Epouse

l'De Louis pajot Blanchisseur ont Cette Commune agé
De quarante sept ans parain De L'Epouse et Acond
temoins Du Cotte De Lepouse

Après quoi mois jean, Louis fremont adjoint De
la Commune De Garche faisant pour L'Emplacement
Du maire Les fonction D'officier public De L'Etat Civile
soussigne ai prononcé quand Terme De la loi Les dit
Epoux sont unij en mariage

L'Epoux a signe et L'Epouse a Declaré ne savoire
La Mere De L'Epouse a declare ne Savoir andre Divarij
a declare ne Savoire signe Lepere De L'Epouse et
marc antoin Divarij jean marie sagret et pajot temoins ont
signe avec nous — ont approuvez Les renvoij et Deux mot rayé
comme nuel

Andre Divarij Marc antoine Divarij
jean Marie Sagret
fremont adj pajot

280

Le 18 janvier mariage de Nicolas, Guillaume Toulouse et de Veronique herot

Du Dix huite janvier mil huit cent Douze Dix heure du matin
Acte De mariage de Nicalas Guillaume ___ tou
loupe journalier demeurante a beaucreson ___ et de
ent la Commune De maison Sur Saine ___ Dep
artement De Seine et oise Le Troy mai mil Sept cent
soixante et Dix neuf, fils majeur De defeunt Guillaum
Igon Toulouppe et marie marguerite malard ces pere
et mere De la Commune de maison et demeurante a
beaucreson et veuve a lee ent fait De De feuat marie
Louise roger
Et De Cecile Veronique herot jour- ___ natie
demeurante ent cette Commune chez Les ___ pere
et mere et né ent cette Commune Le ___ Dix
juin mile Sept Cent quatre Vingt tins - fille majeur
De jean, jacque herot vigneron ent cette Commune
et De marie magdelaine Sagevet de celle
Les Acte preliminaire Du dit mariage Sont les
publication faite ent La Commune de beaucreson
Les Dimanche vingt neuf Decembre Dernier et cinq du
courant Sans aucune opposition Suivant L'Extait
Delivre par monsieur mazelet maire deladite Commune
le Seize de janvier mile huit cent Douze
acte preliminaire du dit mariage Sont les publicat
ons faite par moi adjoint soussigne a La porte De
L'Eglise De La Commune attendu quil n'y a pas
De maison Commune Les Dimanches vingt quatre de
et premier Decembre delanne mile huit cent onze

Extait Des registre Des Acte De naissance mariage
et De cest de la Commune de maison Departement de
Seine et oise Delivre par monsieur Verteuil maire de
onze novembre mile huit cent onze Delanne mile Sept cent
soixante e Dix
Extrait Des registre De Decest Dela Commune de Vaubre
lon pour Lanne mile huit cent Dix Delivre par

Vu Pour Legalisation de la Signature de Mr Fromont adjoint

troisieme

monsieur maire Le vingt trois decembre mile
huit cent onze —
Extrait Du registre Des acte De decest Dela Commune
de vau Crefon Delannee mile huit cent Dix Delivre par
monsieur mazelaine Le vingt trois Decembre mile huit cent onz
il nij a pas eu D'opposition aux dit mariage Ledit
mariage Du Consentement Donne ent ma presence par marie
margeurite malard mairie De L'Epoux age De soixante ans
Et par jacque heroi pere De L'Epouse age de soixante et
Dix ans —
Et par marie Magdelaine Sageret mere De L'Epouse agé
age de soixante et dix ans —

Lecture a été Donne par moi officier public de l'Etat
Civile au Terme De la loi Du chapitre dix Du titre cinq
Du Code Civile intitule Du mariage Contenant Les Droit et
Les Devoir respectife Des Epoux —

Les dit epoux present ont Declare prendre Savoir L'epoux
Cecile veronique heroi pour Sa Legitime Epouse et L'Epoux
Nicolas Guillaume Boulogne pour Son Legitime Epoux —

En presence De pierre Laubet Sarcelier Demerante ent cette
Commune agé De quarante et uns ans premier temoins Du
Cote De Lepoux —
et De francois malard vigneron agé de Cinquante sept ans
Demerante a Boulogne Second temoins Du Cote de L'Epoux
Et De jacque pigniq vigneron Demerante a St clout age de
Cinquante Deux ans parain de L'Epouse et premier temoins
Du Cote De L'Epouse —
Et De Louis alexandre Pruminq blanchisseur a Boulogne
age De Cinquante ans Second temoins Du cote De
L'Epouse —

apres quoi moi jean Louis fremont adjoint De la
Commune De Garche faisant pour L'Emplacement Du
maire Les fonction D'officier public De L'Etat civile Soussigne
ai prononce quanis terme Delaloi Les dit epoux

fremont adjoint

Sont unis en mariage Letoute après Lecture faite
Et Les piece anexée aux presante acte
on signe après Lecture fait excepte
et Lyonne et Lamere de Lyonne et ——— Lepoux La
mere De Lepoux qui ont Declare ne Savoir
Signe

Vu Pour
Le Maire
pierre Laubert
Frumont adjoint

Dusingt trois janvier mil huit cent Douze Dix heur
Dumatin

4.

Le 23 janvier mariage de francois dargentolle et marie Victoire noele Levin

acte De mariage De francois Dargentolle sous-
lieutenant officier de recrutement Du soixante
et quinze ieme regiment Deligne, presentement
aversaille né en La Commune De Buserolle
mairie Du Chambain Departement De Cotte Dore
Le Dix sept octobre mile sept cent soixante et
Dix fils majeur De maurice Dargentolle propriéi
taire Demerante a Chambain Canton Sur bercy
et De Defeunt Dame marguerot Ses pere et mere
et De marie, victoire noele Levin Demerante
ent cette Commune et né en celle Commune
Le vingt Brumaire De Lan Second De La republique
francoise fille mineure De Defeunt jean Noele
Levin Decedé ent Cette Commune Le huite

Vu Pour Le Maire
Frumont adjoint

Nivose De Lanquatorzieme vignevont
et De marie victoire adelaide Rose quatorzieme
nier marie ent Seconde Noce avec henry. -
meunier Beaux pere et mere Demeurante ent cette
Commune, Les Acte preliminaire Du mariage
Sont Lacte De publication faite par moi adjoint
soussigne a laporte De L'Eglise De la Commune atten
Du quil nij apas maison Commune Les Dimanche
quinze Decembre mile huit cent onze et Levingt
Deux Du même mois aux meme Lieu et heure et
affiche aux terme De Lalois —
Extrait Des registre Des acte De publications faite
par monsieur ormency maire De La Commune des
Chambain Levingt neuf Decembre mile huit cent onze
et Le Cinq janvier mile huit cent Douze Sans aux
Une oppositions Suivant L'Extait Delivre par Le mai
re le Six janvier mile huit cent Douze —
Extrait Des registre De L'Etat Civile De La Commune
De Bufarole et Chambain Delivre par monsieure
Guillmin maire Le vingt trois Septembre Dix huit cent
onze
Extait De Registre qui a Servi a Constater, L'Etat Civil
De La Commune De Bufarolle et Chambain Delan
ne mile Sept cent Soixante et Dix neuf Delivre par
monsieur Guillmain maire Le Douze Decembre mil huit
cent onze é Galisé par monsieure ~~Guillmin maire~~
Leprecident Du tribunal Depremier instence De Cha
tillion Le Dix neuf Decembre mile huit cent onze
Permission De mariage minister De La Geure qua
torzieme Division Bureaux De L'Etat Civile militaire
De Larmé ent execution Du Decret imperiale Du
seize juin mil huit cent huit Delivre apparis Le
quatre De cembre mile huit cent onze Signe Le Due
tere par Son Excellence Le chefe De La quatrieme
Division Baine —

Fumont adjoint

Ledit Mariage Du Consentement De Maurice Dargentolle
propriétaire Demeurante a Crambais Canton — Sur
Bercy Donné ent notre presence par monsieur — — pour
Graillard Capitaine adjudant De Laplace — — De
Paris membre De La legions D'honneur De — — — mé
rante a paris Quai Voltair n o sept porteur De la
Dite procuration Dudit maurice Dargentolle passé —
Devant jean, Nicalas Thoje notaire imperiale a la
justice De paix Du Canton De ce ci ent presence
De jean, Baptiste Denoton et ambroise — — che
Vallier faite et passé ent L'Etude Le — — — — chj
De cembre mile huit cent onze et ent — — — — — te
gistre a aignay Le neuf De cembre — — — — mil
huit cent onze Legalisé par monsieur le president
Du Tribunal De premiere instence De Chatillon Le
Deux De cembre mile huit cent onze Le quel Con
sentement a L'Effet De Consentir aux Dit mariage
Du Dit mariage Dudit francois Dargentolle et De
marie victoire Noel Levin Ledit Consentement
est Rester anexé au present acte apres avoire
ité paraphé par Les parti —————
il ny a pas eu Dopposition aux Dit mariage —
Ledit mariage Du Consentement Donné ent ma presence
par marie victoire adelaide meunier mere De L'Epou
sée De quarante et uns ans, et De noel Levin
Grand pere De L'Epouse age De soixante et onze ans
Lecture a été Donne par moi officier public
De L'Etat Civile aux terme De La loi Du chapitre
cij Du titre Cinq Du Code Civile intitule Du ma
riage Contenant Les Droit et Les Devoirs respecti
ve Des et pour

M. V. Noel G.

Noel

fremont adjoint

Les dit époux present ont declaré — Cinquième
prendre Savoire L'epoux marié —
Victoire noele Sevin pour Sa Legitime Epouse —
et L'Epouse francoi Dargentolle pour Son Legitime
Epoux ——————————————————

En presence De monsieur Graillard henri Capitaine
a L'Etat major De Laplace De paris membre de la
legions D'honneur agé De quarante ans premier temoi
ins Du Cotte De L'Epoux ——————————

Et De monsieur L'homme bruge Capitaine Du
soixante et quinze ieme regiment Delegne Comma
andeat De recrutement De Seine et oise membre
De la legion D'honneure agé Dequarante Deux
ans Demerante asversailes Second temoins De L'Epou

Et De henri Meunier palfermier attacher aux
service De Sa majester L'Empereur Beau pere
De L'Epouse age De trante Cinq ans Demerant
a Garche Second temoins De L'Epouse ——

Et De jean Pierre Boudin officier De la Garde
imperiale membre De La Legions D'honneure —
agé De Cinquante trois ans Demerante aver
saile premier temoins Du Cotte De L'Epouse

Aprés Quoi moi jean Louis fremont adjoin
De La Commune De Garche faisant pour L'emplac
cement De maire Les fonctions Dofficier public De
L'Etat Civile Soussigné Ai prononcer Quai Terme
De La loi Les Dit et poux Sont uni en
mariage ——————————————————

Letoute aprés Lecture faite et Les piece a
Nexé au presente acte que Les Epoux ont Ar
tifié Sincere et Veritable au Desire De Lacte de
Cejour Les epoux et Les temoins ont Signe a
prés Lecture faitte

Victoire Sevin
Graillard — F. Dargentolle
fremont J. Meunier
Les mmes — Boudin

5.

Le 26 janvier naissance de joseph, Napoleons Meunier

Du vingt Si de janvier mil huit cent Douze Dix heure du matin

Acte De Naissance De joseph napoléons ne Dhiere a Deux heure Du matin fils De Etienne Simon meunier vigneron En cette Commune agé de quarante ans et De Catherine Corbonois agé De trente huite ans Son Epouse Legitime Lequel De L'Enfant a été reconnu Etre Du Genre masculin En presence De jean Pierre meunier Legeune Grand pere De L'Enfant age De soixante et quin ze ans vigneron et De martin joseph Corbonois mare chal aviroffe Departement De Seine et oise age De trante Cinq ans frere materniel Du Cotté De La mere De L'Enfant

Sur La Declarations amoi faite par Ledit Etienne Simon meunier qui a declare Etre Le pere De L'Enfant Les temoins ont Signe apres Lecture faite excepté Lepere qui a Declare ne Savoire Signe

M. g Corbonois

Vs meunier

Constate par moi jean Louis fremont adjoint de La Commune De Garche par Delegations Du maire

fremont adjoint

Le 4 fevrier Dece De jean alexande Canne

Du quatre fevrier mile huit cent Douze sept heure Du matin

acte De Decet De jean alexandre Canne Decede Dhiere aminuit age De Deux ans fils De pierre Louis Canut vigneront en cette Commune et Dumarie Genevieve meunier Ses

C. C. J. B. f

pere et mere, Sur La declaration
a moi faite par jean Baptiste fremont
vigneront ent Cette Commune agé de quarante
vingt Deux ans et De pierre Charle Camu agé
de quarante cinque ans vigneront ent Cette Com
mune freres paternels Du Cotte Du pere Du
Defunt et ont Signé apres Lecture faite
et approuvé ont mot rejie Comme nuls

C. C. A. U. U. S. B. fremont

Constate par moi jean Louis fremont adjoint
De La Commune de Garche par Delegation du
maire

fremont adjoint

Du Cinq fevrier mile huit cent Douze huite heur
du matin

6.

Acte De mariage De francois Louis marie Cor
bonnois jardinier Demeurant a Garche et ne ent
La dite Commune Le vingt avrile mile sept cent
quatre vingt dix fils majeur De nicolas Corbon
nois vigneront Natif de cette Commune et De
marie Genevieve Boudin Ses pere et mere De
Cette Commune et De cette ent ditte Le

Le 5 fevrier mariage de francois Louis marie Corbonnois et marie Claude Gabriele Sevin

Et De Marie Claude Gabriele Sevin vigneront
ent Cette Commune et ne ent Cette Commune
Le traize De juin mile sept cent quatre vingt onze
fille majeure De pierre Louis Sevin vigneront
et De marie Louise herot Ses pere et mere
tous natifs De Cette Commune
Les Acte preliminaire dudit mariage sont
Lacte De publications faite par moi adjoint

C. C. D. L. S. M. C. L. E. M. C.

fremont adjoint

soussigné a la porte de l'Eglise de la Commune
attendu qu'il n'y a pas de maison Commune — Le
Dimanche vingt six Dejanvier et le deux
fevrier de la ditte Courante sans aucun
Empechement —
il n'y a pas eu d'opposition aux dits mariage
Le dit mariage du Consentement donné en ma
presence par pierre Louis Sevin vigneron pere
de l'epoux agé de soixante et cinq ans
et par marie Louise heros mere de —— de
l'epoux agé de cinquante cinq ans
Par Nicolas Corbonnois vigneron en cette Comm
une pere de l'epoux agé de soixante dix ans —
Lecture a été donné par moi officier public
de l'Etat Civille soussigné aux terme de la loi
du mariage contenant chapitre six du titre cinq
de la loi du mariage contenant les droit et
les devoir respective des dit epoux ——
Les dit epoux present ont declaré prendre pour
marie Claude Gabriel Sevin pour sa
Legitime epouse et l'epouse francoise Louis
marie Corbonnois pour son Legitime et epoux
Et presence de francois epoux vigneron en cette
Commune agé de cinquante deux ans premier temoin
du coté de l'epouse ——
et de charle Carre agé de quarante huit ans
vigneron en cette Commune second temoin du
coté de l'epoux ——
de pierre Louis Sevin agé de trente et un ans
vigneron demeurant a meurie frere de l'epouse

fremont 2 joints

et premier temoins De Son Coté et
De Claude Lalande agé De soixante Septieme
et traize ans oncle De L'epouse et Second temoins de
Son Coté —

Après quoi moi jean Louis fremont adjoint de
la Commune De Parche faisant pour L'Eplacement
du maire Les fonctions D'officier public De L'Etat Civil
Soussigné ai prononcé quau Terme De la loi Les
dit et ponts Sont unis en mariage —

Les et pouse et Les temoins ont Signé excepté
Lepouse francois present Claude Lalande pierre
Louis Sevin et marie Louis heret et pierre Louis
Sevin ont Declare ne Savoir Signé ont approuvé
Le renvoi —

charreau rr corbonnois
P L Sevin
J. L M Corbonnois
fremont adjoint

Le 13 fevrier mariage De Claude Le Roi e Marie Magdelaine Boudin

Du treize fevrier mile huit Cent Douze Dix heur du matin
acte De mariage De Claude Le Roi parcheminier Demeurant
a paris rue De Lapercheminerie n.° Seize Divisions des Thermes
agé De soixante et sept ans fils majeur De Defeunt francois
Le Roi et De Defeunt marie Louise Chevreux ses pere
et mere et veuve avec enfant De Louise Challerin

et De marie, Magdelaine Boudin vigneron Demeurant
en cette Commune agé De quarante huite ans ne en
cette Commune Le Deux juilet mile sept Cent soixante
et trois fille majeur Defeunt pierre antoine Boudin
Decedé en cette Commune Le

C. L M M B L. B L. C. L.
L Bhero P y D

Il [illegible] Madelaine Le Roij Les pere et mere
Decedés ont cette Commune Le [illegible]
Et Deuxe est premiere noce Du Defunt Etienne
forlij avec cet Lant

Les acte preliminaire Du mariage Sont Les publi
cations faite par moi adjoint soussigné a La porte
De L'Eglise De la Commune attendu quels nij a pas
De maison Commune Les Dimanche [illegible] De janvier
et Dix neuf Du même mois De Lanne mil huit cent
Douze meme Lieu et heur et affiche au terme
De La loi

Extrait Des registre Des acte Des publications Delaville
Des paris onzieme mairie, publie et affiche Ledix
neuf et vingt six janvier mil huit cent douze Sans
auis Cune oppositions Suivant L'Extrait qui nous
ait te Delivre par monsieur Le moine adjoint
Le trois fevrier mil huit cent Douze

Extrait Des registre Des acte De naissance Delaville
Des paris Commune et paroisse De notre Dame Devinene
Delivre aux Greffe De justice Ce onze janvier mil huit
cent douze Signe Benard et viser Le même jour
par M. jonod juge Du tribunal De premiere instance
a paris

Extrait Des registre Des acte De L'Etat civil De la Commu
ne De Deuil pour Lanne mil sept cent soixante et
quatre Delivre par monsieur Benard adjoint Le neuf
janvier mil huit cent dix

Extrait Des registre Des acte De De cest De lanne mil
huit cent neuf Delaville Des paris Constate par mons.
Nouetienne arondissement Le sept mars mil huit cent
dix, ile nij a pas eu D'oppositions aux mariage
Lecture a ete donne par moi officier public De
L'Etat Civile aux terme Delaloi Du chapitre ij
Du titre Cinq Du Code Civile intitule Du mariage
Contenant Les Droit et Les Devoir respectife des epoux
Les dit epoux present ou declare Savoir L'epoux marie
Magdelaine Boyden pour Salegitime epouse En Second
mariage et L'epouse Claude Le Roij pour Sont Le

C R M M L. C. L.
I B L. H. P. M

gitime et pouip auip lé ent lecon mariage — Lautéme

En présence de jean Baptiste herot vigneron ent cette Commune agé de trante huite ans jeandre De L'épouip et premier Temoin De Son Colte —

Et de Louis herot vigneron ent Cette Commune age de vingt Sip ans Cousin De L'Epouip et Acond temoins De Sont Colte

et De jean - Pierre memuis Lejeune vigneron ent cette Commune age De Soixante et quinze ans premier Temoins Du Cotte de L'Epous et parains De L'Epouse

et De Louis Claude Couturier vigneron ent cette Commune agé De quarante Deuip ans Acon Temoins Du Colte de L'Epouse

---

Après quoi moi jean Louis fremont adjoint de la Commune De Larche fesijant pour L'Emplacement Du maire Les fonctions Dofficier publie De L'Etat Civile Soupigné ai pre nonce quauip Lorme De la loi Les dit Epouip Sont Vnij ent mariage Letroute après Lecture faite Les pieces annexee auip present acte que Les Epouip ont certifie Sincere et Veritable auip Desire De Lacte De cy dessu Les Epouip Etemoins ont Signe après Lecture faite

C. Le Roy de M Boudin
J B Béro
Vincent Béro P J Dorange
L. C. Couturier fremont adjoint

8.

Le 13 ferrier naissance de marie Louise De cour

Du bruave ferrier mile huit Cent Douze Dix heure Du matin

acte De Naissance De' marie Louise né D'hier a minuit fille De jean Pierre De cour vigneron ont cette Commune agée De Vingt neuf ans et De' marie Cotte Denise paulmier agé De Vrante ans - Sont Epous Legitime —

Le Sexe De L'Enfant a Ete reconnu Etre Du Genre feminin en présence De Louis marie paulmier

Dont L. M. Do

Seigneuret ent Cette Commune agée De vingt et uns ans-
frere De La mere De L'Enfant ; et De Denis ——— ontoin
paulmier seigneuret Demeurante ent cette Commune ——— age
De Cinquante huits ans - grand per De L'Enfant ———

Sur La Declarations amoi faite par jean Pierre Decour
qui a Declaré etre Lepere De L'Enfant Les Temoins
et ont signe excepte Lepere qui a Declaré ne Savoire
Signe apres Lecture faite

L M Daumier D. A. Peuniet

Constaté par moi jean Louis fremont adjoint
De La Commune De Parcheparde ——— gations du maire

fremont adjoint

Le 17. fevrier
mariage de jean
Baptiste fremont
et marie rozalie
Grillon

9.

Du dix sept fevrier mil huit cent douze onze
heures du matin.

acte de mariage de jean Baptiste fremont
vigneron en cette Commune ne en cette
Commune le quatre fevrier mil sept cent quatre
vingt dix fils majeur de jean Louis fremont et
vigneron en cette Commune et adjoint age
de quarante huit ans et de louise amable
boudier son epouse agée de quarante six
ans, demeurant en cette Commune ———

et de marie rozalie grillon demeur-
ante en cette Commune nee le vingt quatre
septembre mil sept cent quatre vingt onze
en cette Commune fille mineure de jean
noel grillon vigneron en cette Commune
agé de soixante deux ans et de defunte
marie agnes boudier ———

Les actes preliminaires du mariage ont
ete publiés ainsi par nous faits a la porte
de l'Eglise de la Commune attendu qu'il
n'y a pas de maison Commune les
Dimanches deux et neuf de ce mois

grillon
J. B. [illegible] [illegible]
M. L. R. [illegible]
J. [illegible]
[illegible]
J. P. B. [illegible]

grillon
J. B. [illegible]
M. L. R. [illegible]
J. [illegible]
[illegible]
J. P. B. [illegible]

J. B. [illegible] M. L. R. [illegible] J. P. B.
[illegible] J. P. B.

a l'heure de midi en l'office des
cinq fermes de la ville
il a été procédé en présence
audit mariage
Lad. mariage du consentement donné
en notre présence par jean louis fremont
vigneron en cette commune, agé de
quarante huit ans, et louise amable
Boudier épouse dud. fremont, en la
autorisée a cet effet agée de quarante six
ans père et mère de l'époux
par jean noel vigneron en
cette commune agé de soixante deux ans
père de l'épouse
Lecture a été donnée par nous officier
public de l'état civil susnommé aux termes
de la loi du 20 septembre dernier du titre cinq du
mariage concernant les droits et les devoirs
respectifs des époux
Lesd. époux présents ont déclaré prendre
en légitime mariage savoir l'époux
marie louise rosalie grignon pour son
légitime épouse et l'épouse jean baptiste
fremont pour son légitime époux
En présence de pierre claude fremont
vigneron en cette commune agé de quarante
trois ans oncle paternel de l'époux premier
temoin de son acte
de francois bobut marchand demeurant en
cette commune agé de quarante quatre ans
oncle maternel par sa femme de l'époux
second temoin de son acte
de jean pierre boudier agé de cinquante
trois ans lieutenant des veterans de la
garde chevalier de la legion d'honneur
demeurant a versailles avenue de paris
cousin issu de germain de l'épouse
premier temoin de son acte
de jean pierre boudier vigneron en

neuvième

grillon
1 65 f
1 6 l R S
d. d. f
b. c. f
f f f b s
1 B B

cette Commune agée de cinquante Deux
ans oncle maternel de l'Epoux
present temoin de son Coté

Jean Louis Boudin Vigneron
de cette Commune agé de soixante
Douze ans ayeul maternel de
l'Epoux

après quoi Mr Jacques Morreau de la Vigerie
Premier Adjoint de cette Commune de Garelges
faisant les fonctions d'officier public de
l'Etat Civil soussigné a déclaré
aux termes de la loi que les
Deux Epoux sont unis en
mariage

Les temoins freres, mere de l'Epoux
ont signé a l'exception de Jean Louis
Boudin Beau pere qui a déclaré ne le
savoir de ce interpellé après lecture faite.
quatre mots rayés nuls.

J B Fremont

M L R Grillon — J. L. Fremont

B C Fremont — J J Jo Cte

J B Boudin — J B Boudin

Morreau de la Vigerie

10.

Le 27 fevrier
Decret De marie
Emelie Chaillion

Du vingt Sept Fevrier mil huit cent Douze —
Sept heur du matin.
acte De Decret De marie Emelie Chalhonis
fille De jean Baptiste Challionis vigneron ent
cette Commune et De marie Cecile Boudin ses pere
et mere

P A, S J P C J D C

Decedé Dhiere a onze † du soire Dixième
agé de quatre ans edemi né ent cette
Commune Le onze Novembre mile huit cent sept
Sur La declaration amoi faite par jean Pierre
chalions agé de soixante et neuf ans grand —
Pere de La Defeunte —
et De pierre antoine Sevin jeune vigneron ent
cette Commune agé de vingt cinq ant Voisin
de Germin de La Defeunte
Les temoins ont signé apprés Lecture faite —

P. a Sevin
J.P Chaillou
J.S Chaillou

Constaté par moi jean Louis fremont adjoint de la Commune de Garche par Delegations du maire —
fremont adjoint —

11.

Le 5 Mars — naissance de marie Louise henriette francoise —

Du Cinq mar mile huit cent Douze Deux heure apres-midi —
Acte De Naissance de marie, Louise, henriette né dhiere a Neuf heur du soir fille de nicolas, francois vigneron demerante en cette Commune agé de Vingt huite ans — et De marguerite Sevin agé de vingt sept ans Sont Epouse Legitime de merante ent cette Commune, Le dit de L'Enfant a été reconnu étré du Sexe feminin ent presence Depierre Dorange vigneron ent cette Commune agé de Cinquante et uns ans — oncle materneL du Cotté de Lamere de L'Enfant — Et Claude Lalande vigneron ent Cette Commune agé de Soixante et trois ans oncle materneL du Cotté De Lamere De L'Enfant — Sur La Declarations amoi faite par Le dit — Nicolas francois qui a declaré etre Le pere de L'Enfant Lestemoin ont signé apprés Lecture faite excepte Le pere et claude Lalande qui ont declaré ne Savoir signé —

P. Dorange

Constaté par moi jean Louis fremont adjoint de la Commune de Garche par Delegations du maire —
fremont adjoint —

(12.

Le 11 mars — naissance de marie Elisa maillefochon

Du onze Demars mile huit cent douze Dix heure du matin
acte de naissance de marie Elisa ne Dibiere a midi fille de pierre maillefochon brocanteur ent orloge demerante ent cette commune age de cinquante deux ans et de magdelaine francois perot age de quarante ans Sont Epoux Legitime demerante ent Cete Commune, Le Sexe de l'Enfant a été reconnu etre du Genre feminin en presence de jean Baptiste Perot marchandevin ent cete Commune age de quarante ans frere materneles du cote de la mere de l'Enfant et De Louis Simon Lemire receveur des Contributions de la dite Commune et y demeurant age de Cinquante trois ans, Sur la declarations a moi faite par Ledit pierre maillefochon qui a declaré etre Le pere de L'Enfant Les temoins ont Signe apres Lecture faite e sa cepte Le pere qui a declaré ne Savoir Signe —

L Lemire
J B Perot

Constaté par moi jean Louis fremont adjoint de La Commune de Garche par delegations du maire
fremont adjoint

(13.

Le 31 mars naissance de jean joseph Chaillou

Du trente et un mars mile huit cent douze Dix heure du Soir —
acte de Naissance de jean joseph Chaillou né Dibiere a trois heure a près midi fils de jean Baptiste Chaillou Vigneron demerante ent Cete Commune age quarante ans et de marie Cecile Boudin age de trente Six ans demerante ent Cette Commune Sont Epoux Legitime Le Sexe de L'Enfant a été reconnu etre du

J P C J C P a S

Le 15 avril naissance de magloire jean françois — Cointrel

14.

Genre masculin est presence de jean Pierre Chaillioux vigneron est cette commune age de soixante et neuf ans Grand pere de L'Infant —

Et de pierre antoine Serin vigneron est cette commune agé de vingt six ans Voisin Germain du pere de L'Infant —

Sur La declaration a moi faite par jean Baptiste Chaillioux qui a declaré etre Le pere De L'Infant Les temoins et Le pere ont Signé apres Lecture faite De Lacte —

J B Chaillioux J P Chaillioux

J A Serin

Constaté par moi jean Louis fremont adjoint De la Commune Les Garches par Delegation du maire —

fremont adjoint

Du quinze avril mil huit cent Douze neuf heure du matin

acte de Naissance de Magloire, jean, françois — Née dibiere a midi fils de jean François Cointrel jardinier demeurant est cette commune age de vingt trois ans et de Marguerite melanie hinée agé de vingt neuf ans Son Epouse Legitime demeurant est cette Commune, Le Sexe de L'Infant a été reconnu etre du Genre masculin est presence de jean francois Cointrel jardinier demeurant est cette Commune agé de Cinquante quatre ans Grand pere de L'Infant — Et de joseph Robert Dorange vigneront est cette commune agé de quarante quatre ans — Sur La declarations a moi faite par, jean francois Cointrel qui a declaré etre Le pere De L'Infant, Les temoins et Le pere ont Signé apres Lecture faite de Lacte —

J. F. Cointrel J R Dorange J. F. Cointrel

Constaté par moi jean Louis fremont adjoint de La Commune des Garches par Delegation du maire

fremont adjoint

15.

Le 16 avrile naissance de hubert Le maire

mort

Du seize avrile mile huit cent Douze Dix heure du matin

Acte De naissance De hubert nè Dhier a minuit fils De jean Lemaire Recevant Demerante ent cette Commune agé detrante Cinq ans et Demarie francoise catherine retour agé Detrante quatre ans Sont è poure Legitime Demerante ent cette Commune Le Seix De L'Enfant a été reconnu etre du Genre maseulin ent presence De jean Bapt tiste fremont agés De Vingt Deux ans Demerante ent cette Commune Vigneron et De francois Boudin agé De vingt et uns ans Vigneron ent cette Commune Sur La Declarations amoi Lacte faite par Le Dit jean Le maire qui a declare etre le pere De L'Enfant Les temoins et Le pere ont Signé apres avoire attendu La lecture De Lacte

J. le Maire François Boudin

J B. fremont

Constate par moi jean Louis fremont adjoint De La Commune De Garches par delegation du maire

fremont adjoint

16.

Le 20 avrile mariage de Louis jude Nicaise et de Marie francoise Elizabeth Meunier

Du vingt avrile mile huit cent douze Dixheur du matin

acte De mariage De Louis jude Nicaise Sturbe Compagnon macon Demerante amarne Canton de Serre Departement De Seine et oise et nè ent La dite Commune Le vingt Cinq Decembre mile sept cent quatre vingt neuf fils mineure de jude joseph Sturbe macon Et De francoise Gabriele Chevalier Les pere et mere demeurant a marne, Et De marie francoise Elizabeth

L. N.

J Pte Ls e Mj Jj Sturbe

~~Dacte du vingt avrile mil huit cent douze~~ Douzième
~~Dix heure du matin~~

~~Acte de mariage De Louis joseph Vincent~~
~~Cultivateur majeur Domicilié Commune de Marne Canton de~~
~~Departement de Seine et Oise et ici en ladite Co~~
~~mune le vingt Cinq decembre mil huit~~

meunier vigneron ent Cette Commune de Garche
et nee ent Ladite Commune Le vingt et uns mai mil
sept Cent Quatre vingt Douze fille mineure de
pierre Louis meunier vigneron ent Cette Commune
agée de soixante et onze ans — et De Defeunte marie
Elizabeth jarie decede ent Cette Commune Les
Acte preliminaire Du Mariage Sont Les pu
blications faite par moi adjoint soussigne a la
porte De L'Eglise De La Commune Les dimanche
Cinq et Dolize du mois Courant a L'heure
de midy et affiché aussi terme De la loi —
Extrait Des registre Des Acte De publications de
La Commune de marne publiées et affiche aux
terme De La loi et Sans aucune opposition
Suivant L'Extrait quile nous a été presente et
Delivre par monsieur Giroux adjoint —

Extrait des registre Des acte De Naissance de La Com
mune de marne Canton de Sevre departe
ment Seine et oise pour lanne mile sept Cent quatre
vingt neufe deposé aux archive du tribunale Civil
de Versaile delivre par M. Coquet Greffier et visé par
M. Le president de Versaille Le trente et uns mai mil
huit cent douze —
ile Nij a pas eu dopsitions auxdit mariage
Ledit mariage du Consentement donné ent notre
presence par joseph jude Aurbe macon demeurant
ent La Commune de marne agé de Cinquante trois ans
par francoise Fabricle Chevalier Epouse dudit
joseph Aurbe et Delui autoriser a cette effet agés de
Cinquante et uns ans —

J Dtc M. le M. L. M
L P n S Z G L J K D S M

et par pierre Louis meunier vigneron ent Cette Commune age
De soixante et onze ans pere De L'Epouse
Lecture a Ete Donne par moi officier public De
L'Etat Civil Soussigne aux terme De La loi
Du chapitre Six du titre Cinq du mariage Contenant
Les Droit respective Des Epoux

Les Dit Epoux present ont Declare prendre ent Le
gitime mariage Savoir Lepoux marie, francoise
Elizabekte meunier pour Sa legitime epouse Et L'Epouse
Louis Jude Nicaise Sturbe pour Sont Legitime Epoux.

En presence De Louis jacque Huguenin jardinier de
madame La Duchese dalmasi agé de Cinquante six
ans Domicilie ent La Commune de marne premier temoins du
Cote de L'epoux, Et de jean Baptiste fremont Vigneron
demeurante ent cette Commune agé de vingt deux ans Second
temoins du Cotte de L'Epoux, Et de jean, Pierre meunier
vigneron demeurante ent cette Commune frere paternele
du Cotte du pere de L'epouse age de Quatre vingt ans
premier temoins du Cotte de L'Epouse, Et de jean pierre
meunier jeune frere paternele du Cotte du pere de L'epoux
vigneron ent Cette Commune agé de Soixante et cinq
ans Second temoins du Cotté de L'Epouse

Apres Quoi moi jean Louis fremont adjoint de La
Commune De Garche faisant pour L'Emplacement De
maire Les fonctions dofficier public de L'Etat civile
Soussigne prenonce quaux terme de la loi Les dit Epoux Sont
uni ent mariage Lecture apris lecture faitte Les apiece annexe au
present acte que les Epoux ont certifie Conforme a laverite et Sincere
et Veritable au Desire De La Cte De Lepoux Les epoux temoins
ont Signe apres Lecture faitte de Lacte et a prouve Sig-
ligne ecrit de Criture rejis comme nul

M f e Meunier J. B. fremont
L J n Sturbe J. P. Meunier
L. L. meunier J. Huguenin
J Meunier J. P. Meunier
fremont adjoint Le Chevalier

Du vingt sixe avrile mile huit cent treize
Dix heur Dumatin;

17.

Acte De Decest De Pierre Challion vigneron Demeurante ent cette Commune Decedé Dhuy a neuf heur Du Soir agé Denviron soixante et Douze ans fils De jean Pierre Challions et Demarguerite Crepinet Ses pere et mere Defeunt Il veuf en premiere noce De Defeunt marié marchand et en Seconde noce Demarié Cecile Lagneau Sa presente femme Demeurante ent cette Commune

Sur Ladeclaration amoi faite par Pierre antoine Sevin Domicilié ent cette Commune Coujin Germin Du Defeunt agé De soixante et neuf ans

Et De jean Pierre challion Domicilié ent cette Commune Coujin Germin Du Defeunt agé De soixante et neuf ans

Les Quelle Temoins ont Signé apprés Lecture faitte ont approuvé Dicelle mot reiji me et Les renvoi

P. Sevin J.P Challion

Constaté par moi jean Louis fremont adjoint Dela Commune De Garde par delegation Dumaire —

fremont adjoint

18.

Le Cinq mai mile huit cent Douze Cinq heurs Du Soir

acte De Decest De Etienne joseph jalain voiturier Demeurant a marly La machine Département De Seine et oise Decedé aujourdhui a neuf heure aville neufve en cette parroisse par Sainte Dieme Chaste De Savoiture Comme il Lapris par le procés verbal De M. jean Baptiste Devillier juge De paix De ce Canton De Sevre etant cotre par celui Des Moujin rotié chirurgien Dudit Sevres ent Date De cejourdhui et Signé et ent Cote

fremont adjoint

Le 24 avril Decest de Pierre Louis Challion

Le 5 mai Decest De Etienne joseph jalain joseph

aux Domicile De joseph frechet agé De soixante ans ne a Bougival Canton marlis fils De Defeunt louis jalin et marie anne hemont ces pere et mere epoux De marie Catherine auvrai Sa femme

fremont adjoint

291

par autre Declaration De Mr. Dame anne julain
Soeur Du Defunt jean charle godefroi cultivateur
amarlij, jean francois le brun majeur joseph auvray
voiturier, michele auvray Cultivateur agé
De vingt trois ans - tous Neveux alliés Du
dit, Defunt Domiciliés a marlij et majeur jean
Charls Godefroi etant agé De Quarante ans
jean francois Le brun agé De trante ans
Le Quels temoins ont Signé apprés -
Lecture faite hors ceux qui ont Declaré ne
Savoir. et Le procès verbal est reste ouvert
entre nos mains - et ont approuvé le renvoi -

Godefroy auvray M. auvray

moiselleron

Constaté par moi jean Louis fremont adjoint de
La Commune De Jarcher par Delegation Du maire
fremont adjoint

(19)

Le 24 mai
Decest De
pierre thimoté
Sevin

Du vingt quatre mai mil huit cent Douze Cinque
heure Du Soire
Acte De Decent De pierre thimote né ent cette Com
mune Le huita octobre mil huit cent onze fils
De jean philipe Sevin Vigneron ent cette Commun
et De marie Victoire Brondin Ses pere et mere
De cede D'hojourduij amidij, Sur la declaration
moi faite par jean Pierre Sager et vigneron
Demeurant en cette Commune agé De Cinquante
Sept ans, et De jean Baptiste fremont vigner
ont ent cette Commune agé De vingt Deux ans -
Le quels temoins ont Signé apprés Lecture faite De lacte

j p Sevin Sager J.B. fremont

Constaté par moi jean louis fremont adjoint de la
Commune De Jarcher par Delegations Du maire -
fremont adjoint

Du trente mai mil huit cent douze
Dix heure du matin — quatorzième

(20.)

Le 30 mai
Decest de marie
therese Deline
Vigneron

Acte de decest de marie, therese, Deline vigneron
de cette Commune et veuve de Louis Zaquari Boudin
et fille des defeunt Robert, Deline et de marie
therese, meunier âgé denviron Cinquante six ans-
né ent cette Commune le vingt deux avril mil
sept Cent Cinquante six decedé le jour dhier
a une heure après midi ent la maison —

Sur la declaration a moi faite par jean, Louis —
Zaquari Boudin vigneron fils de la defeunt demeu-
rante ent cette Commune agé de trente cinq ans-

De jean, nicolas Longuet vigneron demeurante a St clout
Gendre de la defeunte agé de trente six ans —

Les quels temoins ont signé apres Lecture faite

J. L. Z. Boudin J. N. Longuet

Constaté par moi jean Louis, fremont adjoint de la
Commune de Garches par delegation de maire —

fremont adjoint

(21)

Le 22 juin
transcription
du decest de
jean alexis
aulard

Du vingt deux juin mil huit cent douze —
transcription de lacte mortuaire
de jean alexis aulard adressé au
maire de la Commune
de Rueil par lhopital de Versailles mortuaire
Commune de Versailles,
hopital de la Misericorde
Du registre des deces dud hopital
a été extrait ce que suit.

le jeune cudard jean alexis grenadier
a la 2e compagnie du grenadier du 1er jeune
bataillon de soixante quinzieme
regiment d'infanterie de ligne, natif de
garches departement de seine et oise
agé de . . . . Et entre audit gagitat
le premier du mois de janvier mil huit
cent douze et y est decedé le quatorze
du mois de janvier mil huit cent douze
par suitte de fievre ——————

je soussigné directeur dudit gagitat
certifie la presente estre veritable et
conforme au registre des decès dud.
gagitat fait a segovie le quatorze
du mois de janvier mil huit cent douze
signé aual ——————

nous commissaire des guerres chargé
de la police de l'gagitat de la susdite
ordonnance certifions que la signature
ci dessus et celle de M. aual
directeur y denommé sont y etre
ajoutée fait a segovie le quinze
dud mois de janvier mil huit cent
douze signé ——————

au bas est ecrit fils de antoine et de
marie madeleine geraut natifs
domiciliés a garches canton de versailles
seine et oise. le quartier maitre du
soixante quinzieme regiment de ligne
signé garaut ——————

transcrit par nous adjoint soussigné
les d. jours et an que dessus.

fremont adjoint

(22)

Le 27 juin
Decest de marie anne Pereaux

Du vingt sept juin mile huit cent douze dix heur du matin — quinzieme

Acte De Decest De marie anne Pereaux fille De Defeunt pierre pereaux et De marie anne Tesier Decette Commune agé De quatre vingt ans environ né ent cette Commune Le seize novembre mile sept Cent trante Deux Veuve ent premiere noce De Defeunt jean Dupuis et en Seconde noce De jean Le roi ét ent troisieme de Guillaume etiang. Décédé Dibiere a sept heur Du soir ent Sa maison ent cette Commune Sur La Declaration a moi faitte par jean francois Lafeyee neveu Dela Defeunt Du cotte de Safame Vigneron ent cette Commune agé De Cinquante trois ans, et De forge Clotud pereot neveu Dela Defeunt Vigneron ent cette Commune agé de quarante cinq ans, Laquelle temoin ont Signé apprés Lecture faitte

Perriot J J Lassere

Constaté par moi jean Louis fremont adjoint De La Commune De Garde par Delegation De maire

fremont adjoint

(23)

Le 8 juillet naissance De charlote Sophie Leopole dine Boudin

Du huite Juillet mile huit cent dix heur Du matin

acte De naissance de charlote, Sophie, Léopol Dine, Nee Dibiere a onze Dumatin fille de jean Louis Zaquari vigneron Demeurante en cette Commune agée De trante cinq ans et de marie Genevieve Sophie Dorange agée De trante trois ans Sont Epouse legitime Demeurant ent cette Commune Le Lei Les Dit Enfan

Boudin
J Z B
C. B. L J L
J Z B C. B. L J L

a été reconnu etre Du Sexe feminin en
presence De Louis, joseph Sevin jardinier
Demeurant en cette Commune Beau frere
Du pere De L'Enfant agé de Vingt sept ans
et De Jean Boudin vigneron demeurant en
cette Commune frere du pere de L'Enfant
agé de vingt et uns ans, Sur La declara
tion amoi faite par jean Louis Zaquari-
Boudin qui a declaré etre Lepere De L'En
fant Les temoins et Lepere ont Signé ont
après Lecture faite De Lacte ont approuvé
Les renvois et ont mot reje nule

Francois Zaquari

J L Z Boud

J L Z Boudin F. Boudin, L Sevin

F. B.

L S

Fremont adjoint

Constaté par moi jean Louis fremont adjoint
adjoint de la Commune De Garde par delega
tions du maire

fremont adjoint

24

+ Le 21 juillet De cet an De jean Baptiste Chaillion

+ Du Vingt et uns juillet mile huit Cent Douze
Deux heure après Midi
Acte De Decet De jean Baptiste Chaillion
fils De pierre, chaillion, vigneron de cette Com
mune et De Defeunte marie Louise julien Le
pere et mere, Decédé Davant hier a une
heure après midi en La maison aux petit
Garche agé de quarante ans né en cette
Commune Le Neufe Septembre mile sept cent
soixante et Douze [illegible], Sur La declaration a moi faite par
pierre, antoine Sevin demeurant en cette Com
mune vigneron oncle Du Defeunt agé de soixa
nte et neuf ans et De pierre chaillion
vigneron demeurant en cette Commune frere Du Defeunt agé
De soixante et neufe ans — Les deux temoins
ont signé après Lecture faite ont approuvé Le renvoi

+ jean fremont adjoint

A. Sevin J ps Chaillon

Constaté

Constaté par moi jean Louis fremont
adjoint de cette Commune par delegation
du maire approuvé les ratures de la dixsme et de
onze ieme ligne
fremont adjoint

Le 29 juillet
Decest de
Vincent favés

(25)

Du vingt neuf juillet mile huit Cent Douze Dix heures
du matin
acte de décès de Vincent, favés décédé dhuire
a trois heure du matin est cette Commune étés
ans hamaux de Neufville paroisse d'Iragny le
quinze janvier mile sept Cent trante et uns fils
Dés Defeunt Vincent favés et de marie Vaillant des
pere et mere et veus de Defeunt ~~marie~~ jeanne Ca-
ffin, Sur la declarations amoi faitte Par jean
Baptiste Levin vigneron demeurante ent cette Commen
une agés de quarante Neufs ans, et de ambroise
favés fils du Defeunt, Garde de bois de l'Im
peratrice josephine demeurante ent Cette Commune
agés de Cinquante deus ans, Les Quels temoins
ont signé apprés lecture faitte
ont approuvé deux mot rayé mile

A. favés J. B. Levin

Constaté par moi jean Louis fremont adjoint de la
Commune de Farche par delegations du maire
fremont adjoint

Le 14 a oust
Decest de
jean pierre
meunier

(26)

Du quatorze a oust mile huit cent douze
onze heure du matin
acte de Decest de Jean, Pierre meunier décédé
Davant hier, a une heure apprés midi ent sa
maison aux petit Farche vigneron agee de soyante
et quinze ans né ent cette Commune le vingt quatre
avrile mile sept cent trante sept fils Dés Defeunt jean
Pierre meunier et de marie anne Parmier Les-
pere et mere et veus de marie Genevieve Dorau
ge, Sur la declaration a moi faite par pierre Louis
meunier vigneron frere du defeunt agés de soyante

onze ans ; et par pierre Louis Canu vigneron de Cette Commune agée de trente ans neveu du Defeunt, Les Quelle temoins ont Signé après Lecture faite excepté pierre Louis Canu qui a declaré ne Savoire

Constaté par moi jean Louis fremont adjoint de la Commune de Garche par delegation du maire

fremont adjoint

(27)

Le 30 a ouit Decest De anne Pauline Stefanie Neau

Du Vingt a ouit mile huit Cent Douze sept heure du Soire

acte De Decest de anne Pauline Stefanie Neau Decede dihiere a Cinque heure du Soire ent Cette Commune agé de huit mois né a Paris Le Seize janvier mile huit Cent Douze a Lamairie Du Deuxieme arondisement fille de M. Charles pierre Neau et de marie Paule Charlotte De Lauzanne Sur La declarations amoi faitte par pierre Louis Canu vigneron demeurante en Cette Commune agé de trente ans et De jean Baptiste fremont vigneron demeurante ent Cette Commune agé de vingt deux ans Les Quelle temoins ont Signé après Lecture faite excepte pierre Louis Canu qui a declaré ne Savoir.

J. B. fremont

Constaté par moi jean Louis fremont adjoint de la Communes de Garche par Delegation du maire

fremont adjoint

(28)

Le 29 a ouit Decest De marie Louise angelique Boudin

Du Vingt neuf a ouit mile huit Cent Douze Dix heure du matin

acte De Decest De marie Louise angelique Boudin, Decedé dihiere a Dix heure Du Soir ent Cette Commune agés de une ans et né ent Cette Commune Le Vingt neuf a ouit mile huit cent onze fille de jean Baptiste Bou

J. B. f

Dix et De marie Magdelaine dorange
demeurante ent Cette Commune, Sur
La declarations a moi faitte par pierre
Louis Came vigneron demeurante ent Cette Commune
agé de trante ans —
et De jean Baptiste fremont vigneron demeurante
en Cette Commune agé de vingt deux ans —
Les Quelle temoins ont Signe apres Lecture faite
excepte pierre Louis Came qui a declare ne
Savoir

J. B fremont

Constate par moi jean Louis fremont adjoint de
la Commune de Favche par delegation du maire
fremont adjoint

29

Le 18 Septembre
De cest De huber
Lemaire

Du dix huite Septembre mile huit cent Douze
dix heurs Du matin
acte De Decest De huberT Lemaire decedé dans
sa trieme a dix heurs Du matin ent cette Commune
agé De cinq mois environ. Nés Le seize avril
mile huit cent Douze ent cette Commune fils de
jean De maire Vicerau et de marie françoise
Catherine Velour Demeurante ent cette Commune
Sur La Declaration a moi faite par Jean
Baptiste fremont vigneron Demeurante ent cette
Commune agés de vingt Deux ans
et De pierre, Louis meunier vigneron Demeurante
ent Cette Commune agés de soixante et onze
ans ; Les Quelle temoins ont Signe apres
Lecture faitte

J. B fremont

Constaté par moi jean Louis fremont adjoint de La Commune de Favche par De
legation Du Maire

fremont adjoint

Le 1 octobre mariage de alexij francoij Le fort et de Louise Sevin

Du premier octobre mile huit Cent Douze onze heure du matin

Acte de mariage de Alexij francoij, Le fort Entrepreneure de jardin et cultivateur signeront Demeurante ent Cette Commune nee aparis Le deux janvier mile sept cent Cent soixante et onze fils majeur Des defeunt, francoij Lefort et De defeunte marie Elizabeth pechot Ses pere et mere et Divorcé Davec marie antoinnette Divarij Ledix neufe Septembre mile huit cent Dix

Et De Louise Sevin signeronne Demeurante ent cette Commune fille majeur De denis Sevin signeron demeurant ent cette Commune et Demarie Louise Thebaut Defeunt Decede ent Cette Commune

marié fremont d'ony et Lefort

nee ent Cette Commune Le vingt et uns octobre mile sept cent quatre vroij Veuve avec Enfant De denis Louis meunier Decede ent cette Commune

Les Acte preliminaire Du mariage Sont Les publication faitte par moi adjoint Soupigne a La porte De L'Egise De La Commune attenda quils nij a pas maijon Commune Les Dimanche Vraize et Vingt neuf Septembre Du même mois meme anne mile huit Cent Douze même Lieu et heur et affiche au terme De la loi

Extrait Des registre Des acte De naissance de mile sept cent soixante et onze de la parroisse de la magdelaine ville Levecque de Laville De paris Delivrée aparis Le vingt et uns juillet mile huit cent Douze signe Bejon et a Lexandre et et Visé par Le president Du Tribunal de premier instance De departement de La Seine signe rabaille

Extrait Du registre Des acte De Decest Delandij Du premier arondijement De paris Delivrée par M. Gautier Le vingt Deux juillet mile huit cent Douze et Visé par Le president Du Tribunal de premier instence Levingt Deux juillet mille huit cent Douze signe rabaille

Extrait Du registre Des acte De Decest De lanne mile

fremont d'i-

sept cent quatre vingt quatre Delaparoisse
De lamagdelaine Ville de Vecque delavilles de
paris Delivre par Mr. Brejon et alexandre le
vingt et uns juillet mile huit cent douze visé par
monsieur rabaille president du tribunale de premiere instance
De paris

ile ni y a pas eu Dopposition aux dit mariage

Ledit Mariage du Consentement donné En notre presence
par jean denis Sevin pere De l'Epouse vigneron ent cette
Commune agés De soixante et uns ans et De marie francois
Sevin Belle mere De l'Epouse agés De quarante cinq
ans

Lecture a ite Donné par moi officier public De l'Etat Civille
Soussigne aux terme Dela loi du chapitre Ier Du titre
Cinq Du mariage Contenant Les Droit et les Devoirs
respectifs Des epoux

Ledit Epoux presente ont Declare prendre ent Legitime
mariage Laforie d'Epoux Louise Sevin pour Salegitime
Epouse et L'Epouse alexis francois le fort pour Sa
Legitime et pouse

En presence De Louis Simon Lemire receveur des Contributions
Dela dite Commune de Garche age de Cinquante ans
premier temoins De cette De Lepoux
et De jean Louis Jaquavij Bordin vigneron demeurante
ent cette Commune agés de trante cinq ans Second temoins
du Coté De Lepoux
et De jean Louis Sevin charretier demeurante ent cette Commune
ne oncle paternelle du Coté De L'Epouse premis temoins
du Coté de L'Epouse
et De joseph robert Dorange vigneron ent cette Commune
Savain de L'Epouse agés de quarante cinque ans
Second temoins du Coté de Lepouse
et de jean Denis Sevin vigneron ent cette Commune age
de soixante et uns ans pere de L'Epouse
après quoi moi jean Louis fremont adjoint Dela Commune
De Garche faisant pour L'Emplacement demaire Les fonc
quavij terme Delaloi officier public de l'Etat Civile soussigne aux premier
Letoute après Lecture faite Les dit Epoux sont unis en mariage
sent acte que Les Epoux ont Les titres Conforme ala
Verités et Sincere et Veritable aux De sus De lacte De
ce jour d'hui Les epoux temoins ont signe après Lecture
faite approuve le renvoie

fremont adjoint

Du Douze octobre mile huit cent Douze
quatre heure du Soire

31

Le 12 octobre naissance de a Gate pelltier

Acte De Naissance De Gate ~~fille De~~ Né
Dhiere a trois heure apres midi fille Du le
gitime mariage De jean, Claude pelltier journalier
et celle Commune, Et marie angelique rouliot
agé De quarante deux ans Sont Et poure legiti
mé, Le Sexe De L'Enfant, a ete reconnu etre
Du Genre feminin, et presence De jean
francois Coinbrel jardinier Demeurante en cette
Commune agé De quarante, trois ans —
et De Etienne Louis Serafique pelltier De
meurante chet Son pere en cette Commune
agé De vingt deux ans frere De la nouvele
Né

Sur La declaration a mon fait par jean Claude
pelltier qui a declare etre Le pere De L'En
fant Les temoins ont Signe apres Lecture
faite excepte Le pere et Etienne Serafique
pelltier qui ont Declare Ne Savoir ont
approuve Deux mot rayé nule

J. L. Coinbrel

Constaté par moi jean Louis fremont adjoint
De La Commune De Gache par Delegation
Du maire

fremont adjoint

37

Le 17 octobre Decet De marie Genevieve Lainne

Du dix Sept octobre mile huit cent Douze
Dix heur, Dumatin

Acte De Decet De marie Genevieve Lainne
veuve De Etienne jean julin, et fille Des defunt
Christophe Laine marchant Epicier et marie Bou
Ses pere et mere De cette Commune est Decede
Hiere a quatre heure apres midi en Sa maison
en cette Commune agé de soyante et onze ans

Cet

Sur La declaration ainsi faitte par
charle Canu Gendre de la Defunte
vigneron demeurante ent cette Commune a gé
De quarante Neuf ans, et de vincent julien fils
aîné de la defunte vigneron demeurante dt cette Commune
agés de quarante neuf ans
Les Quelle Temoins on Signé après Lecture faitte de
Lacte excepte vincent julien qui declare ne Savoir
Canu

Dix neuvieme

Constaté par moi jean Louis, fremont adjoint de
La Commune de Garche par Delegation du maire
fremont adjoint

(33)

Le 22 octobre
Decent de jean
Baptiste dulac

Du vingt Deux octobre mile huit Cent douze Dix
heure du matin
acte de decent de jean Baptiste Du lac fils du
Legitime mariage de jean Baptiste Du lac et d'Anne
Sevin Ses pere et mere demeurante ent cette Commune
Décédé hiere a Neuf heure Du Soire ent
La maison de ses pere et mere nés ent cette Com
mune Le onze de Septembre mil huit cent onze
Sur La declaration a moi faitte par pierre antoine
Sevin agé de trante trois ans oncle paternel
du defunt
Et de jean Baptiste fremont Vigneron demeu
ent cette Commune agés de vingt Deux ans
Les Quelle temoins ont Signé après Lecture
faitte de Lacte
Sevin
fremont

Constaté par moi jean Louis fremont adjoint
De la Commune de Garche par Delegation du
maire
fremont adjoint

(34)

Le 25 octobre
Decent de Noel
Sevin

Du vingt Cinq octobre mile huit cent douze
onze heure du matin
acte De Decent de Noel Sevin Decédé
Davant hiere a Neuf heure du Soire

ent la maison aux petit Garche né ent-
Ladite Commune le premier de mai mile Sept
cent quarante et une fille des Defeunt pierre
Sevin et de Marguerite Boudin ses pere
de cede ent Celle Commune et Epouse De
marie Genevieve Boudin

Sur La declaration a moi faite par pierre
antoine Sevin Vigneron demeurant ent cette
Commune agée de trente trois ans Gendre
Du Defeunt

et M. francois Dargentolle Lieutenant au
Soixante tieme regiment presentement a
Garche agée de quarante ans Gendre
Du Defeunt

Les Quelle temoins ont Signe apres
Lecture faite De Lacte

P.A. Sevin Dargentolle

Constate par moi jean Louis fremont
adjoint De La Commune de Garche
par Delegation du maire
= fremont adjoint

(3)

Le vingt huite octobre transcription Du Decet de marie Sophie Divarij fille

Du vingt huite octobre mile huit cent douze
transcriptions de Lacte mortuaire de marie
Sophie Divarij fille
a Dreje aux maire De cette Commune mairie
Du douzieme arrondissement De La ville de paris
Lan mile huit cent dix le neuf du mois doctobre
ent La maison dette Lospice de la Salpetriere
Sitiee aparis dans Letendue du douzieme a
rrondissement est decede marie Sophie Divarij
fille agee de trente huite ans native De Garche
Departement De Seine et oise domicilie avant sont
entre aud dit hospice a Boulogne registre de
Lhospice quatre vingt dix et numeros cinq cent dix
Signature Du maire Coutant
Transcrit par nous adjoint soussigne Ledit jour
et ans ci dessus
= fremont adjoint

36

Le 31 octobre transcription Du Décès de Jean Louis Gambon

Du trente et uns octobre mile huit cent Douze transcription De Lacte mortuaire De jean Louis Gambon adresse aux maire De cette Commune Larrondissement municipal de paris Departement De La Seine ville de paris registre dix sept numeros Cinq Cent Quatre vingt 8 Du treize juillet mile huit Cent Douze à midi acte De Decest De jean Louis Gambon decede avant hiers Cinq heure du matin a Lhopital Beaujon Cultivateur agé de Cinquante deux ans né a Garchi Departement De Seine et oise y Demeurant fils De Benoit Gambon et Gabriel Constate par nous antoine Charles Roze adjoint au maire du premier arrondissement de paris faisant Les fonctions dofficier de Letat civile Sur Ladeclaration a nous faite par Plaude michel Guinbeau entrepreneur agé de Cinquante huit ans et par Nael Etienne Blondeau Concierge agé de quarante huit ans Demeurant tous deux audit hopital et ont signe avec nous apres Lecture faite Signe Guinbeau, Blondeau et Roze Pour Extrait Conforme Delivré par nous maire Soussigne Paris le Vingt et uns juillet mile huit Cent Douze Signe Leroi

transcrit par nous adjoint soussigne Ledit jour et ans Cy Dessus

Fremont adjoint

37

Le 15 novembre Decest de marié Elizabeth Bellet

Du Quinze Novembre Mile huit Cent Douze huite heure Du matin

Acte De Décès de marié, Elizabeth Bellet décédé Dhuy aujourdhui a quatre heure du matin en La maison de Monsieur Cantaire Bourgois de cette Commune agée de quatorze ans native Dupleris chenai, fille de jean, Nicolas Bellet jardinier et De marié Elizabeth Jollois Ses pere et mere Sur La declaration par pierre Louis Langue Vigneron demeurant en cette Commune

T B f.

age De trante ans et par jean Baptiste fremont
Signeront Demeurante ent Cette Commune agé de
Vingt Deux ans, Les Quele temoins ont Signe a-
pres Lecture faite De Lacte excepte pierre
Louis Caume qui a declaré ne Savoire Signe

J B fremont

Constate par moi jean Louis fremont adjoint
De la Commune de Farche par delegation du
maire

fremont adjoint

(38)

Du 25 Novembre — Naissance De Louis Victor a Lamont

Du Vingt Cinq Novembre mile huit cent Douze
huite heur Du Soire
acte De Naissance De Louis Victor né Daujourdhui
a huite heure Du Soire fils Du Legitime mariage
de jean thomas a Lamort macon ent Cette Commune
agé De Vingt cept ans, et De marié Louise Sophie
perot agé De Vingt et uns ans Sont Epoux Legitime
Le fils De L'Enfant a ite reconnu etre De
Leure masculin ent presence de jean Victore Salet
agé De Vingt Deux ans Laboureur De pierre Demeu
rante a St Croix
Et De pierre Vincent rognon age de quarante ans
Compagnon macon Demeurante ent cette Commune
Sur La Declaration amoi faite par jean thomas
a Lamort qui ma declaré etre Le pere De L'Enf
ant Le pere et Les temoins ont Signé apres Lecture
faite De Lacte excepté pierre Vincent rognon
qui a declare ne Savoire Signé

jean thomas a lamort

ojean Victor Salet

Constate par moi jean Louis fremont adjoint de
La Commune de Farche par Delegation Du maire

fremont adjoint

39

Du 7 Decembre Decest De Marie Genevieve Michele Veuve De Denis Sevin

Dix sept Decembre mile huit cent douze cinquieme Dix heure du matin

acte De Decest De marie Genevieve Michel veuve Sevin decede dihuit a onze heure du soire ent la maison de Sont fils aine ent cette Commune veuve De defeunt Denis Sevin, age de Quatre Vingt dix ans

Sur la Declaration amoi faitte par jean Louis Sevin chertutier demeurante ent cette Commune age de quarante dix ans fils de La defeunte

et par jean Denis Sevin vigneron demeurante ent Cette Commune age de Soixante et Deux ans fils aine de La defeunte

Les Duelle temoins ont Signe apres Lecture faitte De Lacte

J Sevin J D Sevin

Constate par moi jean Louis fremont adjoint de La Commune de Sarche par delegation du maire

fremont adjoint

40

Du 7 Decembre Decest De marie Genevieve Jeans

Dix sept Decembre mil huit cent douze dix heure du matin

acte De Decest De Marie Genevieve Jeans femme de jacque joseph frechu demeurante ent Cette Commune De cede dihuit a dix heure du soire ent Leur Domicile avilleneuve Commune de Sarche age De Cinquante ans ent Vinons

Sur La Declaration amoi faite par jean Baptiste fremont Vigneron demeurante ent Cette Commune age de vingt Deux ans

et par Vincent Louis Rognon journaliz demeurant ent cette Commune age de Soixante et dix ans

Les Duelle temoins ont Signe apres Lecture faitte De Lacte excepte Vincent Louis Rognon qui a Declare ne Savoire Signe

J B fremont

Constate par moi jean Louis fremont adjoint de La Commune de Sarche par delegation du maire

fremont adjoint

41

Le 22 Decembre decert de a Pate Pelltier

Du vingt Deux decembre mile huit Cent Dou
Sept heure Du matin

Acte De Decert de a Pate pelltier Décédé do
Vant hiere a onze heure Du Soire . en cette
Commune et né ent Laditte Commune Le
douze octobre mile huit cent Douze fille
De jean Claude pelltier journalier et de marie
angelique roulot Ses pere et mere Demeurante
ent Cette Commune

Sur La declaration a moi faite par jean Bapti
ste fremont agée de vingt deux ans vigneron
De meurante ent cette Commune
et par pierre Louis Canne vigneron Demeurante
ent cette Commune agé de trante ans
Les Quels temoins ont Signe apres Lecture faite
De Lacte excepte pierre Louis Canne qui a de
Clare ne Savoire Signe

J. B. fremont

Constaté par moi jean Louis fremont adjoint de
la Commune de Parche par delegation Du maire
fremont adjoin

42

Du 30 Decembre Naissance de Vincent Corbonnoy

Du trante Decembre mile huit cent Douze
onze Du matin

Acte De Naissance De Vincent né hiere
a neuf et Demi du Soire aux domicile
De Ses pere et mere aux petit Parche
fils Du Legitime mariage de francois
Louis, marié Corbonnoy agé de vingt et
un ans et De marie Claude Gabrielle
Sevin agée de vingt Deux ans Ses pere
et mere, Le Sexe de L'Enfant a été
reconnu etre Du Genre masculin ent
presence De Nicolas Corbonnoy vigneron

Nicorbonnoy
V. L. M. C.

fremont adj

vingt deuxieme

Demeurante ent Cette Commune agé
de Soixante et Deux ans Grand pere du dete
Enfant, et de francois pignÿ vigneron demeurante
ent Cette Commune de Jarcke agé de Cinquante
trois ans voisin du pere de L'Enfant, Sur
La declaration amoi faite par francois Louis
marie Corbonnois, qui, a declare etre le pere
De L'Enfant, Les temoins et Le pere ont Signe
apres, avoire, entendu, La Lecture de Lacte
excepte francois pignÿ qui a declare ne savoir
Signe

F.C. Corbonnois

& L.M. Corbonnois

Constate par moi jean Louis fremont adjoint au
maire dela Commune de Jarcke par Dele-
gation du maire

fremont adjoint

(13)

Du 30 Decembre
Decest De
marie, anne
Dupuis

Du trante Decembre mile huit Cent Douze
onze heure dumatin

Acte De decest De marie, anne, dupuis Décédé
Dihiere a huite heure du Soire Et né ent cette
Commune, Le huite avrile mile sept Cent trante,
vigneronne veuve de defeunt, pierre, martin Sevin
et fille des defeunte pierre dupuis, et marie
anne, Barbet toute Decede ent cette Commune
Sur La declaration amoi faite par jean, Baptiste
Sevin vigneron agé de Cinquante et ans aus
fils De La defeunte, et par joseph robert
Dorange vigneron, demeurante ent cette Commune
agé de quarante Cinq ans Geandre de la defeunte
Les Quelle temoins ont Signe apres Lecture
faite de Lacte ont approuve Le renvoie

J.B. Sevin J.R Dorange

Constaté

et demeurante ent
Cette Commune, ent
La maison de Son
fils, aine

J.B.S.

J.R.D

par moi jean, Louis fremont adjointe
De la Commune De Gorche par dele
Gations du maire

fremont adjoint

Clos et arrêté par moi adjoint faisant
les fonctions d'officier public de l'Etat civil,
par délégation spéciale du Maire ; ce
premier janvier mil huit cent treize.

ent l'absence et par delegation
du maire

fremont adjoint

vingt-troisième

Table

Des actes civils de la commune de Garches pour l'année 1812.

Naissances.

Alamort, Louis-victor ——— 4o.
Boudin, charlotte-Sophie-Léopold 29.
Chailloux, jean-joseph ——— 21.
Cointrel, Magloire-jean-françois — 21.
Corbonnois, vincent ——— 12.
Decour, Marie-Louise ——— 15.
françois, Marie-Louise-henriette 19.
Le maire, hubert ——— 22.
Maliochon, Marie-Elisa ——— 2o.
Meunier, joseph-Napoléon ——— ~~1o~~ 5
Pellier, agathe ——— 36.

11 naissances.

Mariages.

Pages.

Corbonnois, françois-Louis-Marie- 11.
Sevin, Marie-claude-Gabriel.

Dargentolle, françois ——— 6.
Sevin, Marie-victoire-Noël.

Divary, andré ——— 2.
Sagerel, Marie-josephine.

frémont, jean-baptiste ——— 16.
Grillon, Marie-Rosalie.

Lefort, alexis-françois ——— 33.
Sevin, Louise.

Leroy, claude ——— 13.
Boudin, Marie-Magdelaine.

Sterbe, Louis-jude-Nicaise —— 23
Meunier, Marie-françoise.

Coulonpe, Nicolas-Guillaume —— 4
Bérot, cécile-véronique.

8 Mariages.

Décès.

vingt quatre
Gg

		page
(à l'armée)	Clelar, jean-alexis	28.
	Bellet, Marie-Elisabeth	39.
	Boudin, Marie-angélique	32.
	Canu, jean-alexandre	6.
	Chaillouse, Marie-Emilie	18.
	Chaillouse, Pierre-Louis	25.
	Chaillouse, jean-Baptiste	30.
(à la Salpétrière)	Divary, Marie-Sophie	38.
	Dulac, jean-Baptiste	37.
	Dupuis, Marie-anne	43.
	Edeline, Marie-thérèse	27.
	Favée, vincent	31.
(à l'armée)	Gambon, jean-Louis	39.
	Géans, Marie-Geneviève	41.
	Jullin, Etienne-joseph	26.
	Lainée, Marie-Geneviève	26.
	Lemaire, hubert	33.
	Meunier, jean-Pierre	31.
	Michel, Marie-Geneviève	41.
	Nau, anne-Pauline-Stéphanie	32.
	Peltier, agathe	42
	Perreau, Marie-anne	29
	Sevin, Louis-antoine	1
	Sevin, Pierre-timothée	26
	Sevin, Noël	37

22 Décès,
non compris 3 hors la commune.

Premier feuillet

TABLE DÉCENNALE

Des Actes de Mariage, Naissance et Décès, de la Commune de Garches — du 23 Septembre 1802 au 1.er Janvier 1813, dressée en exécution du Décret impérial du 20 Juillet 1807.

Registre contenant Quatorze *feuillets cotés et paraphés par premier et dernier, par moi soussigné,* Juge *du Tribunal de première Instance de l'arrondissement de Versailles.*

Fait triple à Versailles, le Sixte *Décembre mil huit cent douze.* Chandellier

DÉPARTEMENT
DE SEINE ET OISE.

ARRONDISSEMENT
DE VERSAILLES.

CANTON
de Sèvres

NOMS ET PRÉNOMS DES MARIÉS.	DATES DES ACTES.
Mariage	
Allamort & Jean Thomas	
et Mlle Louise Sophie Pierre	20. 9mbre 1810
Bb	
Bb Cavais Claude	
et Mlle Edme de Orange	30 9mbre 1809
Bb Doux Edme Mre	
et Mlle Jeanne Metivier	16. prairial XII.
Bb Clin Didier	
et Mlle Henriette Cecile Dupuis	28 juillet 1807
Bb Coudin Jean Baptiste	
et Mlle Madeleine Moreau	27. janvier 1808

B

Boudin	antoine andré Marie	
	et Mlle Denise Finlay	4 avril 1809

C

Canet	pierre louis	
	et Marie Geneviève Meunier	17 février 1806
Canet	Etienne charles joseph	
	et louise françoise Foppet	17 avril 1809
Capon	jean pierre	
	et anne sophie levin	7 juillet 1806
Chaillon	jean baptiste	
	et cecile Boudin	17 brumaire XI
Corbonois	françois louis marie	
	et Mlle claude gabrielle levin	5 février 1812
Cotté	jacques luc bonifface	
	et josephine louise Duteil	18 novembre 1810
Courbonnois	nicolas	
	et marguerite sophie Canet	19 mars 1806
Couturier	louis claude	
	et Mlle louise Boudon	2 juin 1810

D

Dangentelle	francois	
	et Mlle victoire Noel levin	23 janvier 1812

D

Deux.

Décour	Jean joseph	
	et Mlle Geneviève Sevin	9. Décembre 1806.
Décour	Jean pierre	
	et Mlle Denise Saumier	26 janvier 1807
Découre	Bonnaventure joseph	
	et anne henriette Mercier	16 septembre 1806.
Divari	Cendré	
	et Mlle josephine Jageau	11. janvier 1812
Divari	jean Louis	
	et françoise Boudin	1er Brumaire XIV.
Dorange	Jean baptiste	
	et Cath.e Virginie Lagueyte	3. maj 1809
Dorange	pierre joseph	
	et Mlle françoise Furlij	8. Septembre 1808.
Dovinet	pierre	
	et thérèse Martin	30. 9mbre 1809.
Dulac	Jean baptiste	
	et Mlle Educe Sevin	10. avril 1809.
Dulac	Jean	
	et Elizabeth Chandelier	17. janvier 1809

E. vien

	F	
Féron	Louis Dorothé	
	et Marie anne françoise Tantin	10. Décembre 1810.
Feron	jean françois	
	et Marie Catherine Jagoret	17. Septembre 1811.
Fortin	jacques Louis	
	et Mlle Charlotte Mouton	27. août 1810.
François	ericolas	
	et marguerite Jevin	6. juillet 1807.
François	mathieu francois	
	et madelaine Charillon	17. avril 1809.
Frémont	jean baptiste	
	et elle Louise Rosalie Grillon	17. fevrier 1812
	C. point	
	M	
Mérot	Louis	
	et elle madelaine Boudin	9. fevrier 1807.
Muguénin	jean Louis propper	
	et elle antoinette allamors	11. fevrier 1806.
	J	
Jullin	jean baptiste	
	et elle marie anne Divoi	18. fevrier 1811.
	Ruin	
	L: ra	
Lacquere	jacques françois	
	et Mlle Marguerite Boudin	21. octobre 1811.

		Louis 9.
Léfort	Alexis françois	
	et Louise Selin	1er Octobre 1812
Léfort	françois Alexis	
	et Mr marguerite Divari	19. janvier 1809.
Leroi	Claude	
	et Mr Magdeleine Boudin	13. fevrier 1812.
	M	
Mercier	georges Louis	
	et marguerite Preilly	14. Brumaire XIII.
Meunier	Denis Louis	
	et Mr Louise Jevin	26. floreal XI.
Montigni	Louis michel	
	et Mr antoinette Divari	12. Août 1811
	N. O. rien	
	P	
Paumier	jean françois antoine	
	et Mr helene Jure	26. janvier 1807
Ploque	françois	
	et Mr Madelaine Maurice	1e frimaire XI.
Preilly	françois Louis	
	et Marie jeanne Corbonnois	25. fevrier 1808.
Prieur	Charles Denis	
	et Madelaine Dutel	14. novembre 1809.
	R. rien.	

	R	
Rogeon	jean joseph — marié	
	à Mlle anne Voisot	21 août 1810
Rossignol	antoine Gervais —	
	et marguerite Lucas	29 juin 1811
	S	
Sageret	jean Louis —	
	et Mlle Jeanne Camus	16 juillet 1805
Sageret	jean Claude —	
	et Louise Charlotte Chandellier	27 décembre 1810
Sevin	nicolas antoine —	
	et Mlle Louise Sophie Lafeure	17 avril 1809
Sevin	Louis joseph	
	et Mlle Elisabeth Boudin	22 novembre 1805
Sevin	jacques antoine	
	et Gabrielle adelaide Sambon	29 février 1808
Sevin	jean pierre —	
	et Mlle Marguerite didier Boudin	17 prairial XIII
Sevin	jean pierre —	
	et Mlle madeleine Zacharie Boudin	16 juin 1811
Sevin	jean philippe —	
	et Mlle Victoire Boudin	16 pluviose XII
Sevin	pierre antoine	
	et Mlle Pierette Sevin	13 thermidor XI
Stube	Louis jules nicaise	
	et Mlle Flavie Eugenie Meunier	20 avril 1812

Quatre

T

Tiercelin pierre pascal
et Mlle Geneviève Boudin — 4. août 1810.

Touloupé nicolas guillaume
et Cecile véronique perot — 10. janvier 1812
U. V. X Yverdon

Naissance

A

Dellamort louis victor — 25. novembre 1812
Allamont etienne alexandre — 31. août 1811.

B

Bachelet pierre constant — 28. novembre 1810
Beauvais marie geneviève — 21. novembre 1810.
Bernard marie marguerite — 26. Brumaire XIII.
Bernardon philippe etienne — 10. mars 1807
Bernardon jean nicolas — 14. frimaire XIII.
Bremont louis — 8. Ventose XIII.
Bertrand mlle françoise eleonore — 2. nivose XIII.
Boudin charlotte sophie leopoldine — 8. juillet 1812
Boudin pierre alphonse — 3. novembre 1809
Boudin françoise marie — 10 Vendem. XIII.
Boudin louis pierre — 7. decembre 1808

308

B

Boudin	antoinette Louise Véronique	2. Ventose XIII.
Boudin	eu-françoise Venise	11. fevrier 1810
Boudin	jean baptiste victor	14. octobre 1809.
Boudin	me Louise angelique	29. avril 1811.
Boudin	nicolas victor	19. fevrier 1811.
Boudin	pierre Louis	22. novembre 1809.

C.

Canut	jean alexandre	16. Decembre 1809.
Canut	me Rose Eugenie	30. novembre 1809.
Canut	jeanne Louise adelaide	8 avril 1809
Canut	georges jean charles	31 maj 1810
Canut	Nicolas	28. octobre 1808.
Canut	adolphe amedée	18 fevrier 1809.
Canut	gervais simeon	18. fevrier 1809.
Canut	Louis hely	9 juin 1810
Canut	antoinette caroline	9. septembre 1808.
Canat	feminin / mortnei /	10. fevrier 1811.
Canat	joseph henri	3. germinal XII.
Canut	françois felon charles	27. octobre 1811.
Canut	marie anne	3. messidor XIII
Canut	me Jacquéline	6. germinal XII
Canut	Louise Genevieve	10. germinal XII.

Cinq.e

C

Canut	Emilie charlotte	5. frimaire XIV.
Chaillon	marie françoise	8 germinal XII.
Chaillon	marie Emilie	11 novembre 1807
Chaillou	pierre Baptiste	2 novembre 1809.
Chaillou	jean joseph	31 mars 1812.
Cimbelle	magloire jean françois	15 avril 1812.
Corbonnois	françois	24 août 1809.
Corbonnois	geneviève marie	11 frimaire XIII.
Corbonnois	vincent	30 décembre 1812.
Cotte	pierre joseph	4 octobre 1811.
Courtelle	angélique natalie alexandrine	24 juillet 1806.

D.

Décour	emanuel louise	6 mars 1808.
Décour	eme louise	13 février 1812.
Décour	françois louis	16 floréal XII.
Décour	jean louis théodore	8 décembre 1810.
Décour	alexandrine louise	2 juin 1808.
Décour	noel victor	19 octobre 1808.
Décour	nicolas bernard	28 mars 1807
Décour	joseph henri	26 octobre 1809.
Divoni	marie louise	27 février 1807.
Divoni	louis antoine	26 août 1811.

D

Divari	jean charles	26. juillet 1810
Divari	martin Louis	2. fevrier 1806
Divari	Lemme Louise	30. Maj 1811
Dorange	jean baptiste francois	28. juin 1809
Dorange	Louise Rosalie	21. juillet 1811
Dorange	francois victor	2. juin 1811
Dorange	pierre antoine	11 maj 1809
Dulac	Jean Baptiste	10. Janvier 1810
Dulac	philippe	7. janvier 1810
Dulac	alexandrine Louise	19. decembre 1812
Dulac	jean baptiste	11. Jettembre 1811

En rien

F

Favé	nicolas victor	22. juillet 1806
Firlis	jean marie Etienne	19 prairial XII.
Fontaine	Josephine Eglaé	19. pluviose XIII.
Francais	Mr Louise henriette	5. mars 1812
Francois	pierre	13. mars 1808
Francois	Thomas hippolite	5. fevrier 1810
Francois	madeleine Elisabeth	15 mars 1810
Frémont	pierre thomas	2. juillet 1806
Frémont	jean bte jotiste augustin	28. aoüt 1810
Frémont	Sophie	16 fructidor XII.

	F	Lieux
Fevichin	joseph Louis	14. août 1811.
	G	
Grandpierre	Alexandrine	29. avril 1811.
Grandpierre	josephine charlotte	8. nivose XIV.
Gendron	antoine André	18. fevrier 1807
Grignon	Etienne joseph	7. Vendemiaire XIV.
Grillon	pierre Guillaume	30. octobre 1809
Grillon	charley adolphe	5. Vendemiaire XII.
Guillaume	Catherine julienne	27. pluviose XII.
	H.	
Hérot	jean Benoit	21. janvier 1809.
Herot	marie madeleine Louise	19. mars 1808.
Herot	Mr. josephine Agathe	30. janvier 1811.
Hugeaud	Cath.e josephine Louise	18. brumaire XIV.
Huguenin	me Louise Virginie	23 septembre 1806.
	J	
Jossel	marie anne	4. mai 1810
Jossel	jean françois	2. Germinal XIII.
Jullin	joseph marie	23. mai 1806.
Jullin	pierre Louis	17. fructidor XIII.

J

Jullin	François alexandre	10. février 1808.
Jullin	Victor	29. juin 1808.

L. rien

L

Lacroix	Jean antoine	26. Vendem.e XII.
Lalande	feminin (mariée)	27. juillet 1806.
Lambert	pierre	3. octobre 1810
Lambert	marie Celestine	9. novembre 1809
Lanché	françoise	30. octobre 1808
Lanoye	nal (mariée)	31. octobre 1808.
Latouche	martin (thomas)	27. frimaire XII.
Lavigne	françois josephine	20. ventose XII.
Legeai	francois	26. février 1811.
Lemaire	marie jeanne Elisabeth	21. mai 1806.
Le maire	scolastique antoinette	20 décembre 1810.
Le maire	francois auguste pierre	22. mai 1809
Le maire	hubert	16 avril 1812
Lemoal	Louis andré	21. janvier 1811.
Lemoal	Louise antoinette	24. août 1809.
Leprou	pierre Louis	1.e germinal XIII
Leroux	sophie virginie	13 avril 1809
Leroux	jean baptiste	15. frimaire XII.
Lejeune	Louise sophie	19. novembre 1810
Louette	charles pierre	3. fructidor XII.
Louette	pierre joseph Jules	6 avril 1810
Louette	Louise Elisa	1.e janvier 1809
Leroux	Genevieve virginie	12. pluviose XI.

M

Mailliochon	me antoinette octavie	25. janvier 1810
Mailliochon	me Elisa	11. mars 1812
Mailliochon	jacques francois	19. fructidor XIII.
Mercier	jeste prudente	16. juin 1809
Mercier	jeanne marguerite	15. floreal XIII.
Métivet	pierre denis	7. juillet 1809
Meunier	rené denis louis	26. fructidor XIII.
Meunier	nicolas henri	6. fevrier 1808.
Meunier	pierre antoine	21. août 1809
Meunier	henri alphonse	22. novembre 1809.
Meunier	louis henri adolphe	14. frimaire XII.
Meunier	françois Adrien	18. septembre 1812
Meunier	joseph napoléon	26 janvier 1812.
Meunier	me catherine sophie	10. ventose XII.

N

Neuliroy	françois paul emile	7. juillet 1811.

O. pairs

P

Pauline	nicolas françois	2. juin 1811.
Paumier	me adelaide	24. Septembre 1809.
Paumier	marie rose	4. mars 1808.
Pellier	agathe	12. octobre 1812
Pellier	sophie	24. juin 1811.
Pellier	charles jn baptiste	17. avril 1810

P

Perriot	Geneviève	25 mars 1806
Perriot	Guillaume Clotilde	15 décembre 1808
Philippe	marie Henriette	14 frimaire XIV

Q. rien

R

Rognon	mal-/ rantri/	21 frimaire XII
Rognon	magdelaine flamoise	10 frimaire XIII
Rognon	jean françois	4 janvier 1807
Rousselet	marie catherine	30 décembre 1811
Rousselet	hortense adelaïde	23 janvier 1808
Rousselet	jean pierre	21 octobre XIII
Rozay	pierre michel marie	1er janvier 1808

S

Sagenet	pierre jean	11 avril 1807
Sevin	julienne	6 février 1810
Sevin	rémi Elizabethe	13 septembre 1808
Sevin	marie adelaïde	19 juillet 1808
Sevin	louis napoleon	13 avril 1808
Sevin	jacques francois	25 juillet 1808
Sevin	louis désiré	14 mars 1807
Sevin	victoire louise	29 janvier 1808
Sevin	jean pierre	4 mai 1811

S

Sevin	Louis antoine	6 octobre 1811.
Sevin	pierre timothé	8 octobre 1811.
Sevin	Jean nicolas guillaume	16 avril 1811.
Sevin	adelaide Euphrasie	15 avril 1811.
Sevin	theodore	30 floreal XII.
Sevin	Geneviève Louise	30 germinal XII.
Sevin	Laure antoinette	30 germinal XII.

T. U. vier

V

Villain	ve françoise Louise	11 floreal XII.
Villain	pierre Louis Napoleon	6 mars 1806
Voisin	Laurent ambroise	18 janvier 1811.

X. Y. et Z. vier

DÉCÈS

A

André	Etienne	27. fructidor XI.
Allamort	pierre henri	4. mai 1809
Allamort	jean Claude	24. avril 1809
Aline	madelaine	17. thermidor XII.
Aulen	jean alexis	22. juin 1812

B

Baudelle	marie B	27. frimaire XIV.
Beauvais	marie geneviève	26. septembre 1811
Bellet	mre Elisabeth	15. décembre 1812.
Bonnet	françoise	29. frimaire XIII.
Boudin	pierre louis	28. prairial XII.
Boudin	marie Esther	26. pluviose XII.
Boudin	veuve agnes	6. mai 1811.
Boudin	mre geneviève	11. mai 1811.
Boudin	jean louis	29. décembre 1811.
Boudin	mre Louise angélique	29. août 1812
Boudin	pierre Denis	7. décembre 1808.
Boudin	pierre antoine	18. octobre 1806.
Boudin	pierre Louis	1er. décembre 1809
Boudin	mre Catherine	16. pluviose XI.
Boudin	Julie	2. frimaire XI.

Boudin	marie Genevieve	28 juillet 1806
Boudin	Louis antoine	19 7bre 1809
Bouron	francoise Louise	8 floreal xi.

C

Canut	marie Genevieve	11 pluviose xi.
Canut	me jacqueline	4 germinal xii.
Canut	nicolas jean Louis	11 decembre 1811
Canut	femme / montrai /	10 fevrier 1811
Canut	jean alexandre	4 fevrier 1812
Canut	michel	17 nivose xiii.
Canut	Genevieve alexandrine	16 vendemiaire xiv.
Canut	me francoise	10 avril 1809
Canut	jean francois	29 novembre 1809
Canut	Louis	21 juillet 1808
Canut	nicolas	8 janvier 1809
Canut	Victoire	25 fructidor xi.
Canut	Caroline	19 juin 1809
Canut	marie palmire	28 fructidor xi.
Canut	antoine mayloire	23 fructidor xi.
Canut	francois	12 Ventose xi.
Cenée	charles Robert	16 août 1810
Chaillon	jean michel	3 vendemiaire xii.

C

Chaillon	jean michel	8 pluviose XI.
Chaillon	jean baptiste	21 juillet 1812
Chaillon	pierre louis	24 avril 1812
Chaillon	mre Emilie	27 février 1812
Chapelin	anne françoise	13 avril 1809
Charpentier	Louis hyppolite	29 octobre 1808
Chenot	mre françoise	28 novembre 1810
Chevillard	antoine	2 avril 1809
Corbonnois	francois	30 août 1809
Corbonnois	marie catherine	29 brumaire XI.
Courtois	Marie	19 avril 1810

D

Décour	marie eugenie	18 fructidor XI.
Démolière	anne hyppolite Denise	23 avril 1809
Denailly	Elizabeth	4 août 1808
Divari	julie louise	27 brumaire XI.
Divari	marie Cécile	3 nivôse XI.
Divari	Louis françois	18 Germinal XI.
Divari	mre geneviève	26 janvier 1809
Divari	mre sophie	28 octobre 1812
Dorange	jean antoine	20 vendemiaire XII.

D

Dorange	Marie marguerite	6 messidor XIII.
Dorange	anne	2 février 1806.
Decour	nicolas bernard	26 octobre 1809
Dreig	jean julien	24 août 1808
Dulac	jean baptiste	22 octobre 1812
Dupuis	marie anne	30 décembre 1812

E

Edeline	marie thérèse	30 Mai 1812

F

Faveu	Vincent	29 juillet 1812
Feilig	jean étienne marie	18 prairial XIII.
Foppet	marie rose	29 fructidor XI.
Francois	Mlle catherine	13 juin 1809
Francois	marie anne	23 nivose XII.
Fontaine	josephine aglaé	8 octobre 1810
Franeois	Mlle marguerite	9 mars 1809
Frechin	Mlle Louise sophie	31 août 1811
Frederic	antoine	6 nivose XI.
Frederic	madeleine	12 nivose XI.
Fremont	jean pierre	2 juin 1808

F

Fremont	jean pierre	21. frimaire XII.

G

Gambon	antoine jerome	12. décembre 1807.
Gambon	jean Louis	31. octobre 1812
Geay	pre geneviève	7. décembre 1812
Greppin	sebastien guillaume	16. avril 1809.
Grignon	marie Nopalie	21. fructidor XI.
Grillin	marie Louise	10. octobre 1807.
Grillon	pierre guillaume	19. mars 1809.
Grillon	Etienne joseph	12 janvier 1809
Guillaume	Catherine julienne Virginie	2. ventose XII.
Guillaumin	hyppolite charles	24. juin 1810.
Gujard	Louise	24. germinal XII.

H

Heraut	jean	2. prairial XII.
Herot	jean baptiste	17. messidor XIII.
Herot	Louise Denise	3. janvier 1809.
Herot	marie catherine	17. juin 1806
Hilsgyberg	josephine helene	10 Août 1806

J

Janin	charles Eugène	13. septembre 1811.
Janny	Elizabeth	24. septembre 1811.
Joffet	françoise marguerite Elizabeth	16 Vendem.e XII.
Jalbin	Etienne joseph	8. maj 1812.
Jallin	pierre andré	29. juillet 1810
Jallin	pierre Louis	13. vendem.e 1810.

K rien

L

Lainée	me Geneviève	17. octobre 1812
Lalande	hemicthe hyacinthe	20. fructidor XI.
Lambe	mal. (mort né)	31. octobre 1808
Lambert	pierre	6. octobre 1810
Leblanc	David Léon	22. mars 1809
Le Maire	hubert	18. septembre 1812
Le Maire	jean baptiste	20 Germinal XI.
Le Maire	jean marie	4. vendem.e XI.
Le Maire	françois pierre auguste	17. août 1809.
Le moule	louise antoinette	7. novembre 1809.
Le moule	marie marguerite	18. octobre 1809.
Le moule	pierre	24. janvier 1809.
Le proux	agathe marie	25. mai 1809

315

L

Lepoux	jacques pierre	8. mars 1808.
Lepoux	agathe marie	4. ventose XI.
Leroux	genevieve virginie	19 fluctidor XI.
Lejeune	marie françoise	23. vendemre XI.
Lobbet	marie Louise Julie	16 prairial XIII.
Louette	charles maurice alexandre	10 messidor XII.

M

Maillochon	jean Louis	1er Mai 1808
Maillochon	marguerite	14. messidor XI.
Marceaux	auguste Louis	4. thermidor XI.
Mercier	juste prudent hypolite	4. mai 1808
Mercier	genevieve leile	6 prairial XI.
Metivet	marie genevieve	28. nivl XII.
Métivet	jean françois	12 frimaire XIII
Métivet	agnes perpetuée	8 décembre 1808.
Meunier	jean pierre	14. août 1812
Meunier	henri Louis	16 pluviose XI.
Meunier	ve catherine sophie	18. pluviose XIII.
Meunier	denis Louis	26 9bre 1808.
Michel	marie genevieve	7. décembre 1812
Moreau	antoine françois	25. janvier 1809

		Douzieme
	M	
Mercau	Jeneviève	3. Vendemiaire XI.
	V	
Vau	anne pauline Stephanie	20. août 1812
Vaudin	marie	1er août 1805
Veveu	françois	3. mars 1809
Voguet	françoise Isabelle thérèse	2. novembre 1810
	O. rien	
Pajol	P. Jean	1er novembre 1810.
Pellier	agathe	22. decembre 1812
Pellettier	jean baptiste	30. août 1811.
Perreau	marie anne	27. juin 1812.
Perrin	jeanne	30. pluviose XI.
Perriot	guillaume clotilde noel	22. février 1809.
Perrot	Mr. louise Elizabeth	23. germinal XI.
Petet	jules	24. prairial XI.
Pigny	marie catherine	26. brumaire XII.
Pigny	jeanne	16. prairial XI.
Pigny	marie marguerite	31. juillet 1809.
Plouze	agathe marie	4. ventose XI.
	Q. rien	

R

Regnon	vincent Louis	25 nivose XI.
Regnon	nal (mort né)	31 frimaire XII.
Rozay	pierre henri	6 novembre 1807
Rozay	pierre michel	21 floreal XI.
Rozay	henri Louis	30 fructidor XI.

S

Sageret	marie victoire	2 frimaire XII
Sageret	marie victoire	27 nivose XI.
Séhaidy	felix	1er Complem XIII
Sevin	marie françoise	5 septembre 1810
Sevin	guilleume	27 février 1810
Sevin	marie cecile	18 juillet 1810
Sevin	marie Louise	14 may 1810
Sevin	françoise nicolle	16 juin 1808
Sevin	denis	22 decembre 1807
Sevin	marie claude	8 août 1808
Sevin	jean joseph	2 floreal XIII
Sevin	pierre thimotée	2 may 1812
Sevin	noel	25 octobre 1812
Sevin	Louis antoine	8 janvier 1812

Treizième

L

Levin	philippe	1er décembre 1811.
Levin	jean nicolas guillaume	14. septembre 1811.
Levin	Jean Louis	24 nivose XI.
Levin	Julie Lucie	17. pluviose XI.

T

Tantin	augustin	14. octobre 1809.
Tantin	françois	27. thermidor XIII.
Tantin	noel / marie /	7. brumaire XI.
Tantin	françois augustin	4. nivose XI.
Tardif	marie genevieve	11. mai 1809.

U vier

V

Venet	Charles auguste Léopard	6. fructidor XI.
Venet	augustine	11. janvier 1811.
Villain	marie françoise Louise	10. vendemiaire XIII.

X

Y

Z néant

	nombre de		
nature des actes	actes	nombre des signatures	observations
Mariages	69	118	
Naissances	168	168	
Décès	170	170	
total	397	456	

Certifié la présente table par moi soussigné Greffier du tribunal de première instance de l'arrondt de Versailles

Noble

Quatorzième Vendémiaire feuillet